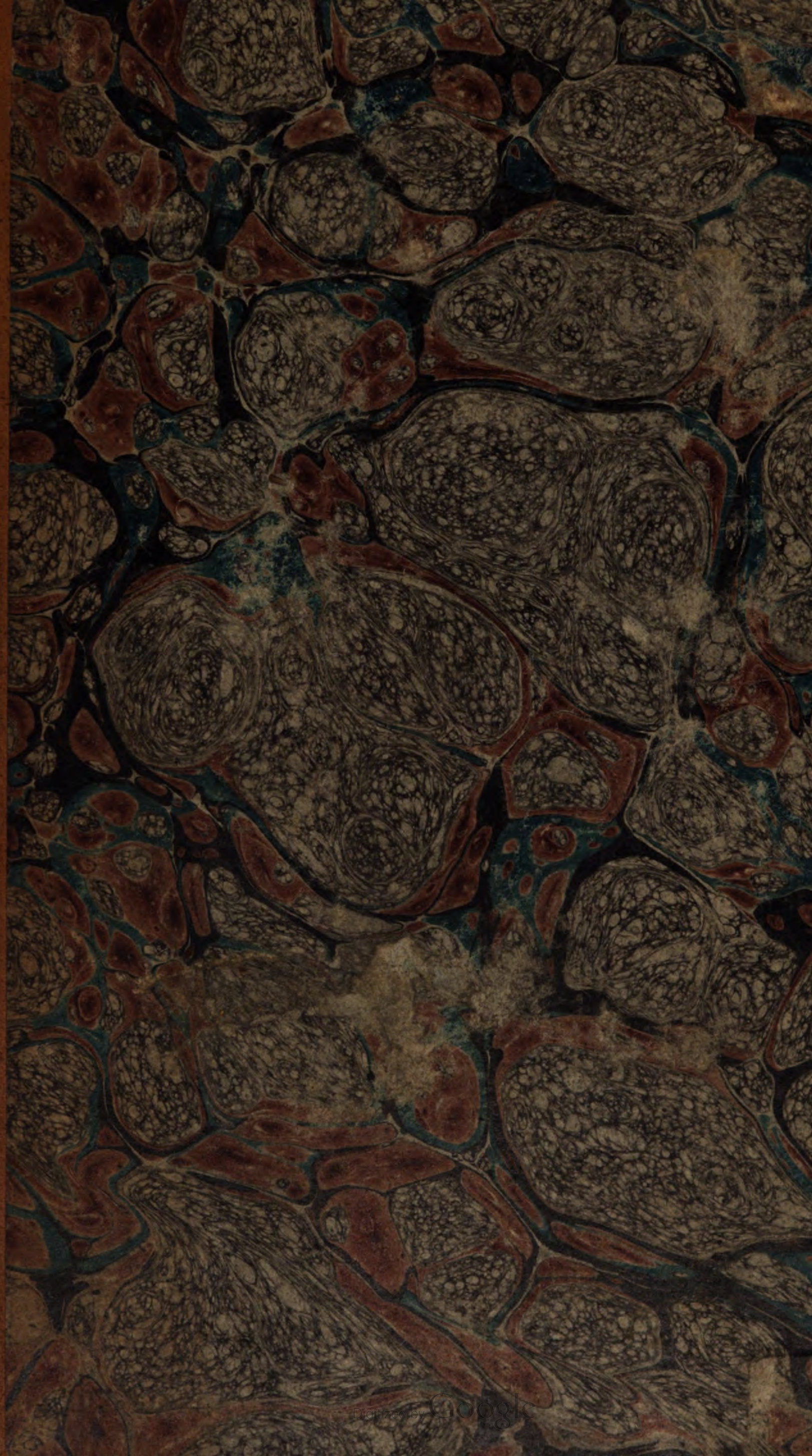




MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DE CAMBRAI.

DOUAI,

Chez Wagrez-Taffin, Imprimeur de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du dép.t du Nord.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

SÉANCE PUBLIQUE

Du 16 *août* 1822, *sous la Présidence de* M. BETHUNE-HOURIEZ, *Maire de Cambrai.*



CAMBRAI,
Chez AUGUSTE GIARD, Libraire, Grande Place.
Février 1823.

PROGRAMME DE LA SÉANCE.

1°. DISCOURS d'ouverture, par M. le Président.

2°. Exposé analytique des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, par M. *Le Glay*, D. M. Secrétaire perpétuel.

3°. Rapport sur le concours d'Agriculture, par M. *Aug. J. Tordeux*, trésorier.

4°. Herminie raconte au vieillard des bords du Jourdain les infortunes de sa vie, (2°. partie d'un Poëme imité du Tasse) par M. *F. Delcroix*.

5°. Rapport sur la Bibliographie Cambrésienne, (ouvrage envoyé au concours en 1822.) Par M. *Pascal-Lacroix*, vice-Président.

6°. Phanor et Pérennis, ou l'origine de l'Immortelle, métamorphose, par M. *Aimé Dupont*.

7°. Quelques souvenirs de Naples, par M. *Gaston Robert*.

8°. Rapport de la commission de Médecine, par M. *E. H. de Beaumont*, Docteur en médecine.

9°. Observations de M. Antes, sur la peste en Égypte, traduites de l'anglais, par M. l'Abbé *Servois*.

10°. Ode sur la peste de la Catalogne et la mort du Docteur Mazet, par M. *Aimé Dupont*.

11°. Rapport sur le concours de Poésie, par M. *F. Delcroix*.

12°. Ode sur la Bataille de Denain, par M. *Abel Hugo*. (ouvrage qui a remporté le prix de Poésie.)

N. B. Un Appendix, à la fin du volume, contient d'autres pièces que la Société a jugé convenable d'insérer dans ses mémoires.

DISCOURS

DE M. LE PRÉSIDENT.

« Heureux le peuple qui est conduit par un » sage Roi ! il est dans l'abondance ; il aime » celui à qui il doit tout son bonheur. » « Ainsi disait Mentor à Télémaque, en abordant la terre fertile d'Egypte, en voyant les champs qui se couvraient sans cesse d'une moisson dorée sans se reposer jamais, ces prairies pleines de troupeaux, ces laboureurs accablés sous le poids des fruits que la terre épanchait de son sein ».

Par ce premier précepte de l'art de régner, notre immortel Archevêque enseignait à son royal élève que l'agriculture est la source de la prospérité et des richesses des peuples.

Pénétré de cette vérité, notre auguste Monarque veille avec une constante sollicitude sur les intérêts et les besoins de notre agriculture, sur tout ce qui peut la favoriser, en augmenter les produits, leur donner une concurrence avanta-

geuse avec les importations de l'étranger, un écoulement plus facile dans notre immense consommation intérieure.

Déjà le canal de la Sensée a été exécuté sous nos yeux avec une étonnante rapidité. Le vaste projet de canalisation, se réalisant bientôt, ouvrira, entre toutes les parties du royaume, de nouvelles communications que la guerre maritime ne viendra plus interrompre. Partout des primes encouragent le cultivateur ; des secours viennent l'aider à réparer les pertes causées par les accidens ou les intempéries des saisons. Les mérinos acclimatés et multipliés, les chèvres du Thibet, nouvellement importées, font contourner au profit de l'agriculture un tribut que le luxe payait à l'étranger. Les haras, les courses publiques, les prix décernés aux vainqueurs, les encouragemens accordés aux propriétaires de beaux étalons, donnent de nouveaux moyens d'améliorer les races de nos chevaux. Les grandes fermes expérimentales, et sur-tout celles qu'on espère voir établir sur un modèle plus rapproché de nos exploitations ordinaires mettront sous les yeux de l'habitant des campagnes les constructions économiques, les distributions convenables à son genre de culture, les nouvelles méthodes et les perfectionnemens du premier des arts.

Excitée par tant de motifs d'intérêt et d'ému-

lation, l'agriculture sortira victorieuse de la crise momentanée qu'elle éprouve, de ce malaise que fait sentir dans toute l'Europe la consommation réduite par l'état de paix générale.

Parmi tous les moyens employés pour assurer à l'agriculture la perfection que son importance réclame, il n'en est pas, peut-être, de plus efficace que l'institution des sociétés agricoles d'arrondissement. Dans ces réunions, la théorie et la pratique s'éclairent mutuellement; les préjugés, la routine disparaissent devant les faits et les expériences. On y expose les succès obtenus au moyen de procédés nouveaux; on y discute; on réussit souvent à lever les obstacles que la température, le sol et les autres causes particulières aux localités opposent à l'introduction, à l'amélioration des produits. On y recueille les observations, les renseignemens que fournissent la correspondance et les mémoires des autres sociétés. Le zèle des cultivateurs, que l'isolement aurait refroidi, s'anime et se stimule; les connaissances agricoles se répandent et se propagent. C'est vers ce but salutaire que la Société d'émulation, voulant s'associer aux vues bienfaisantes du gouvernement du Roi, dirige tous ses efforts.

Dans cette séance honorée par la présence d'un auditoire aussi nombreux que respectable, nous signalerons à la reconnaissance publique,

les cultivateurs qui ont fait faire à l'agriculture de notre arrondissement quelques pas dans la voie du perfectionnement ; des rapports particuliers vous feront connaître, Messieurs, les ouvrages sur les autres sujets mis au concours, que la Société a distingués ; notamment une bibliographie Cambrésienne, travail intéressant, honorable pour cette ville ; lequel, joint au précis historique sur Cambrai, au mémoire sur la numismatique Cambrésienne, à la notice historique sur les anciennes fêtes et cérémonies du Cambrésis, aux recherches sur les antiquités de cette province, dont s'occupent plusieurs de nos confrères, permettra à cette Société de s'avancer avec honneur dans la carrière de l'archéologie, ouverte par l'Académie Royale des inscriptions et belles-lettres.

Tandis que les savans cherchent à rappeler à nos souvenirs et à nos regrets les anciens monumens, me serait-il permis, Messieurs, d'indiquer en peu de mots les établissemens nouvellement formés et ceux dont les projets sont près d'être exécutés dans cette cité.

Le respectable Prélat qui gouverne le diocèse, aidé par la piété des fidèles, vient de doter cette ville d'un vaste et superbe séminaire.

Les Sœurs de la charité occupent une maison appropriée à tous les besoins de leur service. Elles y donnent l'instruction à deux cent cin-

quante jeunes filles pauvres, et vont porter des secours et des consolations au domicile de l'indigent malade.

Les Frères de la doctrine chrétienne, appelés à Cambrai, s'y dévouent à l'éducation des enfans de la classe ouvrière. Leurs écoles sont fréquentées par cinq cents élèves que le local actuel ne peut plus contenir. Nous espérons les voir bientôt établis dans un bâtiment plus spacieux, plus digne de cette précieuse institution.

Des emplacemens plus convenables recevront aussi les écoles gratuites de dessin et de musique; les élèves de cette dernière, qui ne compte encore que sept mois d'existence, viennent de vous donner, Messieurs, des preuves de leur zèle et de leurs progrès.

Sous peu, le mausolée de *Fénelon* ornera notre cathédrale; ce monument religieux, simple, modeste comme le pieux et savant Archevêque qui illustra cette ville, renfermera ses dépouilles mortelles échappées par une espèce de miracle à la profanation du vandalisme révolutionnaire.

On commence les travaux qui, dans quelques mois, auront transformé en une promenade agréable, le terrain que couvrait notre ancienne église métropolitaine, dont les ruines affligeaient depuis si long-tems nos regards.

En face de cette promenade s'élevera la nouvelle bibliothèque publique, où seront déposés les trente mille volumes que possède la ville.

Ainsi, Messieurs, Cambrai, riche de ses anciens et de ses nouveaux établissemens, présentant à nos concitoyens et à l'active population de cet arrondissement l'instruction gratuite dans les lettres et les arts, verra son agriculture, son commerce et son industrie suivre l'impulsion nouvelle donnée dans tout le royaume. Il partagera la prospérité générale que nous assurent l'indissoluble union de tous les bons français autour du trône légitime, les institutions de la Charte et la marche ferme et loyale du gouvernement. Alors l'étranger visitant notre belle patrie, s'écriera comme Mentor : « Heureux le » peuple qu'un sage Roi conduit ainsi ; mais » encore plus heureux le Roi qui fait le bonheur » de ses sujets, et qui trouve le sien dans sa » vertu ! ».

EXPOSÉ ANALYTIQUE

Des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique;

Par M. Le Glay, D. M., Secrétaire perpétuel.

Messieurs,

Les académies répandues dans les provinces étaient, il y a quarante ans, d'une utilité médiocre ; leur existence offrait même une sorte de superfluité dans le système de l'Etat qui possédait alors des institutions dont le zèle et l'esprit se perpétuaient sans effort, mais non sans profit, pour la chose publique.

Je veux parler des corps religieux qui, fondés à l'époque du grand naufrage des lettres et des sciences, en recueillirent les plus précieux débris, les cachèrent long-tems aux yeux des barbares, les montrèrent ensuite à l'Europe émerveillée, quand brillèrent les beaux siècles de Charlemagne et de François Ier, et contri-

buèrent plus tard à nous assurer cette gloire littéraire qui est encore aujourd'hui le plus beau titre des français à l'admiration des peuples civilisés.

En effet, Messieurs, que restait-il à faire aux sociétés académiques, alors que la prodigieuse érudition des Bénédictins défrichait le champ des antiquités et accumulait des monumens pour l'histoire, quand les Oratoriens cultivaient avec tant de succès l'éloquence et les sciences sacrées, lorsqu'enfin, de cet institut trop calomnié, trop méconnu sans doute, on voyait s'élever chaque jour des hommes dont se glorifient l'histoire naturelle, la chimie, les mathématiques, des mécaniciens, des astronomes fameux, des poètes, des historiens, des antiquaires dont les noms ne sont pas sans quelque honneur ? Mais aujourd'hui que la force des choses, disons mieux, que les décrets de la providence ont anéanti toutes ces grandes et sublimes associations, il faut que d'autres corps s'emparent, ne fût-ce que provisoirement, des fonctions littéraires qui leur étaient dévolues. Car, Messieurs, ne l'oublions pas, ce n'est point dans l'isolement qu'on peut faire le bien. L'homme abandonné à lui-même est frappé d'incapacité et de faiblesse, tandis qu'au contraire l'esprit d'association centuple toujours son génie et ses forces. C'est bien dans le silence et la solitude que l'es-

prit s'exalte, que naissent les grandes pensées et les conceptions vigoureuses ; mais ce n'est point là que le goût s'épure, que l'imagination réprime ses écarts, et que la théorie reçoit d'utiles applications : plaignons le littérateur, le savant qui n'a pris conseil que de lui-même, et qui n'a jamais trouvé dans un ami sévère ou dans une réunion d'hommes éclairés cette bienveillante censure si profitable au talent !

Elle est donc plus importante qu'on ne pense communément la mission confiée aux sociétés académiques. Les conférences paisibles qui s'établissent dans leur sein, opérant un échange non interrompu d'idées et de connaissances, et donnant aux relations scientifiques tout le charme des relations de l'amitié, dissipent d'injustes préventions et font cesser ces dédains exclusifs, partage trop ordinaire des personnes vouées à un seul genre d'étude.

Mais l'heureuse influence d'une réunion académique doit s'étendre bien au delà du cercle des membres qui la composent. Que servirait de consumer un tems précieux dans ces doctes entretiens, si l'on n'y était amené que par un vain désir de savoir, ou par l'orgueil d'étaler une science oiseuse ? Toute étude qui n'a pas le bien public pour principal objet n'est qu'un amusement frivole et stérile, un jeu puéril de l'esprit. Vous avez conçu, Messieurs, une plus haute idée de vos attributions.

A cette époque où de grandes catastrophes et des événements surnaturels ont imprimé aux esprits une direction vers les choses et les pensées sérieuses, il n'est plus permis, ce nous semble, de consumer les heures fugitives dans des bagatelles difficiles ; quel que soit le caractère dominant d'une nation, il faut bien qu'elle devienne grave, quand les circonstances le sont. Delà cette tendance générale vers les hautes sciences et la méditation. Delà aussi la prédilection que le public paraît manifester de nos jours pour cette littérature chevaleresque et mélancolique, qui puise toutes ses inspirations dans les mystères de l'âme et dans les profondeurs de la nature.

AGRICULTURE.

L'Agriculture, cette profession si honorable et si conforme à la destination morale de l'homme, est toujours l'objet de nos premiers soins et de notre plus vive sollicitude. Une commission composée de MM. *Évrard*, *Dupuy*, *Dussaussoy*, *Hutin et Tordeux* s'est occupée avec activité des moyens d'assurer à nos meilleurs cultivateurs les distinctions et les encouragemens qui leur sont dus. Le rapport que cette commission va vous soumettre contient, sur les progrès de notre économie rurale, d'inté-

ressants détails sur lesquels je ne dois pas anticiper.

L'Agriculture inspire aujourd'hui un intérêt si vif, que les hautes sciences même s'empressent de lui apporter leur tribut. L'emploi comme engrais du sulfate de chaux (plâtre) imprégné d'urine, et les bons résultats qu'on en a obtenus ont suggéré à notre correspondant M. *Chevallier* l'idée de rechercher si quelques espèces de terres pouvaient être employées au même usage, ce qui serait avantageux pour ce département où le plâtre deviendrait trop coûteux. Parmi les expériences auxquelles M. Chevallier a dû se livrer, celles qui résultaient de la combinaison de l'argile avec l'urine ont réussi au gré de ses désirs. Voici comment il prépare cette combinaison nommée *urate-argilleux*. On prend de la terre argilleuse, on l'expose à l'air pour la faire sécher; on la concasse, on la place dans un encaissement carré, et l'on verse par dessus de l'urine, de manière que l'argile soit bien imbibée. On répète quatre fois cette immersion à distance de quinze jours chaque. On abandonne ensuite ce mélange à lui-même pendant deux mois, et on le répand sur la terre qu'on veut fertiliser. Le tems le plus convenable pour préparer cet engrais est depuis le mois de juin jusqu'en octobre.

Emploi de l'urate argilleux comme engrais.

Préservatif contre la carie du blé.

M. *Caudron*, de Gonnelieu, a traité dans un court mémoire des causes et de la nature de cette maladie du blé, connue sous le nom de *carie* ou *brousure*. Voici comment opère cet agriculteur pour en préserver les blés qu'il veut semer. « Je prépare, dit-il, un grand *cuvier* » où je mets 4 hectolitres d'eau claire, laquelle a » été auparavant lessivée, c'est-à-dire passée à » travers des cendres ; je jette dans cette eau » 8 kilogrammes de sel commun que je remue » pour le faire dissoudre, et un demi hectolitre » de chaux vive, éteinte et pulvérisée. En agi- » tant avec un bâton, j'ai une eau blanche, » mordante, à laquelle j'ajoute à peu près 24 » litres d'urine de vaches. Je mets mon grain » qui a été auparavant criblé, tremper dans » le cuvier où je le laisse pendant deux heu- » res, s'il a été recolté bien sec, ou seule- » ment pendant une heure, s'il a été recolté » par un tems humide. Je remue le tout avec » un bâton, pour faire monter à la surface les » faux grains, que j'écume avec un tamis, et qui » ne sont bons que pour nourrir la volaille et » les porcs. Après cette opération, je place des » paniers d'osier sur des *cuvelles* vides à côté » du cuvier ; et avec un plateau de bois armé » d'un manche je puise le grain pour en emplir » les paniers et le faire égoutter. Ceci étant » terminé, je verse dans un lieu propre et car-

» relé le grain que je saupoudre avec de la
» chaux ; je sème ensuite. »

Avec la quantité de matières ci-dessus indiquées, on peut laver au moins 20 hectolitres de blé. M. Caudron déclare qu'il emploie cette méthode depuis vingt ans et qu'elle lui a constamment réussi.

Nouvelle méthode de planter le colza.

Ce même cultivateur, qui l'année dernière vous a entretenus de la méthode qu'il emploie pour préserver l'hivernage de l'influence facheuse des hivers rigoureux (1), vient d'appliquer à la plantation du colza le principe en vertu duquel il pratique le semis de l'hivernage ; son procédé se trouvant développé par notre confrère M. Tordeux, dans le rapport de la Commission d'agriculture, je m'abstiendrai d'en parler ici avec détail.

Prématuration des blés

Le même rapport traite d'un autre mémoire de M. Caudron, qui a pour objet la coupe prématurée des blés. Notre laborieux correspondant se déclare partisan de cette méthode qui,

---

(1) Voyez nos Mémoires pour 1821, p. 171.

selon lui, est encore plus appropriée à nos contrées du nord, qu'à celles du midi (1).

Semoirs-Devred.

Vous avez inséré, Messieurs, dans vos mémoires de 1821, une notice sur le *plantage* du blé substitué au semis par M. *Devred* de Flines. Ce nouveau mode de culture a même été discuté entre cet agronome et M. *Caudron*, de Gonnelieu.

Vous vous rappelez que le principal et même le seul inconvénient reproché au *plantage* consistait dans l'extrême lenteur de ce procédé et dans le nombre de bras qu'il exigeait. Pour faire cesser toute objection, M. Devred vient d'imaginer deux semoirs, l'un à coulisse et à ressort, l'autre à cylindre. Ces instrumens sont décrits dans un rapport fait par M. *Frémont*, à la Société centrale d'agriculture

---

(1) La Société centrale d'agriculture de Douai vient aussi de se prononcer en faveur de la prématuration, dans un rapport qu'elle a fait imprimer et qui a pour auteur M. *Escallier fils*, l'un de ses membres. Néanmoins tous les esprits ne sont pas d'accord sur l'utilité de cette méthode. MM. Tessier et Bosc, ont inséré dans *les Annales d'agriculture française*, un rapport favorable sur un mémoire de M. *des Michels*, tendant à prouver que la bonté des blés, soit sous le rapport de leur réproduction, soit pour la quantité et la qualité de la farine qui en provient, est toujours proportionnée à leur degré de maturité.

de Douai et imprimé aux frais de cette compagnie, avec trois dessins lithographiés. Le secrétaire perpétuel communiquera avec plaisir ce rapport à MM. les agriculteurs de l'arrondissement de Cambrai.

La Société continue de recevoir périodiquement les *Annales de l'agriculture française*, par MM. Tessier et Bosc, *le Journal d'agriculture* du département de l'Ain, et *les Annales de la Société d'agriculture* du département d'Indre et Loire. Nous nous faisons aussi un plaisir de mettre ces divers recueils à la disposition de ceux de nos correspondans qui désirent les méditer. **Journaux d'agriculture**

J'ai à vous rappeler ici, Messieurs, les observations de médecine vétérinaire que vous a soumises M. *Cyrille Leroy*; une courte analyse vous en fera apprécier tout l'intérêt. **Observation de médecine vétérinaire.**

Un cheval de six ans, après avoir subi une opération nécessitée par un *javard cartilagineux* rebelle, éprouva dans le membre malade une inflammation intense, qui ne tarda pas à se compliquer de symptômes gangréneux. Des désordres déjà considérables faisaient craindre une mort prochaine. M. Leroy se hâta de rappeler, au moyen du cautère actuel, le calorique

dans la partie gangrénée. Il appliqua ensuite, sur la surface ulcérée, des plumaceaux imbibés d'huile de térébenthine. La suppuration ayant commencé à se rétablir, il employa l'eau-de-vie camphrée, jusqu'à ce que la plaie eût pris le caractère le plus simple. L'animal se trouva guéri après six semaines de ce traitement. M. Leroy a observé et traité avec succès, en 1821, un assez grand nombre de *javards tendineux*, qui sont produits tantôt par des contusions directes sur les tendons des membres, tantôt par l'immersion prolongée dans les eaux stagnantes, quelquefois enfin par une fatigue considérable, la fourbure etc. Les cataplasmes émollients ont souvent suffi pour faire céder cette inflammation ; souvent aussi il a fallu recourir à la saignée et aux boissons délayantes. Rarement on a dû employer les purgatifs.

Des inflammations ou fluxions de poitrine de diverse nature se sont fait remarquer dans le dernier trimestre de 1821. Toutes les fois qu'elles étaient récentes, un régime rafraîchissant les a fait disparaître ; mais quand ces affections se prolongèrent au point de produire l'asthénie et l'engorgement des membranes muqueuses, les toniques, les fumigations aromatiques, l'excitation de la transpiration et les exutoires sont devenus nécessaires.

M. Leroy a observé, chez plusieurs sujets, une

maladie caractérisée par quelques symptômes propres à ce qu'on appelle *putridité*. Une saignée dès le début, des exutoires, des fumigations émollientes dirigées sur la membrane nasale, l'usage des diurétiques et un régime adoucissant ont combattu avec avantage cette affection alarmante.

Amélioration de l'agriculture dans cet arrondissement.

Nous ne terminerons pas cet article sans déclarer que notre situation agricole s'améliore sensiblement, depuis sur-tout que la paix et un gouvernement paternel ont ranimé toutes les sources de la prospérité publique. Nos habitations rurales sont construites avec plus de soin. Peu à peu le chaume fait place à un genre de toîture moins perfide. Le nombre des jachères diminue, tandis que celui des prairies artificielles augmente. L'œil n'aperçoit plus ces espaces de terrein vagues et incultes, qui accusaient la paresse ou l'impuissance de nos cultivateurs. Une salutaire émulation régne dans nos campagnes; l'instruction y pénètre par l'organe de la religion; la perception des impôts s'y fait avec facilité; la valeur des propriétés a pris un accroissement considérable; et rien ne manquerait à notre prospérité agricole, s'il était possible d'assurer à nos produits des débouchés plus faciles et une vente un peu plus avantageuse;

toutefois ne craignons pas de signaler ici l'état de souffrance auquel certaines communes de cet arrondissement et de celui de Douai sont réduites par la rareté ou la mauvaise construction des ponts sur le canal de la Sensée. Faisons des vœux pour que les réclamations des habitans d'Etrun, d'Arleux, de Cantin etc., soient enfin entendues par l'Administration des ponts et chaussées.

L'état de l'agriculture dans le département du Nord a fait désirer souvent de pouvoir le proposer pour modèle aux autres parties du royaume. Ce désir, exprimé de nouveau, a suggéré à la Société centrale d'agriculture de Douai l'idée de rédiger une statistique agricole de ce fertile département. Elle a, dans cette vue, dressé une série de questions pour chaque arrondissement. Une commission nommée parmi vous, Messieurs, recueille en ce moment toutes les notions demandées par la Société centrale ; ce travail est long, pénible ; mais les commissaires que vous avez nommés ont du zèle, de la sagacité et des connaissances ; c'est dire que leur tâche sera remplie avec succès.

HISTOIRE NATURELLE.

Anatomie et physiologie végétales.

M. *H. Lecoq*, vous a communiqué un manuscrit intitulé : *Essai sur quelques parties de physiolo-*

gie et d'anatomie végétales. Pour étudier avec fruit cette belle science de l'organisation des végétaux, il est indispensable de se livrer d'abord à l'examen des êtres les plus simples; cette marche indiquée par la nature, prescrite en outre par la faiblesse de nos moyens d'investigation, est celle qu'a suivie M. *Lecoq*, dans ce travail qui lui a valu le titre de votre correspondant.

Les champignons, les lichens, les hépatiques, les mousses et les fougères y sont tour à tour soumis à l'analyse descriptive; les nuances qui séparent et rapprochent ces familles végétales sont tracées avec beaucoup d'exactitude, et souvent nous avons cru trouver dans les idées de l'auteur des aperçus neufs et ingénieux que nous allons essayer de faire connaître à l'aide d'un court résumé.

1°. *Hépatiques.* Outre les différences bien caractérisées qui distinguent ces plantes des mousses, une des plus remarquables est celle que l'on observe dans l'organisation des feuilles. Celles des hépatiques sont bien plus délicates, et les cellules qui les composent sont arrondies; dans les mousses, au contraire, ces cellules sont plus alongées et la consistance des feuilles est bien plus solide, excepté cependant dans celles qui ont des feuilles ailées, comme les *jungermannes*; tels sont certains *dicranum*, qui font le passage de l'une à l'autre famille.

2°. *Mousses.* Dans les mousses qui n'ont pas de rosettes très-apparentes, la fécondation paraît s'opérer sans le secours de ces rosettes qui ne contiennent réellement que des bourgeons ou gemmes très-communs dans les plantes de cette famille. Elle s'opère par le pollen contenu dans le tubercule, qui se trouve enveloppé par les feuilles de *perichœtium ;* à la base du pédicule, ce pollen monte par des vaisseaux contenus dans le pédoncule, arrive dans la columelle, et de là se distribue par les cordons ombilicaux, dans chacun des ovales. Comment supposer que la fécondation puisse avoir lieu autrement, quand on voit que l'urne est exactement fermée et que le pollen ne peut y pénétrer ? Quand même on supposerait que les embryons ne sont fécondés qu'au moment où les semences vont se disperser, on trouverait encore une très-grande difficulté ; car dans ces mousses, l'axe central ne traverse jamais l'urne toute entière, et souvent même n'en dépasse pas la moitié ; de sorte que la coëffe et l'opercule étant tombés, cet axe ne se trouve à découvert que lorsque les graines sont aussi tombées. Telle est la fécondation des *tortula*, des *orthotricum*, des *encalypta*, des *dicranum*, et probablement de la majeure partie des *hypnum.*

Dans les mousses qui ont des rosettes terminales bien conformées, la fécondation n'a plus

lieu de la même manière. Aussi l'axe central traverse-t-il entièrement l'urne et ses vaisseaux qui viennent aboutir contre l'opercule , (et toujours contre *l'épiphragme* quand il existe) se trouvent à découvert à une certaine époque qui correspond précisément à celle du développement parfait des corps tubulés que l'on voit dans les rosettes et qui sont les véritables étamines. Alors le pollen suspendu dans l'air pénètre par la columelle dans l'intérieur de l'urne et en féconde les semences qui se dispersent peu de tems après.

3°. *Fougères.* Il est probable que des filets compacts , mais toujours percés de vaisseaux continus , souvent entourés d'un tissu brun , qui partent de la racine et vont dans chaque capsule, jouent un rôle important dans la fécondation des vraies fougères, c'est-à-dire, de celles qui portent leur fructification sur le dos des feuilles. On a voulu voir les étamines de ces plantes sur les nervures et parmi les écailles des jeunes feuilles ; mais il est très-probable qu'on ne les vit jamais ; à quoi d'ailleurs pourrait servir le pollen de ces étamines, lorsque les capsules sont presque toujours garanties par des tégumens qui ne les quittent qu'à leur maturité.

Notre confrère, M. *Tordeux* vous a fait , sur l'ouvrage de M. *Lecoq* , un rapport étendu.

Botanique, stratiote aloïde.

M. de *Gillaboz*, correspondant de la société vous a soumis une *dissertation monographique sur le stratiotes aloïdes* de Linnæus. Cette plante monocotylédone, phanérogame, à étamines épigynes (1) appartient à l'ordre des hydrocharidées; elle croît dans les contrées du nord de l'Europe; M. de Gillaboz qui l'a trouvé en abondance dans un fossé des fortifications de Lille, pense avec Roussel qu'elle est dioïque; mais il déclare qu'il n'a jamais rencontré que des individus mâles, d'où il conclut que dans cet endroit, la reproduction, au lieu de s'opérer par le moyen des semences, s'effectue à l'aide des œilletons ou jeunes pousses qui, en se détachant de la mère-plante, avec quelques filets de la racine, produisent annuellement de nouveaux rejetons.

La stratiote aloïde présente un phénomène assez remarquable; elle s'enfonce dans l'eau en hiver et ne se montre à la surface qu'au retour du printems. Cette particularité ne s'observe cependant que dans les lieux où le fossé est assez profond pour favoriser cette immersion totale. Notre correspondant a confirmé par ses propres

(1) Les auteurs de la *Flore française* doutent si cette plante a réellement les étamines épigynes ou périgynes. Ils regardent aussi comme peu naturel, l'ordre des hydrocharidées, 3e. édit. t. 3. p. 265.

Note du Secrét. perp.

observations l'opinion de *Lobel*, et de *Lamarck*, selon lesquels les racines de cette plante sont terminées par une touffe de radicules chevelues. M. de *Gillaboz* a reconnu que *A. L. de Jussieu* et *Villars*, se sont trompés lorsqu'ils ont avancé que la hampe de la stratiote était terminée par une seule fleur. La stratiote n'est uniflore qu'en ce sens que chaque pédoncule ne porte qu'une seule fleur.

Dans cette plante, les nectaires, au nombre de plus de vingt, sont de la forme des anthères, mais plus courts, presque cylindriques et rangés sur le contour du cercle extérieur du réceptacle ; tandis que les étamines sont longues, sillonnées, émoussées au sommet de l'anthère et insérées, soit au milieu du réceptacle, dans les fleurs mâles, soit au bord de l'ovaire ou du style, dans les fleurs femelles et hermaphrodites.

M. de Gillaboz a joint à son intéressant travail un exemplaire sec de la stratiote, tiré de son herbier. Cet échantillon d'une plante qu'on ne rencontre nulle part, dans cet arrondissement est d'autant plus précieux que les feuilles qui sont très aqueuses, et les pétales très-flasques se prètent fort difficilement à la dessication.

La culture des fleurs a été de tout tems la passion favorite des habitans des Pays - Bas et du nord de la France. Société de Flore.

Il existait naguères encore, dans la plupart de nos villes, des *confréries de Ste. Dorothée*, qui chaque année décernaient des prix à ceux qui avaient présenté les fleurs les plus belles et les plus rares. On vient de faire revivre à Bruxelles cette institution gracieuse sous le nom moins touchant de *société de Flore*. Le procès-verbal de la première séance publique qui vous a été transmis, contient un discours dans lequel le secrétaire, M. *Drapiez*, notre correspondant, indique brièvement le but et l'esprit d'une association qui ne peut qu'honorer beaucoup ceux qui en sont les promoteurs. Trois médailles ont été décernées. La première était destinée à l'amateur qui présenterait la plante la plus rare, ou dont l'introduction en Europe fût très-récente. Elle a été obtenue par M. *Parmentier*, Bourgmestre d'Enghien, pour un *Curculigo Sumatrana*. Une autre médaille a été accordée à M. *Vanderkelen*, jardinier fleuriste à Bruxelles, pour un *Rhododendrum maximum flore albo* regardé comme la plante qui a offert le plus de difficultés dans la floraison, ou qui a paru la plus éloignée de l'époque naturelle. Enfin un troisième scrutin ayant été ouvert en faveur de la plante la plus recommandable par sa force, son éclat et sa beauté, M. *Hubens*, d'Anvers, a remporté la médaille, pour un *Ixora coccinea*.

Nouvelle édition de Buffon.

Une nouvelle édition des œuvres complètes de Buffon (1), se publie en ce moment sous la direction de notre confrère, M. *Duthillœul*, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. Les trois premiers volumes qui ont déjà paru donnent l'idée la plus avantageuse de cette entreprise qui mérite d'être encouragée par tous les amis de la nature et les admirateurs du grand Buffon. L'exécution typographique fait honneur aux presses de M. Wagrez aîné qui, jeune encore, promet de rendre à l'Imprimerie de Douai tout son ancien éclat.

SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES.

Synovie humaine.

En soumettant à l'analyse cette liqueur qui lubréfie toutes les articulations mobiles, MM. *Lassaigne et Boissel* ont eu pour but d'examiner si elle diffère beaucoup de celle du bœuf analysée par M. *Margueron*; en second lieu, de vérifier l'opinion de *Fourcroy* sur l'existence de l'acide urique dans la synovie. Les expériences auxquelles ces deux

---

(1) 12 volumes in-8°. ornés de 185 figures en taille-douce, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. le Baron Cuvier. Prix de chaque volume, papier fin, avec les gravures, pour les souscripteurs, 5 francs à Douai, chez Tarlier libraire, rue de Bellaing.

correspondans se sont livrés démontrent que la synovie humaine a, par sa composition, beaucoup d'analogie avec celle du bœuf, et qu'elle est formée, 1°. d'albumine pour la plus grande partie ; 2°. d'une matière grasse ; 3°. d'une matière animale soluble dans l'alcool ; 4°. de soude libre ; 5°. de chlorure de sodium et de potassium ; 6°. de phosphate de chaux et d'un peu de carbonate.

Nouvel acide produit par la distillation de l'acide citrique.

Il est certains acides qui, étant soumis à l'action de la chaleur, donnent naissance à des produits nouveaux : tel est l'acide urique qui forme, par la distillation, l'acide désigné sous le nom d'acide *Pyro-urique*, par MM. *Chevallier* et *Lassaigne* (1); tel est encore l'acide citrique dont M. *Lassaigne* vous a entretenus plus récemment, et qui fournit un acide *pyro-citrique* blanc, inodore, d'une saveur acide, légèrement amère, difficilement cristallisable d'une manière régulière, mais offrant le plus souvent une masse blanche, formée par l'entrecroisement de petites aiguilles très-fines; projeté sur un corps chaud, il se fond et se réduit en vapeurs blanches très-piquantes ; très-soluble dans l'eau et l'alcool, il forme, avec les oxides, des sels qui présentent d'autres propriétés que les citrates.

(1) Voyez nos Mémoires pour l'année 1820, p. 41.

Le rapport des élémens de cet acide est bien différent de celui des principes qui constituent l'acide citrique ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que la capacité de saturation est à peu près la même que celle de l'acide citrique. Néanmoins, dans les combinaisons de ce nouvel acide, le rapport de l'oxigène de l'oxide à l'oxigène de l'acide, est dans une proportion différente de celle qui a été reconnue pour les citrates neutres; l'on observe que dans les pyrocitrates, l'oxigène de la base est à celui de l'acide : : 1 : 3, 07; tandis que dans les derniers, c'est : : 1 : 4, 916.

Précipitation de l'Albumine au pôle positif de la Pile voltaïque.

Depuis longtems l'on avait remarqué la coagulation de l'albumine exposée à l'action d'un courant électrique, et l'on avait sur-tout observé que ce phénomène se manifestait au pôle positif; mais la cause de cette action n'était pas encore expliquée. MM. Prévost et Dumas (1) regardant la solution d'albumine telle qu'on la retire du blanc d'œuf ou du sang comme *de l'albuminate de soude*, expliquent ainsi la précipitation de l'albumine au pôle positif, en la considérant comme un acide qui y serait attiré. M. Lassaigne, pense qu'une semblable hypothèse a

---

(1) Voyez leur Mémoire intitulé : *Recherches physiologiques et chimiques sur le sang.*

été adoptée sans beaucoup de réflexion de leur part, et qu'ils ne l'auraient pas hasardée, s'ils avaient essayé de la confirmer par l'expérience. L'albumine extraite des différentes parties d'animaux qui la fournissent n'est jamais pure : elle contient toujours une certaine quantité de substances salines. Il faut donc, lorsqu'on soumet une pareille dissolution à l'action de la pile, que le peu de sel qu'elle renferme se décompose, de manière que l'acide ou son radical se porte vers le pôle positif, tandis que la base est attirée vers le pôle contraire. Or, toutes les fois que l'albumine rencontre un acide minéral, elle s'y unit et forme presque toujours un composé insoluble. Donc l'albumine, en contact avec le pôle positif où vient se rendre l'acide, doit se combiner avec celui-ci et se précipiter.

D'après ce raisonnement, M. *Lassaigne* a cherché à purifier l'albumine de la quantité de sel qu'elle contenait, et s'il n'est pas parvenu à l'en dépouiller entièrement, au moins n'en restait-il que des traces. Le moyen qu'il a employé a été a coagulation du blanc d'œuf par l'alcool à 28°, et son lavage à plusieurs reprises, jusqu'à ce que la dissolution d'argent n'y démontrât plus la présence du chlorure de sodium. L'albumine ainsi traitée a été mise en contact avec de l'eau à 25°; une petite quantité seulement s'y est dissoute; car la solution précipitait, par l'acide nitrique,

l'infusion de noix de galles, et était troublée par la chaleur. M. *Lassaigne* a placé cette solution dans un tube de verre recourbé en syphon, et l'a soumise à un courant galvanique : elle ne s'est nullement troublée ; mais après y avoir ajouté quelques gouttes d'une solution de sel marin, on a observé au pôle positif qu'elle est devenue laiteuse, et qu'elle a déposé des flocons blancs.

Nos Mémoires contiendront d'autres travaux non moins intéressans que nous devons encore au talent infatigable du même correspondant. Ce sont l'analyse d'un calcul salivaire du cheval, suivie d'une note relative à la composition chimique de la salive chez ce quadrupède, et une observation sur une altération de son sang veineux.

L'exposé des travaux de M. Lassaigne vous prouve, Messieurs, que ce jeune chimiste continue de rendre d'importans services à la physiologie, par ses recherches sur la composition intime des fluides ou des tissus animaux.

Mémoire sur les Charbons.

M. *Payen*, correspondant de la Société, vous a adressé plusieurs exemplaires de son Mémoire intitulé : *Théorie de l'action du charbon animal*, 1°. *sur les matières colorantes ;* 2°. *dans son application au raffinage du sucre.* Dans cet ouvrage, qui a obtenu une médaille d'or au concours

ouvert par la Société de Pharmacie de Paris, M. *Payen* démontre :

1°. Que le pouvoir décolorant des charbons, en général, dépend de l'état de division dans lequel ils se trouvent ;

2°. Que dans les divers charbons, le *carbone* agit seul sur les matières colorantes, qu'il les précipite en s'unissant avec elles ;

3°. Que dans l'application du charbon animal au *raffinage* du sucre, son action se porte aussi sur les matières extractives, puisqu'il favorise singulièrement la cristallisation ;

4°. Que d'après les principes ci-dessus, l'action décolorante des charbons peut être modifiée au point que les plus inertes deviennent les plus actifs ;

5°. Que la distinction qu'on a voulu établir entre les charbons animaux et les charbons végétaux est impropre, et qu'on peut lui substituer celle de charbons *ternes* et de charbons *brillans* ;

6°. Que les substances étrangères au carbone dans les charbons en général et dans le charbon animal, particulièrement celles qui favorisent l'action décolorante, n'ont qu'une influence de position relative seulement au carbone ; qu'elles lui servent d'auxiliaires en isolant toutes ses parties les unes des autres, et les présentant ainsi plus libres à l'action des matières colorantes ;

7°. Que le charbon animal, outre son pouvoir

décolorant, a la propriété d'enlever la chaux en dissolution dans l'eau et dans les sirops ;

8°. Que l'emploi de l'ammoniaque est quelquefois utile dans le traitement des sucres ;

9°. Que le charbon végétal, dont le pouvoir colorant est très-faible, peut, dans certaines circonstances, ne pas décolorer du tout, et même donner lieu à une coloration plus forte ;

10°. Que ni le charbon végétal, ni quelques autres charbons, ne peuvent enlever la chaux à l'eau ni aux sirops ;

11°. Qu'à l'aide d'un instrument que M. *Payen* propose de nommer *décolorimètre*, il sera facile d'apprécier d'une manière exacte le pouvoir décolorant de tous les charbons ;

12°. Que la fabrication du noir suffit en ce moment à la consommation de ce produit en France ;

13°. Que les matières premières en France, les os, dont la quantité doit encore augmenter, sont déjà, en proportion, bien plus considérable qu'il ne faut pour produire tout le *noir animal* nécessaire aux raffineries, quelle que soit l'extension probable que l'on pourrait donner au raffinage du sucre ;

14°. Que l'application de ces données, relativement au problême proposé par la Société d'Encouragement, de trouver une matière décolorante, etc., « qui pût être substituée au noir animal, » tranche le nœud de la difficulté ;

15°. Que la fabrication des produits ammoniacaux est liée maintenant à celle du noir animal, et doit, toutes choses égales d'ailleurs, mériter la préférence à ce dernier produit sur d'autres substances décolorantes, et déterminer son emploi;

16°. Que cette préférence doit encore être accordée au charbon animal, en raison de l'engrais nouveau qui résulte de son emploi dans le raffinage du sucre.

Matière colorante des Pétales de la rose de Provins.

Depuis peu d'années, la chimie a enrichi de plusieurs procédés l'art de la teinturerie (1). A côté des savans qui ont fait connaître le résultat de leurs utiles recherches dans cette partie, il faut placer notre correspondant M. *Cartier*, dont il convient de mentionner ici les *Essais sur la matière colorante des pétales de la rose de Provins, rosa gallica.* Ses expériences lui ont fait voir que la décoction des roses de Provins contient une matière colorante rougie par un acide, mais susceptible d'être ramenée au vert par les alcalis. La saveur astringente de cette décoction, et le pré-

(1) Voyez Annales de Chimie, t. 12, p. 398; Bulletin de la Société d'Encouragement, t. 19, p. 316; Annales de l'Industrie nationale t. 2, p. 216 et 226; Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, 1820, p. 214.

Note du Secr. perp.

cipité noir que le sulfate de fer y détermine, dénotent assez que cet effet est dû à de l'acide gallique et non à la présence du fer, comme on l'avait prétendu. M. *Cartier* donne aux étoffes, préalablement alunées, les diverses couleurs : nanquin, noire, verte, jaune et rose, en les plongeant dans la décoction de roses et en les y tenant pendant un espace de tems plus ou moins long. Le vert se prépare en immergeant dans la teinture alcoolique de roses des morceaux de batiste ou d'étoffe, et en trempant ensuite dans l'acétate de plomb.

La Société regrette que notre correspondant n'ait pas joint à son Mémoire un échantillon des étoffes teintes par les procédés qu'il indique.

Le Mémoire de MM. *Payen* et *Chevallier* sur la culture du houblon, son analyse, etc., doit intéresser spécialement les habitans de nos provinces du nord. Il importe surtout d'apprendre à nos brasseurs que dans ce végétal précieux toutes les parties ne sont pas également actives et propres à donner à la bière les qualités qui la font rechercher. La portion vraiment utile, celle qui présente seule les caractères saillans qu'on désire dans le houblon, est cette matière jaune granulée, agglomérée autour du pivot et sous les aisselles des écailles membraneuses. Il serait donc Du houblon.

à souhaiter qu'on pût, dans le but de diminuer les frais de transport, séparer, à l'aide d'un tamis ou de quelques moyens mécaniques, la plus grande partie de cette matière active du houblon. Par ce moyen, on l'expédierait plus facilement à de grandes distances, en employant d'ailleurs, dans les endroits les plus rapprochés de la culture du houblon, les feuillets séparés qui pourraient contenir encore quelques centièmes de substance active.

Du reste, cette matière jaune est composée, pour plus de moitié, d'une résine bien caractérisée. Les principes qui s'y trouvent ensuite en plus grande quantité, sont une matière amère et de la silice.

Température douce de l'hiver de 1822.

La Société royale des Arts du Mans vous a adressé un exemplaire des *Réflexions et observations sur l'hiver de* 1822, par M. *Charles Drouet*, l'un de ses membres. Après avoir passé en revue les années qui, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours, ont offert des hivers extrêmement tempérés, M. *Drouet* énumère les effets remarquables de la végétation observée au Mans et dans les environs depuis le premier janvier 1822 jusqu'au 16 février suivant. Il prouve en outre, par des documens historiques, que la plupart des hivers très-doux ont été précédés de gros

tems, de grands vents et d'inondations, comme celui que nous venons de passer. Ces observations, publiées à la fin de février dernier, avaient pour but de rassurer certains esprits timorés qui redoutaient les suites d'un hiver aussi peu ordinaire (1).

Dans l'état actuel de la science, tout le mérite, toute l'utilité des observations météorologiques dépendent de l'extrême précision avec laquelle elles sont faites. La patience et la sagacité de l'observateur ne suffisent pas : il faut encore qu'il soit muni d'instrumens parfaits, ce qui est plus rare qu'on ne pense. L'Académie des sciences de Toulouse ayant reconnu que les observations de M. *Marqué-Victor*, l'un de ses membres, remplissaient toutes ces conditions, en a fait imprimer un tableau qui comprend le résultat des observations faites en cette ville, de 1817 à 1821 inclus. Un autre tableau contient la moyenne des observations horaires pour chaque mois de 1818. Le tout est précédé d'une notice explicative.

Observations baorométriques à Toulouse.

---

(1) La Société centrale d'agriculture de Douai, entr'autres questions adressées à ses correspondans, a posé celle-ci : *Quels sont les effets qu'a produit sur les fruits de la terre la douceur de la température qui a régné pendant l'hiver de* 1821 *à* 1822 ?

Pompe de compression pour la fabrication des eaux minérales artificielles.

La plupart des eaux de source laissent, par l'évaporation à siccité, un résidu qu'il serait impossible de dissoudre sans un agent intermédiaire. Les eaux réputées minérales sont généralement plus chargées de principes fixes que celles dont on fait usage dans l'économie domestique. On ne peut donc les imiter qu'à l'aide d'un dissolvant qui n'offre rien de nuisible. Ce dissolvant naturel, c'est l'acide carbonique.

Mais pour opérer la dissolution des principes terreux et métalliques que contient une eau quelconque, il faut employer un volume d'acide cinq ou six fois plus considérable, ce qui ne peut s'effectuer qu'avec une pompe de compression dont M. *Tordeux* a fait usage devant vous, Messieurs, et qui lui sert journellement à préparer les eaux minérales factices. Les médecins de cette ville ne peuvent qu'applaudir à l'acquisition de cet appareil qui met à leur disposition, et pour ainsi dire sous leur main, un moyen médicamenteux qu'il fallait autrefois aller chercher au loin.

Alliages de cuivre, d'étain de zinc, de fer, etc.

M. *Dusaussoy*, chef de bataillon au corps royal de l'artillerie, membre résident de la Société, vous a fait hommage d'un Mémoire contenant le résultat des expériences qu'il a faites, par ordre du ministre de la guerre, sur les alliages de cuivre, d'étain, de zinc et de fer, considérés sous

le rapport de la fabrication des bouches à feu et autres objets semblables. Les conclusions que l'auteur a tirées de ces expériences, peuvent se réduire aux chefs suivans :

1°. L'on ne peut allier le fer au cuivre qu'au moyen de l'étain, comme M. d'Arcet l'a déjà proposé ;

2°. L'on évite les piqûres et les soufflures dans le coulage du bronze en sable (1), en y ajoutant, lorsque la matière est bien fondue, un demi à 3/4 pour cent de rognures de fer-blanc.

3°. Le métal à canon perd de sa dureté et de sa ténacité en proportion du zinc qui s'y trouve allié. On doit donc rejetter de la fabrication des bouches à feu les anciennes pièces qui en contiendraient.

4°. Dans le coulage en sable et au creuset, les alliages ternaires de 100 de cuivre, 11 d'étain et 1 de fer-blanc ou 3 de zinc, présentent plus de résistance et un plus beau poli que l'alliage binaire de cuivre et d'étain.

5°. L'introduction d'un demi à 3/4 de fer-blanc dans les vieux bronzes, en augmente sensiblement la résistance, à cause de la révivification, par le fer, de l'oxide qu'ils contiennent ;

---

(1) On appèle bronze, dans l'artillerie, un alliage de cuivre et d'étain. Le métal en bronze est composé de 100 de cuivre et 11 d'étain.

6°. On obtient le maximum de résistance dont le bronze est susceptible, en le coulant à une haute température dans des moules en terre bien recuite;

7°. Le bronze coulé en sable, quels que soient les soins qu'on y met, ne donne jamais la même densité ni la même ténacité que celui coulé en terre;

8°. La combinaison du bronze est d'autant plus intime, et sa résistance considérable, qu'il est coulé sous de plus faibles dimensions, ou refroidi plus promptement, parce qu'alors il n'y a point liquation, c'est-à-dire de réunion d'étain;

9°. Dans tous les objets coulés en bronze, la quantité d'étain augmente de la surface au centre et de la partie supérieure de ces objets à la base; cela est d'autant plus sensible que la masse est plus considérable;

10°. Plus on refond un même bronze et plus il perd de ses qualités. Le déchet augmente aussi en raison du nombre de fusions qu'on lui a fait subir. Il est ordinairement pour les bronzes neufs de 2, 5 pour cent.

11°. Le meilleur alliage pour la fonte de pièces d'un grand poids, paraît être, celui usité dans l'artillerie, de 100 de cuivre et 11 d'étain.

12°. Le meilleur cuivre jaune, ou laiton du commerce, sous le rapport de la dureté, de la ténacité, de la couleur, etc., est celui qui est composé de 80 de cuivre, 17 de zinc et 3 d'étain.

Il offre, en sortant du moule, toute la résistance qu'on peut désirer pour garnitures de fusils, monture de sabres, baguettes, etc.

13°. L'affinité du cuivre pour l'étain, varie comme la température que se trouve avoir l'alliage à chaque instant du refroidissement; de sorte, que le premier abandonne, après la coulée, une quantité d'autant plus grande d'étain (qui se réunit en grains très-distincts vers le centre), que le refroidissement de la matière a été moins prompt, ou que le volume de la pièce est plus considérable.

14°. La trempe du bronze, proposée par M. d'Arcet, en augmente beaucoup la ténacité et la malléabilité pourvu cependant, que les objets qu'on y soumet n'aient pas plus de 4 à 5 lignes d'épaisseur; car passé cette dimension, leur ténacité décroît en raison de leur volume.

15°. C'est en trempant l'alliage de 80 de cuivre et 20 d'étain, que ce savant a fait d'aussi bonnes cymbales que celles qui nous viennent à grand frais d'Orient. Après les avoir tournées on les écrouit un peu pour en modifier le son.

16°. On augmente la dureté du bronze d'un neuvième, par l'écrouissage, et celle du laiton d'un sixième. Cette opération leur donne même un peu de ressort; mais elle en affaiblit considérablement la ténacité, à moins que l'épaisseur n'en soit assez forte.

17°. Enfin, ce n'est pas aux effets de la trempe que les anciens devaient la dureté des armes et des outils en bronze, dont ils se servaient, car on sait, d'après les beaux travaux de MM. Mongez, Digé et d'Arcet, qu'ils ne contenaient du fer qu'accidentellement et qu'ils n'employaient d'autre moyen pour leur donner du tranchant, que celui de l'écrouissage. Ces armes étaient ordinairement composées de 14 à 15 d'étain, sur 100 de cuivre.

SCIENCES MÉDICALES.

Cette Académie, qui compte parmi ses membres résidants et correspondants un grand nombre de médecins zelés et studieux, s'est toujours fait un devoir de mettre l'art de guérir au nombre de ceux qui réclament d'elle une attention toute spéciale. Aussi vos archives s'enrichissent-elles chaque année de mémoires savans, d'observations utiles et curieuses sur divers points de physiologie, de pathologie et de thérapeutique.

Anatomie comparative du cerveau.

L'un de nos correspondans, M. *Serres*, médecin à l'hopital de la Pitié, et chef des travaux anatomiques des hôpitaux de Paris, a obtenu en 1821, à l'Académie royale des sciences, le grand prix de physique pour un *mémoire sur l'ana-*

tomie comparative du cerveau dans les quatre classes d'animaux vertébrés.

Le travail important et volumineux de M. *Serres*, est divisé en deux parties ; dans la première il décrit séparément le cerveau pour chaque classe en particulier, et considère cet organe depuis l'époque où l'embryon devient accessible à nos sens, jusqu'à l'âge adulte des animaux. Après avoir déterminé l'analogie de chaque portion de l'encéphale, il consacre la dernière partie de son ouvrage à l'étude de leurs rapports dans les quatre classes de vertébrés. Le cadre étroit où je suis resserré ne me permet pas de rappeler ici toutes les propositions générales, qui sont l'expression de ces rapports. Je dois me contenter de signaler celles qui m'ont paru les plus importantes.

La moëlle épinière se forme avant le cerveau dans toutes les classes. Elle est d'un calibre égal dans toute son étendue chez les jeunes embryons de toutes les classes. Les animaux qui n'ont qu'une seule paire de membres, n'ont qu'un seul renflement de la moëlle épinière. Ce renflement varie par sa position, selon la place qu'occupe sur le tronc la paire de membres. Les poissons électriques ont un renflement considérable correspondant au nerf qui se distribue dans l'appareil électrique. Les oiseaux qui vivent sur la terre et ceux qui grimpent le long des arbres,

ont le renflement postérieur beaucoup plus volumineux que l'antérieur. Les oiseaux qui s'élèvent et planent long-tems dans les airs offrent une disposition inverse.

M. *Serres*, combat et réfute l'opinion de M. *Gall* qui a avancé que la moëlle épinière était renflée à l'origine de chaque nerf.

Le volume de la moëlle épinière et celui de l'encéphale sont généralement en raison inverse l'un de l'autre chez les vertébrés. Plus l'embryon est jeune, plus la moëlle épinière est forte et l'encéphale petit.

Sur la moëlle épinière, la matière blanche se forme avant la matière grise; tandis qu'au contraire, dans l'encéphale, c'est la matière grise qui précède la matière blanche; ce qui contredit encore une assertion du Docteur *Gall*.

Lois de l'ostéogénie.

M. *Serres*, est également auteur d'un mémoire sur *les lois de l'ostéogénie*, qui a aussi remporté un prix à l'Académie royale des sciences. Ces règles, selon ce savant, sont au nombre de cinq. En vertu de la première, qu'il nomme loi de *symétrie*, l'ossification marche des parties latérales vers le centre du squelette. Par la deuxième, dite loi *de conjugaison* tous les trous des os sont, comme le canal vertébral, formés par le rapprochement de pièces osseuses. La troisième des

règles de M. *Serres*, ou sa loi de perforation n'est qu'une extension de la seconde ; il pense que les canaux osseux ne sont formés comme les trous, que par conjugaisons et que leurs parois se sont composées d'abord de pièces séparées. La quatrième et la cinquième règles, sont relatives aux éminences des os et à leurs cavités articulaires. M. *Serres* fait observer que les premières sont toujours primitivement des noyaux osseux particuliers, et que les autres résultent du rapprochement de deux ou plusieurs éminences, et par conséquent d'autant de noyaux osseux.

Dangers du traitement de la teigne par la calotte.

M. le docteur *Charpentier*, correspondant de la Société, à Valenciennes, vous a démontré par un exemple, combien peut être dangereux le traitement qui, sous le nom vulgaire de *la calotte*, est souvent employé pour guérir une maladie affligeante et rebelle du cuir chevelu chez les enfans. Le sujet soumis à cette méthode curative éprouva au bout de quinze jours, une céphalalgie de courte durée d'abord, mais bientôt continue. Survint ensuite dans les extrémités droites une faiblesse qui augmenta successivement pendant les quatre mois, que dura le traitement dont la cessation mit fin à la céphalalgie. Mais la paralysie des membres droits était presque complète et la vue était éteinte du même côté.

C'est en vain que M. *Charpentier* employa les dérivatifs les plus énergiques et l'application des réfrigérans sur la tête. Il administra, sans plus de succès, l'extrait de noix vomique, moyen trop préconisé. L'assoupissement ne tarda pas à se joindre aux autres symptômes, et le malheureux enfant mourut après avoir été en proie aux accidens nerveux les plus terribles. L'ouverture du cadavre présenta : engorgement des vaisseaux de la dure-mère, et hydropisie du ventricule droit.

Notre confrère termine son observation en s'élevant avec force contre le charlatanisme pour la répression duquel il paraît que le bras de la justice est souvent impuissant.

Examen comparatif de la variole et de la vaccine.

La Société académique de la Loire Inférieure vous a fait parvenir un mémoire de M. *B. Sallion*, l'un de ses membres, intitulé *Examen comparatif de la petite vérole et de la vaccine.* L'auteur de cet ouvrage démontre 1°. que, lorsque la petite vérole avait son libre cours, loin d'exercer une influence heureuse sur les autres maladies, elle devenait souvent au contraire la cause efficiente ou prédisposante des affections les plus graves et les plus hideuses, en même tems qu'elle moissonnait une grande partie de la population. 2°. Qu'il n'est pas dans la nature de l'homme d'avoir indispensablement la petite

vérole, que le germe n'en est pas inné et que son développement ne devient jamais un dépuratif de l'économie animale, 3°. enfin que la vaccine ne saurait favoriser le développement d'autres maladies, que le virus vaccinal étant parfaitement homogène, les enfans ne peuvent transmettre à d'autres enfans, par la vaccine, le germe de maladies dont ils pourraient être atteints. Il n'est donc pas nécessaire de s'assujettir à des précautions extraordinaires dans le choix de ce virus. « Néanmoins, dit l'auteur, comme il pourrait arriver qu'en prenant du vaccin sur un sujet couvert de gale, de dartres etc., la lancette se trouvât en contact avec la matière de ces éruptions, il est prudent de s'abstenir de puiser à de pareilles sources, quand on aura la facilité de se pourvoir ailleurs. »

Traitement des fièvres intermittentes au moyen d'une potion stibio-opiacée.

M. le docteur *Peysson* qui, déjà l'année dernière vous avait lu, Messieurs, un Mémoire dans lequel il considère les fièvres intermittentes comme des affections nerveuses, vous a entretenus plus récemment des moyens de remplacer le quinquina dans le traitement de ces fièvres. Après des considérations préliminaires sur le peu d'efficacité des efforts tentés par les chimistes et les médecins pour trouver un succédané de l'écorce péruvienne, M. *Peysson* disserte de nouveau sur

la nature des fièvres intermittentes qui ne sont au fond, dit-il, que l'interversion du mouvement général opéré habituellement du centre à la surface du corps ; et cette concentration des fluides sur les viscères produit des phénomènes secondaires que les médecins prennent souvent à tort pour la cause prochaine de la fièvre. D'après ces idées l'on voit que notre confrère est loin de regarder toutes les fièvres intermittentes comme des gastro-entérites périodiques. Appliquant ensuite sa théorie au traitement de ces maladies, il conclut que toute l'indication consiste à prévenir la congestion du sang sur les viscères, en rétablissant le mouvement général du centre à la périphérie. Ainsi tout médicament qui agira dans ce sens pourra être administré comme fébrifuge. Ce raisonnement a donc conduit M. *Peysson*, à prescrire la potion suivante aux fiévreux qui habitaient l'hôpital militaire de cette ville en 1821, R. *tartari stibiati granum unum ; laudani liquidi guttas viginti ; sirupi communis unciam unam ; aquæ uncias octo.* Un grand nombre d'observations lui ayant confirmé l'efficacité de ce mélange, il en a déduit des corollaires pratiques qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais que l'on peut lire dans les *Mémoires de médecine militaire*, tome onzième.

M. le docteur *de Beaumont*, vous a lu deux observations des fièvres intermittentes, contre

lesquelles il a également tiré un parti avantageux de la potion stibio-opiacée. Enfin le Secrétaire perpétuel vous a rendu compte du succès qu'il a obtenu de ce moyen, pour la suppression d'une fièvre quarte long-tems rebelle.

Pommade fébrifuge.

En méditant sur le mode d'action de cette potion stibio-opiacée, M. *Peysson* a été amené à un autre procédé qu'il regarde comme très-supérieur au précédent. Il consiste en des frictions faites avec la pommade ci-après : ℞. *tartari emetici grana tria et viginti ; solve in aquæ distillatæ quantum satis ; quæ quidem solutio misceatur cum axungiæ recentis unciâ unâ. Divide in doses viginti quatuor.* Les observations qui constatent la réussite de ce moyen, non-seulement contre les fièvres intermittentes, mais aussi contre certaines névralgies, sont consignées dans les *Annales de la médecine physiologique*, cahiers de mars, avril, mai et juin 1822.

Quant aux débats qu'a fait naître l'emploi plus ou moins récent de ces procédés thérapeutiques, je dois m'abstenir de les rappeler ici ; puisqu'ils n'ont pas eu lieu dans le sein de la Société.

Plan d'études médicales.

M. le docteur *Vaidy*, médecin en chef à l'hôpital militaire d'instruction de Lille, vous a offert un exemplaire de son ouvrage qui a pour

titre : *Plan d'études médicales, à l'usage des aspirans aux grades de docteur en médecine, de docteur en chirurgie et d'officier de santé* (1). Cet ouvrage, précédé d'une indication des qualités intellectuelles et morales, nécessaires à l'homme qui veut exercer dignement l'art de guérir, contient 1°. un tableau des cours préparatoires et de ceux qui constituent l'enseignement médico-chirurgical, distribués dans l'ordre suivant lequel ils doivent se succéder, 2°. un tableau des mêmes cours distribués dans l'ordre de leur importance relative. Il est terminé par l'esquisse d'une bibliographie médicale à l'usage des étudians. Il n'est point de médecin qui n'ait à regretter d'avoir perdu la première année de ses études, dans les tâtonnemens et les hésitations sur le choix des cours qu'il devait suivre. C'est pour épargner à d'autres ces difficultés décourageantes que M. *Vaidy* a tracé cette *méthodologie médicale.* Parmi les dispositions morales de celui qui aspire à exercer cette profession honorable et pénible, il exige sur-tout une probité sévère que ne puisse fléchir aucune séduction, une discrétion à toute épreuve, une grande décence dans les mœurs, les habitudes sociales et même dans l'extérieur; une géné-

---

(1) Brochure in 8°., de 96 pages, à Paris, chez Crochard, libraire.

rosité constante qui le porte avec le même zèle dans l'asile du pauvre et dans la demeure de l'opulence, enfin ce sentiment d'humanité, doux fruit de la civilisation, qui, à la vue d'un être souffrant, fait éprouver le besoin irrésistible de le secourir. L'éducation préliminaire de l'étudiant en médecine doit avoir embrassé les belles-lettres et les sciences; et, entre les connaissances littéraires, celle de la langue latine tient le premier rang, à raison de son importance. Celle du grec et d'une langue étrangère, au moins, est aussi infiniment utile. Quant aux sciences physiques, elles forment la base des études médicales. L'auteur traite spécialement du choix d'une nomenclature anatomique, des précautions nécessaires pendant les dissections, de l'ordre à suivre dans la rédaction des observations cliniques, des moyens de profiter d'un cours et des règles à suivre pour lire avec fruit. Du reste, ce plan n'est que l'esquisse d'un travail plus étendu que M. *Vaidy* livrera sans doute plus tard à l'impression.

Tableaux de la mortalité à Cambrai.

Le Secrétaire perpétuel a eu l'honneur de vous offrir, Messieurs, quelques tableaux récapitulatifs des décès survenus à Cambrai, avec l'indication des maladies qui les ont causés. Ces sortes de documens que MM. les médecins

s'étaient plus d'abord à fournir devaient à la longue présenter des résultats positifs, propres à enrichir la topographie médicale de cette ville. J'ai le regret de vous annoncer que, malgré la sollicitude de l'administration municipale, il n'a pas été possible d'obtenir la continuation de ces renseignemens précieux. Pour donner une idée de l'utilité d'un semblable travail, je vais offrir ici le tableau nécrologique du troisième trimestre de 1821.

ÉTAT *numérique des personnes décédées à Cambrai, depuis le premier juin* 1821, *jusqu'au* 31 *août suivant* :

Fièvres	Ataxique	1	. . . 7
	Adynamique . .	2	
	Hectique	3	
	Inflammatoire .	1	
Rougeole			1
Scarlatine			2
Dentition			4
Coqueluche			1
Convulsions			6
Dysenterie.			3
Hernie			2
Inflammation du cerveau.			2
Céphalée chronique.			1
Gastro-entérite			1
Atrophie mésentérique			3
Cachexie			3
Hydrocéphale			1
			37

Report de l'autre part	37
Hydrothorax	2
Hydropisie ascite	2
Hydropisie générale	1
Jaunisse	2
Scrophules	4
Cancer	7
Ascite et anasarque	2
Ascite et tympanite	2
Asthme	2
Epilepsie	1
Apoplexie	5
Hémoptysie	4
Phthisie . . . { Pulmonaire . . 13; Tuberculeuse . 3; Intestinale . . 1 }	17
Marasme	8
Vieillesse	2
Mort subite	1
Mort violente	1
Mort-nés	9
Un enfant de 4 mois, mort des suites de la suppression d'un écoulement qui avait lieu par le conduit auditif, sans symptôme d'autre maladie	1
Et deux personnes mortes sans le secours de la médecine	2
TOTAL . . .	111

Nota. Le défaut de méthode qu'on pourra re-

marquer dans l'ensemble des maladies citées au présent tableau, tient à ce que les documens ont été fournis par divers médecins qui n'ont pas tous adopté la même nomenclature.

Topographie médicale de Cambrai.

Plusieurs médecins répondant à votre appel, et voulant s'associer à vos intentions louables, se sont occupés de la topographie médicale de cet arrondissement: le canton de Marcoing, sur lequel vous aviez déjà reçu l'année dernière d'utiles documens, vient de fournir le sujet d'une topographie complète que vous avez jugée digne d'une médaille d'or. Un médecin de cette ville, M. le docteur *Copin*, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, sans prendre part au concours que vous avez ouvert, vous a présenté une topographie médicale de Cambrai, que vous avez accueillie avec reconnaissance, et dont vous me saurez gré, Messieurs, de vous tracer ici le résumé.

L'auteur, après quelques détails historiques sur l'origine et l'ancienneté de cette ville, traite de sa situation et regrette, sous le rapport de la salubrité, que Cambrai n'ait pas été bâti à l'est et au sud de la colline où est assise la citadelle; mais ici, comme à peu près partout ailleurs, on a préféré bâtir sur le bord du fleuve. En parlant des trois bras de l'Escaut qui baignent la partie

basse de la ville, il fait remarquer que, dans la saison des chaleurs, l'un de ces embranchemens se trouve souvent à sec ; ce qui est une cause d'insalubrité. Des dégels subits et de grandes eaux produisent de temps à autre le débordement de l'Escaut, d'où résulte l'inondation du quartier Cantimpré et du faubourg du même nom. M. *Copin* passe ensuite à l'examen du sol qui est composé, dit-il, pour les couches tertiaires, d'un mélange d'alumine, de silice et de calcaire. Les révolutions de tous genres qu'a subies un terrain habité depuis si long-temps, ont dû rendre fort rares les traces du sol primitif. Du reste, la ville est minée dans une grande partie de sa surface par d'immenses carrières d'où l'on peut extraire encore des pierres à bâtir, des moëllons et de la chaux. Au nord-ouest et au sud-ouest on trouve quelques pièces d'eau stagnante, alimentées par des sources. Le marais de Cantimpré, jadis presque toujours couvert d'eau, est aujourd'hui une belle et riche prairie (1). Les bois et les hauteurs qui avoisinent la ville ne la privent point de l'abord des vents ; mais elles en modifient l'action

---

(1) La confection du canal de Saint-Quentin n'avait pas suffi pour opérer le dessèchement de ce marais communal; c'est à l'administration municipale actuelle qu'on doit ce bienfait. Ce sont les fossés et contrefossés qu'elle a fait creuser récemment tout autour du marais qui l'ont entièrement desséché, assaini et rendu propre au pâturage.

et en rompent l'impétuosité. Les vents dominants sont ceux d'ouest, sud-ouest, d'est, nord-est et ceux d'ouest sur-tout. La quantité d'eau qui tombe annuellement en pluie, neige ou grèle à Cambrai, est de 27 pouces. Le froid moyen ne s'élève ordinairement en hiver qu'à 3 degrés 8 cent. du th. centigrade, et dans les hivers les plus rudes, il n'y dépasse pas 12 à 18 degrés. Température moyenne, 10 degrés 1/2 à 11. Chaleur moyenne en été, 18 à 19 degrés. La plupart des rues sont larges et droites; celles qui n'offrent pas cet avantage se rectifieront à la longue d'après le nouveau plan d'alignement.

M. *Copin* partage en trois classes les eaux dont on fait usage en cette ville, et à la tête desquelles il place celles de l'Escaut. La seconde espèce est celle que fournissent la fontaine de St. Benoît, au S. O. et celle de Notre-Dame, au N.; enfin les eaux les moins salubres sont celles des puits, qui sont pourtant d'un usage très fréquent.

L'auteur cite ensuite les analyses faites par M. *Raparlier*, en 1786, des eaux de la fontaine de St. Benoît, et d'un puits de la rue Tavelle. Ces analyses, effectuées à une époque où la chimie était encore peu avancée, ne peuvent pas présenter de résultats bien satisfaisants. Après ces considérations, l'auteur passe en revue les productions du sol, les animaux domestiques,

leurs maladies, les animaux sauvages ; il traite de la construction des maisons, énumère les établissemens publics et les considère sous le rapport de la salubrité. La prison civile attire sur-tout son attention; il la trouve trop peu spacieuse et placée dans un quartier trop populeux. Il fait des vœux pour que cet établissement soit transféré au *Carré de paille*.

Les qualités physiques et morales des habitans de Cambrai sont l'objet du paragraphe suivant. Les divers genres de commerce, leur industrie sont aussi examinés séparément. Les derniers articles sont consacrés à l'énumération des maladies qui affligent le plus souvent les Cambrésiens, selon leur genre de vie et les différentes professions auxquelles ils se livrent.

L'estimable mémoire de M. *Copin* est déposé dans vos archives.

N'omettons pas de rappeler ici que tous les médecins qui siègent au milieu de nous travaillent efficacement à propager la vaccine. Nommons sur-tout parmi les plus zélés d'entr'eux MM. *Cambrai*, *Debeaumont* et *Delbarre*. Ce dernier vient encore de mériter la récompense que l'autorité municipale accorde annuellement au vaccinateur le plus heureux. Vaccine.

SCIENCES HISTORIQUES.

Plusieurs de nos confrères, qui se livrent avec une ardeur constante aux travaux d'érudition et aux recherches historiques, vous ont apporté le tribut de leurs veilles.

Annotations critiques sur Bayle.

M. *Pascal-Lacroix*, vice-président de la Société, vous a lu la suite de ses remarques sur les *Annotations critiques* de l'abbé Jolly, concernant le Dictionnaire de Bayle. Les articles dont il vous a entretenus cette année sont ceux de *Calvin*, de *Hugues Capet*, d'*Héliodore* et de *Léon X*. L'auteur n'ayant point encore déposé son manuscrit, je regrette de ne pouvoir, quant à présent, rendre un compte détaillé de ses savantes recherches.

Tessère antique et médaille Grecque.

Vous devez à M. *Allier de Hauteroche*, chevalier des ordres de Saint Jean de Jérusalem et du Saint Sépulcre, ancien Consul au Levant, membre de l'Académie de Marseille et correspondant de la Société, un Mémoire ayant pour titre : *Essai sur l'explication d'une tessère antique portant deux dates, et conjectures sur l'ère de la ville de Béryte en Phénicie.* La tessère dont il s'agit est

longue de 2 pouces 1/2, et haute de 1 pouce 3/4; elle offre, sur sa face antérieure, trois lignes en caractères grecs, ainsi qu'un trident auquel est enlacé un dauphin. Le tout est gravé en relief sur le fond. Ce monument a été trouvé dans des décombres à l'occident de Béryte, par Bruguière et Olivier, naturalistes français qui voyageaient en 1794 dans ces contrées. La description que l'un d'eux en a faite n'offrant aucune donnée satisfaisante, M. *de Hauteroche*, qui est devenu possesseur de cette tessère, entreprend de l'expliquer.

Le trident et le dauphin sont un symbole maritime qui convient très bien à la ville de Béryte, bâtie sur le bord de la mer. Le mot *Dionusiou* est le nom au génitif d'un personnage appelé *Dionysius*. Le mot *Agoran* est évidemment l'abrégé d'*Agoranomos* préfet des vivres, intendant du marché. Ainsi cette tessère est marquée du nom et de la qualité d'un magistrat nommé *Dionysius*, préposé aux vivres ou inspecteur du marché d'une ville maritime. Ce qui prouve que cette tablette a été faite pour Béryte, c'est la parfaite ressemblance qui existe entre le type des médailles authentiques de cette ville et le sujet représenté sur la tessère qui offre de plus une ligne de lettres numérales formant deux dates. La première date A Ξ P, 161, se rapporte à l'ère des Séleucides. La seconde M Z, 47, doit sans doute se rappor-

ter à une ère particulière à la ville pour laquelle la tessère a été faite. Cette seconde date offre donc l'ère de Béryte, dont la première année correspond ainsi à l'an 114 des Séleucides. M. de *Hauteroche* est amené ensuite à conclure que l'ère de Béryte n'a et ne peut avoir d'autre origine que la conquête de la Phénicie par Antiochus-le-Grand.

Ce Mémoire est suivi de la description d'une médaille grecque, anecdote, en argent, offrant les portraits de Démétrius Ier., roi de Syrie, et de Laodice, sa femme. Cette médaille a été récemment trouvée dans les ruines d'Antioche et apportée d'Alep à Paris.

Mélanges de numismatique et d'histoire.

Le père Harduin, Banduri et le Docteur Labus n'étaient pas parvenus à expliquer d'une manière satisfaisante la légende d'une médaille de l'Empereur Zénon. Cette légende ainsi conçue : D. N. ZENO ET LEO NOV. CÆSAR. a fourni à notre correspondant M. le Baron *Marchant*, le sujet d'une dissertation dans laquelle il démontre que les mots *Leo nov. Cæsar* doivent s'appliquer, non pas à l'Empereur Léon II, comme on l'a prétendu, mais au jeune *Basilisque*, fils *d'Hormate* à qui Zénon dut en 477 sa restauration sur le trône impérial. Le titre de *César* fut accordé à ce jeune Prince en reconnaissance des services rendus par son père à

l'Empereur détrôné. Quant au mot *nov.*, il n'est que l'abrégé défiguré de *nobilis* ou *nobilissimus*, adjectif communément joint au titre de César.

Le traité *De la rareté des médailles*, par M. Mionnet, cite un grand bronze de Zénon avec la légende que nous venons de rapporter; seulement une inscription d'exergue y présente distinctement le nombre IIII qui indique encore l'an 477, *quatrième* année du règne de Zénon et époque du rappel de ce Prince. Différentes considérations engagent M. *Marchant* a attribuer ce grand bronze au systême monétaire des rois Goths d'Italie et lui font présumer qu'il a été frappé à Rome sous Odoacre, qui se fit couronner Roi d'Italie, après avoir fait descendre du trône le faible Romulus surnommé *Augustule*. Tous ces rois barbares qui d'abord s'étaient abstenus de placer leur effigie sur les monnaies romaines, commencèrent à user de ce droit lorsque l'Empereur Justinien songea à se ressaisir de l'Italie. Néanmoins, quelques-uns d'entr'eux, voulant concilier leur ambition avec l'exécution des traités conclus, auront fait frapper des pièces, offrant d'un côté leurs propres noms et, de l'autre, l'effigie du prédécesseur de Justinien. Cette manière de voir expliquerait comment il a pu se faire que des médailles classées à l'Empereur Anastase, présentassent, à leur revers, les noms des rois Baduela et Theias.

Tombeaux antiques découverts à Vézelise

M. *Bottin*, à qui l'archéologie du Département du Nord aura toujours de grandes obligations, nous a adressé un exemplaire de son *Mémoire* sur les tombeaux antiques découverts à Vézelise petite ville du Département de la Meurthe, en 1809, 1815 et 1816. La première de ces découvertes eut lieu dans un terrain cultivé le long d'un chemin vicinal ; elle consistait en un cercueil formé de grosses pierres plates, de la nature de celles que fournit le sol, et renfermant les restes d'un cadavre dont les pieds étaient tournés vers l'orient; il avait à l'un de ses côtés une épée de fer ; à la hauteur des hanches, étaient une espèce de boucle grossière et deux fers de poignard. Vers la tête se trouvait un fer de lance. Cette sépulture a offert en outre une fibule ou agrafe de manteau, une monnaie de bronze, deux vases de terre non vernissée et une bague encore adhérente à la phalange du petit doigt.

Le lendemain, on découvrit au même lieu un autre tombeau qui offrait seulement des os réduits en poussière, avec une lance et deux vases de terre.

A deux époques plus récentes, de nouvelles fouilles faites dans le même canton ont donné lieu à de nouvelles découvertes de cadavres en assez grand nombre. Une partie de ces cadavres avait seulement été placée côte à côte sur la

roche et recouverts de terre; les autres étaient séparés entr'eux par de grandes pierres brutes prises sur le terrain, se réunissant en angle pardessus le corps du mort, avec une troisième pierre vers la tête. Les uns avaient à leur côté une épée, d'autres une lance, d'autres une hache. Enfin la plupart des cadavres avaient à leurs pieds un petit pot, et une tasse à leur côté. Ces vases étaient ou de terre cuite ou de verre. Parmi les ossemens de quelques-uns, on a recueilli des fragmens de colliers, composés tantôt de grains de verre, tantôt de grains de poterie gauloise ou de grains d'ambre. La nature des objets trouvés, leur forme, leur position, tout fait croire, dit M. Bottin, que ces sépultures remontent à l'époque celto-romaine et pour le moins à celle des fils de Constantin. Passant ensuite aux données que fournit la tradition et à l'examen des localités, le savant Secrétaire de la Société Royale des Antiquaires y trouve de nouvelles preuves à l'appui de son opinion, de sorte qu'il n'hésite point à prononcer que les tombeaux de Vézelise sont des sépultures de soldats romains ou de leurs auxiliaires.

Le Mémoire de M. Bottin est accompagné d'une gravure représentant les principaux objets découverts dans ces tombeaux.

Note sur Ricciacum.

Ricciacum est une des deux stations romaines indiquées par la table de Peutinger entre Metz et Trèves. D'Anville et Dom Calmet ont également erré en voulant déterminer l'emplacement de ce gîte militaire. Notre correspondant, M. *Tessier*, dans la Note qu'il vous a adressée, adopte l'opinion de ceux qui retrouvent Ricciacum près du hameau actuel de Ritzing, à 12 kilomètres de la petite ville de Sierck.

Les fouilles effectuées depuis peu sur ces terrains ont fait découvrir les ruines de la maison d'un teinturier ; c'est là du moins ce qu'on a dû conjecturer, en y rencontrant plusieurs vases remplis de matières colorantes, des fragmens de mortiers etc. On trouve encore sur cet emplacement des briques romaines ainsi que des tuiles et des carreaux antiques. Quelques briques offraient cette inscription : QVASABE que M. *Tessier* interprète par ces mots *Quintus Valerius Sabellus*, noms du propriétaire de la briqueterie.

Les médailles trouvées dans les champs de *Ricciacum* n'offrent aucun intérêt sous le rapport de leur rareté. La plus récente que l'auteur de la Note ait eu occasion d'examiner était de Valentinien 1er. qui a cessé de régner en 375. Ce qui permet de rapporter à cette époque la ruine de *Ricciacum* ; c'est en effet vers la fin du quatrième siècle que les peuples d'outre-Rhin,

sont venus fondre sur les Gaules et ravager la plupart des monumens que la puissance Romaine y avait élevés.

M. *Devilly*, membre de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz, vous a adressé une notice historique sur le Général Legrand qui, de simple soldat, devint Lieutenant-Général et Pair de France. Établi à Metz, où il s'était retiré avec le grade de Sergent-Major, Legrand y vivait dans l'obscurité quand la révolution éclata. Une nouvelle carrière s'ouvrit alors devant lui et révéla toute l'étendue de son génie. Dès ce moment, dit M. Devilly, la vie du Général Legrand ne fut plus qu'une suite de travaux, de combats et de succès. A toutes les qualités du guerrier, il joignait toutes les vertus de l'homme privé. Le Général Legrand est mort à Paris le 8 janvier 1815 des suites d'une blessure reçue au passage de la Bérésina.

Notice sur le Général Legrand.

Tandis que Philippe-Auguste régnait avec gloire sur la France, un Prince sans talens et sans vertus occupait le trône de la grande Bretagne. Ce Prince était Jean sans Terre, frère et successeur de Richard Cœur de Lion. Tous les événemens de ce règne orageux sont tellement

Histoire de Jean sans Terre.

liés à ceux de l'histoire de France, ils ont influé d'une manière si directe sur les destinées de ce royaume qu'il est difficile d'apprécier convenablement cette époque de nos annales sans avoir recours à l'histoire de Jean sans Terre. Le Docteur F. Bérington l'a écrite; et c'est son ouvrage que M. *Théodore Pein*, notre correspondant, vient de traduire (1).

Les faits multipliés et importans dont se compose cette histoire se prêtent peu à l'analyse et nous dépasserions les bornes qui nous sont assignées si nous voulions seulement en donner ici le sommaire. Le traducteur a joint à son travail une préface dans laquelle, à l'occasion de la grande charte d'Angleterre, il discute les diverses opinions sur les droits et devoirs respectifs des gouvernans et des gouvernés.

Abrégé de Géographie.

M. *Devilly*, en vous soumettant un *abrégé de géographie* dont il est l'auteur, a reclamé vos conseils pour conduire cet ouvrage à la perfection dont il est susceptible; et la Société voulant encourager et seconder cet écrivain aussi modeste qu'érudit, lui a fait communiquer un extrait du rapport de M. l'Abbé *Servois* sur son utile travail.

---

(1) Un volume in 8°. Paris 1821.

Madame *Clément Hémery*, qui a consacré une grande partie de sa vie à la composition du *Traité de géographie universelle* qu'elle vient d'achever, a voulu vous donner une idée de son travail, en mettant sous vos yeux la partie qui traite du département du Nord. Vous avez reconnu, Messieurs, dans ce fragment de l'ouvrage de Madame Clément, une distribution méthodique très propre à aider la mémoire des élèves. Les tableaux synoptiques dont cette dame fait usage ont l'avantage d'offrir sous un seul coup-d'œil un grand nombre de faits, de noms et de dates que l'on ne trouve ailleurs qu'avec beaucoup de temps et d'étude; nous désirons que l'auteur trouve dans l'approbation de la Société un motif de plus pour livrer son ouvrage à l'impression.

Topographie du département du Nord.

Après avoir analysé les recherches de nos correspondans sur divers points d'antiquités nationales, il est temps d'arriver à l'exposé des travaux qui ont eu pour objet les richesses archéologiques de cet arrondissement. Ici, Messieurs, je dois encore vous féliciter du succès avec lequel plusieurs d'entre vous se livrent à cette étude si intéressante et si variée.

Antiquités du Cambresis.

La situation du bourg ou temple d'*Hermo-*

Hermoniacum.

niacum que M. Dieudonné, dans sa statistique du département du Nord, place à Somain, tandis que Danville le retrouve au village de Bermerain, n'est plus aujourd'hui un problême. Le P. Grégoire Lambiez, et après lui M. Guilmot, ont suffisamment démontré qu'*Hermoniacum* devait être situé sur le territoire de Vendegies, au lieu dit *Clair-ménage* ou *planche à pierre*. Jusqu'ici l'on n'y a encore fait que des fouilles très superficielles; mais le peu d'objets qu'on y a découverts devrait inviter à pousser plus loin les recherches. M. B. *Canonne*, Juge de paix à Saulzoir et notre correspondant, vous a entretenus plusieurs fois, Messieurs, de la possibilité d'effectuer sur ce terrain des fouilles qui ne fussent point sans résultat. Il vous a même offert avec beaucoup d'obligeance d'en diriger lui-même les travaux. Diverses circonstances vous ont forcés de différer cette exploration intéressante, et vous vous êtes contentés de renvoyer à l'examen de notre érudit correspondant, M. le chevalier *Maurin*, quelques pièces de bronze recueillies par des laboureurs dans les champs de *Clair-ménage*. Bien qu'elles soient très communes et frustes pour la plupart, elles peuvent néanmoins présenter quelques données pour fixer l'époque de la destruction de cette station romaine.

M. *Maurin*, en vous rendant compte du résultat de ses recherches sur ces monnaies, vous a adressé la médaille de la prise de Cambrai par Louis XIV, en 1677. Cet exemplaire avait été frappé par ses soins, sur l'ancien carré qui existe toujours à l'hôtel des monnaies de Paris. Vous vous souvenez, Messieurs, que cette médaille qui rappelle aux Cambrésiens une époque glorieuse et si chère, présente d'un côté l'effigie du grand Roi et de l'autre un laboureur conduisant sa charrue sous les murs de cette ville, désormais paisible. Le paysage est surmonté de cette inscription : *Metus finium sublatus.* Au dessous on lit : *Cameraco Capt.* MDCLXXVII. Une attention aussi gracieuse a été appréciée par vous, Messieurs, et vous m'avez chargé d'en témoigner à M. *Maurin* toute votre reconnaissance.

Médaille de la prise de Cambrai par Louis XIV.

Informés au mois de mai dernier qu'un cultivateur de Villers-en-Cauchie avait trouvé un dépôt de monnaies anciennes sur le terroir de cette commune, vous nommâtes deux commissaires, MM. *Dupont* et *Lardeur*, pour aller sur les lieux constater l'importance de cette découverte, et vous en faire un rapport. Ces deux académiciens s'empressèrent de remplir vos intentions. Mais le particulier qui était en possession

Monnaies anciennes trouvées à Villers-en-Cauchie.

de ces monnaies, et qui leur attribuait sans doute une grande valeur pécuniaire, refusa obstinément d'en communiquer le moindre échantillon. On eut beau lui faire les offres les plus séduisantes ; il ne voulut pas se dessaisir de la moindre partie de son *trésor*, avant d'avoir, disait-il, consulté son frère l'ébéniste, habitant de Paris. Cette ridicule défiance nous a privés ainsi d'une communication qui pouvait être de quelqu'intérêt pour la science.

Anagrapheana.

M. *Hécart*, membre de la Société Royale des antiquaires, et notre correspondant, à qui l'histoire littéraire et l'archéologie sont redevables de diverses recherches laborieuses, vous a adressé, Messieurs, un opuscule intitulé : *Anagrapheana, sive bibliographiæ peculiaris librorum ana dictorum isque affinium Prodromus.* Ce catalogue de tous les *ana* n'est que le préambule d'un ouvrage plus considérable que l'auteur se propose de publier sur le même sujet (1).

Parmi les ouvrages de ce genre que M. Hécart avait omis d'abord et qu'il a signalés ensuite dans un supplément, nous citerons le *Sanctiniana* ou

(1) *Hoc ... opusculum. .. nihil aliud est.... nisi prodromus amplioris de eâdem materiâ operis quod in lucem brevi me prolaturum esse destinavi.* Præfatio autoris amatori benevolo.

bons mots, sentences, maximes, adages, etc. des saints, par *Déplanque.*

Ce livre, qui n'a jamais été imprimé, se trouve à la bibliothèque de Cambrai. Notre érudit confrère, M. Pascal-Lacroix, achève dans ce moment une notice sur le *Sanctiniana,* qui ne peut manquer d'intéresser les bibliographes.

Monasticon Cameracenum.

Lorsque la révolution d'Angleterre eut aboli dans cette île les Ordres monastiques et fait disparaître tous les monumens qu'y avaient élevés les disciples des St. Augustin, des St. Benoît et des St. Bernard, le Gouvernement, qui ne voyait pas sans quelque regret cette immense dévastation, et qui attachait du prix aux souvenirs historiques ainsi qu'aux monumens des arts, conçut le projet de transmettre à la postérité un tableau fidèle de ces antiques établissemens, dont la mémoire allait se perdre au milieu des abstractions d'une religion nouvelle. Deux écrivains, *Dodsworth* et *Dugdale*, entreprirent ce grand travail et publièrent, de 1655 à 1673, trois volumes in-folio qui, sous le titre de *Monasticon Anglicanum*, rappelaient à l'esprit et aux yeux la plupart des monumens religieux que venait de perdre la Grande-Bretagne. Malgré les justes critiques dont ce recueil a été l'objet, et quoique les chartes qu'il contient ne soient pas exemptes

du soupçon de fausseté, l'ouvrage n'en est pas moins regardé comme l'un des meilleurs modèles en ce genre. Aussi S. E. le Ministre de l'Intérieur, pénétrée de l'importance d'un pareil recueil pour la France, a-t'elle invité les Sociétés académiques à y coopérer par la description de tous les monastères et autres maisons religieuses qui ont cessé d'exister depuis trente ans. Vous avez entendu cet appel, Messieurs, et vous vous êtes empressés de déléguer à une commission le soin de rédiger un *Monasticon Cameracenum.*

Pour remplir cette tâche avec succès, votre commission a adressé d'abord à MM. les Curés et les Maires de chaque commune de l'arrondissement une série de questions sur l'état ancien et moderne des couvens, églises, cimetières, chapelles, calvaires, etc.

Il était impossible que toutes les réponses qu'on nous a faites présentassent de l'intérêt; néanmoins cette correspondance nous a fourni plusieurs documens utiles dont nous ne devons point taire la source.

Nous prions spécialement MM. les Maires et Curés d'Anneux, de Catillon, d'Haussy, d'Inchy et de Marcoing, d'agréer ici l'expression de notre gratitude pour les notes qu'ils ont bien voulu nous communiquer. Mais le travail le plus considérable que nous ayons reçu est sans con-

tredit une notice sur les établissemens religieux qui existaient dans le canton du Cateau, par M. de Beaumont, médecin, et Juge de Paix du même canton.

Ces divers matériaux ne tarderont pas à être mis en œuvre, et déjà la commission dont j'ai l'honneur de faire partie, m'a permis de vous soumettre, Messieurs, un *Précis historique sur l'introduction et les premiers progrès du Christianisme dans cette contrée.* A ce préambule nécessaire j'ai joint une description des maisons religieuses qui, ayant fleuri autrefois dans le Cambrésis, avaient cessé d'exister long-temps avant la révolution. Ainsi j'ai dû vous parler sur-tout avec quelques détails de cette ancienne basilique de St. Géry, édifiée vers la fin du 6e. siècle sur le *Mont des bœufs* et abattue par Charles-Quint en 1543, pour faire place à la citadelle de Cambrai. Un dessin de cette église et du monastère qui l'entourait vous a été offert par M. *Charles Foulon*, à qui vous avez décerné une médaille, en témoignage de votre satisfaction.

Fêtes publiques célébrées à Cambrai.

Enfin, Messieurs, puisque je ne dois rien omettre, je suis forcé de vous rappeler ici que vous avez bien voulu accueillir avec indulgence le *Programme de la dernière fête communale de Cambrai* et une *Notice historique sur les fêtes et*

cérémonies publiques qui ont eu lieu en cette ville depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours.

LITTÉRATURE, POÉSIE, BEAUX-ARTS.

J'arrive aux productions purement littéraires ; et ici j'aurais encore à faire une énumération longue, mais non dénuée d'agrément, si je ne devais me hâter de mettre fin à ce précis qui doit être suivi de lectures plus propres à ranimer l'attention et à exciter l'intérêt de ce bienveillant auditoire.

Rhétorique extraite de Cicéron.

La Harpe, en parlant des ouvrages de Cicéron sur l'art oratoire, fait remarquer que tous les préceptes donnés par ce grand maître sont loin de pouvoir être rigoureusement appliqués à notre éloquence moderne. *Plus ces traités oratoires*, dit-il, *sont habilement appropriés à l'instruction de ses concitoyens, et plus ils doivent s'éloigner de nous.* Il est impossible de contester la justesse de cette observation, et l'on convient qu'il faut une étude suivie, un soin particulier pour séparer de ces livres immortels ce qui peut convenir à nos idées, à nos mœurs, à nos bienséances nationales. Il paraît que c'est pour diriger dans ce travail difficile les étudians et les jeunes orateurs, que M. *Dewez*, membre de l'Institut Royal des Pays-Bas, correspondant de la

Société, etc. a composé son livre, qu'il intitule *Rhétorique extraite de Cicéron.* Dans cet ouvrage, l'auteur a fait un choix de préceptes communs à tous les temps et à tous les pays. Il les a disposés dans un ordre méthodique qui en facilite l'intelligence. Mais, comme ces maximes ne présentent souvent qu'une idée générale qui a besoin de développemens et d'exemples, M. Dewez a extrait des mêmes livres de Cicéron des morceaux plus étendus qui sont comme l'explication de ces maximes ou axiomes. Il en donne de plus, si non toujours la traduction littérale, du moins le sens et l'esprit; des notes savantes et pleines de goût ajoutent encore au mérite de l'ouvrage (1).

Les *Nouvelles, contes, apoloques et mélanges* (2) que M. *le baron Ladoucette* vient de publier et dont il a bien voulu vous faire hommage, forment un recueil très varié, dans lequel l'auteur, fidèle au précepte qu'il a pris pour épigraphe, *sait passer*, sans effort, *du grave au doux, du plaisant au sévère.* Les *Nouvelles* dénotent une imagination féconde et riante. Dans quelques-unes l'érudition est revêtue de tous les

Nouvelles, contes, apologues et mélanges.

(1) Un vol. in-8°. Bruxelles 1818.

(2) Trois vol. in-12. Paris 1822.

charmes dont elle est susceptible. On trouve dans les poésies cet abandon et cette facilité qui conviennent au genre que nous appelons *fugitif*.

Le Ménestrel de la Moselle. — Annuaire poétique.

Parmi les recueils de poésie que vous avez reçus, Messieurs, vous avez distingué le *Ménestrel de la Moselle* et l'*Annuaire poétique de la Société de littérature de Bruxelles*. La nature de ces ouvrages ne me permet pas de vous en offrir ici l'analyse ; et il n'est point dans mes attributions de porter un jugement sur les pièces qui y sont insérées. Néanmoins, la mention honorable dont ils ont été l'objet, dans les procès-verbaux de nos séances indique, assez que vous les avez accueillis avec un vif sentiment de gratitude.

Poésies diverses.

Je dois parler avec la même brièveté et la même réserve de la traduction du Pseaume *super flumina*, par M. *Hutin*, des *Vers de M. Cot sur Malesherbes*, de *la Métamorphose du Scalde et Lysis* par M. *Quetelet*; des *Romances* de M. *Dupont* et de son *Ode sur la mort du docteur Mazet*, de la *Traduction des élégies de Tibulle*, par M. *Lussiez*, et enfin des fragmens poétiques qu'est venu lire

au milieu de nous M. *X. B. de Saintine*, dont le front se couronne chaque année d'un nouveau laurier académique.

Le rapporteur de votre commission de poésie va vous faire connaître, Messieurs, le résultat du concours qui avait pour objet une ode ou un poème sur *la bataille de Denain.*

M. *Vallée*, ingénieur au corps royal des ponts et chaussées, et membre correspondant de la Société, déjà connu dans le monde savant par son *Traité de géométrie descriptive*, vous a offert le *Traité de la science du dessin* (1), qu'il a publié pour faire suite au premier ouvrage. La manière dont M. Vallée a envisagé la science du dessin, en l'appliquant aux mathématiques transcendantes, en fait un travail d'une nature particulière. Ce n'est donc point ici le lieu d'en parler avec détail. L'accueil qu'il a reçu de MM. de l'Académie des sciences, suffit d'ailleurs pour en faire apprécier toute l'importance.

Traité de la science du dessin.

A peine nos divers concours sont-ils fermés, que vous ouvrez, Messieurs, une carrière nouvelle à l'émulation.

---

(1) Deux vol. in-4o. avec atlas. Paris 1821.

Vous promettez de rechef une récompense aux agriculteurs qui auront, d'une manière quelconque, enrichi notre économie rurale.

Nous invitons encore les médecins de cet arrondissement à rédiger la topographie médicale des cantons qui jusqu'ici n'ont pas été explorés et décrits.

Persuadés qu'en poésie il est bon de laisser au talent un libre essor pour obtenir ces productions qui, dégagées d'entraves et dépouillées de contrainte, semblent pour ainsi dire émanées sans effort d'une heureuse inspiration, vous avez déclaré ne prescrire aucun sujet pour le concours prochain. Le prix sera donc décerné à l'ouvrage inédit qui vous paraîtra le plus digne de cette faveur; nous faisons toutefois observer que nous n'accueillerons aucun poème qui blesserait la religion, les mœurs ou le gouvernement.

L'éloge de Vanderburch reste au concours comme sujet d'un prix d'éloquence réservé.

Le Conseil municipal de Cambrai a bien voulu nous fournir les moyens d'offrir un autre prix d'éloquence ; nous avons en conséquence proposé le développement de cette pensée profonde, émise par l'un des plus illustres écrivains de ce siècle (1).

---

(1) M. de Bonald.

« On avait assez considéré la religion comme
» un besoin de l'homme; les temps sont venus
» de la considérer comme une nécessité de la
» Société. »

En effet, il ne suffit plus aujourd'hui d'appeler la religion au secours de l'homme privé pour régler ses mœurs, rectifier ses penchans, amortir ses passions ; il faut aussi que cette fille du Ciel vienne tendre une main tutélaire à la société dont les lois, pour être durables, doivent émaner d'une origine supérieure à la raison humaine.

Pouvoir, *ministre* et *sujet*, voilà les trois élémens de toute société; le pouvoir est en Dieu, et si, dans cette admirable hiérarchie, les peuples sont sujets, les gouvernemens ne sont que ministres, mais ministres qui tiennent de la divinité elle-même un pouvoir sacré, inviolable comme la source d'où il découle.

Elle est donc bien conforme à la dignité naturelle de l'homme cette doctrine qui nous donne pour Roi le maître de la nature et de la sagesse; elle paraît bien abjecte, au contraire, celle qui, bouleversant l'ordre éternel des choses, voudrait nous imposer une obéissance passive à nos semblables, comme « si tous les hommes en-
» semble avaient sur l'homme un pouvoir dont

» la raison fût en eux-mêmes, et non dans la » divinité souveraine de tous les hommes. »

Si ce vaste sujet n'était beaucoup au dessus de mes forces, et si d'ailleurs il m'appartenait de le traiter ici, je ferais voir que l'union de la société religieuse et de la société politique est aussi nécessaire pour constituer le corps civil ou social que la simultanéité de la volonté et de l'action est nécessaire pour accomplir le *moi* humain.

Je montrerais comment la religion, c'est-à-dire, le christianisme, qui affermit la constitution des états, facilite aussi l'adminitration des peuples et réunit par les liens d'une charité fraternelle des hommes que séparent des inégalités personnelles et des distinctions sociales; comment enfin elle rend le commandement plus débonnaire et la dépendance moins chagrine.

La philosophie humaine a essayé d'obtenir ces effets merveilleux; on connaît le succès de ses efforts.

Grâces soient doncrendues au Conseil municipal de Cambrai, pour nous avoir mis à même de proposer un sujet de prix qui offre de si grands et de si utiles développemens!

Fasse le ciel que, répondant à votre appel, un disciple éloquent du philosophe illustre à qui

cette proposition est empruntée se présente dans l'arène, et traite cet important sujet avec tout le talent que doit inspirer une aussi belle cause !

Nota. Nous continuons d'entretenir avec un grand nombre d'Académies nationales et étrangères une correspondance à laquelle nous attachons beaucoup de prix. Cette année, nos archives se sont encore enrichies des mémoires adressés par les Sociétés savantes et littéraires d'Arras, Besançon, Bordeaux, Bourg, Bruxelles, Châlons, Dijon, Douai, Lyon, Mâcon, le Mans, Metz, Nanci, Nantes, Toulouse, Tours, etc. etc.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'AGRICULTURE (1).

Par M. Aug. J. Tordeux.

Messieurs,

C'est avec le sentiment de mon insuffisance que j'entreprends la tâche de vous faire connaître les communications les plus intéressantes en agriculture, dans l'arrondissement de Cambrai, qui sont parvenues à la Société, depuis notre dernière séance publique.

Un sujet aussi important aurait besoin, non-seulement d'une voix plus éloquente que la mienne, mais sur-tout de connaissances agronomiques que le genre de mes études ne m'a point mis à portée d'acquérir. Tout autre de nos chers collégues se fût acquitté mieux que moi de ce travail; et vous ne devez considérer que comme une preuve de mon zèle à vous complaire, le compte que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

S'il y eut, dans notre histoire, des époques où l'agriculture n'a point jouï de toute la considération qu'elle mérite, les idées sont autres

(1) La commission d'agriculture était composée de MM. Dupuy, Dussaussoy, Evrard, Hutin et Tordeux.

actuellement. La terre a été adorée par les peuples anciens, comme la mère des dieux, comme la mère nourricière des hommes; c'est d'elle effectivement que nous viennent les alimens capables d'entretenir notre existence et les matériaux nécessaires pour nous abriter contre la rigueur des saisons. L'importance de l'agriculture est maintenant bien appréciée et elle a repris le rang distingué qui lui convient.

Le Gouvernement, dans le but de procurer aux cultivateurs de nouveaux moyens d'améliorer leurs récoltes, ou de multiplier les différentes sortes de culture déjà répandues sur le sol de la France, vous a transmis une collection de semences de végétaux utiles provenant de tous les climats du globe.

Il n'est point douteux, que parmi les essais à faire pour la naturalisation de ces végétaux, le plus grand nombre ne soit infructueux; mais il ne faut pas être découragé par une crainte de non-réussite; celui-là éprouvera une assez douce jouissance, qui après avoir surmonté des difficultés nombreuses, sera parvenu à procurer à son pays, ne fut-ce qu'une seule plante nouvelle ou même une variété dont la culture présenterait de l'avantage.

Ce genre de conquêtes, et il y en a beaucoup à faire en agriculture, loin d'offrir à l'esprit les tristes souvenirs de la destruction, ne lui porte

que des idées agréables, dans l'image riante de l'activité et de la prospérité dont il doit être la source féconde. Il est digne de notre respectueuse attention et doit consacrer la mémoire des hommes qui les ont faites. C'est dans l'agriculture que résident les plus beaux titres à la gloire.

Vous vous êtes empressés, Messieurs, d'envoyer à divers cultivateurs de cet arrondissement, ces semences étrangères, avec invitation de les confier à la terre, d'observer leur accroissement et de rechercher leurs qualités utiles.

Soit l'effet du climat ou du terrain employé, il ne s'en est trouvé que peu qui aient donné des résultats satisfaisants.

Le pin à pignon et le pin à goudron des États-Unis d'Amérique, ont donné à notre collégue, M. *Tellier* de Carnières, l'espoir d'une bonne végétation.

Le barel, l'orge nue, l'orge en éventail, l'avoine d'Espagne, celle cultivée à Philadelphie, l'avoine noire à grappes, la grande julienne ont en quelque sorte surpassé l'attente de M. *Defontaine*, de la Neuville-St.-Remi; le noyer noir de Virginie, le gainier à siliques rouges lui paraissent aussi disposés à prospérer.

C'est à M. Defontaine que vous devez l'introduction dans cet arrondissement, du rutabaga, espèce de navet très-productive, non moins précieuse par l'excellente qualité de nour-

riture d'hiver qu'elle présente pour toute espèce de bétail, en cas de disette de fourrage, que par l'huile renfermée dans ses graines.

Il y a lieu d'espérer que la culture du rutabaga, dont l'importance s'est déjà fait sentir dans plusieurs départemens, attirera bientôt l'attention de nos cultivateurs et qu'ils profiteront des essais de M. Defontaine, comme on l'a déjà fait dans plusieurs communes, pour l'espèce de chou que ce même cultivateur a introduite dans son exploitation, il y a plusieurs années.

Ces innovations utiles ne sont point les seuls titres de M. Defontaine à la reconnaissance de ses concitoyens.

Les plantations qu'il a faites dans ses propriétés, naguères peu fertiles, en embellissant l'aspect de sa commune, y ont multiplié une foule d'arbres dont les fruits ou la coupe deviendront incessamment une source d'agrémens et de bénéfices.

M. Dominique *Leriche*, de Rumilly, vous a communiqué une note sur la culture de la luzerne lupuline (medicago lupulina) ici connue sous le nom de *minette*.

Cette plante présente un fourrage appétissant et bon pour tous les bestiaux ; sa récolte avancée procure l'aisance de labourer de bonne heure la terre qui l'a portée ; sa culture qui se pratique avantageusement sur des terrains de

médiocre qualité, ou sur des terres destinées à jachères, y produit l'effet d'un engrais artificiel.

M. Leriche attribue cet effet remarquable à la racine qui reste en terre; mais il semble que cette amélioration provient plutôt des parties délicates de la plante que la dessication a rendues très fragiles et qui, se brisant, pendant les travaux de la récolte, restent sur le champ où elles forment une couche que l'humidité a bientôt transformée en humus et disposée ainsi à la nutrition des plantes qui doivent lui succéder.

Toujours est-il vrai que la minette améliore réellement le sol et que les ressources qu'elle donne aux cultivateurs, ont déjà été assez reconnues, pour que son usage se propage sensiblement dans les campagnes.

M. Leriche cultive cette plante depuis 1812; il en a bien apprécié les avantages; et les renseignemens qu'il vous a communiqués méritent sans doute d'être connus.

M. *Macaine*, Maire de St.-Souplet, se signale dans le canton du Cateau, par le discernement avec lequel il administre ses propriétés rurales; l'un des premiers, il a fait construire des fours à chaux, afin de pouvoir approprier à la culture, à défaut de marne, les pierres calcaires qu'il trouve dans son voisinage. M. Macaine s'est aussi distingué par de nombreuses plantations.

Vous devez, Messieurs, des remerciemens à M. *Eloi Caudron*, de Gonnelieu, notre collégue, pour son zèle à répondre à tous vos appels, et pour la manière claire et instructive qui caractérise les communications que vous recevez de lui.

Privés d'un mémoire qu'il vous avait adressé et qui ne vous a pas été remis *sur la manière de faire les récoltes en temps pluvieux*, il ne nous est point possible de vous donner connaissance des préceptes que sa pratique raisonnée lui a fait découvrir, mais nous allons tâcher de vous rendre compte de quelques autres ouvrages qu'il vous a envoyés depuis, et qui méritent toute votre attention.

L'un est un *Précis sur la prématuration.* Depuis long-temps M. Caudron a reconnu combien il est utile, dans le Département du Nord, d'avancer les récoltes afin de pouvoir ensemencer plus tôt et de se préserver des pluies qui viennent trop souvent entraver les travaux de la moisson.

Il obtient en grande partie ce double résultat, par le soin de récolter ses grains plusieurs jours avant leur maturité parfaite.

Ces avantages réels ne sont pas les seuls dont on profite par cette méthode. Au point de maturation, facile à saisir, que M. Caudron indique, l'élaboration de la sève a reçu toute la perfection désirable : la pellicule du grain est

plus mince, la partie farineuse est plus belle et plus abondante que dans le grain très mûr ; sa couleur jaune, sa grosseur et son poids lui communiquent un aspect et une *main*, qui le font rechercher sur les marchés.

De plus, la paille récoltée ainsi avant la caducité de la plante, si je puis employer cette expression, retient encore quelques sucs qui la rendent beaucoup plus savoureuse pour les bestiaux et lui conservent plus de force et de ténacité, quand elle doit servir à des ouvrages de fatigue.

Enfin, il est reconnu que dans les derniers temps de la vie, les végétaux absorbent de la terre une plus grande quantité de sucs qu'à d'autres époques de leur croissance ; ils en épuisent donc d'autant le sol, et la possibilité d'arrêter cet épuisement se trouve encore être un avantage incontestable, en faveur de la prématuration.

Dès qu'un principe d'agriculture est trouvé, il peut dans beaucoup de cas, recevoir son application. C'est par ces mots que M. Caudron commence un autre écrit, sur une nouvelle méthode de planter les colzats. Ayant maintes fois observé des champs de colzat presqu'entièrement détruits pendant certains hivers, M. Caudron a reconnu que les plantes qui avaient pu persister, se trouvaient garanties par un abri quelconque, soit quelque motte de terre, soit

un exhaussement de terrain autour d'elles, qu'il regarde comme préservatifs du vent du nord, mais que M. Wells considérerait plutôt comme neutralisant l'effet du rayonnement. (1)

Sur cette observation, M. Caudron a cherché le moyen de préserver par un abri, ses jeunes colzats ; et il le trouve dans celui dont il a déjà tiré un heureux parti, pour les hivernaches.

Le procédé consiste à planter les colzats dans le fond des sillons du *binot*, de manière que la sommité de la plante n'excède point la sommité du sillon.

Lorsqu'il veut se servir de la charrue, un enfant la suit en posant les plantes, à distances convenables, sur le flanc du sillon, sans laisser outre-passer leurs sommités. A son retour, la charrue recouvre les racines et fait un nouveau sillon destiné au même usage.

M. Caudron voulant protéger ses plantations contre le vent du nord, a grand soin de diriger ses sillons de l'est à l'ouest, (autant que la chose est possible) et il recommande comme essentielle, cette précaution dont sa nouvelle méthode de cultiver les hivernaches, lui a démontré l'importance.

---

(1) Voyez l'Essai sur la rosée et sur divers phénomènes qui ont des rapports avec elle, par M. W. C. Wells doct. en médecine, des sociétés royales de Londres et d'Edimbourg, traduit de l'anglais par Aug. J. Tordeux, pharmacien, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris chez Crochard, rue de Sarbonne n°.3, à Cambrai chez Hurez, Imprimeur-Libraire.

Ce cultivateur expérimenté s'est aperçu, il y a plusieurs années, d'une maladie qui affecte l'avoine, de la même manière que la carie affecte le bled ; il pense qu'on pourrait l'appeler *charbon*, parce que son caractère est de charbonner les épis ; elle était presqu'imperceptible dans le commencement, mais elle a fait des progrès tels qu'en 1821, ses dégats peuvent être évalués à un dixième de la récolte de ce graminée, tant à Gonnelieu que dans les communes environnantes.

Les moyens de chaulage usités pour le bled noir, présentent le même avantage pour l'avoine *charbonnée.*

En général, les cultivateurs avec lesquels vous avez eu des relations, s'accordent tous à reconnaître que l'agriculture a éprouvé une amélioration graduelle et sensible depuis vingt-cinq ans.

Les communes qui, comme celle de Busigny, possédent des marnières à proximité des champs, en retirent un effet très-avantageux; mais cet avantage particulier n'empêche point que les cultivateurs ne se plaignent unanimement du manque d'engrais. Ce besoin se fait sentir impérieusement partout. Comment donc est-il possible que nous consentions à voir exporter journellement les résidus considérables que fournit l'expression de nos graines oléagineuses ?...

Le temps est venu de disculper, au moins en partie, ces plantes précieuses du reproche de

soutirer les sucs de la terre, sans lui rien rendre en compensation ; il est reconnu maintenant que leurs tourteaux renferment le levain d'une fécondation active.

Faudra-t-il encore désirer que les Belges viennent en enlever à nos contrées des quantités considérables dont les frais de transport ajoutés aux droits de douane, font plus que doubler le prix d'achat, quand ils sont arrivés à leur destination ? Toutes ces dépenses n'ont lieu, cependant, que pour donner plus de nourriture à la terre.

Quelques cultivateurs ont déjà expérimenté chez nous, le bénéfice de cette sorte d'engrais. Depuis plusieurs années M. *Arnoux-Moniez*, de Cambrai donne l'exemple de son emploi ; et les résultats satisfaisants qu'il obtient, ne manqueront pas de lui procurer des imitateurs.

En 1818, 1819 et 1820, une mencaudée de prairie lui rapporta, terme moyen, 1248 kilogrammes de foin ; en 1821 et 1822, après une fumure en tourteaux, la même mencaudée lui en donna 1800 kilogrammes, terme moyen. Le surplus de 552 kilogrammes prouve suffisamment le bénéfice produit par cet engrais, et bientôt, sans doute, instruits de ses qualités précieuses, ainsi que de la manière d'en faire usage, qui est simple, nos cultivateurs n'hésiteront point à s'en servir et ils conserveront ainsi, à la

satisfaction même des fabricants d'huile, un engrais qui n'ira plus fertiliser des campagnes étrangères, aux dépens de notre sol qui le réclame avidement.

D'après toutes ces considérations, Messieurs, il a paru à votre commission que des progrès notables signalent l'agriculture de l'arrondissement de Cambrai et que les cultivateurs auxquels nous en sommes redevables, ont des droits suffisamment acquis à votre considération et à vos récompenses ; en conséquence, elle vous propose de partager le prix, *ex æquo*, entre M. Caudron, de Gonnelieu et M. Defontaine, de la Neuville ; de décerner une médaille d'encouragement à M. Arnoux-Moniez, et de distinguer par une mention honorable, la culture de la luzerne lupuline et les renseignemens obtenus de M. Leriche, de Rumilly, ainsi que les soins raisonnés que M. Macaine, de St.-Souplet, apporte à sa culture.

HERMINIE

Raconte au vieillard des bords du Jourdain les infortunes de sa vie.

(2e. partie d'un Poëme imité du Tasse *).

Par M. F. Delcroix.

» — O mon père, dit-elle, ô véritable sage !
» Qui connût la douleur aisément la partage.
» D'un bonheur aussi pur ne soyez point jaloux :
» Ecoutez mes malheurs, et daignez près de vous
» Recueillir une reine aux ennuis condamnée,
» Qu'en tous lieux dès long-temps poursuit la destinée.
» Ah ! puissé-je obtenir vos soins consolateurs,
» Et reposer mes jours sous le toit des pasteurs !
» Possédant les vrais biens méconnus du vulgaire,
» Si l'or, les diamans pouvaient encor vous plaire...
» Mais l'or, les diamans pour vous n'ont plus d'attraits,
» Et vos soins, nuls trésors ne les paîront jamais.

(*) Voyez les Mémoires de la Société, année 1820.

» Heureux enfin, goûtez une paix que j'envie.
» A vos humbles travaux j'associerai ma vie;
» Et déposant le poids de mes chagrins cuisans,
» Je veux par ma tendresse embellir vos vieux ans.
» Votre félicité du malheur est l'ouvrage:
» Hélas! bien plus encor, mon père, un long orage
» Levé sur ma jeunesse, en a troublé le cours.

» Dans les murs d'Antioche ont commencé mes jours.
» Fille des souverains, et du trône héritière,
» J'étais encore enfant quand je perdis mon père.
» L'avenir à mes yeux brillait pur et serein;
» Mais qui peut se promettre un avenir certain?
» Je vis bientôt la guerre au sein de ma patrie,
» Et, s'ouvrant un passage aux plaines de Syrie,
» Les Chrétiens apparaître; et, partout signalés,
» Apporter les combats sous nos murs désolés.

» Dans ce triste récit que ma douleur abrège,
» Je ne vous peindrai point les malheurs d'un long siège.
» Tandis que nos guerriers défendaient les remparts,
» Près d'une tendre mère évitant les regards,
» Tous mes jours s'écoulaient dans la crainte et les larmes.
» Une nuit, nuit d'horreur! des cris, le bruit des armes

» Soudain se font entendre ; et, par un prompt effort,
» L'ennemi dans nos murs pénètre avec la mort.
» Cette nuit si fatale aux miens, à la patrie,
» Le fut bien plus encore à la triste Herminie.... »

La rougeur sur le front, Herminie à ces mots
Ne peut poursuivre, et laisse échapper ses sanglots.
Elle pleure et se tait. Le bon vieillard la presse
D'épancher dans son sein la douleur qui l'oppresse :
Plus bas enfin, les yeux timidement baissés,
Et comme regrettant ses discours commencés :
» Je perdis plus qu'un trône ; ah ! puis-je aimer la vie
» Quand la paix à mon cœur pour toujours est ravie !

» Le palais était plein de farouches soldats.
» Il m'en souvient, serrant ma mère entre mes bras
» D'un trouble affreux saisie, et respirant à peine,
» J'attendais le vainqueur et sa loi souveraine ;
» Et lorsque, réprimant ses soldats furieux,
» Tancrède, tout-à-coup, vint s'offrir à nos yeux,
» Sans défense, au milieu de la foule expirante,
» J'embrassai ses genoux, et d'une voix mourante :
» -- Grace, pitié ! criai-je, ô généreux vainqueur,
» Prends si tu veux mes jours, mais laisse moi l'hon-
» neur ! -- »

» Sans souffrir qu'à ses pieds ma prière s'achève,
» Sa main victorieuse aussitôt me relève :
» -- Princesse, me dit-il, ah ! comptez sur ma foi,
» Et d'un soin qui m'est cher reposez-vous sur moi !--»
» Ces mots, son air charmant sous de terribles armes
» Dissipèrent ma crainte et d'injustes alarmes.
» A la voix du héros, je sentis dans mon cœur
» Pénétrer je ne sais quelle aimable douceur,
» Sentiment inconnu, flamme timide encore,
» Hélas ! et qui bientôt m'embrase et me dévore !

» Un semblable discours doit vous être étranger,
» Bon vieillard ! sous l'abri de cet heureux verger,
» Vous avez, oubliant et l'amour et ses peines,
» Dérobé votre vie aux passions humaines :
» Mais vous saurez les maux de ce cœur agité.
» D'un père ayez pour moi l'indulgente bonté :
» Je me confie à vous... sensible à ma prière,
» Ici vous connaîtrez mon âme toute entière.

» Tancrède, par ses soins, consola mon ennui ;
» J'étais sa prisonnière, il devint mon appui.
» Déplorant avec moi mon infortune extrême,
» Souvent il en parut plus touché que moi-même.

» Mais hélas ! à ma vue un jour il vint s'offrir :
» -- Assez et trop long-temps le sort vous fit souffrir ;
» Je dois calmer enfin votre douleur amère.
» Madame, je vous rends à vous, à votre mère ;
» Ne formez plus tout bas des vœux que je préviens ;
» Et puisse votre cœur pardonner aux Chrétiens ! --»
» Le héros, trop fidèle à ses nobles promesses,
» Avec ma liberté me rendit mes richesses ;
» Me rendit des trésors sans nul regret perdus :
» Mes trésors les plus chers, me les a-t-il rendus ?
» Et pouvais-je oubliant un si doux esclavage,
» Retrouver loin de lui la paix de mon jeune âge ?

» Je partis ; j'obéis au devoir, à l'honneur ;
» Et j'emportai le trait qui déchirait mon cœur.
» D'un roi, notre allié, la cour hospitalière
» Recueillit de Cassan la fille et l'héritière.
» Solime alors nous vit, Solime où dans le deuil,
» Je dus en arrivant pleurer sur un cercueil.
» A quels affreux revers suis-je donc destinée ?
» Là, bientôt, expira ma mère infortunée ;
» Et ma douleur ne put éteindre mon amour.
» Seule alors, étrangère au milieu de la cour,
» Dans les pleurs, les regrets, je nourrissais ma flamme ;
» Un rayon consolant brille enfin dans mon âme ;

» Les Chrétiens sur ces bords parurent en vainqueurs ;
» Et tandis que l'effroi remplissait tous les cœurs,
» Je sentis dans le mien renaître l'espérance.
» Du haut de ces ramparts témoins de leur vaillance,
» Parmi leurs chevaliers, je revis mon amant ;
» Je revis ce Tancrède auteur de mon tourment.
» Près des remparts s'élève une tour d'où la vue
» Des camps et de la plaine embrasse l'étendue :
» Toujours c'était de là que mes yeux attendris
» Contemplaient du héros les pavillons chéris ;
» De là, qu'ils le cherchaient, le demandaient encore.
» Au sommet de la tour assise dès l'aurore,
» J'attendais tristement jusqu'à la fin du jour
» Qu'à mes regards s'offrit l'objet de tant d'amour.
» Souvent des jours entiers ma constance était vaine ;
» Mais sitôt que mes yeux l'avaient vu dans la plaine,
» Alors que d'un coursier précipitant les pas,
» Audacieux, superbe, il volait aux combats,
» Ranimée à sa vue, et dans un trouble extrême :
» -Le voilà ! me disais-je, oui, c'est lui, c'est lui-même !-»
» Mais ô revers fatal ! ô coup trop douloureux !
» Tancrède.... il fut blessé dans un combat affreux.
» Dès lors plus de repos pour mon âme abattue.
» Nulle trève le jour au chagrin qui me tue ;

7

» Et tourmentée encor durant la sombre nuit ;
» Plus d'un songe effrayant m'agite et me poursuit.
» Je crois voir ce héros couché sur la poussière,
» Sanglant, près de fermer ses yeux à la lumière.
» Contre la mort cruelle il se débat en vain ;
» Il soulève vers moi sa défaillante main ;
» Hélas! et, délaissé dans sa triste agonie,
» Au moment qu'il expire, il appelle Herminie....
» Soudain, par le réveil, j'échappe à ces horreurs,
» L'œil humide, et le sein tout baigné de mes pleurs.

» Aux plus mortels ennuis cherchant à me soustraire,
» J'ose alors concevoir un dessein téméraire :
» Ma mère m'instruisit dans les secrets puissants
» De l'art qui rend la vie aux blessés languissants ;
» Art qui des végétaux nous indiquant l'usage,
» Aux filles des Soudans se transmet d'âge en âge :
» Je veux sauver Tancrède, et du moins aujourd'hui
» De ses soins généreux m'acquitter envers lui.
» Jeune, j'avais connu la guerre et les alarmes :
» Trop bien accoutumée au tumulte des armes,
» La crainte n'aurait pu m'arrêter un seul jour ;
» Mais le sévère honneur s'opposait à l'amour.
» Cet honneur me disait : quelle est ta folle envie ?

» A quels nouveaux regrets vas-tu livrer ta vie ?
» Quoi ! la pudeur, ce bien dans les fers conservé,
» Libre à présent, tu veux qu'il te soit enlevé !
» Au sein d'un camp, la nuit, Herminie ira-t-elle,
» Fille errante, chercher une honte éternelle ?
» Crois-tu par ta démarche enchaîner ton vainqueur,
» Et qu'un triomphe offert puisse tenter son cœur ?

» Mais flattant mes esprits d'un favorable augure,
» Un plus doux sentiment aussitôt me rassure :
» Avec une âme tendre, Herminie, est-ce à toi,
» Dans l'âge de l'amour, d'oser braver sa loi ?
» A tes feux, à tes maux Tancrède est insensible !
» Ne l'as-tu donc pas vu, ce mortel si terrible,
» Triste, essuyant tes pleurs, avec toi s'attendrir ?
» Ingrate ! il meurt peut-être : ah ! pour le secourir,
» Vers lui sans différer vole avec assurance.
» Bientôt s'accomplira ta plus chère espérance :
» Unie à ce héros par d'éternels liens,
» Sauvés par toi, ses jours embelliront les tiens.
» Épouse de Tancrède, honorée et chérie,
» Tu viendras habiter sa riante patrie ;
» Tu verras ces climats où règne le bonheur,
» Où la beauté toujours enflamma la valeur

» Des songes de l'amour ainsi j'étais bercée;
» Et mon fatal départ occupait ma pensée.
» L'honneur envain murmure hélas ! et cette fois
» L'amour, mieux écouté, sut étouffer sa voix.
» Vers le camp des Chrétiens, incertaine et timide,
» A la faveur de l'ombre, un doux espoir me guide.
» Soudain d'affreux guerriers se pressent sur mes pas ;
» De leurs traits poursuivie, et fuyant le trépas,
» Au fond de ce désert, désormais mon asile,
» Je vous vis, ô mon père ! et je suis plus tranquille. »

Elle dit: le vieillard, touché de ses malheurs,
Doucement la console; et, plaignant ses douleurs,
Comme un père, un ami, l'accueil avec tendresse;
Vers sa digne compagne il conduit la Princesse.
Tous deux faits l'un pour l'autre, ignorant les chagrins,
Sous leur toit ces époux coulaient des jours sereins.
Du vertueux pasteur l'épouse fortunée
A son sort dès long-temps unit sa destinée :
De même au jeune ormeau, devenu son appui,
La vigne s'entrelace et vieillit avec lui.

Herminie, en quittant son armure étrangère,
A revêtu l'habit d'une simple bergère.
Un voile, aux jours de fête, et quelques fleurs des champs

De la fille des rois sont les seuls ornemens.
Mais toujours sa grandeur se déguise avec peine;
La bergère ne peut faire oublier la reine.
Vainement son regard, et tendre et douloureux,
Adoucit la fierté d'un front majestueux :
Dans ses travaux obscurs, à l'insu d'elle-même,
Je ne sais quoi trahit l'éelat du rang suprême ;
Et sa grâce et son air, sous l'habit mensonger,
Tout révèle un objet à ces bois étranger.
Au lieu du sceptre d'or elle tient la houlette.
Dès l'aurore, on la voit, sortant de sa retraite,
Aux champs servir de guide à ses moutons bêlants,
Et le soir, avec eux revenir à pas lents.

Souvent, quand ses brebis, le long des bois couchées,
Sous leur ombre avaient fui les plaines desséchées.
En cent lieux différents, sur le tronc des ormeaux,
Elle grave le nom, le doux nom du héros
Dont l'image est toujours présente à sa mémoire;
D'un amour malheureux elle y grave l'histoire;
Et puis, considérant tous ces chiffres divers,
Elle sent dans ses yeux rouler des pleurs amers :
» Jeunes arbres, ô vous mes confidens, dit-elle,
» Croissez, conservez bien cette histoire fidèle.

» Heureux et réunis, si deux tendres amans
» Viennent se reposer sous vos dômes charmans,
» Que leur pitié s'éveille à ce touchant langage !
» Qu'ils disent, en voyant quel sort fut mon partage :
» Ah ! par trop d'injustice et trop de cruauté
» La fortune a payé tant de fidélité !
» Peut-être même un jour, quand la triste Herminie,
» Succombant à ses maux, aura quitté la vie,
» S'il est vrai que le Ciel, oubliant sa rigueur,
» Écoute enfin la plainte et les vœux du malheur,
» Celui qui de mon âme est l'idole et le maître,
» Qui causa mes tourmens, hélas ! sans les connaître,
» Tancrède, parcourant les bois silencieux,
» Sur ma tombe ignorée arrêtera ses yeux ;
» Et d'un regret tardif ne pouvant se défendre,
» Il donnera du moins des larmes à ma cendre.

Ainsi, toujours plaintive et l'œil baigné de pleurs,
Herminie aux forêts raconte ses douleurs.
Tendre amante ! ces bois, où tu cachais ta peine,
Ont bientôt regretté leur jeune souveraine ;
Et, pour terme à tes maux désirant le trépas,
Tu formais un espoir qui ne t'abusait pas.
On éleva sa tombe au milieu du bocage.

Les enfans du vieillard allaient au pâturage:
L'un d'eux vers la chaumière est soudain revenu,
Et l'effroi se peignait sur son front ingénu.
— « O mon fils! quel sujet a causé tes alarmes? »
— » Au sein de la forêt j'ai vu briller des armes:
» Viens mon père, avec toi j'aurai moins de frayeur— »
L'enfant près du bocage a conduit le pasteur.....
C'était un Chevalier d'une haute apparence;
Appuyé sur la tombe, il pleurait en silence.



RAPPORT

SUR LA *BIBLIOGRAPHIE CAMBRÉSIENNE*,

Ouvrage envoyé au concours en 1822. (1)

Par M. Pascal-Lacroix, vice Président.

Messieurs,

Personne aujourd'hui ne mettra en doute cette vérité, que ce n'est pas seulement la connaissance des faits qu'on doit se proposer dans l'étude de l'Histoire, mais bien aussi celle du caractère et des mœurs des nations pendant les différents âges. Il est donc intéressant d'observer à chaque époque l'état des sciences et des lettres, dont l'influence est si grande sur la destinée de l'homme en société. Aussi les savans qui composent l'Académie Royale des Inscriptions ne se sont pas bornés à inviter les Sociétés littéraires des Départemens à décrire nos vieux monumens civils et religieux, ils les ont encore engagées à

---

(1) La Commission était composée de MM. Eugène Bouly, Dupuy, Servois, Le Glay et Pascal-Lacroix, rapporteur.

rechercher les anciennes productions de l'esprit qui purent échapper, comme ces restes vénérables, au temps qui détruit tout et aux fureurs des partis qui ne s'arment que trop souvent de sa faux meurtrière.

La Société d'Emulation de Cambrai, soutenue par le zèle éclairé des autorités locales, a taché de répondre à l'appel de l'Académie des Inscriptions; elle a fait rédiger une série de questions particulières sur les antiquités de cet arrondissement, (1) et persuadée que les palmes académiques sont les plus nobles encouragemens que l'on puisse offrir aux zélateurs de la Science, elle a proposé un prix pour ainsi dire *permanent* à ceux qui, versés dans l'histoire de notre pays, voudront bien chaque année nous présenter le résultat de leurs travaux.

Vous n'avez point dédaigné, Messieurs, de comprendre les recherches bibliographiques dans les questions rédigées en 1820; vous avez pensé que cette étude, envisagée philosophiquement, peut conduire à la connaissance des lois, des usages et des mœurs. Ce serait ici le lieu de parler des bienfaits de l'imprimerie, de cet art admirable qui donne l'immortalité à tous les autres, mais je me dispenserai d'entreprendre un

---

(1) Cette intéressante et instructive *indication* est due à l'érudition de M. le Glay, Secrétaire perpétuel.

éloge que des écrivains du premier mérite ont si bien traité; je dirai seulement que, parmi les inventions qui ont le plus contribué à l'amélioration morale de l'homme, celle de l'imprimerie tient sans contredit le premier rang. Nous devons donc honorer ceux qui ont cultivé cet art avec succès, et accueillir favorablement les ouvrages des hommes instruits qui se sont livrés à de pénibles recherches pour nous faire connaître les productions de la typographie. Tirer de l'oubli des écrivains estimables, dont la plupart nous étaient inconnus, et associer à leur mémoire les artistes modestes qui ont publié leurs ouvrages; c'est, comme l'a dit fort justement l'auteur de l'écrit dont nous allons nous occuper, c'est un travail religieux et civique.

...... Et pius est Patriæ
Scripta referre labor.

Cette pensée d'Ovide sert d'épigraphe à l'ouvrage, et le titre est ainsi conçu :

BIBLIOGRAPHIE CAMBRESIENNE,

OU

Catalogue raisonné des livres et brochures imprimés à Cambrai, suivant l'ordre chronologique des imprimeurs de cette ville, suivi d'une liste alphabétique des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire du Cambrésis, et précédé d'un discours préliminaire.

Votre commission, Messieurs, a examiné ce travail dans toutes ses parties, et l'a unanimement jugé digne de fixer votre attention. Malgré quelques erreurs et des omissions inévitables dans une production de cette nature, elle la regarde, si on la publie, comme un monument élevé à la gloire de cette ville, et comme un véritable dépôt où non-seulement les bibliophiles de Cambrai, mais encore les amateurs étrangers pourront puiser des connaissances.

L'auteur, dans un discours préliminaire, commence par rappeler les importants services rendus aux lettres et aux sciences par les anciennes congrégations religieuses. En effet, Messieurs, tandis que les tenèbres de l'ignorance couvraient, pour ainsi dire, la face de la terre, les lettres n'eurent d'autre asile que les monastères et les maisons épiscopales; c'est près des autels que se sont conservées, pendant dix siècles, les étincelles du feu sacré qui devait briller d'un si vif éclat chez les nations modernes. Heureux les peuples, si les antiques dépositaires de la science s'en étaient alors servis pour les éclairer! mais au lieu d'étudier les grands modèles sacrés et profanes qu'ils avaient sous leur garde, au lieu de puiser les matières de l'enseignement à ces sources encore pures, de faux savans les dédaignèrent, et la scholastique, unie à une dialectique hérissée de mots barbares et inintelligi-

blès, vint encore augmenter les ténèbres de l'ignorance et reculer la civilisation européenne. « En voyant, dit l'un de nos écrivains (1), avec » quelle lenteur et avec combien de peine l'es- » prit humain se dégage de la rouille que la » barbarie lui a une fois imprimée, on apprend » à sentir de plus en plus les bienfaits de l'ins- » truction, à chérir davantage les sciences, la » philosophie et les lettres, à respecter, à gar- » der, à désirer d'augmenter chaque jour le » trésor sacré des lumières. »

Cependant le treizième siècle fut comme l'aurore du jour qui devait dissiper une si longue et si épaisse nuit; et les efforts que la science fit à cette époque pour se débarrasser des liens de la sottise, semblent préluder à cette utile et glorieuse révolution qui, deux cents ans plus tard, vint illustrer le beau siècle de Léon X et de notre grand François Ier.

Le Cambresis commença alors à éprouver les douces influences du savoir; des hommes qui honorent nos annales particulières, et que la religion compte parmi ses ministres, s'occupèrent à y défricher le champ des belles lettres. Les noms de *Godefroy de Fontaines*, de *Guy de Laon*, tous deux évêques de Cambrai, d'*Alard*, de *Fulbert*, de *Thomas de Cantimpré*, et d'une foule d'au-

(1) Ginguené, histoire littéraire d'Italie.

tres qu'il serait trop long de nommer ici, figurent avec distinction dans les fastes littéraires du treizième siècle.

La poésie redescendit des régions éthérées ; cette fille du ciel vint par des chants augustes ou joyeux consoler la terre attristée. Un monarque aussi pieux qu'éclairé, Saint Louis, lui rendit hommage et l'accueillit à sa cour ; les poëtes encouragés par cet illustre protecteur et animés par le sourire de la beauté, firent résonner les cordes de leur lyre. Les heureux et brillants troubadours parurent ; *la gaie science* les inspira, et bientôt, à leur exemple, chacun voulut tourner un vers avec aisance, ou composer *chanson d'amour* avec grâce et naïveté.

Le Cambrésis doit se glorifier de n'être pas resté indifférent à l'impulsion donnée par la cour du saint roi. *Martin le Béguins*, *Hugues de Cambrai*, *Jean du Pin*, moine de *Vaucelles*, *Roix* et *Rogeret de Cambrai*, ont laissé des productions poétiques que l'on recherche encore aujourd'hui, non comme des modèles de goût, mais comme des monumens historiques qui font connaître l'esprit du siècle et les immenses progrès qu'a faits notre poésie depuis ces premiers essais.

Le Bibliographe cambrésien analyse la plupart des pièces de cette époque. *Les Évangiles des quenoilles faites à l'onneur et exaulcement des da-*

mes, *l'Évangile as fames*, *la male honte*, *le champ vertueux de bonne vie appelée mandevie*, et quelques autres *fabels* de ce genre, sont appréciés par lui avec un jugement sain, une critique éclairée qui démontre que les bonnes sources de l'histoire littéraire ne lui sont point inconnues.

La calligraphie, qui a servi de prototype aux premiers essais de l'imprimerie, de même que la chrysographie ou l'enluminure, paraissent avoir suivi la marche et la gradation des connaissances humaines ; il serait plus intéressant qu'on ne pense d'étudier les variations et les bizarreries qu'on remarque dans les anciens manuscrits. A l'époque dont nous parlons, la calligraphie trouva dans le Cambrésis d'ardents et puissants protecteurs ; et notre auteur cite, à ce sujet, plusieurs faits qui honorent ces amis de la science. Un certain *Ubaud des Sars*, chanoine et doyen de la cathédrale de Cambrai, fit copier par un habile calligraphe et corriger par les plus savants théologiens de cette ville une Bible magnifique qui fut terminée en 1295 ; plus tard, (en 1488) un chanoine de Notre-Dame, nommé *Barthélemy Malaquin*, fit don à son église, pour l'usage du côté gauche du chœur, d'un bréviaire manuscrit sur peau de vélin, en deux volumes de différents formats ; cet ouvrage, chef-d'œuvre de la calligraphie, se trouvait dans la riche

et volumineuse bibliothèque du doyen *Mutte*, qui, dans le siècle dernier, a rendu de grands services aux lettres sacrées et profanes, savant modeste que la ville de Cambrai doit compter avec orgueil parmi ses enfans, et qui pourtant n'a pas encore trouvé un biographe parmi ses compatriotes.

Malgré la rareté des manuscrits et leur prix pour ainsi dire excessif, on voit que les habitans de Cambrai mettaient beaucoup d'empressement à s'en procurer, et qu'ils avaient même un goût décidé pour faire embellir les volumes qui étaient à leur usage. Le nouvel historien de notre typographie nous apprend, qu'en l'année 1446, il existait dans cette ville « un nommé » *Maître Bertrand*, qui était une espèce de re- » lieur, et qui avait sous ses ordres des copis- » tes de petits livres pour l'éducation de la » jeunesse. » Plusieurs passages des *Mémoriaux de l'abbaye de Saint-Aubert*, commencés par *Jean le Robert*, abbé de cette maison en 1432, et continués par son successeur *Philippe Bloquel*, ont fait naître, dans le siècle dernier, des démélés littéraires entre *Ghesquières* et *Mercier*, abbé de *Saint-Leger* de Soissons. S'il était vrai, comme le soutient l'un de ces habiles bibliographes, que le *Doctrinal* payé 20 sols tournois par *Jean le Robert*, eût réellement été jeté en *molle*, (ce qui désignerait une espèce d'im-

pression,) il s'ensuivrait que l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie pourrait être revendiqué par la ville de *Bruges*, où l'on avait envoyé quérir ledit *Doctrinal*. Mais il est prouvé que, dans le compte présenté par *Maître Bertrand* à l'abbé de Saint-Aubert, pour obtenir le prix de son travail, il n'est question que de la reliure et des autres embélissemens, soit intérieurs, soit extérieurs, donnés au susdit livre que mentionnent les *Mémoriaux*. Dans les registres du Parlement de Paris de l'année 1503, se trouvent plusieurs comptes pareils à celui de *Maître Bertrand*; ce dernier était ce qu'on appelait dans la basse latinité *Miniator*, *Rubricator*, profession distincte dont la principale occupation était d'enluminer les *Rubriques*, (ce nom était donné aux titres des anciennes bibles, aux chapitres des décrètales, et dans les Missels aux règles qui servent à déterminer l'ordre liturgique des offices.) Dans les premiers temps de l'imprimerie où l'on imitait encore les manuscrits, il y avait chez les imprimeurs un *Rubricateur* chargé de peindre et d'orner les lettres majuscules, et d'écrire à la main les argumens des chapitres.

Personne n'ignore que le monde littéraire doit l'invention de la typographie à *Guttemberg*, *Fuste* et *Schœffer*; c'est en 1457 que ces trois hommes célèbres imprimèrent à Mayence leur inimitable Pseautier qui, bien qu'il soit le pre-

mier monument de l'art, fera toujours l'étonnement et l'admiration des artistes et des bibliophiles.

Peu d'années après, la ville de Cambrai voulut aussi posséder quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'imprimerie naissante ; l'auteur que j'analyse nous apprend qu'on vit bientôt s'y former plusieurs bibliothèques, objet alors du plus grand luxe et d'une dépense considérable, et qu'un chanoine de cette ville, docteur en l'un et l'autre droit, nommé *Ambroise*, possédait une collection dont il reste encore des volumes, que les typographes mentionnent avec distinction. D'après l'opinion de *Ghesquiere* et celle de M. *Van-Praet*, conservateur de la bibliothèque du Roi, l'un des membres correspondants de cette Société, la capitale du Cambrésis a vu naître dans son sein *Colard Mansion*, habile imprimeur dont les presses ont illustré la ville de Bruges, dans le 15e. siècle et dont les nombreuses éditions en langue française sont encore très-recherchées ; mais les assertions de ces deux bibliographes sont loin de prouver ce fait ; car *Berthoul Manchion*, grand vicaire de la ville de Cambrai en 1446, de la famille duquel ils prétendent que le premier imprimeur de Bruges, tire son origine, était né dans la capitale de l'Artois.

Mais ce qui pourra sembler étrange, c'est

que la ville de Cambrai dont le siège était alors occupé par des évêques qui avaient illustré les Universités de France et d'Allemagne, ayant un clergé nombreux et instruit, des écoles publiques et plusieurs monastères richement dotés, ne se soit pourtant point empressée de faire établir des presses; puisque ce n'est que 67 ans après l'invention de l'imprimerie que l'on vit paraître enfin dans cette ville *pontificale*, un monument typographique découvert seulement depuis quelques années.

Frappé de cette espèce de négligence dans la conduite de nos pères et y trouvant même contradiction avec leur zèle pour la science, je me suis livré à des recherches afin de déterrer quelque production qui puisse prouver que l'imprimerie a été exercée à Cambrai dans le 15e. siècle, ou du moins au commencement du siècle suivant.

Mais hélas ! les livres ont leur destinée comme les hommes; il vient un terme fatal où ils se confondent et s'ensevelissent dans le tombeau des bibliothèques et y deviennent les victimes de l'incurie, ou la proie d'insectes dévorateurs. Tel fut probablement le sort de la plupart des éditions que l'on doit au zèle d'une association d'hommes respectables qui, distingués par leur savoir et leur piété, vivaient en commun du fruit de leurs travaux, instruisaient la jeunesse et ainsi ne connaissaient pas la mendicité, cette lèpre des

états, ni les loisirs dangereux de la vie monastique.

A ces traits, vous reconnaissez, Messieurs, ces *clercs de la vie commune* que la bonne odeur de leurs vertus fit appeler dans la Frise, la Gueldre, la Westphalie, le Brabant et le Cambrésis, ces hommes utiles qui ne possédaient rien en propre, s'occupaient, d'après leurs statuts, à transcrire les anciens manuscrits. Mais l'invention de l'imprimerie donnant à leurs travaux une direction nouvelle, ils se hâtèrent d'établir des presses dans les *lieux où ils avaient des maisons ;* c'est ainsi qu'ils furent les fondateurs de la typographie à Bruxelles ; n'aurait-on pas raison de croire qu'ils en furent aussi les fondateurs à Cambrai ? Cette opinion peut être soutenue avec d'autant plus de probabilité que, comme l'observe le bibliographe Cambrésien, l'humilité et la modestie de ces bons frères leur faisaient une loi de taire leur nom dans les éditions qu'ils publiaient ; la *légende de St. Henry et Ste. Kunègonde* est la seule où il soit consigné ; tous leurs autres ouvrages qui sont assez nombreux ne portent pas de souscription et rarement même on y trouve une date.

D'après cet exposé dont les détails vous paraîtraient peut-être de peu d'intérêt, on me pardonnera de vouloir donner une illustration nouvelle à cette ville en recherchant des documens histo-

riques qui prouvassent que ces religieux *artistes* ont pu imprimer ici comme ils l'ont fait dans d'autres établissemens ; je désire être assez heureux pour découvrir un jour quelques restes précieux de leurs ouvrages qui viendront corroborer mon sentiment ; en attendant, je me permettrai de ne pas adopter l'opinion de notre bibliographe qui pense que : *Les Clercs de la vie commune* n'ont point eu de presses à Cambrai ; les raisons qu'il allègue ne m'ont point paru assez convaincantes, et je me réserve de les discuter dans une occasion moins solennelle ; je me contenterai maintenant de rendre hommage à l'érudition qu'il développe dans cette partie de son discours préliminaire; il nous y donne des détails très-intéressants sur l'établissement de ces frères à Cambrai, et sur quelques hommes recommandables qu'a produits leur utile institution. Parmi ceux-ci, brillent sur-tout *Chrétien Masseuw* qui pendant 40 ans enseigna les belles-lettres dans cette ville dont il a emprunté son surnom, et *Godefroy Regnier*, professeur comme lui et son ami particulier ; ce dernier né à Cambrai fit graver sur le tombeau de son collègue une épitaphe touchante de sa composition qu'on lisait autrefois dans l'abbaye de St. Sépulchre.

Si la ville de Cambrai ne peut *encore* se glorifier d'avoir possédé des presses dans le 15e. siècle, il est certain que le commerce des livres ne

lui était pas inconnu à cette époque ; plusieurs libraires y étaient établis : en 1494 *Jean Descamps* avait un magasin de librairie dans la rue *Taviau*, et *Nicolas du Moustier* en avait un autre qui existait encore en 1503 dans la rue de la Boucherie, vulgairement appelée *Maisiaus*.

Mais enfin *Bonaventure Brassart* vint établir une imprimerie dans la rue *St.-Jehan près de la Magdaleine*, et en 1524 on vit sortir de ses presses un ouvrage que les curieux recherchent comme le premier livre *connu* imprimé dans nos murs : Cet ouvrage dont un de nos correspondans, M. *Guilmot*, bibliothécaire à Douai, a été le premier à révêler l'existence, contient en 88 feuillets petit in 4°. la relation d'un voyage fait par *Jacques le Saige*, marchand de draps à *Douai*, depuis cette dernière ville jusques à *Hyerusalem*, et le retour de Hyérusalem audit *Douai*.

La description de cet ouvrage peu commun commence le catalogue des livres et brochures imprimés à Cambrai depuis 1524 jusques à nos jours. Cette notice chronologique n'est point susceptible d'analyse ; mais il est juste de dire qu'elle présente la série intéressante et instructive d'une grande quantité de livres sortis de nos presses pendant près de trois siècles ; elle renferme des notes curieuses sur les auteurs qui sont nés en partie dans notre ville ; enfin on y rencontre des anecdotes qui ne peuvent manquer de

piquer la curiosité des lecteurs ; dans cette sorte de galerie littéraire, l'auteur fait passer devant nos yeux une foule de savans laborieux ou d'ingénieux artistes qui, après avoir consumé leurs vies en d'utiles travaux, laissèrent cependant peu de traces dans la mémoire de leurs concitoyens. On y voit sur-tout paraître avec avantage le père *présumé* de l'imprimerie Cambrésienne *Bonaventure Brassart*; son successeur *François Brassart* qui vivait encore en 1563, *Jean de la Rivière*, *Nicolas-Joseph Douilliez*, et l'imprimeur du Roi *Samuël Berthoud*, fondateur d'une maison qui s'est long-tems distinguée dans son art, les *Defrémery* frères et *Raparlier*, ainsi que *Jean-François Hurez* y reçoivent le juste tribut d'éloges dus à leurs efforts et à leurs travaux ; les successeurs actuels de ces hommes utiles que la mort à moissonnés, trouveront sans doute des encouragemens dans l'article qui les concerne ; l'un d'eux, quoique jeune encore, se montre plein de zèle pour son art conservateur, il imprime dans ce moment une collection de tous les poëtes latins profanes et ecclésiastiques ; cette belle entreprise dont le succès est déjà assuré pourra rivaliser, pour la beauté des caractères et la correction des textes, avec les Classiques que nous voyons sortir des presses de la Capitale.

A son premier catalogue, l'auteur a joint la liste de quelques livres imprimés à Cambrai qui,

portant pas de date certaine, ne pouvaient être mentionnés dans l'ordre chronologique ; cette courte notice renferme quelques renseignemens curieux et complette l'histoire des éditions publiées dans notre ville. Il termine enfin sa bibliographie par un travail qui sera désormais d'un grand secours aux personnes qui voudront étudier notre histoire, ou trouver l'indication des matériaux nécessaires pour l'écrire : cette liste alphabétique d'ouvrages imprimés et manuscrits renferme 120 articles, tous particulièrement et spécialement consacrés à l'histoire du Cambrésis ; on y trouve même quelques notes sur leurs auteurs.

L'amour que j'ai toujours eu pour l'histoire littéraire, l'étude constante que j'en fais depuis long-temps, le désir que d'autres appelleront *manie* de trouver les monumens épars de la typographie ancienne, feront présumer que j'ai parlé avec trop d'étendue et de prédilection peut-être de l'ouvrage que je viens d'analyser ; mais je me rassure en songeant que ceux de mes collègues qui composent la commission que vous avez nommée pour l'examiner, et que je regarde comme mes maîtres en bon goût et en érudition, en ont tous porté le même jugement que moi ; ils vous proposent donc de lui décerner dans cette séance solennelle, le prix que vous avez offert depuis 1820 à l'auteur du meilleur mémoire sur un

point quelconque des antiquités de cet arrondissement.

Pour nous, Messieurs, un seul vœu nous reste à former: c'est que les récompenses que nous sommes heureux de distribuer chaque année puissent continuer à exciter l'émulation de notre jeunesse studieuse et devenir la source de nobles inspirations; combien il est doux pour des pères de voir poser des couronnes sur la tête de leurs propres enfants?

PHANOR ET PERENNIS,

OU

L'ORIGINE DE L'IMMORTELLE.

MÉTAMORPHOSE.

Par M. Aimé Dupont.

Près de l'antique Éphèse habitaient autrefois
Le jeune et beau Phanor, Perennis jeune et belle;
Tous deux amans des bois,
Tous deux chers à Diane et soumis à ses lois,
Vivaient dans les douceurs de l'amour fraternelle.
Ce sentiment comblait tous leurs désirs;
Et dès leurs premières années,
Par un charme secret leurs âmes enchaînées
Se partageaient leurs vœux, leurs peines, leurs plaisirs,
Leurs craintes et leur espérance.
Formés pour se chérir, ils mettaient leur bonheur
A vivre l'un pour l'autre au sein de l'innocence:
Et fuyant le charme trompeur
Du Dieu qu'à Cythère on encense,
Phanor et Perennis ne connurent jamais
Que l'amitié, Diane et les forêts.
Aux seuls autels de la Déesse,

Ils portaient chaque jour des fleurs et de l'encens,
Et la divine chasseresse
Daignait sourire à leurs présens.
Ainsi coulaient les jours d'une innocente vie ;
Hélas ! leur devait-elle être sitôt ravie !
Dans le milieu d'une vaste forêt
Roulait une eau profonde ;
Les deux chasseurs, qu'une biche attirait
Sur les bords de cette onde,
Suivaient, la flèche en main, leur meute vagabonde :
La biche fuit, revient et fuit encor ;
Fait maint détour, joint la ruse à l'audace,
Loin des chiens abusés dérobe enfin sa trace,
Et d'un rapide essor
S'élance dans les eaux sous les yeux de Phanor ;
Un trait siffle, l'atteint, et dans ses flancs s'arrête ;
Mais l'animal blessé,
Emportant avec lui le fer qui l'a percé,
Sur la rive opposée a cherché sa retraite ;
Pour ressaisir l'objet de ses exploits heureux,
Le chasseur rappelle
Sa meute fidèle,
Et fend avec elle
Les flots écumeux.
Insensé ! qu'a-t-il fait ? La nymphe qui préside
A ce cristal limpide,
Pour lui se consumait d'amour.
D'un feu nouveau s'embrasant à sa vue,
La naïade éperdue
L'entraîne au fond de l'humide séjour.
Hélas ! Perennis accourue,
Le suit des yeux sous l'onde, et le perd sans retour !

Ainsi Vénus veut punir en ce jour
Deux cœurs rebelles à ses charmes.
La Vierge infortunée, à force de douleur,
Long-temps reste immobile, et sans voix, et sans larmes;
Soudain, dans sa sombre fureur,
Elle meurtrit son sein, elle brise ses armes,
Elle fuit, elle court loin de ce lieu d'horreur,
Sa prunelle égarée
S'élance vers les cieux;
Sa voix désespérée
Éclate en cris affreux;
Elle appelle son frère,
Elle accuse les Dieux,
Et, pâle et sans couleur, tombe sur la poussière.
Diane vint au bruit de sa misère;
Inutile secours! les arrêts du destin,
Au printemps de sa vie, en ont marqué la fin.
Aux pieds de la Déesse, étendue et mourante,
La triste Perennis pleure son cher Phanor,
Et traînant avec peine une voix défaillante
Expire en le nommant encor.
De pleurs, la Déité sent mouiller sa paupière:
« Ah! si le sort, dit-elle, inflexible et sévère,
» Malgré tous mes efforts te fait sitôt mourir,
» Je veux du moins, je veux de ta tendresse
» Éterniser le souvenir. »
A ces accens de la Déesse,
De Perennis le corps inanimé
Soudain en fleur s'est transformé.
Diane alors dit à la fleur nouvelle:
« Sois à jamais la fleur de l'amour fraternelle;
» De la tendre amitié sois le symbole heureux;

» Peins ces doux sentimens , et , durable comme eux ,
» Fleuris en tous les temps sous le nom d'immortelle. »

L'immortelle a gardé ses touchants attributs ;
Elle brave l'hiver et l'ardeur de Phébus :
Loin des ruisseaux , parmi le sable aride ,
Elle aime toujours à fleurir ,
Et de Phanor et de l'onde perfide
Semble toujours se souvenir.

QUELQUES SOUVENIRS
DE NAPLES.
(1806.)

Par M. Gaston-Robert.

« Meminisse juvabit. »

Messieurs,

De simples notes tracées à la hâte sous le beau ciel de l'Italie, dans ces momens où, trop plein d'émotions, on ne s'amuse guère à les décrire, ne sont point un ouvrage. Je n'ai point prétendu rédiger en corps d'observations quelques légers aperçus sur une des contrées de la terre que les voyageurs ont le plus explorée; mais aux jours de ma jeunesse, fier d'imprimer mes pas sur ce sol antique et sacré, je dus chercher à fixer au moins la trace des impressions produites sur mon esprit par des lieux si célèbres.

Aujourd'hui qu'il ne tient qu'à nous de nous livrer dans nos cités aux jouissances paisibles de la littérature, je reviens avec plaisir sur ces temps

écoulés ; heureux, Messieurs, si me bornant à reproduire ici la partie de mon journal, qui concerne la ville de Naples et la campagne enchantée qui l'environne, je puis témoigner à cette Société, par l'hommage d'un aussi faible tribut, tout le prix que j'attache à l'honneur de lui appartenir !

Ce fut le 19 février 1806 que nous arrivâmes à Naples ; il est impossible de n'être pas saisi d'étonnement en voyant sa situation, car après Constantinople, aucune ville ne présente un aspect plus pittoresque. On admire cette grande et superbe capitale bâtie en amphithéâtre sur deux coteaux, dont les cimes sont couronnées par la Chartreuse et le Château St. Elme ; à chaque pas, vous rencontrez des scènes où la nature déploie tantôt l'agrément, tantôt la grandeur, toujours la variété.

Mais pour jouir complettement d'un spectacle magnifique, il faut se placer sur la tour la plus élevée du Château ; là, de toutes parts, s'étend un horizon sans bornes. Par un temps toujours clair, la vue s'égare sur les fertiles campagnes de la terre de labour, sur la mer qui baigne les remparts de Naples, et sur ce terrible Vésuve qui désole et fertilise la contrée. Plus loin, c'est l'île de Caprée, devenue trop célèbre par le séjour d'un monstre couronné, et à l'opposé, sur la côte, les ruines de Stabia et le petit village

de Sorrento, patrie du Tasse. A l'aspect de tant de lieux remarquables par leurs beautés naturelles et par la mémoire des personnages qui les ont habités, je conçois qu'un poëte (*) a dû s'écrier :

« Combien de souvenirs consacrés par l'histoire,
» Combien d'illusions chères à la mémoire,
» Dans ce premier berceau de la gloire et des arts,
» Viennent au cœur ému s'offrir de toutes parts !
» Eh ! quel lieu fut jamais en grands noms plus fertile?
» Ici naquît le Tasse, et là mourut Virgile.
» C'est là, c'est dans ces champs, qu'Hésiode à la main,
» Épris de leurs beautés, le poëte romain
» Chantait dans le repos ses douces géorgiques ;
» C'est là qu'il exhalait les plaintes énergiques
» Où vivra de Didon l'éternelle douleur.
» Mais d'un sol vigoureux qui peindra la couleur,
» Et le pampre accablé sous la grappe opulente,
» Et des volcans noircis la flamme étincelante,
» Et l'île au triple front, et ce ciel enchanté,
» Et d'une double mer la double immensité ? »

La ville de Naples est bien bâtie ; cependant on y voit peu de ces édifices qui excitent l'admiration dans plusieurs grandes villes d'Italie.

L'architecture des maisons est presqu'uni-

(*) M. de Chênedollé ; Génie de l'homme, chant II.

forme ; elles sont de quatre à cinq étages surmontés d'une terrasse.

Le sol sur lequel la ville est assise offre beaucoup d'inégalités, et du quartier de *Pizzo Falcone* à *Ste. Lucie* qui borde la mer, il faut considérablement descendre. Les rues, pavées en lave du Vésuve taillée en dalle, sont en général étroites et presque toutes montueuses, mais celle de Tolède est fort belle et très large. Les quais ne sont guère commodes ; il faut toutefois excepter celui de *Chiaia*. Là, est le quartier le plus opulent de Naples ; c'est aussi la promenade favorite du beau monde ; et tous les soirs, quand la brise de mer est venue tempérer l'ardeur du jour, une foule de voitures élégantes s'y croisent en tous sens et rivalisent tout-à-la-fois de luxe et de vitesse. Naples ne possède point d'autre jardin public ; les amateurs de la belle antiquité y vont admirer le fameux grouppe du taureau Farnèse.

La ville, y compris les fauxbourgs, peut avoir six lieues de circuit ; elle est défendue par plusieurs forts, qui, à l'exception du fort St. Elme, sont dominés par les hauteurs voisines. Le château de l'Œuf est construit sur un terrain qui touchait jadis à la terre ferme, mais il en a été détaché par un tremblement de terre. Les gastronomes de tous les pays qui viennent à Naples se font un devoir de visiter ce château ; c'est

sur son emplacement que Lucullus avait fait bâtir une maison de plaisance, où il réunissait les plus illustres gourmands de Rome et de Parthénope.

L'Ancien *Sebeto*, aujourd'hui *Fiume della Magdalena*, est la seule rivière qui coule dans les environs de Naples ; elle fournit de l'eau à toutes les fontaines publiques.

Le climat est si tempéré et si agréable, qu'à quelques fortes chaleurs près, on jouit ici d'un printemps continuel. Il faut attribuer ceci principalement au voisinage de la mer, car, tous les jours, entre midi et une heure il s'élève un vent léger qui rafraîchit entièrement l'atmosphère. Il n'en est pas de même dans les provinces intérieures, où, avant la fin de l'été, les rivières et les lacs se dessèchent, ce qui occasionne trop souvent des maladies épidémiques.

Après ce premier coup-d'œil sur la situation, l'étendue et le climat de Naples, nous dirons quelques mots des mœurs de ses habitans, et nous nous étendrons particulièrement sur une classe inférieure de sa population, qui, ce nous semble, n'a point encore été jusqu'ici convenablement observée.

Le Napolitain riche consacre la totalité de son revenu au luxe extérieur ; il aime à étaler les marques de son opulence, à se distinguer par de superbes équipages, de beaux chevaux et un nombre considérable de valets.

L'esprit d'ordre et d'économie semble appartenir à la bourgeoisie. On y trouve autant de politesse que dans les rangs élevés, plus de mœurs et un goût décidé pour le commerce. Cette classe vit en général fort retirée. Quant au peuple, il est peut-être ici plus paresseux que dans aucune autre ville d'Italie ; et le *Lazzarone* se montre aux yeux de l'observateur sous l'aspect le plus défavorable. Féroce par caractère, soumis et rampant quand il sollicite, tremblant à la moindre lueur de danger, insolent et hardi quand il ne redoute rien, sans foi envers l'étranger qu'il cherche toujours à duper, constant dans ses projets de vengeance, il n'est pas rare de le voir porter l'avilissement au plus haut degré, en trafiquant de l'honneur de ses enfans !

Cette populace, pour ainsi dire nomade au milieu d'une des villes les plus peuplées de l'Europe, est encore superstitieuse jusqu'à l'extravagance ; elle affectionne particulièrement son saint de prédilection, et, dans ses momens de peine, elle s'adresse à lui, et l'implore avec ferveur, quelquefois même avec brutalité.

Je me souviens qu'à la fête de St. Janvier, époque chérie des Napolitains, et marquée par le renouvellement d'un miracle annuel, la liquéfaction du sang tardait à se faire ; le peuple agité commence à s'inquiéter : le miracle ne s'opérait pas. Il pousse des cris confus ; il apostrophe le

saint, l'accable d'invectives, et lui ordonne de combler son attente. Le prêtre, placé à l'autel, annonce enfin que le sang se liquéfie ; aussitôt ce même peuple qu'on vit quelques instans avant dans un délire difficile à peindre, se calme, se précipite à genoux, et par ses pleurs et ses gémissemens implore son pardon. Malheur à l'étranger présent qui, soupconné d'hérésie, leur semblerait la cause évidente qui empêche la réussite du miracle ; je ne répondrais pas de sa sûreté et de sa vie ; la populace se porterait sans doute envers lui à quelque facheuse extrêmité.

La police appelait souvent les Lazzaroni à son secours ; dans les émeutes populaires, assez fréquentes à Naples, elle se servait de cette milice pour l'opposer aux ennemis de l'ordre.

Fiers des services qu'ils rendaient, les Lazzaronis se permettaient quelquefois des actes qui partout ailleurs seraient sévèrement et justement punis.

Les grands Seigneurs aussi ne dédaignaient pas l'appui des Lazzaronis. Ils avaient parmi cette bande indisciplinée un certain nombre de familles, qu'ils prenaient sous leur protection immédiate, et dont ils formaient une clientelle redoutable à leurs ennemis, et terrible dans des vengeances particulières. Ces misérables, presque nus, ou couverts de haillons dégoûtans, viennent chercher un azile et passer la nuit dans les

vestibules ou à la porte des palais de leurs illustres patrons ; lorsque ceux-ci fatigués de plaisirs, descendent du char brillant qui les ramène, ils les trouvent sur leur passage; et, pour arriver à des appartemens somptueusement meublés, ils sont obligés de franchir d'un pied léger le corps de ces dormeurs, étendus ça et là sur un sol embelli par le marbre de *Carrara* ou par des mosaïques plus riches encore.

Depuis l'administration vigoureuse du Duc d'Ascoli, les Lazzaronis ont en quelque sorte disparu d'un sol aussi moralement que phisiquement volcanisé ; des lois sévères les ont forcés à renoncer à leur vie oisive et désordonnée ; et l'on vit ces hommes, dont on n'avait jamais pu venir à bout, se livrer au travail qu'ils avaient toujours eu en horreur, et rentrer pour ainsi dire dans la société, qui les avaient exclus avec justice.

Parmi les souvenirs de Naples, il ne faut point oublier les groupes de matelots qui sont ordinairement rassemblés sur le môle imposant de cette belle cité. C'est là, qu'au milieu d'objets enchanteurs dont la vue imprime à l'âme de douces et grandes émotions, vous vous arrêtez à considérer leurs gestes animés et l'ensemble heureux de leurs attitudes pittoresques. Au centre, et appuyé sur une des bornes qui servent à fixer les cables des vaisseaux, souvent un vieux

marin, dont le front semble avoir été sillonné par les orages, tient un livre ; et autour de lui, la bouche entr'ouverte et les yeux fixés sur le lecteur, d'autres marins écoutent.... Quelle est la lecture qui captive si merveilleusement leur attention? Les vers du Tasse ou ceux de l'Arioste !

Tout le monde s'accorde à trouver délicieux les environs de Naples, et les heureux habitans de ces bords sont véritablement les enfans gâtés de la nature. Rien de plus enchanteur que de voir, au sein même de l'hiver, les jardins remplis d'œillets, de jasmins et de toutes sortes de fleurs. Nous pûmes apprécier le bonheur de vivre sous un si beau ciel, dans une promenade que nous fîmes sur la rive droite du golfe, où les aspects les plus gracieux vinrent tour-à-tour charmer notre vue. La grotte du Pausilippe, le tombeau de Virgile, Pouzzole, le lac d'Agnano, l'Averne, l'Elisée, chacun de ces lieux si célèbres, connus de notre imagination long-temps avant qu'il nous fut donné d'y porter nos pas, mériterait de longs détails, mais un spectacle plus imposant nous appelle sur la rive gauche.

A l'orient de Naples s'élève le Vésuve dont les éruptions effrayantes ont tant de fois bouleversé cette terre. La petite ville appelée vulgairement la Tour du Grec, neuf fois ensevelie sous la lave, a été neuf fois rebâtie ! on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou la fureur tou-

jours renaissante du volcan, ou la ténacité des habitans à ne point quitter ce sol perfide, dont la fertilité les attache non moins que l'amour sacré de la patrie.

Le 31 mai 1806, dans le courant de la journée, nous nous rendîmes à Portici, bâti sur l'ancien Herculanum. Le palais du Roi n'a rien de remarquable, mais les jardins sont beaux et très bien décorés. On a réuni dans un musée, peut-être le plus curieux qui existe, toutes les statues, les peintures et les vases antiques trouvés à Herculanum et à Pompéia ; on nous y montra des fruits et des comestibles, tels que du pain, du blé, des œufs, des poires, des dattes, qui ont près de deux mille ans d'antiquité ; tous ces objets sont bien conservés ; nous dirons avec un de nos écrivains, qu'on aime à voir un grain de blé triompher du temps comme la statue de bronze, et partager avec elle l'éternité.

Les couleurs des différents tableaux retrouvés dans ces deux villes n'ont rien perdu de leur vivacité, ce qui semblerait prouver, ainsi qu'on l'a déjà dit, que les anciens n'employaient dans leurs peintures que des terres colorées préparées avec des métaux.

Dans une des armoires du musée Herculéen, nous remarquâmes un vase de cristal de roche (lequel est un ouvrage moderne) mais qui contient de très beau rouge, que l'on dit avoir été à

l'usage des dames de Pompéia. Il est constant que la mode de se colorer le visage, qui selon nous gâte ce qu'elle veut embellir, est de la plus haute antiquité. Pline et beaucoup d'auteurs anciens assurent que les dames romaines employaient une espèce de couleur qu'on tirait de la Syrie, et dont on se servait également pour la teinture des laines. Ne pourrait-on pas faire sur le visage de quelque beauté moderne l'épreuve du rouge antique conservé à Portici?

On nous montra également des réseaux fort détériorés, mais on peut juger de la finesse du fil qui les compose; il est probable que les romains employaient ces réseaux à envelopper et à retenir leurs cheveux. Les espagnols et les provenceaux en portent encore de semblables. En parlant des belles peintures qui ornent trois salles du musée, nous ferons remarquer que ces tableaux sont peints sur une espèce de stuc, couvert d'un enduit très-mince de briques pilées et tamisées, que l'on a rougi peut-être avec du cinabre ou du vermillon. (V. Pline. livre 33 ch. 7.) Si elles étaient à fresque, comme l'ont prétendu quelques savans, leur couleur aurait pénétré bien d'avantage dans le mortier ; mais elles ne sont que superficielles.

Les fleurs, les fruits et les animaux sont d'une grande vérité; les tableaux qui nous ont le plus frappés sont ceux du Centaure Chiron, ensei

gnant à Achille à toucher de la lyre, et le petit char traîné par un perroquet, ayant pour conducteur une cigale, qui tient les rennes dans ses pattes.

Nous visitâmes ensuite la salle où l'on déroule les manuscrits; la manière dont on s'y prend est fort simple, mais elle exige une extrême patience. On a une machine semblable à celle dont on se sert pour tresser les cheveux; on tend les fils horizontalement; on y place le manuscrit dans toute sa longueur, et à mesure qu'on en déroule quelque chose, on applique à cette partie une pellicule gommée que l'on a soin de coller derrière le feuillet; cette pellicule s'y attache, prend bientôt l'empreinte de chaque lettre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on se soit emparé d'une page.

On voit combien il faut de temps pour un seul manuscrit; toutefois, on est parvenu à en déchiffrer ainsi plus de 200, mais aucun ne méritait la peine qu'il avait coûtée.

Nous nous fîmes conduire à Herculanum, cette ville, détruite par l'éruption de l'an 79 de notre ère, et que des ouvriers, en creusant un puits, firent retrouver en 1713, a été pendant dix huit siècles ensevelie sous la lave; comme le terrain de Portici, sous lequel se trouve une grande partie d'Herculanum est très inégal, il a fallu fouiller plus ou moins profondément

pour arriver au toit des édifices; la première découverte qu'on ait faite est celle d'un vaste amphithéâtre ; toutes les terres qui l'avaient comblé ont été enlevées, et l'on peut aujourd'hui le parcourir ; mais il m'a paru qu'il n'était guère facile d'avoir une juste idée de son ensemble, car il faudrait, pour cela, faire éclairer ce bâtiment souterrain par des milliers de flambaux.

Des pierres énormes ont servi à la construction de cette salle de spectacle. Les murailles étaient ornées de très belles peintures, qu'on a détachées avec un bonheur infini, elles ornent maintenant le muséum de Portici. On y voyait aussi des statues, dont deux (équestres) sont placées dans le vestibule du château royal de Portici.

En mentionnant ces vénérables restes, je ne dois point passer sous silence les mosaïques. La plupart des salles du musée n'ont pas d'autre pavé. Ce sont les mêmes qui se trouvaient dans les appartemens d'Herculanum et de Pompéïa; leur enlèvement doit avoir offert de grandes difficultés ; on y est pourtant parvenu sans les endommager, et on les a placées dans le même ordre où on les avait trouvées ; il semble aujourd'hui qu'elles aient été faites pour ce nouveau séjour.

Il était dix heures du soir quand nous sortîmes de Portici pour rentrer dans Naples. Tout-à-coup nous entendons un bruit affreux ; la terre trem-

ble sous nos pas ; nous regardons derrière nous, et, à travers d'épaisses ténèbres, nous voyons une colonne de feu qui s'échappe du Vésuve, et répand autour de la montagne une lumière rougeâtre.

Bientôt, cette colonne augmente et s'élève à une hauteur prodigieuse. Vers une heure du matin, (1er. juin 1806), la lave sortit du volcan avec une impétuosité étonnante ; à dix heures, un craquement déchirant, et qui semble menacer le pays d'une destruction totale, se fait entendre ; aussitôt la montagne s'entr'ouvre et laisse échapper de ses flancs des torrens de matières enflammées. Nous nous rendîmes dans la soirée au couvent des Camaldules situé sur une élévation, et là, nous pûmes contempler, dans toute son horreur, le spectacle le plus admirable, et que des paroles ne sauraient rendre. Tous ceux qui, comme moi, se trouvant à Naples lors de l'éruption de 1806, eurent le bonheur d'assister au retour de cet effrayant phénomène, ne perdront jamais un tel souvenir !

Devant nous s'étendait, aussi loin que la vue pouvait atteindre, une plaine de feu, et au dessus de nos têtes s'élançait une gerbe immense de lumière, à travers, des quartiers de rochers et une pluie de cendres brûlantes.

Nous descendîmes de l'éminence où nous étions, et nous marchâmes au devant de la lave

pour l'examiner de plus près. Elle coulait plus ou moins lentement, selon les inégalités du terrain; toutes les fois qu'elle rencontrait un rocher ou un mur, elle s'arrêtait; puis on la voyait s'élever progressivement et franchir enfin l'obstacle qui lui était opposé. Par moment, elle marchait avec tant de lenteur qu'on pouvait s'en approcher sans le moindre péril, et nous prîmes plaisir à y allumer un cigare, placé au bout d'une canne. Lorsqu'elle se dirigeait vers un arbre fort et plein de sève, on voyait les feuilles jaunir comme en automne, peu après se dessècher et s'enflammer, sans que le feu communiquât au tronc; tout-à-coup la lave l'entraînait dans sa marche, le couvrait entièrement, et une forte détonnation partait du point où cet arbre avait existé, détonnation sans doute produite par l'air comprimé qui cherchait à s'échapper.

Pendant ce temps les malheureux habitans de la Tour du Grec étaient consternés; ils élevaient les mains au ciel et adressaient des prières ferventes à celui qui commande aux élémens. Cependant, rassurés plus tard par la direction que prenait la lave, ils rentrèrent dans leurs maisons; en effet, l'éruption s'apaisa peu à peu, le feu s'amortit, et quelques jours après le volcan était tout-à-fait calme. Nous nous décidâmes alors à faire un voyage de nuit au Vésuve, et à descendre dans son cratère.

Partis de Naples à 7 heures du soir, nous arrivâmes à Résine à 8. Nous y trouvâmes des guides armés de longues torches; en moins d'une heure ils nous conduisirent à l'hermitage *del Salvador*.

L'hermite, vénitien de naissance nous reçut avec beaucoup d'affabilité; c'est un homme grand, de bonne mine, et rempli d'attentions pour les voyageurs. Il nous offrît des œufs, des fruits, et d'excellent vin de *Lacryma Christi*.

Pendant que nous soupions, il nous fit diverses questions sur Vénise; et comme nous avions quitté cette ville quelques mois auparavant, nous y répondîmes de notre mieux; il parut nous savoir gré des éloges que nous donnâmes à sa patrie. Enfin, nous partîmes: la nuit était obscure et le silence qui régnait autour de nous n'était interrompu que par le sifflement du vent et, dans le lointain, par le mugissement des vagues qui viennent se briser sur la côte. Arrivés au pied du cône, nous y laissâmes nos montures, et chacun de nous s'étant muni d'un baton noueux, nous commençâmes à gravir avec peine les cendres mouvantes, dans lesquelles nous enfonçions jusqu'à mi-jambe. Après deux heures d'une marche aussi fatiguante, nous parvinmes à la bouche du volcan. Nous avions sous nos yeux cette fournaise ardente d'où s'élevait quelques jours avant des gerbes de lumière; les énormes rochers suspendus autour du cône nous inspiraient une sorte

de terreur; et notre imagination frappée ajoutait encore à l'horreur de ces lieux Nous songeâmes bientôt à descendre dans le cratère, et après avoir erré quelque temps sur ses bords, nous nous précipitâmes.... Peu de minutes suffirent pour nous faire arriver au fond de l'abime.

Je n'entreprendrai pas de décrire l'intérieur du cratère ; il change à chaque éruption ; tantôt on y aperçoit des cavités profondes, tan tôt des élévations ; sa forme est celle d'un vaste entonnoir , dont le circuit peut avoir 800 toises , et la hauteur au moins 60. Ses bords sont sillonnés de lave,et une fumée épaisse s'élève des différentes parties, notamment du côté de la tour du Grec , par où la lave s'était d'abord dirigée , lors de la dernière éruption. On peut justement nommer ce lieu un des soupiraux de l'enfer. Les cendres sur lesquelles nous marchions étaient si brûlantes l'air qui nous environnait, si chargé de vapeurs, que nous fûmes obligés de remonter un peu plus haut; là, nous nous assîmes pour respirer, et nous nous amusâmes, pendant quelque temps, à faire rouler jusqu'au fond du gouffre de grosses pierres , dont le bruit prolongé ressemblait au frémissement des métaux. Au , totalet comme on l'a déjà dit,il ne faut pas un grand courage pour descendre dans le cratère, car il y a plus de fatigue à essuyer que de véritable danger à courir.

Plongés dans les réflexions que ne pouvait

manquer de nous inspirer un spectacle aussi extraordinaire, nous fûmes surpris par les premières clartés du matin ; nous nous mîmes en marche, et en moins de vingt-cinq minutes, nous descendîmes le même espace que nous avions gravi en deux heures.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE MÉDECINE (1).

PAR

M. E. H. DE BEAUMONT, Docteur en médecine.

MESSIEURS,

DEUX Mémoires vous sont parvenus sur la topographie médicale; mais l'un d'eux, ayant été déposé au secrétariat après l'expiration du terme de rigueur, vous avez décidé, d'après votre réglement, qu'il ne pouvait être admis au concours. Nous allons donc vous rendre compte du seul ouvrage qui puisse prétendre au prix proposé : il porte le titre modeste d'*Essai sur la topographie médicale du canton de Marcoing.*

L'auteur, suivant le plan tracé par votre programme, traite dans autant de chapitres, de la position du canton, de la nature du sol, de ses productions, des eaux et de la température; tous ces articles, peu susceptibles d'analyse, contiennent des détails précis et exacts, qui

(1) Cette Commission était composée de MM. les Docteurs Cambrai, Le Glay, Peysson, Vergé et Debeaumont.

prouvent que l'auteur connaît parfaitement les lieux qu'il a décrits : mais tous ces détails purement matériels, qui constituent essentiellement une statistique, ne sont que des préliminaires indispensables d'une topographie médicale destinée à faire apprécier l'influence des localités sur la santé et les maladies des habitans ; aussi l'auteur n'a-t-il pas donné trop d'étendue à cette première partie de son ouvrage ; seulement il y a joint une énumération exacte des richesses qu'offre aux amateurs de la botanique ce canton, sous ce rapport, le plus fertile de l'arrondissement.

L'auteur traite ensuite du physique et du moral des habitans ; il décrit bien les principaux attributs des tempéramens prédominants ; et quoiqu'il fasse observer que ces bons campagnards *sont loin de ressembler à l'Apollon Pythien*, on doit les féliciter de jouir d'une santé robuste qui leur permet de se livrer aux rudes travaux des champs.

Le paragraphe consacré à l'histoire du moral des habitans, est sans contredit le plus faible de tout l'ouvrage. Certaines propositions semblent présenter de l'ambiguité et mériteraient des développemens. L'auteur dit que le menu peuple ne sait pas lire ; que quelques enfans seulement vont chez le magister recevoir une faible instruction, et que l'éducation donnée par les pas-

teurs, est la seule que reçoivent le plus grand nombre; encore leurs leçons sont-elles regardées comme inutiles par les plus âgés. Aussi cette classe est-elle ignorante, crédule et superstitieuse. Ici l'auteur a entrevu une grande vérité; le menu peuple est partout crédule et superstitieux, non parce qu'il ne sait pas lire, mais parce qu'uniquement occupé de ses travaux, avide de jouissances matérielles, il dédaigne bientôt les instructions de ses pasteurs qui lui eussent donné la seule connaissance indispensable à l'homme, celle de ses devoirs envers Dieu et envers la société. Aussi voit-on partout le paysan, esprit fort, qui affecte de ne pas croire les vérités de la religion, être la dupe du premier charlatan qui lui parle de sortilèges; tant il est vrai que l'homme devient crédule en cessant d'être croyant.

Dans certaines communes, on pense qu'il est ridicule, et même nuisible, de chercher à sortir de la condition de ses ancêtres; l'auteur blâme cette opinion et la regarde comme préjudiciable à la prospérité du canton; s'il y avait plus mûrement réfléchi, il l'aurait trouvée très sage et très utile, au lieu de la ranger parmi les préjugés. Il est très impolitique d'exciter en tous, sans distinction, ce désir immodéré des honneurs et de la fortune, qui rend chacun mécontent de son sort. Après avoir remarqué que, dans quelques

communes, les jeunes gens ont du goût pour l'état ecclésiastique, l'auteur demande si la bosse de *la théosophie* y serait plus commune qu'ailleurs : une pareille question pourrait-elle être faite sérieusement ? Les physiologistes qui ont osé publier ce systême, dont le matérialisme abject sape par la base tous les principes de la morale, regardent le cerveau comme l'organe *sécréteur* de la pensée, et les passions comme le résultat *nécessaire* de l'organisation ; ce systême, que la morale, comme la saine physiologie, repousse, enlève toute liberté à l'homme, tout mérite à la vertu, puisqu'il la fait dépendre, ainsi que le vice, du développement plus ou moins grand des organes ; il ôte ainsi à la justice divine et humaine leur plus bel attribut, le droit de punir le vice et de récompenser la vertu.

Il nous a paru utile de relever des erreurs aussi dangereuses dans leurs conséquences, quoique nous soyons bien persuadés que ces erreurs sont plutôt dans les expressions de l'auteur que dans sa pensée.

Si nous avons trouvé à critiquer dans l'article précédent, nous nous félicitons de pouvoir donner des éloges à une bonne partie des chapitres qui nous restent à examiner.

L'auteur fait bien sentir les inconvéniens de la mauvaise manière de construire les maisons, et de leur malpropreté ; on y laisse croupir

des ordures dont la fermentation putride dégage une odeur repoussante. Le défaut de courant d'air rend cette malpropreté plus dangereuse encore et, pendant les longues soirées d'hiver, les individus qui passent plusieurs heures dans les maisons, au milieu de cette atmosphère chargée en outre de l'épaisse fumée que répandent les lampes et les pipes, doivent nécessairement en être incommodés.

Les habitans ont une bonne manière de se vêtir; les femmes ne se serrent point dans des corsets; elles ont la sage précaution de se bien couvrir la poitrine; aussi ne sont-elles pas exposées, comme nos citadines, à de fréquents catarrhes pulmonaires trop souvent suivis de la phthisie.

Suivent d'utiles considérations sur l'abus de la bierre et des liqueurs alcoholiques dont les habitans usent largement les jours de fête; ces excès produisent l'ivresse et quelquefois des querelles. Là, comme ailleurs, la cupidité mercantile frelate les boissons spiritueuses dont elle rend l'abus plus dangereux encore.

Presque tous les habitans du canton se livrent à l'agriculture ou au tissage du coton; les premiers, après avoir travaillé toute la semaine, passent une partie du dimanche à boire et à fumer; les excès de ce genre produisent souvent une irritation de l'estomac fort improprement appelée *embarras gastrique;* cet état est accompagné

d'une certaine langueur des forces et les individus ainsi prédisposés, soumis aux intempéries de l'atmotphère, rentrant souvent au logis tout mouillés de sueurs ou de pluie, sans avoir la précaution de changer de vêtemens ou de se sécher au feu, contractent facilement des bronchites, des pneumonies, des rhumatismes; et quoique une constitution robuste et l'assuétude contrebalancent en partie l'action combinée de ces causes, néanmoins elles produisent souvent leur effet.

Les tisseurs de coton passent une grande partie du jour dans les caves, soustraits à l'influence vivifiante de la lumière solaire; ils n'y respirent qu'un air humide et non renouvelé; de plus ils se livrent à un exercice partiel peu propre à développer leurs forces musculaires: ces causes réunies produisent l'étiolement et avec lui toutes les affections du système lymphatique. A la vérité, ces artisans retirent de leurs travaux un salaire qui leur permet de se mieux nourrir que les autres ouvriers, ce qui contrebalance en partie l'influence pernicieuse de leur profession: mais on pourrait ajouter, ce qui est confirmé par une expérience journalière, que ces artisans profitent de l'aisance passagère que leur procure quelquefois le haut prix de leur main-d'œuvre pour passer une partie de la semaine dans les cabarets, et que les excès auxquels ils se livrent ne doivent pas augmenter la vigueur de leur

constitution. Ces ouvriers se créent ainsi des besoins nouveaux, perdent l'habitude de la tempérance ; et quand la fabrication de leurs tissus se ralentit, que leur salaire diminue, ils sentent vivement leur détresse et se résignent avec peine à reprendre la vie frugale des autres campagnards.

La population du canton de Marcoing tend continuellement à s'accroître. Il n'est pas rare d'y rencontrer des familles de huit et dix enfans. L'auteur présente un tableau comparatif de la population en 1808 et 1821 ; il en résulte que, dans l'espace de treize ans, elle s'est accrue de 2472 habitans ; le nombre des ménages a augmenté de 183, celui des maisons de 199. Cet accroissement tient à la propagation de la vaccine et à la cessation de la guerre. On doit des éloges à l'auteur pour le soin qu'il a mis à dresser cet intéressant tableau qui a nécessité bien des recherches.

Avant de traiter des maladies les plus fréquentes, l'auteur parle des erreurs populaires relatives à la médecine et de la confiance aveugle dans les charlatans ; cet abus est général et fait sentir impérieusement le besoin de mesures légales pour y mettre un terme. Depuis long-temps on en promet contre les remèdes secrets, autre

branche de charlatanisme ; et en attendant la répression, on les multiplie indéfiniment. (*)

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à la description des maladies les plus fréquentes dans le canton : certaines communes étant bâties sur un terrain sec et élevé, d'autres, au contraire, dans les endroits marécageux qui bordent la vallée de l'Escaut, on prévoit bien qu'il doit régner des maladies différentes dans chacun de ces sîtes ; ainsi dans les lieux bas et humides, les fièvres dites *putrides* sont très-fréquentes ; l'auteur les attribue avec raison à l'humidité du sol, à la malpropreté des maisons et des rues, et à la mauvaise qualité des alimens ; ces causes réunies sont certainement très-actives et prédisposent aux gastro-entérites qui, mal soignées dans

---

(*) On améliorerait singulièrement la police médicale en établissant dans chaque arrondissement un comité de discipline composé de docteurs, chargés de surveiller toutes les parties du service médical, et de poursuivre la repression des abus auprès de l'autorité compétente. Dans l'état actuel, les magistrats sont chargés de ce devoir; mais quel que soit leur zèle, ils ne pourront jamais, même avec des lois fortes, faire diparaître les abus de ce genre, parce que jamais ils n'en auront une connaissance suffisante, et que ceux qui pourraient leur donner les renseignemens nécessaires auront toujours de la répugance à jouer le rôle de dénonciateurs ; tandis qu'un comité n'aurait aucun motif pour se dispenser de remplir un devoir rigoureux.

Ce comité pourrait, en outre, être consulté par l'administration sur tout ce qui est relatif à la police sanitaire, et par les tribunaux sur les questions quelquefois si délicates de la médecine légale.

le principe, deviennent très-intenses et se propagent avec facilité aux individus soumis aux mêmes influences.

Ces maladies ont régné épidémiquement dans plusieurs communes traversées par le canal de St.-Quentin, pendant le temps qu'on le creusait; les symptômes rapportés par l'auteur ne laissent aucun doute sur leur nature inflammatoire ; mais elles furent traitées suivant la méthode alors généralement adoptée ; aussi la mortalité fut elle très-grande : la médecine physiologique n'avait point encore éclairé ce point important de la pathologie.

On observe fréquemment aussi les divers dégrés de la gastro-entérite désignés sous les noms de fièvres *bilieuse, muqueuse*; ces maladies exaspérées par les vomitifs et les purgatifs , passent facilement à l'état adynamique et même ataxique.

Les fièvres intermittentes des divers types sont fréquentes et opiniâtres dans la partie marécageuse du canton ; l'auteur remarque qu'elles résistent souvent aux plus fortes doses de quinquina et quelquefois se terminent spontanément au milieu du printemps; il émet le vœu que les praticiens fassent un usage prudent du sulfate de kinine. Ce médicament a réellement triomphé de quelques fièvres rebelles à l'action d'autres préparations de quinquina ; de plus il jouit à petites doses d'une énergie remarquable ; il peut donc

être vraiment utile ; mais quelque multipliées que soient les formes sous lesquelles on administre le quinquina, on rencontre assez souvent des fièvres intermittentes rebelles ; un examen attentif montre alors que cette opiniâtreté dépend d'une gastrite latente soit primitive, soit consécutive et produite par l'usage peu méthodique de ce médicament héroique; ces gastrites latentes n'ont souvent pour symptômes que la langueur des forces et une inappétence insurmontable, d'où les praticiens peu éclairés tirent l'indication d'administrer de nouveaux toniques. Quelquefois ils parviennent ainsi à suspendre les accès ; mais la phlegmasie latente n'en continue pas moins ses ravages ; d'autres fois la répétition opiniâtre des accès, amène des engorgemens des viscères parenchymateux avec leucophlegmatie, et le malade ne tarde pas à succomber. Dans le traitement des fièvres intermittentes, il faut mesurer l'activité des toniques administrés à l'intérieur sur le degré de susceptibilité de l'estomac, et lorsque ce viscère repousse les fébrifuges, tous plus ou moins excitants, malgré le soin apporté dans leur emploi, il faut renoncer à toute tentative de ce genre, et chercher à guérir le malade par des frictions, soit avec la teinture de quinquina, soit avec la pommade stibiée ; de nombreux succès justifient cette méthode éminemment rationnelle.

Dans les sites élevés du canton de Marcoing, on observe particulièrement des ophthalmies, des pneumonies, des rhumatismes musculaires et fibreux : Ces maladies exigent un traitement antiphlogistique assez sévère.

L'auteur remarque fort judicieusement que la fréquence de la phthisie pulmonaire peut être attribuée, en partie, au vice de la méthode thérapeutique; dans le traitement des inflammations thoraciques, les officiers de santé n'employent pas avec assez de constance les moyens antiphlogistiques; ils cèdent trop vite au désir des malades qui réclament impérieusement du vin et d'autres cordiaux pour remédier au sentiment de faiblesse qu'ils éprouvent et qu'ils croient être la cause de leur maladie.

Le reste du chapitre est consacré à des considérations intéressantes sur quelques maladies que l'on rencontre moins fréquemment dans le canton.

Cet ouvrage contient plusieurs bons articles; mais tous ne sont pas exempts de reproches. L'auteur, qui paraît posséder des connaissances étendues, aurait pu mettre un peu plus d'ordre dans sa rédaction, éviter quelques répétitions et soigner davantage son style qui est un peu négligé : Mais s'il n'a pas donné à son travail toute la perfection nécessaire pour obtenir le prix, votre commission, Messieurs, a pensé que vous de-

viez le distinguer honorablement et lui accorder de justes encouragemens ; en conséquence elle a l'honneur de vous proposer de décerner une médaille d'or de la valeur de cent francs à l'auteur de ce mémoire.

Votre commission vous propose en outre de laisser au concours le même sujet de prix. Déjà l'année dernière vous avez accordé un encouragement à l'auteur d'un essai sur la topographie médicale de quelques communes du canton de Marcoing ; vous avez aujourd'hui la satisfaction de décerner la moitié du prix à un ouvrage infiniment supérieur au premier ; espérons que votre attente ne sera pas trompée et que vous pourrez enfin couronner la topographie médicale d'un canton ou même d'une commune de l'arrondissement.

OBSERVATIONS

DE M. ANTES,

SUR LA PESTE EN ÉGYPTE,

TRADUITES DE L'ANGLAIS,

PAR M. L'ABBÉ SERVOIS.

QUOIQUE de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, la peste soit, sans contredit, la plus terrible, il est néanmoins consolant d'avoir la certitude qu'en observant une stricte quarantaine, il n'est personne qui ne puisse s'en préserver au milieu même d'une ville où ce fléau exercerait ses ravages avec le plus de furie.

La conduite que les Européens, résidans en Turquie, tiennent constamment depuis des siècles pour se soustraire à cette calamité, prouve sans réplique l'excellence du remède; et si cette vérité avait besoin d'une nouvelle preuve, je citerais les observations que je fis au Caire en 1771 et 1781, époques pendant lesquelles la peste se fit violemment sentir, tant dans cette ville, que dans les autres parties du pays, et surtout dans la basse-Egypte.

Aussitôt que l'on a reconnu les symptômes

bien caractérisés de la peste (*), le premier soin doit être d'éviter les rassemblemens de toute espèce, et plus particulièrement ceux composés de gens du petit peuple ; on doit ensuite s'interdire toute communication avec qui que ce soit, et pour y parvenir, il faut fermer sa maison et veiller attentivement à ce que, sous aucun prétexte, personne ne puisse s'y introduire avant la cessation de ce fléau.

Le moyen ordinaire qu'on employe pour exécuter cette réclusion, consiste à pratiquer dans l'intérieur des maisons, une cloison en planches avec une espèce de guichet pour recevoir les provisions. En avant de la porte, on place un grand baquet rempli d'eau, dans lequel un domestique, qui se tient toujours en dehors, plonge tous les comestibles qui peuvent supporter cette opération ; et malgré cette mesure, on ne doit encore introduire ces objets, qu'en les prenant avec un crochet de fer ou des pincettes.

Qu'on ne croye point qu'il soit difficile de trouver des hommes qui se chargent d'acheter et d'apporter tout ce dont les reclus peuvent avoir besoin ; on vit au milieu d'un peuple qui

---

(*) Ils consistent en bubons qui s'élèvent sous les aisselles ou dans les aînes et en tâches pourprées sur les jambes. Si ces bubons abcèdent heureusement, il y a espoir de guérison pour le malade, surtout s'il est fort, et si la peste tire vers sa fin.

Note de l'auteur.

regarde comme une impiété de se précautionner contre ce qu'il appelle la volonté de Dieu. Il ne vous vendra donc pas ses services plus cher en temps de peste qu'en tout autre temps, et pour le moindre salaire, il bravera la mort vingt fois le jour.

Le pain, le riz, le café et tous les comestibles secs, ne sont pas susceptibles de recevoir ou de communiquer l'infection. On peut donc y toucher en toute sûreté. On peut également se servir d'une corde formée de filamens de dattier et d'un panier fait de feuilles du même arbre, pour monter les provisions par la croisée. Mais il faut bien se garder de rien recevoir ni de toucher à aucun des objets dans lesquels il entre de la laine, du coton, de la toile, de la soie et autres matières de ce genre.

Les lettres ne se prennent qu'avec des pincettes ; on les soumet de plus à la fumigation, lorsqu'on n'a pas eu soin de les tremper dans le vinaigre avant d'y toucher.

La correspondance se transmet dans des boëtes de bois cachetées. On doit bien se garder de les lier avec de la ficelle ni avec rien de semblable. Cette voie sert à toutes les communications qu'on peut avoir à se faire ; et personne ne balance à se charger de ces boëtes, dès qu'on est bien sûr que ceux qui les envoyent, gardent une rigoureuse quarantaine.

Il est sans exemple que personne ait gagné la maladie après avoir commencé à propos et gardé jusqu'à la fin une retraite absolue ; mais un fait dont j'ai, plus d'une fois, été le triste témoin, c'est que beaucoup de gens ont perdu la vie pour avoir eu l'imprudence de recevoir du dehors un peu de soie, un simple mouchoir.

Un homme d'Alexandrie s'était soumis à la réclusion ; mais il ne savait pas se raser. Que fait-il ? Il pratique une ouverture pour y passer la tête, afin que le baigneur ne puisse toucher aucune autre partie de son corps. Il ne tarda pas à reconnaître l'inutilité de cet expédient. Il mourut quelques jours après. Combien d'autres périssent victimes de semblables folies !

On ne court aucun danger à s'entretenir, même de très près, avec des pestiférés, comme le prouvent les médecins européens qui s'approchent sans crainte des malades qui viennent les consulter, pendant leur réclusion ; il m'est souvent arrivé à moi-même, avant de me séquestrer, de passer dans des rues où gissaient des cadavres de pestiférés. Toute mon attention se bornait à prendre bien garde de toucher à aucun d'eux.

Parmi tous les systêmes imaginés jusqu'à ce jour pour indiquer les causes physiques de la peste, à peine en trouverait-on un seul qui repose sur des bases solides. D'ailleurs, ce qui

paraît vrai à Constantinople, se présente sous une face tout opposée dans la ville du Caire. Tant ce redoutable fléau varie suivant les lieux et les temps ! et quelquefois dans les mêmes lieux et les mêmes époques !

On a accumulé les raisonnemens pour démontrer que la peste avait pris naissance en Egypte. On a cent fois avancé que le débordement annuel du Nil laissait dans les marais et dans les parties basses, une grande quantité d'eau et de vase, qui, finissant par se corrompre, infectait l'air au point d'engendrer ce fléau ; ce qui présupposerait évidemment une atmosphère susceptible de se corrompre ; mais alors qu'on nous explique donc comment, pour se préserver de la peste, il suffit d'éviter toute communication avec des personnes attaquées, lorsqu'on est en même-temps forcé de respirer le même air qu'elles; lorsqu'il est notoire que l'on peut, sans danger, laisser toutes les croisées ouvertes et rester sur la plate-forme des maisons en général peu élevées, pour y prendre l'air, qui souvent est délicieux dans cette saison de l'année? Pourquoi, loin de restreindre cette jouissance, on préfère toujours les endroits les plus découverts, les plus dégagés? Pourquoi, enfin, il est si commun de voir des gens dormir en plein air, depuis le mois de février jusques vers la fin de juin, époque pendant laquelle la peste fait précisément

le plus de ravages, lorsqu'elle règne dans ces contrées ?

Si l'air était réellement infecté, les milliers de malades qu'on y expose habituellement, et dont il meurt un si grand nombre, ne feraient que rendre l'athmosphère plus pestilentielle, au lieu de la purifier. En un mot, l'objection tombe d'elle-même ; car il est reconnu que les eaux du Nil ne se corrompent jamais. Appliquons la même réponse à ceux qui prétendent que c'est la malpropreté des Turcs qui produit la peste, puisqu'ils annoncent par là qu'ils admettent un air susceptible de se corrompre ; et ajoutons que c'est le comble de l'injustice d'accuser les Turcs sur cet article, tandis qu'on pourrait leur reprocher de donner dans un excès contraire. Les hautes classes poussent en effet la recherche de la propreté jusqu'à l'extrême, et le peuple même croit sa religion intéressée à suivre leur exemple. Qui ne sait d'ailleurs, qu'il s'en faut bien que les rues du Caire soient en général aussi mal propres que celles de la plupart de nos villes ? Les combustibles y sont très-rares et s'y vendent fort cher : tout ce qui peut servir d'aliment au feu, s'y ramasse avec le plus grand soin et l'on n'y rencontre jamais aucuns de ces objets qui trop souvent dans nos cités choquent l'odorat et la vue. Transportés de suite à la voirie, ils deviennent en un instant la

pâture des oiseaux de proie et d'une troupe de chiens d'autant plus avides, que n'ayant pas de maîtres, ils ne vivent que de ce qu'ils peuvent trouver dans les rues et ailleurs pour appaiser la faim qui les dévore.

Grand nombre d'écrivains supposent que la peste est produite par le canal ou *calige* qui traverse le Caire. Mais de nouveaux faits vont confirmer ce que nous avons dit plus haut, contre la corruption prétendue de l'air. Depuis plus de 200 ans, toutes les maisons des marchands Européens sont placées sur les bords de ce canal, et cependant jamais ils n'ont été plus souvent malades que les personnes qui habitent les autres quartiers de la ville. Il est même prouvé que jamais un seul de ces négociants qui se sont soumis à la réclusion, n'a été atteint de la peste. Le voisinage d'un lieu si infect ne paraît influer en rien sur leur santé, tandis qu'il lui serait bien certainement très-nuisible dans nos contrées.

La peste qui désole l'Egypte, y est-elle apportée de la Turquie? Je sais qu'on le répète sans cesse, sans que personne ait encore pu préciser l'époque de cette importation; tout repose à cet égard, sur des oui-dire : et si les traditions renferment par fois quelque chose de vrai, on ne doit cependant pas les adopter en aveugle, parce qu'en traversant les siècles, elles s'isolent ordinairement de toutes les circonstances néces-

saires pour les vérifier. Ces *on dit* remontent peut-être à la fameuse peste d'Athènes qui passe aussi pour avoir été apportée de la haute Egypte !

Pendant les douze années que j'habitai ce pays, la peste s'y fit sentir trois fois. A mon arrivée dans Alexandrie, il y avait quelques symptômes de ce fléau. Bientôt il se propagea d'une manière effrayante, tant dans cette ville, qu'à Rosette et dans les autres parties de la basse Egypte ; mais il n'atteignit que très peu de personnes au Caire. L'année suivante, des *Mamelucks* l'apportèrent de Constantinople, et il y exerça des ravages affreux. Mais la guerre qui survint avec la Russie, ayant coupé toute communication entre la capitale de l'Empire Turc, Smyrne etc., on parvint à empêcher la peste de pénétrer dans ce pays. Mais si elle ne se fit que faiblement sentir à Constantinople, elle alla visiter *Bagdad* et *Bassora*, où elle n'avait point paru depuis un temps immémorial.

En 1781, elle fut d'abord apportée dans Alexandrie, d'où elle gagna Rosette et ensuite le Caire. On dut ce présent à quelques juifs qui promenèrent dans ces villes, de vieux vêtemens qu'ils avaient achetés à Smyrne, pendant qu'elle y faisait de grands ravages. L'ouverture de la fatale cassette qui les recélait, suffit pour communiquer la contagion. On sait que la peste peut se conserver des années entières dans certains

objets et se transporter facilement partout. C'est ainsi qu'une fois elle resta, toute une année, renfermée au Caire, sans qu'on se doutât de sa présence.

Un marchand de *Damas*, à qui ce fléau avait enlevé deux esclaves noires, eut l'imprudence de serrer dans une malle les vêtemens de ces victimes, sans les avoir préalablement bien exposés à l'air; au bout d'un an, il acheta deux autres esclaves et leur fit porter ces mêmes habits! Peu de jours après ces infortunées furent atteintes de la peste, et la contagion se répandit dans tout le pays!

D'après ces diverses observations, je ne pense pas que l'on soit fondé à regarder l'Égypte comme le berceau de la peste; il me paraît même très probable qu'avec une surveillance pareille à celle qui s'exerce dans les villes maritimes de l'Europe, on parviendrait à la bannir à jamais de ces contrées.

Les symptômes et les effets de la peste varient à l'infini. Son pouvoir n'est jamais plus actif dans un pays, que lorsqu'elle s'y montre pour la première fois. Aussi, malheur aux premiers qu'elle attaque, très peu échapperont au trépas! On en voit lutter contr'elle pendant 10 à 12 jours, avant de succomber; d'autres, et ce cas est très ordinaire, sont emportés au bout de quelques heures et tels semblent jouir de la

meilleure santé, qui sont tout-à-coup frappés de mort !

Souvent, après s'être fait sentir de la manière la plus violente, dans un quartier, la peste s'arrête, et poursuit ses victimes avec une égale fureur dans un quartier tout opposé. Quelquefois elle frappera une maison toute entière, tandis qu'ailleurs, sur 12, 15 et même un plus grand nombre d'individus, réunis sous le même toit, elle n'en enlevera qu'un ou deux, et elle épargnera même ceux entre les bras desquels expirent ces victimes. C'est ainsi que de deux personnes couchées dans le même lit, on a vu l'une succomber, et l'autre n'en être pas même attaquée (*). Quoiqu'il en soit de ces exemples, il n'en demeure pas moins pour constant que tout contact avec des pestiférés est extrêmement dangereux, et pour justifier ces exceptions, il faut qu'il y ait dans certaines personnes une disposition particulière qui le mette à l'abri de cette maladie. Mais c'est une erreur de croire que, comme la petite vérole, la peste ne se gagne qu'une fois, j'ai connu une personne qui n'est morte qu'à la septième attaque. *Lady Wortley*

(*) Mr. M*** eut le courage de ne point se séparer de son épouse; attaquée de la peste, pendant l'occupation de l'Égypte par les français dont il faisait partie. Il lui prodigua les plus tendres soins et parvint à lui sauver la vie, sans avoir éprouvé lui-même la plus légère atteinte de ce fléau. *Note du Traducteur.*

Montagu m'a dit que, pour son compte, elle l'avait eue trois fois.

On sait toujours en Egypte, d'une manière assez sûre, l'époque à laquelle ce fléau doit cesser. Il est bien rare qu'il se prolonge au delà du 24 juin. L'ignorance et la superstition des Turcs et des *Cophtes*, qui leur font voir partout des miracles, débitent à ce sujet les contes les plus ridicules, que nous ne répéterons pas ici. Tout en se plaisant à reconnaître partout la main de Dieu, l'homme religieux, mais éclairé, sait qu'il est mille moyens que Dieu peut employer pour arriver à son but sans interrompre l'ordre qu'il a lui-même établi. Il sait que Dieu commande à tous les élémens, et que la nature entière est tenue d'obéir à ses lois.

La grande chaleur qui se fait sentir en Egypte, est la cause naturelle de la cessation de ce fléau. Le thermomètre de Fareinheit s'y élève généralement, à l'ombre même, jusqu'à 90 et 92 dégrés. En 1781, la peste éclata vers la mi-avril, et se propagea avec une telle violence, qu'il mourut quelquefois au Caire, jusqu'à 1000 personnes par jour. Le vent étant passé à l'ouest, vers le milieu du mois de mai, amena, pendant quelques jours, une chaleur des plus fortes qui fit aussitôt diminuer la contagion. Cependant elle ne quitta point le pays avant la fin de juin; parce que le temps redevint plus frais; mais elle

causa moins de mal, et disparut, dès que la chaleur de l'été fut devenue plus régulière.

J'ai souvent remarqué que les vaisseaux qui venaient des autres points de la Turquie, dans Alexandrie, après cette époque, n'y répandaient pas la contagion, quoiqu'ils eussent à bord beaucoup de gens attaqués de la peste : il arrive même fréquemment, que ceux qui débarquent avec cette maladie y recouvrent la santé. Ces observations portent sur des faits dont il est toujours facile d'acquérir la preuve ; et alors que devient cette assertion avancée par plusieurs écrivains, savoir que *la peste n'est qu'une fièvre putride dans le plus haut degré ?* Une grande chaleur, loin de diminuer une fièvre de ce genre, doit l'augmenter considérablement. Et si cette assertion était fondée, il est évident que la fièvre putride devrait être l'avant-coureur ordinaire de la peste en laquelle on la verrait insensiblement dégénérer. La plus stricte *quarantaine* ne préserverait point de ce résultat.

L'influence salutaire que la chaleur naturelle exerce sur les pestiférés, m'a souvent fait demander à moi-même, si le même degré de chaleur artificielle qui produirait une transpiration abondante et soutenue, ne leur ferait pas plus de bien, que les remèdes échauffants qu'on leur administre pour obtenir ce résultat. Mais la solution de ce problême appartient de droit, aux maîtres de l'art et je la leur abandonne.

A Constantinople, au contraire, on compte sur le froid pour ralentir les fureurs de la peste, quoiqu'il soit reconnu que le froid n'extirpe pas aussi sûrement ce fléau dans les lieux où l'on bénit son retour, que la chaleur le fait au Caire. J'en appellerai à la Faculté pour nous dire comment il arrive que le froid produise, dans la première ville, le même effet que la chaleur produit dans la seconde? Ce nouveau problème me parait aussi digne de lui être soumis.

La peste fait plus de ravages parmi le peuple; parce que c'est la classe la plus stupide et la plus infatuée de ses préjugés. Persuadés que la destinée de chaque individu est écrite sur son front, et que rien ne saurait la changer, ces gens-là pensent qu'il est absurde de prendre aucune précaution. Aussi, comme leur garde-robe n'est pas communément très-bien garnie, et qu'ils ont souvent besoin de la remonter, ils ne se font aucun scrupule d'acheter et de porter les vêtemens des personnes que la peste vient d'enlever; et ils sont d'ailleurs forcés de vivre toujours réunis en plus grand nombre, que les classes qui jouissent de quelqu'aisance.

Si les riches, et sur-tout ceux qui sont revêtus de quelque pouvoir, ne sont pas attaqués aussi souvent de la peste, c'est parce qu'ils sont mieux fournis en linge et en habits; c'est parce que tout le monde est obligé de leur faire place, quand ils

passent dans les rues, et qu'il n'est pas facile à un pestiféré de s'introduire dans leurs maisons. Ils sont, en outre, moins esclaves de la routine, et par là même ils se tiennent plus sur leurs gardes contre ce fléau. Il en est quelques-uns qui font une espèce de quarantaine, et le plus grand nombre l'observerait dans toute sa rigueur, sans la crainte d'être traités de *Frangi*, *d'Européens mécréans*, par les zélateurs de l'Islamisme.

Mais si, malgré ces précautions, la peste pénètre dans leurs demeures, elle y fait autant de ravages que dans celle du pauvre. Je me rappelle qu'en 1771, toute la maison d'un grand personnage fut emportée par elle ; parce que ce chef avait acheté quelques mamelucks, qui venaient de Constantinople où elle régnait.

On a prétendu que les Européens fixés en Turquie, n'étaient pas aussi sujets à cette maladie, que les naturels du pays; comme s'il n'était point avéré que, lorsqu'elle est apportée dans les autres parties de l'Europe, elle y fait beaucoup plus de ravages, que dans la Turquie même! Ils en sont rarement attaqués, il est vrai; mais c'est parce que tous ont soin de se séquestrer dès qu'elle paraît ; mais si quelques uns d'entr'eux commettent la plus légère imprudence, ils ne la payent pas moins cher que les indigènes. J'en ai vu périr plusieurs pour avoir commis la plus légère imprudence.

On a remarqué qu'en Turquie et particulièrement en Egypte, les septuagénaires et les personnes au dessus de cet âge, en étaient moins souvent atteints que les jeunes gens les plus forts et les plus vigoureux.

Les religieux de la Propagande, établie au Caire, ne négligent pas de faire la quarantaine; mais ils laissent toujours deux de leurs confrères pour visiter et administrer les malades. Une certaine dose de brandevin, qu'ils prennent avant de sortir, est la seule précaution dont ces bons Pères croyent devoir faire usage; et il est cependant très rare qu'ils périssent de la peste. Un docteur Vénitien, avec le même antidote, n'interrompit jamais l'exercice de son état, sans s'astreindre à la réclusion, et il ne fut jamais attaqué de ce fléau. Ne serait-il point possible que la surabondance de transpiration, occasionnée par l'usage de cette liqueur, fût un préservatif contre la contagion? Car il semble que, dans ce cas, l'eau-de-vie produit le même effet que produirait naturellement la chaleur portée à un haut dégré. Aussi remarque-t-on qu'une personne peureuse, qui est toujours dans les transes, est beaucoup plus exposée à la gagner qu'une autre, attendu qu'il est constant que la peur produit un effet contraire et empêche ou suprime la transpiration.

Concluons de tout ce qui vient d'être dit, qu'avec des précautions, et celles qu'il faut pren-

dre sont connues, il est possible de se préserver de cette cruelle maladie, (*) dont la nature est encore et restera probablement toujours enveloppée d'un voile impénétrable, à cause du péril imminent que l'on court à l'approfondir. (**) Je suis même persuadé qu'on viendrait à bout de l'extirper entièrement, ainsi que beaucoup d'autres maladies également contagieuses, si l'on parvenait à bien faire sentir à toutes les nations, et à tous les individus qui les composent, combien il leur importe d'observer une stricte quarantaine, et de consumer par les flammes, ou d'anéantir par quelque voie que ce soit, tout ce qui vient de personnes frappées de ce fléau. Je déclare néanmoins, en même temps, que je

---

(*) Pendant la dernière peste qui désola la ville de Londres, on imagina mille moyens pour tâcher d'arrêter les progrès du mal, celui, entr'autres, d'allumer de grands feux dans les rues et sur les places publiques, afin de purifier l'air que l'on croyait infecté. Mais ces expédients ridicules n'obtinrent aucun succès, tandis qu'il est reconnu que tous ceux qui se séquestrèrent et s'interdirent toute communication avec les pestiférés, échappèrent à la fureur de la contagion. *Note de l'auteur.*

(*) Le docteur anglais *Wihte*, et le médecin en chef de l'armée française en Égypte, M. *Désgenettes*, n'ont pas craint de se sacrifier pour déchirer ce voile, dans l'espoir de servir l'humanité. Le premier a succombé victime de son noble dévouement. Si l'un et l'autre n'ont point atteint le but qu'ils s'étaient proposé, ils n'ont pas acquis des droits moins sacrés à la reconnaissance publique. Puissent-ils avoir des imitateurs plus heureux ! *Note du Traducteur.*

regarde comme entrant dans les vues toujours sages de la Divine Providence, que ce moyen ne paraisse point possible dans son exécution.

Mais cette matière ouvre un champ si vaste à la réflexion, que je craindrais de m'y perdre, si je m'y engageais trop avant. J'aime donc mieux briser court sur cet article, de peur qu'à l'exemple d'un peintre célèbre, quelque docte membre de la Faculté ne vienne m'avertir que je sors de ma sphère. Je soumets ces idées informes aux personnes qui font leur occupation de l'étude de la médecine, et je m'en rapporte avec confiance à leur jugement pour décider jusqu'à quel point elles sont bien ou mal fondées. C'est l'amour du bien public qui me les a fait recueillir, et c'est lui seul qui me détermine à les publier.

ODE

SUR LA PESTE DE LA CATALOGNE ET LA MORT DU DOCTEUR MAZET ;

Par Aimé DUPONT,

Membre de plusieurs Sociétés Littéraires.

« Le docteur Mazet vint
» de France au secours de la
» Catalogne, et mourut atteint
» de la fièvre jaune, le 22
» octobre 1821. »

(Inscription mise sur sa tombe.

Redoutable Océan, triste et fatal empire
Qui dévores l'époux et le fils bien-aimé,
N'avais-tu point d'écueil pour briser ce navire
Où voguait un fléau dans ses flancs enfermé ?

Quoi ! n'entendez-vous pas, enfans de Barcelonne,
Son Génie effrayé s'écrier dans le port :
« Repoussez ce vaisseau, que le feu l'environne,
» Il a servi le crime *, il est frappé de mort ! »

* Ce vaisseau avait fait la traite des Nègres.

Mais déjà, se glissant sur la rive paisible,
Le monstre affreux saisit un aliment nouveau;
Il grandit, il s'élance, et, toujours plus terrible,
Il a changé la ville en un vaste tombeau.

Ainsi, dans la nuit sombre, alors que tout sommeille,
Une étincelle enfante un long embrâsement;
Quand il n'est plus d'espoir, l'habitant qui s'éveille
Mêle au bruit de la flamme un vain gémissement.

Rien ne peut échapper à l'hydre envenimée :
D'intrépides guerriers que le devoir conduit
Volent, et, sans pitié, cette barrière armée
Repousse vers la mort la terreur qui s'enfuit.

O champs de l'Ibérie, antique et noble terre
Qui brillais autrefois de splendeur et d'orgueil!
As-tu donc allumé la céleste colère,
Pour voir tous ces beaux jours changés en jours de deuil?

Inconsolée encor des maux et du carnage
Que porta sur tes bords un superbe vainqueur;
Lorsque de tes enfants l'aveugle et triste rage
Déchirant la patrie, insulte à sa douleur;

Pour combler ta misère à jamais mémorable,
L'enfer vomit sur toi ses fléaux déchaînés! . . . .

Dieu juste ! étends sur eux une main secourable ;
Marqués du sceau fatal, sont-ils tous condamnés ? . . . .

O peuple, espère encore, et connais mieux la France !
Louis parle, ses fils vont adoucir ton sort :
Partez, nobles Héros * ; au lit de la souffrance
Allez porter la vie et terrasser la Mort.

Mazet ! . . . . de nul devoir l'autorité sacrée
Ne t'appelle au péril où s'adressent tes pas ;
Seul tu fais tout l'espoir d'une mère adorée ;
Quel sera son appui, si tu ne reviens pas ? . . . .

Ils sont partis ! et vous leurs pieuses rivales **,
Vous de qui la vertu brille au plus humble rang,
Vous portez dans l'horreur de ces luttes fatales,
Sans songer à la gloire, un courage aussi grand.

Que ne puis-je tracer, des pinceaux du génie,
Les spectacles touchants qui s'offrent à leurs yeux !
Tout un peuple a cru voir, dans sa vaste agonie,
Des anges qui vers lui sont descendus des cieux.

Le vieillard épuisé retrouve, en leur présence,
Une voix pour bénir leurs soins et leurs bienfaits,

---

* Les Médecins envoyés par le Gouvernement Français.
** Les Sœurs de Saint-Camille.

Et la vierge, par eux, rendue à l'espérance,
Laisse errer un souris sur ses livides traits.

Le jour, ils sont par-tout; la nuit, d'un œil avide,
Sur des membres glacés, sur des restes impurs,
Du monstre interrogeant le ravage homicide,
Ils lisent dans la Mort leurs triomphes futurs.

Tel un sage autrefois *, pour instruire le monde,
Cherchant à pénétrer le secret des volcans,
Du Vésuve ébranlé sur sa base profonde
Abordait, sans pâlir, les formidables flancs.

Alcides de nos jours que l'univers contemple,
Hélas! à ces travaux vous ne survivrez pas;
Mais vous saurez du moins, laissant un grand exemple,
Vous saurez conquérir un immortel trépas.

O prodige! la Mort ne veut qu'une victime:
Un seul doit expier vos sublimes secours.
Tu sauves les mortels, Mazet, cœur magnanime,
Et ton art, ta vertu, ne sauvent point tes jours.

Ainsi la jeune plante à la terre est ravie
Pour offrir à nos maux un remède certain;

* Pline l'ancien.

Elle donne, en mourant, et la force et la vie,
Et son utile fleur n'a brillé qu'un matin.

Hélas! trop bien instruit du mal qui le dévore,
Lui-même il consolait ses amis généreux,
Et, bravant la douleur, s'applaudissaint encore
De mourir pour son art et pour des malheureux.

Mais ses larmes soudain qui coulent en silence,
Trahissent des regrets et des pensers amers:
« Ah! puissiez-vous, dit-il, revoir encor la France;
» Revoir notre patrie.... et ceux qui vous sont chers!

» Sur ces bords fortunés tout m'appelle à la vie;
» Là j'ai laissé ma mère!... écoutant son espoir,
» Et fière de son fils, elle veille, elle prie,
» Pour ce fils trop aimé.... qui ne doit plus la v oir!»

Il soulève, à ces mots, sa mourante paupière
Vers ses nobles amis pleurant à ses adieux;
D'une voix qui s'éteint il nomme encore sa mère....
Et Belzunce et Rotrou l'ont reçu dans les Cieux.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE (1).

Par M. F. Delcroix.

Messieurs,

Lors qu'après la lecture des différentes pièces qui, l'année dernière, vous sont parvenues sur la Bataille de Denain, vous remites au concours ce même sujet de poésie, vous ne vous berçâtes point d'une vaine espérance. Une satisfaction trop vivement désirée pour n'être pas pleinement goûtée par vous, le plaisir inestimable de décerner une palme au talent, vous était réservé dans la solennité qui nous rassemble aujourd'hui; aussi, Messieurs, permettez que nous nous félicitions du choix que vous avez bien voulu faire de nous pour éclairer votre bon goût et soumettre à vos décisions le résultat de nos examens. Notre tâche est agréable et facile; car,

(1) La Commission de Poésie était composée de MM. Aimé Dupont, Le Glay, Alex. Lussiez, Peysson et F. Delcroix, rapporteur.

cette fois, ce ne sont pas seulement des efforts louables que nous avons à vous signaler.

Organe de votre commission, je dois au soin qui m'est confié un autre avantage, et sans doute un mérite : je serai court dans mon rapport. Je crois inutile de me livrer à de nouvelles considérations sur une matière déjà suffisamment épuisée, après les développemens dans lesquels est entré l'année dernière, quant au fond du sujet, un membre estimable de la commission dont j'ai l'honneur de faire partie (1).

Huit odes et deux poëmes ont été envoyés au Secrétariat de la Société pour disputer la palme promise. Nous avons cru devoir écarter cinq de ces pièces, après une première lecture; et notre attention s'est ensuite portée plus spécialement sur les numéros 2. 4. 5. 7 et 10. Nous avons reconnu des choses fort estimables dans les trois premières; malheureusement, trop d'inégalités les déparent; les auteurs ne se sont pas souvenus que le genre de l'ode, choisi par eux, était celui de tous qui pouvait en supporter le moins. Un reproche plus grave que nous serions en droit de leur adresser, c'est d'avoir donné l'essor à leur imagination, sans se faire une idée juste du sujet qu'ils avaient à traiter; delà le vague qui régne

---

(1) Voyez ces développemens dans les Mémoires de la Société, année 1821. Rapport de la Commission de Poésie, par M. Lussiez.

dans leurs ouvrages, défaut fondamental, que ne sauraient racheter quelques beaux vers, ni même plusieurs strophes qui ne manquent pas d'énergie et d'un certain éclat. Nous citerons, pour exemple le commencement de l'ode nº. 5, portant pour épigraphe : *Fortior in adversis.*

. . . Frappons, accablons sa vieillesse !
S'écriaient du grand Roi les nombreux ennemis :
Que sa stupeur, que sa faiblesse
Nous livrent ses remparts et ses peuples soumis !
Que l'airain de nos camps marque l'heure fatale
Où, guidés vers sa capitale,
S'ébranleront tous nos guerriers ;
Vainqueurs à Malplaquet, aux champs de Ramillies,
Arrachons de son front des palmes avilies,
Et cueillons de nouveaux lauriers.

Enorgueillis par un destin prospère,
Dans le Louvre déjà se croyant triomphants,
Ils ajoutaient : forçons un père
A combattre pour nous contre un de ses enfans.
Que celui dont la cour des Princes fut l'asile,
A nos vœux aujourd'hui docile,
S'arme pour détrôner les rois ;
Que l'Espagne et la France, à jamais divisées,
Et par leurs propres mains, d'or, de sang épuisées,
En tremblant subissent nos lois !

Les insensés ! ils rêvent la victoire,
Et Louis règne encore ! et Villars le défend !
Un Bourbon fuirait vers la Loire (1),
Quand aux bords de l'Escaut un beau trépas l'attend !

Il faut nous arrêter : le reste ne se soutient pas également.

Je mets toute ma gloire à chanter ma patrie.

Telle est l'épigraphe du n°. 7. Cette composition, si l'auteur avait pris soin de la resserrer, ou, pour mieux dire, si elle était réduite au simple récit de la bataille, nous semblerait digne, sous plus d'un rapport, d'être distinguée par la Société. Le plan en est sage et régulier ; les faits historiques y sont rendus avec précision et fidélité ; c'est un avantage qui se rencontre difficilement dans une ode ; mais qu'on n'est nullement fâché de trouver dans un poëme du genre de celui-ci, pourvu que le poëte ne cesse point d'être peintre, et qu'il ait toujours l'art de relever les moindres détails par la magie de son pinceau. L'auteur paraît s'être proposé pour modèle le petit poëme de Voltaire sur *Fontenoy*, et la belle prosopopée de Boileau sur *le Passage du Rhin*. Il est intéressant de le suivre dans sa marche, et nous prendrons plaisir à étendre cette analyse, moins encore pour le mérite réel de

(1) Les Alliés croyaient que Louis XIV, à qui ce conseil avait été donné, se retirerait derrière la Loire.

l'ouvrage, que pour les espérances qu'il fait naître. Nous trouvons, au commencement, une peinture de l'état déplorable où se trouvait le royaume dans les dernières années de Louis XIV.

Déjà plus d'un revers avait de sa fortune
Abaissé la splendeur aux peuples importune ;
Hochstet et Ramillie, Oudenarde et Turin,
De ce règne éclatant avaient terni la fin ; etc.

C'est dans cet état de choses que le cabinet de Versailles parvient, en quelque sorte, à détacher les anglais de la coalition. Le port de Dunkerque leur est remis en ôtage, et Malborough, laissant à Eugène un corps de dix mille hommes, retourne à Londres auprès de sa Souveraine.

Louis *conçoit* alors un rayon d'espérance.
Des malheurs qu'il craignait il veut sauver la France;
Il écrit à Villars : « Combattez à présent,
» Combattez, et s'il faut que le sort inconstant
» Par un dernier revers flétrisse ma vieillesse,
» Alors autour de moi j'assemble ma noblesse ;
» Ces français que le sort n'a jamais abattus,
» Sous les yeux de Louis ne seront pas vaincus ;
» Et plutôt que de voir avilir ma couronne,
» Avec eux je mourrai sous les débris du trône ! »

Une tradition populaire, que l'histoire a recueillie, donne bientôt à notre poëte l'idée d'une fiction qui peut sembler étrange à qui ne connaît pas cette particularité. Voici la manière dont

Voltaire en fait mention dans son *Siècle de Louis XIV* : « Ceux qui savent qu'un Curé et un Con-
» seiller de Douai, nommé Le Fèvre d'Orval,
» se promenant ensemble vers ces quartiers,
» imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisé-
» ment attaquer Denain et Marchiennes, servi-
» ront à prouver par quels secrets et faibles
» ressorts les grandes affaires de ce monde sont
» souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à
» l'Intendant de la province. Celui-ci au Maré-
» chal de Montesquiou, qui commandait sous
» le Maréchal de Villars. Le Général l'approu-
» va et l'exécuta. Cette action fut le salut de la
» France. » L'auteur suppose que, des hauteurs du ciel, Henri IV veille aux destinées de la monarchie ; et il n'invente rien de plus raisonnable que de faire revêtir à ce bon roi les habits d'un ecclésiastique, pour aller trouver Villars. Henri ne pouvait-il pas préférablement emprunter les traits de quelque vieux guerrier? C'est ainsi du moins qu'on aimerait à se figurer le vainqueur de la ligue ; et par là l'auteur, en s'écartant un peu plus de la vérité historique, aurait ôté à sa fiction ce qu'elle présente de bizarre. Quoi qu'il en soit :

Henri, loin du séjour de la lumière pure,
Se montre dans les camps une dernière fois :
Son cœur palpite encore en songeant aux exploits,

Aux chagrins, aux périls de sa vive jeunesse. . . .

. . . .

« Tels étaient, se dit-il, tels étaient ces soldats
» Qui, le jour du péril, me couvraient de leurs bras.
» Combien je les aimais !.. Français, pourquoi
» la guerre
» De votre sang alors baigna-t-elle la terre ?
» Un plus noble combat vous attend aujourd'hui :
» Il n'est point de parens dans le rang ennemi. »

Il demande Villars ; tout ce qui l'environne
Est frappé de l'éclat qui brille en sa personne,
Et qui perce au travers de son modeste habit.
Devant le Maréchal soudain il est conduit ;
Bourbon le trouve assis dans le fond de sa tente.
Là, des plans sont épars, où, d'une main prudente,
Il médite la guerre et trace des combats.

« Laisse, lui dit Henri, ces règles, ces compas;
» Dieu protège la France, et son bras invisible
» Etendra sur les tiens une force invincible.
» Ne crains plus désormais les chances du destin :
» La Victoire aujourd'hui te couronne à Denain.
» Vois ce camp dégarni, vois cette ligne immense
» Qu'Eugène offre à tes coups et livre sans défense;
» Marche sans hésiter : ta patrie et ton roi
» Appellent un vengeur ; qu'il le trouvent en toi ! »

Henri s'éloigne ; et, comme frappé des traits

d'une clarté inattendue, Villars conçoit la possibilité d'une victoire, et prend toutes ses dispositions pour l'attaque.

Il brûle de combattre; et, dès le même soir,
Il voudrait du succès réaliser l'espoir.
Pour profiter au moins de la nuit qui s'avance,
Il commande à ses chefs que l'on s'arme en silence;
Marque un poste à chacun; surveille les apprêts;
Et pourtant cache à tous son plan et ses projets.

Suivent bientôt les détails du combat; ces détails, que l'usage de nos armes à feu et les évolutions de la tactique moderne rendaient d'une exécution difficile, ont permis à l'auteur de mêler quelques traits touchants aux images sanglantes que lui fournit son sujet; c'est ainsi qu'il donne un regret à la mort prématurée du jeune Tourville, fils du célèbre amiral:

Que de jeunes guerriers tombent dans la poussière,
Et qui s'étaient promis une longue carrière!
Tourville, tu péris; c'en est fait de l'espoir
D'un heureux avenir que tu ne dois plus voir.
Flatteuse illusion, fugitive chimère,
Gloire, appaiseras-tu le chagrin de sa mère?

Au résumé, Messieurs, cette pièce de vers nous semble écrite sous l'inspiration d'un talent facile, mais encore inexpérimenté. Plusieurs infractions aux lois sévères de la mesure nous

autoriseraient même à croire que l'auteur est extrêmement jeune : à ce titre, il est digne de tout votre intérêt. Si donc votre équité se voit forcée à lui refuser la couronne, vous ne refuserez pas de justes encouragemens à sa muse, dont il aura voulu vous offrir les prémices.

Une seule pièce nous reste à examiner, et notre mission va se trouver remplie.

Des sentimens français toujours exprimés avec chaleur, l'avantage d'avoir retracé fidèlement, dans ses antécédens et dans ses conséquences, le beau fait-d'armes qui sauva la France, pour ainsi dire, à nos portes, voilà, Messieurs, ce que nous nous plaisons à reconnaître dans l'ode n°. 10, ayant pour épigraphe :

Dulce et decorum est pro patriâ mori.
(Hor.)

Pour ne rien ôter à l'intérêt de l'ouvrage, nous nous dispenserons d'en tracer l'analyse ; nous aimons mieux vous en donner lecture ; sans doute, un œil un peu sévère y découvrirait quelques taches, et nous pourrions y signaler des hors-d'œuvre et des imperfections ; mais ces défauts, inséparables d'un premier jet, disparaîtront, si l'auteur veut s'en donner la peine. Evidemment au-dessus de tous ses rivaux, il ne tiendra qu'à lui de rendre son triomphe encore plus complet ; et nous l'engageons, au nom de sa gloire, à mériter entièrement vos suffrages.

La commission, dont j'ai l'honneur d'être l'interprète auprès de vous, Messieurs, vous propose de décerner le prix à l'auteur de l'ode inscrite sous le n°. 10, et dont l'épigraphe est rapportée plus haut.

ODE

SUR LA BATAILLE DE DENAIN,

Par M. Abel HUGO.

Dulce et decorum est pro patriâ mori.
(Hor.)

Vous qui triomphez de vos frères,
Mortels, montrez-vous généreux ;
N'insultez pas à leurs misères,
Et tremblez plutôt d'être heureux.
Songez qu'il suffit d'un outrage
Pour rendre un reste de courage
A l'orgueil qui vit dans leurs cœurs ;
Souvent le lion se relève
Terrible, au dernier coup du glaive,
Et vient terrasser ses vainqueurs.

Pourquoi, Monarques de la terre,
Pourquoi ces nombreux étendards ?
Pourquoi cet appareil de guerre ?
Et ces coursiers traînant des chars ?

Où vont, à travers la poussière,
Au bruit d'une marche guerrière,
Ces bataillons audacieux ?
Pareils aux troupeaux dans les plaines,
Qui, venant des terres lointaines,
Chassent les sables jusqu'aux cieux.

Ils ont dit dans leur espérance :
Punissons d'orgueilleux succès;
Rendons à la superbe France
Les maux que ses fils nous ont faits.
Déjà leurs phalanges sont prêtes
A venger sur nous ces conquêtes
Dont ils gardent le souvenir ;
Prompts à commettre en leur victoire
Ces mêmes crimes de la gloire
Que le Ciel leur donne à punir.

Que fera donc ce vieux Monarque
Qui règne au trône des français,
Et qui, menacé par la parque,
L'est plus encor par leurs succès ?
La faim dévaste ses provinces ;
Le trépas a frappé ses princes
Au sein des peuples effrayés.
Faudra-t-il donc qu'il s'humilie,
Et qu'en sa vieillesse il supplie
Ceux qu'il vit jadis à ses pieds ?

Hochstet en ses marais célèbres
Avait vu périr nos soldats ;
Ramillie en ses champs funèbres
Les voit se rendre sans combats ;
En vain, respirant la vengeance,
Villars à Malplaquet s'avance :
Nos jours de gloire n'étaient plus ;
Et nos soldats, pleurant de rage,
Dans cette plaine de carnage
Enterraient leurs drapeaux vaincus.

Respectons le destin terrible
D'un roi qui prie en s'abaissant ;
Dieu seul, mortels, est invincible,
Ce Dieu qui seul est tout puissant !
Il est beau, quand le sort nous dompte
De savoir accepter la honte,
Pour sauver un peuple abattu.
Avoir vaincu, c'était la gloire ;
Mais savoir céder la victoire,
Mortels, c'est plus, c'est la vertu !

Mais l'étranger plein d'arrogance,
Croyant à des succès certains,
Oubliait, dans son insolence,
L'instabilité des destins.
Il n'accordait à nos prières
Qu'une de ces paix meurtrières,

Honte et ruine des États ;
Et, dans cet accord téméraire,
Louis trouvait toujours la guerre,
Et l'honneur ne s'y trouvait pas.

« Partez, Villars ! allez combattre,
Et, s'il le faut, allez mourir !
Nous, si le Ciel veut nous abattre,
Sur vos pas nous irons périr.
Oui, si le sort vous est rebelle,
Moi-même à mon peuple fidèle
Je veux annoncer leurs projets,
Afin qu'à ma voix tout s'assemble,
Et que du moins tombent ensemble
Le roi, le trône et les sujets. »

O vous que la France contemple
Comme ses maîtres glorieux,
Rois, que ce mémorable exemple
Soit toujours présent à vos yeux !
Quelque danger qui les menace,
Les français peuvent sans audace
Ne point abaisser leurs drapeaux.
O nos rois, acceptez la guerre ;
Vous frapperez du pied la terre,
Il en sortira des héros !

Pourtant l'armée imprévoyante
De ces vainqueurs audacieux,
Dormait, dans sa joie imprudente,
Sous ses drapeaux victorieux.
Oubliant que, dans sa colère,
Le Ciel, ou propice, ou sévère,
Fait seul les combats malheureux,
Les insensés, dans leur démence,
Méprisaient ces fils de la France,
Qu'ils supposaient vaincus par eux!

Soudain les trompettes sonnantes
Ont retenti de toutes parts,
Et par cent bouches foudroyantes
Leur camp voit battre ses remparts;
Bientôt, à travers la fumée,
S'avance à grands pas notre armée,
En poussant des cris de courroux.
Français, voici le jour de gloire!
Osons essayer la victoire,
Marchons, et leur camp est à nous!

Albemarle, qui s'épouvante
Au sein de ses murs foudroyés,
Ranime en vain l'ardeur tremblante
De ses bataillons effrayés.

Partout Villars, dans la tempête,
Calme et terrible, à notre tête,
Dirige avec art le danger.
Tremblez, Germains! il faut se rendre.
Vaincus, cessez de vous défendre;
C'est au salut qu'il faut songer!

En vain Eugène plein de rage
Accourt pour sauver ses soldats;
En vain il tente le passage
Du fleuve ouvert devant ses pas.
Il voit, enchaîné sur les rives,
Se rendre ses troupes craintives
Que nul art ne peut protéger,
Et remporte dans sa retraite
L'affront d'avoir vu leur défaite,
Sans pouvoir même la venger.

Tout demeure en notre puissance,
Armes, chefs, soldats et drapeaux;
Nous retrouvons cette espérance
Qui parmi nous fait les héros.
Bientôt les villes prisonnières
Relèvent leurs blanches bannières,
Libres enfin par ce succès;
Et les sauveurs de nos murailles,
Vainqueurs sur le champ des batailles,
S'arrêtent en criant : la paix!

Au bruit de ce coup de tonnerre,
Qui jusqu'à Vienne a retenti,
Le monde étonné considère
Le roi qu'il crut anéanti.
Louis, content de sa vengeance,
Consulte les maux de la France,
Sans chercher des succès plus grands,
Et, redevenu formidable,
Il signe une paix honorable,
Conquise sur les conquérans.

Honneur à toi, Monarque illustre,
Qui, par un titre glorieux,
Sus ajouter un nouveau lustre
Au noble nom de tes ayeux!
La postérité qui t'admire,
Aux jours brillants de ton empire
Fixera long-temps ses regards;
Car toute grandeur te fut chère;
Et sous les lauriers de la guerre
Tu fis croître ceux des beaux-arts.

Qu'importe qu'aujourd'hui l'envie,
T'accusant de vaines hauteurs,
Cherche à flétrir ta noble vie
Par ses cris calomniateurs?
La calomnie et les outrages
Sont les plus nobles témoignages

Qu'un héros conquiert ici-bas.
Sur la terre où le Ciel l'exile,
Sa tâche serait trop facile
Si les mortels n'étaient ingrats.

Aristide était grand peut-être,
Il fut puni de ses vertus;
On vit Socrate comparaître
Devant les bourreaux d'Anitus.
Quand lui-même, un Dieu tutélaire,
Voulut descendre sur la terre
Pour sauver un monde orgueilleux,
Pour prix de ses leçons divines,
C'est le front couronné d'épines
Qu'il fut renvoyé dans les cieux.

EXTRAIT

DES PROCÈS-VERBAUX

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

(*Séance du 27 juillet* 1822.)

La Société, après avoir entendu le rapport de la Commission de poésie, adoptant les conclusions de M. *F. Delcroix*, rapporteur, décerne le prix de poésie, consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, à M. Abel Hugo, pour l'Ode *sur la Bataille de Denain*, inscrite sous le n°. 7 et portant pour épigraphe :

Dulce et decorum est pro patriâ mori.
(Hor.)

La Société, délibérant sur les conclusions de M. *Pascal-Lacroix*, rapporteur de la Commission d'archéologie, décerne une médaille d'or de même valeur à M. Arthur Dinaux, auteur de *l'Essai sur la bibliographie Cambrésienne* qui porte cette épigraphe :

Et pius est patriæ
Scripta *referre labor.* (Ovid.)

(*Séance du 13 août*)

La Commission de médecine ayant fait connaître le résultat de sa délibération par l'organe de M. le Docteur *Debeaumont*, son rapporteur, la Société adopte les conclusions de ce rapport et décerne une médaille d'or de 100 francs à M. BILLOIR, Docteur en médecine, à Oisy, (Pas-de-Calais) auteur d'un *Essai sur la topographie médicale du canton de Marcoing.*

Sur les conclusions de M. *Tordeux*, rapporteur de la Commission d'économie rurale, le prix d'agriculture, a été partagé entre MM. CAUDRON de Gonnelieu, et DEFONTAINE, de la Neuville St. Remi.

Une médaille d'encouragament a été aussi accordée à M. ARNOUX, cultivateur et maître des postes à Cambrai, pour avoir employé avec succès, comme engrais, les tourteaux de colza et de lin, dont l'usage est encore très peu répandu dans cet arrondissement.

MM. LERICHE, de Rumilly et MACAINE, de St. Souplet, ont obtenu des mentions honorables pour diverses améliorations introduites par eux dans leur système de culture.

Pour extrait conforme,

LE GLAY.

SUJETS DE PRIX

MIS AU CONCOURS POUR 1823.

La Société délivrera de nouveau, en 1823, des primes aux cultivateurs qui auront fait faire le plus de progrès à une branche quelconque de l'économie rurale.
—Elle offre encore un prix de 200 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la topographie médicale d'un canton, ou même d'une commune de l'arrondissement.
—Elle laisse ouverte la série de questions qu'elle a publiée en 1820, sur l'histoire locale et les antiquités du Cambrésis, et elle décernera un prix à l'auteur du meilleur ouvrage sur un point quelconque de notre archéologie.

—Outre l'éloge de Vanderburch, qui reste au concours comme sujet d'un prix d'éloquence réservé, la Société, adhérant avec plaisir au vœu exprimé par le Conseil Municipal de Cambrai, déclare qu'elle décernera une médaille d'or de 200 francs à l'auteur du discours dans lequel on développera, avec le plus de succès, cette pensée d'un écrivain célèbre :

« On avait assez considéré la religion comme un » besoin de l'homme ; les temps sont venus de la consi- » dérer comme une nécessité de la société (*) »

—L'Académie n'indique point de sujet spécial pour le

(*) M. de Bonald.

prix de poésie; le prix sera accordé à l'ouvrage inédit, qui, sous tous les rapports, sera jugé le plus digne de cette faveur. Tout ouvrage qui blesserait la religion, les bonnes mœurs ou le Gouvernement, ne sera pas admis au concours.

Les mémoires, discours et pièces de poésie devront parvenir, *francs de port*, au Secrétaire perpétuel de la Société, avant le 15 juin 1823. Ils porteront, comme d'usage, une devise, et seront accompagnés d'un billet cacheté, répétant la devise avec le nom de l'auteur.

APPENDIX.

ANALYSE

D'un calcul salivaire du cheval, suivie d'une note relative à la composition chimique de la salive chez ce quadrupède.

PAR M. J. L. LASSAIGNE, MEMBRE CORRESPONDANT.

Ce calcul avait une forme cylindrique à peu près analogue à celle d'un ellipsoïde allongé ; il avait 47 millimètres de longueur sur 18 de diamètre ; il présentait une dureté semblable à celle du marbre.

Scié longitudinalement par le milieu, on n'a trouvé à son centre aucun corps étranger ; on apercevait seulement des couches concentriques de même nature.

1°. 100 parties de ce calcul réduites en poudre fine ont été chauffées avec précaution dans un tube de verre fermé par un bout ; il s'est dégagé pendant cette opération des gouttelettes d'eau qui ont ruisselé à la partie supérieure du tube qui était recourbée : ce liquide n'avait qu'une légère odeur fade animalisée.

Il y eut pendant cette première calcination 3 pour cent de perte occasionné par l'eau évaporée.

2°. Les o, 97 parties restantes ont été calcinées au rouge obscur dans un creuset de platine ouvert ; il s'en est dégagé une fumée d'une odeur de corne brûlée, qui s'est enflammée au contact de l'air. Le résidu grisâtre contenu alors dans le creuset ne pesait plus que o, 88. La matière organique détruite par l'action de la chaleur était donc de o, o9.

3°. On a traité par l'acide nitrique faible le résidu grisâtre qui s'y est dissous entièrement avec une vive effervescence ; l'ammoniaque versée dans cette dissolution y a formé un précipité léger, floconeux qui, recueilli avec soin, et chauffé au rouge, pesait, o, o3, il a présenté tous les caractères du phosphate de chaux.

Dans la liqueur surnageante, le sous-carbonate de soude a produit un précipité blanc de carbonate de chaux, pesant, o, 84.

Il résulte de ces expériences que le calcul salivaire dont il s'agit est formé, sur 100 parties :

1°.	Carbonate de chaux. . .	84.
2°.	Phosphate de chaux. . .	3.
3°.	Matière animale.	9.
4.	Eau.	3.
	Perte.	1.
		100.

Ces résultats démontrent, à en juger par ceux-ci et ceux déjà connus, que les calculs salivaires trouvés chez les animaux herbivores sont généralement différents de ceux qui se forment chez l'homme, où ils ne sont composés que de phosphate de chaux, et de matière animale.

En 1817, M. Vauquelin a publié l'analyse d'un calcul semblable à celui dont nous donnons aujourd'hui la composition, et qui avait été rencontré dans les glandes maxillaires de l'éléphant mort au jardin du Roi dans la même année.

M. Dupuy, professeur à l'école royale vétérinaire d'Alfort, qui m'a fourni l'occasion d'examiner cette concrétion salivaire qui s'était formée dans la joue gauche d'un cheval, m'avait précédemment procuré celle de soumettre à l'analyse chimique, un calcul salivaire trouvé dans le canal parotidien d'une vache, et qui m'a offert les mêmes principes constituants que celui du cheval.

Sur l'invitation de ce même professeur, j'ai soumis à l'analyse la salive du cheval, qu'il s'était procurée en disséquant avec soin le canal salivaire, et recevant le liquide qui s'en écoulait avec abondance lorsque l'animal mangeait. La quantité qu'il a obtenue par cette opération peut être évaluée à un demi litre environ.

Salive du cheval. Cette liqueur incolore, d'une odeur fade, se trouble au contact de l'air, et laisse précipiter une matière blanche cristalline, formée de beaucoup de carbonate de chaux et d'un peu de phosphate de la même base; elle est légèrement alcaline, laisse déposer par l'action de la chaleur quelques flocons d'allumine; évaporée à une douce température; elle fournit 3 ½ pour cent de principes fixes qui sont composés ainsi qu'il suit :

1°. Matière animale soluble dans l'alcool.

2°. Matière animale soluble dans l'eau.

3°. Albumine.

4°. Traces de mucus.

5°. Chlorure de sodium et de potassium.

6° Soude libre.

7°. Carbonate de chaux.

8°. Phosphate de chaux.

La salive du cheval, présente, comme on le voit d'après ces expériences, quelques différences avec celle de l'homme analysée par M. Berzelius. Elle contient de l'allumine et du carbonate de chaux en plus, et beaucoup moins de mucus. Cette dernière anomalie ne proviendrait-elle pas de ce que, ne pouvant pas se procurer

la salive humaine par l'opération que j'ai décrite pour le cheval, on doit l'obtenir mélangée avec une assez grande quantité de mucus secrété par les membranes qui tapissent l'intérieur de la bouche ?

OBSERVATION

Sur une altération du sang veineux chez le cheval.

PAR M. J. L. LASSAIGNE.

L'analyse comparée, que j'ai eu l'occasion de faire, du sang veineux avec le sang artériel d'un cheval mort le quatrième jour après les expériences sur la section des nerfs pneumogastrique et trisplanchniques (la respiration de l'animal ayant été entrenue par une ouverture faite à la trachée), a donné les résultats suivants :

— *Le sang veineux*, extrait de la jugulaire a fourni, par le lavage à l'eau, une matière blanche d'apparence fibreuse qui s'est entièrement dissoute au bout de douze heures et dont la solution présentait tous les caractères de l'albumine ordinaire.

Le sang artériel, au contraire, a fourni de la fibrine parfaitement insoluble et jouissant d'ailleurs des autres propriétés qui appartiennent à cette substance animale.

Ce résultat auquel on était loin de s'attendre semblerait indiquer que le sang est susceptible de s'altérer dans les maladies où les fonctions de la respiration sont suspendues.

BIBLIOGRAPHIE

CAMBRÉSIENNE.

14

BIBLIOGRAPHIE CAMBRÉSIENNE,

OU

CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES ET BROCHURES IMPRIMÉS A CAMBRAI, SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DES IMPRIMEURS DE CETTE VILLE,

SUIVI

D'UNE LISTE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS QUI TRAITENT DE L'HISTOIRE DE CAMBRAI ET DU CAMBRÉSIS,

ET PRÉCÉDÉ

D'UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Par M. *Arthur Dinaux.*

. . . . *et pius est Patriæ*
Scripta *referre labor.*
OVID.

A DOUAI, de l'Imprimerie de WAGREZ aîné.

1822.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Après les terribles invasions du moyen âge, qui replongèrent une partie de l'Europe dans la barbarie, les arts et les sciences se réfugièrent dans les cloîtres, seuls asiles où ils pussent jouir d'un peu de liberté et du repos qui leur est si nécessaire. Les métropoles sur-tout devinrent leurs derniers retranchemens; et quand la tranquillité fut un peu rétablie, elles jouirent les premières des bénignes influences que les lettres répandirent autour d'elles. C'est ainsi que, dès leur renaissance, la ville de Cambrai se distingua; plusieurs raisons devaient lui donner cette primauté sur les villes voisines; on la compte parmi les plus anciens sièges d'évêché des Pays-Bas; depuis des siècles un clergé nombreux y résidait; des monastères anciens y étaient établis; et quoiqu'en disent les partisans modernes du philosophisme, les progrès des lumières suivirent toujours ceux de la religion, et accompagnèrent partout ses ministres.

Le treizième siècle fut, pour le Cambrésis, comme pour beaucoup d'autres provinces, l'époque du renouvellement des arts, des sciences et des belles-lettres. Dès ce moment les noms de *Godefroi de Fontaines*, *Gui* ou *Guiard de Laon* et *Gui de Collemede*, tous trois évêques de Cambrai, se lisent parmi ceux des hommes lettrés; viennent ensuite *Alard de Cambrai*, *Fulbert*

et *Thomas de Cantimpré* (1) qui, avec les précédens, sont cités comme faisant honneur à leur pays; à la même époque les poëtes *Fouequart*, *Martin le Beguins*, *Hues* ou plutôt *Hugues-de-Cambray*, *Jehan du Pin*, *Roix* et *Rogeret de Cambray*, ont laissé des productions, remarquables pour le temps où elles furent composées, mais qui ne sont plus recherchées aujourd'hui que comme monumens et souvenirs de l'enfance de notre littérature poétique.

Le livre du premier de ces poëtes a pour titre : *Les euangiles des quenoilles faictes a l'onneur et exaulcement des dames, en ryme françoise*, in-12, goth. sans date. Il est divisé en six journées, et finit par la conclusion de l'acteur : *Née de la Rochelle* dans sa table des Anonymes formant le dixième volume de la *bibliographie instructive* de *Debure*, page 55, donne à maître *Foucquart* de Cambrai, comme collaborateurs dans cet ouvrage, maître *Antoine Duval*, et *Jean d'Arras*, dit *Caron*. Ce poème pourrait bien être le même que celui connu sous le titre de : L'*Evangile as fames*, et attribué à *Jehan du Pin*, moine de Vaucelles.

Le N°. 2719 du catalogue du duc de la Valière, cite une chanson du treizième siècle, manuscrite sur peau de vélin, et composée par *Martin le Beguins* de Cambrai.

---

(1) Giraud de Cambrai est aussi cité, comme un des hommes qui a le plus concouru à la renaissance des lettres en Europe, dans *l'histoire littéraire du moyen âge*, (par M. Boulard) tirée des *Philological inquiries* (recherches philologiques) de Jacques Harris, mort en 1780. Il fallait que la réputation de Giraud de Cambrai fut bien établie, pour qu'un écrivain anglais en parlât avec autant de complaisance.

Hugues-de-Cambray, qui tirait son nom de sa patrie, suivant l'usage de son temps, vivait l'an 1300 ou environ ; il a écrit un fabliau intitulé : La *Male honte*, qui n'était pas encore imprimé en 1584, à ce que dit Lacroix du Maine; et je ne crois pas qu'il l'ait été depuis. C'était une satire ou une raillerie violente contre Henri III, roi d'Angleterre, qui ayant fait des efforts inutiles pour recouvrer la Normandie, se vit obligé de céder à Saint-Louis tout ce que ses prédécesseurs avaient possédé en France, hors la partie de la Guienne, qui est au-delà de la Garonne. *Richard de l'Isle*, autre ancien poëte, vivant à la même époque, a aussi écrit un fabel ou fabliau de *honte et de puterie*, c'est peut-être sur le même sujet que celui de Hugues-de-Cambrai.

Quant à *Jean du Pin*, ou *Durpain* selon M. Roquefort, il naquit en Cambrésis l'an 1302 ou 1303, et entra dans l'abbaye de Vaucelles (ordre de Cîteaux), fondée en 1132, la plus ancienne de cet ordre dans les Pays-Bas, après Orval, et y fit profession. Il parvint à l'âge de 70 ans, et mourut à Liége, ou dans ses environs, l'an 1372. Son corps fut déposé chez les *Guillemins* dans un faubourg de cette ville. Ce religieux avait beaucoup de savoir pour son temps; il était théologien, médecin, orateur et poëte français. On a de lui un traité qui a pour titre : « Le champ vertueux de » bonne vie, appellée mandevie, ou les melancholie, » sur les condicions de ce monde, composées par Jehan » du Pin l'an 1340, divisées en sept parties escrites en » prose, avec une huictiesme en vers, appellée la som- » me de la vision Jehan du Pin. » (C'est ainsi que le titre est inscrit au catalogue de la bibliothèque royale de France, Y 2, n°. 763, page 36.) imprimé à *Paris*,

chez *Michel Lenoir* (sans date, mais sûrement vers 1520), in-4°., de 380 pages environ. L'auteur commença cet ouvrage en 1324, et l'acheva en 1340. *Duverdier*, dans sa Bibliothèque française, dit : que les huit livres y sont *ordonnez par rubriches*, c'est-à-dire, divisés par articles, dont chacun commence par une lettre rouge. *J. du Pin* a encore laissé manuscrit : *L'Evangile as fames*, écrit en vers alexandrins, que l'on appelait alors *vers de longue ligne*. L'abbé *Paquot*, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, croit que c'est un livre de morale à l'usage du sexe.

Roix et *Rogeret*, sont deux poëtes de Cambrai du treizième siècle; leurs poésies en langue romane sont conservées à la Bibliothèque du Roi.

La Calligraphie, cette sœur aînée de l'imprimerie, avait déjà dans le Cambrésis, durant le treizième siècle, des protecteurs ardents. On en a plusieurs exemples. Je citerai un nommé *Ubaud des Sars*, chanoine et doyen de la Cathédrale de Cambrai, à la fin du treizième siècle. Il fit copier, par un habile écrivain, une superbe Bible; il la fit ensuite corriger successivement sur un grand nombre d'exemplaires par les plus habiles théologiens qui fussent alors à Cambrai. Elle fut achevée en 1295, et se voyait encore, pendant le siècle dernier, dans la riche bibliothèque de l'Abbaye de Vicoigne près de Valenciennes. On lisait à la fin : « Ubaldus de Sartis » canonicus et decanus ecclesiæ Cameracensis hanc bi- » bliothecam scribi fecit per Johannem scriptorem » dictum ab ova, et eam quam plurimis vicibus emen- » dari fecit per diversas bibliothecas cum maximâ dili- » gentiâ, et per theologos tunc temporis peritiores in

» Cameraco commorantes. Dicta autem biblia perfecta » fuit anno Domini M CC XCV in die beatorum Dio-» nysii et Gisleni. » Ce fait est rapporté dans le Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, Paris, 1717, partie 2me., page 213.

Un nommé *Barthélemi Malaquin*, chanoine de Cambrai, donna en 1488 à la métropole de cette ville, pour l'usage du côté gauche du chœur, un *Breviarium Cameracense*, manuscrit sur peau de vélin, en 2 volumes de différens formats. Ce *mss.* fut acquis par le savant doyen Mutte, et vendu en 1775, à sa vente, sous le N°. 44.

En l'année 1446, il existait à Cambrai un nommé *Maitre Bertran*, qui était une espèce de relieur, ou calligraphe, ou au moins qui avait sous ses ordres des copistes de petits livres pour l'éducation de la jeunesse. C'est ce que l'on peut croire par les citations suivantes tirées des *mémoriaux de l'abbaye de Saint-Aubert*, écrits par *Jean le Robert*, nommé aussi *Jean de Valenciennes*, parce qu'il était né aux environs de cette ville dans un village appelé Haveluy. Il fut élu abbé de Saint-Aubert de Cambrai en 1432, abdiqua son abbaye en 1449, et mourut en 1471. Il laissa à son successeur Philippe Bloquel (1), qui devint son continuateur, des mémoires précieux qui contiennent la note, jour par

(1) Les descendans des frères de cet abbé subsistent toujours : on compte parmi eux, M. le *Baron de Vismes*, Préfet du département de Maine et Loire, et M. le *Vicomte de Vismes*, propriétaire dans celui du Pas-de-Calais. Ils ne furent pas étrangers aux lettres puisque, le 5 avril 1777, le Baron de Vismes prononça son discours d'admission à l'Académie d'Arras.

jour, non-seulement des faits relatifs à sa maison, mais aussi de ceux qui arrivaient de son tems à Cambrai et dans les environs de la ville, sur-tout s'ils avaient rapport à l'histoire publique, aux familles nobles, ou aux différents usages du pays. L'original est un in-f°. sur papier, dont M. Mutte fit une copie, aussi in-f°., en 1756. Cette copie est d'une écriture plus lâche et contient plus de feuillets que l'original (1). On voit dans ces mémoriaux, « que Jean le Robert a payé 20 sols » tournois au mois de janvier 1445, (selon l'ancien » style de Cambrai, et de l'an 1446, selon le style » nouveau), pour un *doctrinal jetté en molle*, envoyet » querir à Bruges par *Marquart*, premier écrivain ou » clerc de Valenciennes, pour Jacquet (neveu de Jean » le Robert), et que Alexandre en eut un pareil, que » l'église paya. » Ce passage, dans lequel je n'ai fait que rétablir quelques abréviations, se trouve page 158 du mss. original, et 181 de la copie de M. Mutte. On lit, même page : « Item, le penultieme jour de mars » devant Paques l'an XLV à *maître Bertran* pour le » fachon d'un facet (2), d'un cartula, ... qu'il » avait fait faire en papier pour Jacquet et pour Gran- » din apprendre, VI sols, VIII deniers (3). »

---

(1) *Jean le Robert*, *Philippe Blocquel*, et *Nicolas Brassart* qui les avait précédés à l'abbaye de St. Aubert, ne sont pas les seuls abbés qui aient écrit des mémoriaux. C'était un usage consacré dans cette abbaye, d'annoter tout ce qui se passait de remarquable à Cambrai.

(2) *Liber facete docens mores hominum*, in-4°. goth. de six feuillets, écrits en vers rhythmiques latins. C'est un livre moral dans le même genre que les Distiques de Caton.

(3) Ghesquière (esprit des journaux, avril 1780) pense, d'après la somme modique de 6 sols 8 deniers donnée pour trois ouvrages,

Et plus bas : « Lendemain du jour des Rois l'an XLVI,
» je mis Jacquet en la maison mess. Wille de Hognies,
» grand-vicaire . . . . . pour apprendre à lire, prononchier et canter et aller a le grande escolle de nostre
» Dame, apprendre son *doctrinal* (1), pour ce que
» j'ai intention, au plaisir de Dieu, d'en faire un religieux. »

Je passe au feuillet 161 appartenant à l'année 1451 :
« Item, envouet à Arras un doctrinal pour apprendre
» led. D. Gerard, qui fu acatez a Vallen. et estoit jettez
» en molle et cousta xiiij gr. Se me renvoya led. doctrinal le 1er. jour de Toussaint l'an 51 disans qu'il
» ne valoit rien et estoit tout faux. Sen avoit acaté un
« x patars en papier. »

On voit par ces extraits, que dès l'année 1446 il parvenait des livres à Cambrai, et que cette ville étant le siége d'un évêque, l'instruction y était plus soignée et les lettres mieux cultivées que dans les autres villes de sa classe, puisqu'à cette époque on y comptait déjà plusieurs écoles. Il n'y avait pourtant point encore de librairies établies ; car on envoyait chercher des livres à Bruges et à Valenciennes, deux villes qui alors fesaient trafic de tout, et avaient un commerce florissant par leurs débouchés et relations avec la Flandre et la Hollande. *Ghesquière* et l'abbé *Mercier de Saint-Léger* de

---

qu'il n'est ici question par le mot *fâchon*, que de la reliure et d'une légère enluminure du facet, du cartula et du 3e. ouvrage qui n'est pas nommé, et que maître Bertran se chargeait de ce travail seulement.

(1) *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu, franciscain du XIIIe. siècle, ouvrage fort en vogue dans les écoles avant celui de Jean Despautère. Debure cite l'édition de *Venise*, 1473 in fol. comme méritant seule l'attention des curieux.

Soissons eurent des démêlés littéraires à l'occasion de ces passages. Ils sont consignés dans l'*Esprit des Journaux* années 1779 et 1780. Le premier prétend que ces livres étaient imprimés, et il s'appuie sur les mots *jettes en molle*, ce qui reculerait l'époque de l'établissement de l'imprimerie dans les Pays-Bas. S'il m'était permis de donner mon sentiment, après les dissertations de ces savants bibliographes, je dirais qu'il serait possible que ces productions appartinssent à l'imprimerie tabellaire qui, la première, a donné des livres élémentaires à l'usage des églises et des écoles, tels que les *Donats*, etc., et non à l'imprimerie en caractères mobiles, dont les essais ne remontent pas au-delà de 1449.

Dès que l'imprimerie fût connue, et qu'elle eût pris quelqu'accroissement, la ville de Cambrai eut ses bibliothèques, peu nombreuses, à la vérité, parce que les livres étaient fort chers, et que d'ailleurs il n'en existait pas encore beaucoup. Un chanoine de cette ville, appelé *Ambroise*, docteur en droit, possédait une bibliothèque, dont il reste encore des volumes connus. *Lambinet*, dans son *origine de l'imprimerie*, tome 1er., page 256, cite un exemplaire d'un ouvrage sorti des presses de Jean Mentelin (1), et intitulé: *Rabanus Maurus, de universo*, in-f°. exécuté sur deux colonnes. Ce livre que Louis-le-Germanique demanda à Raban-Maur, est divisé en 22 chapitres, qui traitent de toutes sortes de matières. A la fin du dernier, seconde

---

(1) *Jean Mentell* ou *Mentelin*, né à Schelestadt, vint à Strasbourg en 1440; admis au nombre des citoyens en 1447, il exerça l'art typographique vers 1465, et mourut au commencement de février 1478.

colonne au verso, on lit en note manuscrite : *Est Ambrosii de Cambray juris utriusque doctoris et canonici Cameracen.* 1467. A cette époque les livres imprimés étaient encore fort rares, et il fallait un goût très-prononcé pour les lettres, pour s'en procurer dans un pays assez éloigné de celui où ils s'exécutaient. *Fournier le jeune*, dans son traité *De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, page 131, dit, qu'il fut acheté par *Ambroise de Cambray*, le 14 juin 1486, un recueil de 47 vignettes en bois, représentant l'histoire de Saint-Jean. Cet exemplaire portant sur la dernière page, une note de la main même de son premier possesseur, se trouvait dans le siècle dernier, à Paris, à la bibliothèque des Jésuites de la rue St.-Jacques.

Sans être taxée d'annoncer trop de prétentions, la ville de Cambrai peut encore revendiquer l'honneur d'avoir donné le jour à *Colard Mansion*, célèbre imprimeur des Pays-bas, qui, en 1474, a établi l'art typographique à Bruges, où il mourut en 1484, après avoir laissé un bon nombre d'éditions généralement recherchées des curieux. Jusqu'à présent on n'a pu fixer l'année de la naissance ni le pays de Colard Mansion. M. Van Praet, savant bibliographe, né à Bruges, qui s'est occupé de l'histoire littéraire de son pays, soupçonne qu'il était français. « Ce qui me le fait croire, » dit-il dans ses recherches sur la vie des ouvrages de » Mansion, c'est qu'il a traduit plusieurs livres en fran» çais, et qu'il n'a jamais imprimé que des livres écrits » en cette langue. » Son nom qu'il écrit quelquefois *Manchion* à la fin de ses éditions, n'a pas le caractère d'un nom flamand. M. Ghesquière, dans ses *réflexions sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie*,

pense qu'il pouvait tirer son origine de la famille de *Berthoul Manchion*, grand-vicaire à Cambrai, qui a signé comme témoin, au bas d'une charte de l'année 1446, insérée dans un *Mémoire pour l'archevêque de Cambrai*, imprimé à Paris chez la veuve Hérissant, 1772, in-4°., page 145.

Nous voici arrivés au moment de dire un mot de l'estimable association des *Clercs de la vie commune*; leur histoire toute littéraire tient de trop près à celle de l'imprimerie pour les passer sous silence; d'ailleurs tous les auteurs qui ont parlé de cette société, s'accordent à placer à Cambrai un de leurs principaux établissemens; malheureusement je ne trouve nulle part qu'ils aient laissé dans le Cambrésis des monumens typographiques. Il est vrai que l'humilité et la modestie de ces hommes respectables, leur fesaient une loi de taire leurs noms dans les éditions qu'ils donnaient, ce qui apporte des difficultés extraordinaires à ceux qui veulent leur rendre les honneurs qu'ils méritent, en publiant leurs précieux travaux.

Gérard de Groot ou *Gérard-le-Grand*, est le fondateur des *Clercs* ou *Frères de la vie commune*; il naquit à Deventer en Over-Yssel en 1340; en 1376 son institut fut approuvé par le pape Crégoire XI; et Eugène IV, un de ses successeurs, leur accorda des privilèges vers 1444. La règle de ces frères était de ne rien posséder en propre, et de déposer dans une bourse commune le prix de leurs travaux manuels qui consistaient en calligraphie. Ils s'adonnèrent aussi à l'éducation de la jeunesse; et depuis l'invention de l'imprimerie, ils s'occupèrent de cet art, au lieu de transcrire les anciens

manuscrits. Leur nombre se multiplia bientôt; la bonne odeur de leurs vertus se répandit au loin ; on en demanda des colonies en Hollande, en Westphalie, en Saxe, dans le Brabant, la Flandre et le *Cambrésis.* Voici à quelle occasion on les connut dans ce dernier pays.

Origine de l'Imprimerie par Lambinet, Tome 1er. page 173 et suiv.

Louis XII, roi de France ayant répudié *Jeanne*, sœur de Charles VIII, pour épouser *Anne*, duchesse de Bretagne, *Jean Standonck*, brabançon, né à Malines, et docteur de la Sorbonne à Paris, s'opposa formellement à cette volonté du roi, et soutint que ce mariage était contre la loi de Dieu. C'est par cette résistance qu'il encourut la disgrace du Monarque et fut banni du royaume. Ce savant partit pour son pays, et passa par Cambrai et Valenciennes : il s'arrêta quelque temps dans ces deux villes, où il pouvait respirer librement ; il y visita les lieux où la jeunesse recevait l'instruction, et conçut l'idée d'y apporter des améliorations. On peut mettre cette époque à la fin de 1493, puisque *D'Oultreman* parle d'un sermon qu'il prêcha en l'église de Saint-Paul à Valenciennes, le 9 novembre 1493. Delà il partit pour Malines sa patrie, où il établit les Clercs de la vie commune, de même qu'à Louvain et Gand. Cette dernière ville fournit bientôt après les sujets qui s'établirent à Cambrai. Il leur procura aussi un établissement à Paris au collége de Montaigu, et l'on prétend que les réglemens qu'il dressa, fournirent à Saint-Ignace, qui y fut élevé, le plan de sa célèbre compagnie. *Paquot* ajoute : « Qu'il leur *bâtit* » d'autres maisons à Cambrai et à Valenciennes ; celle » de Cambrai sur-tout, tenait un rang distingué. *He-* » *lyot* est du même sentiment ; il nous apprend que

Histoire de Valenciennes. Part. 3e. chapitre XV.

Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des 17 provinces. T. 4. page 351.

Histoire des ordres Monastiques. T. 2. page 343.

» c'est par les soins de *Jean Standonht* (sic) que les » Clercs de la vie commune jettèrent à Cambrai les fon- » demens d'une *université*. Ils y avaient, dit-il, une » de leurs principales maisons. »

C'est pendant l'épiscopat de *Jacques de Croy*, en l'année 1509, que cinq Clercs de la vie commune, venus de Gand, commencèrent à instruire publiquement au collége des *bons-enfans*, tenu auparavant par des prêtres séculiers qui portaient le nom de *frères escoliers de Saint-Georges* (1). Ils s'établirent dans une maison commode que cet évêque avait fait préparer en 1503, et y furent connus sous le nom de *Jeronimites* ou *fratres*. Au bout de quelques années ils rebâtirent une nouvelle chapelle. Vers 1554, ces frères rebutés par différentes difficultés qui empêchaient les progrès de leur maison, prirent le parti d'y renoncer et de se retirer. Les *Guillemins* profitèrent de cette occasion pour se fixer à Cambrai, où ils pouvaient espérer d'être bien plus tranquilles qu'à Wallincourt où ils résidaient. Ayant obtenu l'agrément de *Robert de Croy*, évêque, ils acquirent la maison des Clercs de la vie commune, avec ses charges, par un accord passé le 4 octobre 1554, et y tinrent école comme avaient fait ces frères. Ils continuèrent jusqu'en 1575, que le clergé de Cambrai fit l'acquisition du collége pour en faire un séminaire.

Histoire de Cambrai par Dupont. T. 2. page 36 et suiv.

(1) Ils devaient leur existence à Watier de Bousies, pair du Cambrésis, qui leur donna une maison en 1270, pour y élever les pauvres enfans de Cambrai, qui portaient des capuchons roux et s'appelaient *bons-enfans-cuppets*. L'évêque Henri de Berghes leur donna beaucoup de biens. (Hist. généalogique de Jean le Carpentier. 2e. part. page 521.)

Parmi les cinq clercs de la vie commune que Jacques de Croy fit venir de Gand en 1509, on distingua longtems à Cambrai *Chrétien Masseeuw*, ou *Christianus Massæus*, qui se donna le nom de *Cameracenas*, quoiqu'il naquit le 13 mai 1469 à *Warneton*, bourg de la Flandre, sur la Lys. Il enseigna les belles-lettres pendant près de 40 ans à Cambrai, et y mourut le 25 septembre 1546, âgé de 76 ans. Il fut enterré dans la maison de ses confrères, où *Godefroi Regnier*, professeur comme lui, mais né à Cambrai, lui composa une épitaphe que l'on voyait encore au siècle dernier. Outre divers ouvrages d'histoire et de philologie qui ont été imprimés, ce savant a laissé manuscrit : *Creve chronicon Cameracense*, qui se trouvait avant la révolution à l'abbaye de Saint-Sépulchre. L'abbé Paquot, dans ses Mémoires littéraires, regrette que cette partie de l'histoire de notre pays n'ait pas été mise au jour.

Aucun des ouvrages de ce clerc de la vie commune ne fut imprimé à Cambrai ; ce qui pourrait indiquer que son institut n'eût point de presses en cette ville pendant le 16e. siècle. Et l'on peut présumer qu'il n'en avait pas eu davantage à la fin du 15e. siècle, puisque Henry de Berghes, évêque de Cambrai, mort en 1502, fit imprimer par son ordre exprès à Paris par *Ulric Géring*, le *Breviarium Cameracense*, en 2 vol. in-8°. sur vélin. Si les clercs de la vie commune imprimaient à cette époque dans le Cambrésis, pourquoi l'évêque, leur protecteur naturel, ne s'en serait-il pas servi pour l'impression de ce bréviaire ?

Ce ne fut qu'en 1524, et non auparavant, que les habitans de Cambrai virent sortir des presses de *Bonaventure Brassart*, le premier livre imprimé dans leurs

15

murs; et, ce qui est bien remarquable, le premier dans tout le pays qui forme aujourd'hui le département du Nord. *Brunet*, dans sa dernière édition du *Manuel du libraire*, tome IV, n°. 12222 ** de sa table méthodique, les fait jouir de cet art conservateur en 1518; mais c'est une erreur. Il marque cette année, parce qu'il a vu que *Lesaige*, dont il cite l'ouvrage, était revenu de son voyage en 1518, et parce qu'il a cru qu'on avait imprimé sa relation aussitôt après son retour; s'il avait lu la fin de ce volume, il aurait pu voir que *Jacques Lesaige* a seulement fini d'écrire en décembre 1523, et que son livre ne pouvait être publié avant 1524. D'ailleurs, c'est déjà une assez belle gloire pour Cambrai, d'avoir eu la première presse du département, et d'avoir possédé des imprimeurs près de 80 ans avant Valenciennes (1), ville alors si riche et si peuplée.

Depuis 1524 jusqu'à nos jours, les productions typographiques se succédèrent à Cambrai plus ou moins rapidement; mais en général, les lacunes que laisse l'ordre chronologique des impressions, ont des rapports directs avec l'histoire de Cambrai, et offrent à celui qui réfléchit un vaste champ d'observations; on remarque que de 1579 à 1609, trente ans se sont écoulés sans que presqu'aucun ouvrage parût à Cambrai; c'est précisément l'époque où des troubles continuels

(1) Le premier livre imprimé à Valenciennes contient des poésies sacrées composées par un religieux de l'abbaye d'Hasnon, prévôt de l'église Notre-Dame de Valenciennes. Il est intitulé : *Prières en vers et rimes, pour réciter durant le Sacrifice de la Messe*, par Jean le Prévost, in 8°. chez *Laurent Kellam*, imprimeur juré, 1602. M. Leroy, avocat de Valenciennes, a commencé une histoire des presses de sa ville natale, dans le genre de cette petite bibliographie

agitèrent le Cambrésis qui gémissait alors sous la tyrannie de ses gouverneurs d'*Inchy* et de *Balagny*; combien au contraire les *Jean de la Rivière*, les *Douilliez*, les *Samuel Berthoud* père, n'ont-ils pas fait éclore d'ouvrages intéressans? Ils eurent le bonheur d'exercer leur art pendant de longues années de paix. Les lettres et les arts veulent du repos. Depuis quelques années que nous jouissons de ce bienfait, n'avons-nous pas vu se former dans toute la France des entreprises littéraires tout-à-fait colossales? Dans la ville de Cambrai même, des *Collections de poëtes latins* s'impriment en ce moment, et rivalisent avec les productions de la capitale: ces belles impressions qui sont sorties des presses de MM. *Berthoud* (1) et *Hurez*, montreront un jour à la postérité qu'ils furent assez heureux pour vivre sous un gouvernement pacifique et protecteur des lettres!

---

(1) L'Imprimerie de M. Berthoud (et toute la ville le voit avec peine) n'est plus ce qu'elle a été; puisse le chef actuel de cet établissement trouver de nobles encouragemens par l'énumération des travaux de ses ancêtres, et relever enfin des presses que ses pères ont rendu célèbres!

AVERTISSEMENT.

Je crois nécessaire de faire observer que, dans le cours du catalogue qui suit, je n'ai point répété tous les mandemens des évêques, réglemens et programmes des fêtes de Cambrai, ni les imprimés des exercices publics et des redditions des prix du collége, qui revenaient chaque année; cet ouvrage serait devenu tout-à-fait fastidieux par les répétitions. Je n'ai point eu non plus la prétention de faire la vaste nomenclature de toutes les feuilles, pièces, réimpressions de décrets qui ont fait gémir les presses pendant la révolution; cette seule époque eût formé un travail considérable, et qui mériterait qu'on s'en occupât à part. J'ai cité tous les almanachs; parce qu'ils tiennent à l'histoire, et les autres morceaux principaux qui servent, d'année en année, comme des jalons de distance en distance, pour rappeler au souvenir les événemens, fêtes, ou discours qui prirent naissance dans la ville de Cambrai. Cette époque de la révolution, si féconde en malheurs, fut stérile en productions littéraires. Les presses du Cambrésis ne fournirent alors pas un seul volume recommandable; elles ne transmettaient que des feuilles éphémères qui méritaient peu de survivre à leur émission.

Je crois aussi utile de faire remarquer que j'indique toujours le format d'après la manière dont le papier a été plié; c'est ainsi qu'un in-12 résulte de la feuille d'impression pliée en *douze*, un in-8°. de la même feuille pliée en *huit*, etc. Cette remarque est nécessaire pour éviter la confusion; car le papier que l'on emploie au-

jourd'hui étant généralement plus grand que celui d'autrefois, il s'ensuit que les anciens formats in-12 sont plus petits que la plupart des in-18 d'aujourd'hui. Cette différence paraît encore plus sensible, quand les anciens volumes ont subi une ou quelquefois deux reliures.

Autant qu'il m'a été possible, j'ai copié les titres entiers, en y respectant même les fautes d'ortographe, et j'y ai ajouté non-seulement le nom du libraire, le lieu, la date et le format de l'impression, mais encore le nombre des pages qu'elle contient. On traitera peut-être cette précaution de minutie : pour moi, je la crois importante; par-là, les lecteurs sont assurés de l'existence du livre, puisqu'il faut l'avoir vu pour l'indiquer ainsi, et ils peuvent en outre juger si l'ouvrage est considérable, ou si ce n'est qu'une légère brochure; enfin, l'élégance ou la barbarie des titres rapportés tout au long, donne souvent une idée du style des auteurs.

J'ai quelquefois ajouté un numéro accompagné d'une initiale entre deux parenthèses; c'est l'indication d'un catalogue imprimé, dans lequel se trouve l'ouvrage cité. (Voyez ci-après, pour la valeur des initiales.)

Dans ma liste alphabétique des ouvrages qui traitent de l'histoire du Cambrésis, il en existe qui, je pense, sont imprimés à Cambrai, quoique ne portant pas de nom de lieu, ni d'imprimeur. J'ai préféré les laisser dans cette classe, plutôt que de risquer de donner une fausse indication. Il est inutile de dire que j'ai cru ne pas devoir répéter dans cette liste les ouvrages qui traitent de l'histoire de Cambrai, et que j'avais déjà décrits dans le catalogue de ceux qui furent imprimés dans cette ville. Il est tout simple de supposer que le lecteur qui cherche des

livres sur l'histoire d'une cité, commencera par parcourir ceux que l'on a imprimés dans cet endroit même.

Malgré mes recherches et mes efforts, je pense que mon travail est encore incomplet, et il est probable que j'ai fait des omissions ou commis des inexactitudes involontaires ; néanmoins, je me trouverai trop heureux si j'ai pu présenter un canevas qu'un autre pourra remplir dignement.

VALEUR DES INITIALES,

indiquant les catalogues où les ouvrages sont cités.

V C. Catalogue de feu Van *Costenoble* à Lille, 1775.
F. ——— de l'abbé *Favier*, prêtre à Lille, 1765.
J. ——— de M. *Jacquez* à Lille.
M. ——— de M. *Mutte*, doyen à Cambrai, 1775.
V. ——— de M. le *Duc de la Valière*, Paris, 1783.
W. ——— de M. *Waucquier*, prêtre à Tournai, 1763.
Y. ——— de Mme. la *Comtesse d'Yve*, à Bruxelles, 1820.
L. Bibliothèque historique de la France, par *Lelong*.

CATALOGUE

DES LIVRES ET BROCHURES

IMPRIMÉS A CAMBRAI,

Selon l'ordre chronologique des Imprimeurs.

BONAVENTURE BRASSART, vers 1524.

1. Chy s'ensuvent les gistes repaistres et despens : que moy Jacque Le Saige, marchat de draps de soye demourant a Douay : ay faict de Douay a Rôme nostre dame de Lorette a Uenise Rhodes. . . . . et dela en la saincte cite de Hierusalem fleuve Jourdain et autres lieux, jusquez au retour dudit Douay.

Imprimé novellement à *Cambray* par *Bonaventure Brassart* demourant en la rue sainct Jehan empres la Magdaleine : au despens dudict Jacques.

M. Guilmot, bibliothécaire à Douai, de qui je tiens plusieurs renseignemens sur ce livre précieux, assure que ce petit in-4°. gothique, contient 77 feuillets sans signatures. M. Brunet, dans sa dernière édition du *Manuel du Libraire*, lui donne 108 feuillets sgnés A. FF., et le dit imprimé en 1518. (voyez no. 12222 **)

Ces différences notables, si elles ne sont le produit de l'erreur, doivent faire croire qu'il y a eu deux éditions de ce voyage; la simple inspection des deux exemplaires leverait cette difficulté.

Au verso du titre commence le journal de Le Saige, qui conserve cette forme jusqu'au 24 décembre 1518, jour de son retour à Douai. Voici ses premières lignes :

« Le xixe. iour de march an xv ces xviij deuat Pasq pti de Douay,
» dot il y eult vi homes de bien q macopaigneret iusq a Vallechesnes
» et no9 venus la......

Le Saige finit en ces termes :

« Et ainssy croy q ceulx devant, penssoient que ne revenroie
» point. Pour che prenoient ce qu'il pouvient. Mais loes soit Dieu le
» createur : au iourdhuy xi de iuilet quinse cens vingt-trois ayans
» achevez ce second livre troeuve q ay plus de biens temporelz
» chincquante livres chascun an : que nauoie quant ie partis pour
» aller audit uoyage.

« Et pourtant l'ayde de Dieu est grande. Dont lui prie quy nous
» donne a chascun sa grace et paradis en la fin. Amen.

» Che present livre a faict Jacques le Saige
» Lequel est bien sarpilit de languaige
» Grant crocheteur de boutelles et flacquon
» Je prie a Dieu quy luy fache pardon.
Amen. »

Au haut de la marge supérieure du titre de l'exemplaire de Douai, est écrit d'une belle main du XVIe. siècle, au sujet de l'auteur : « sa maison estoit en la rue des Gisantes (*), maintenant appar-
» tenant a le marie ou y a une Notre-Dame avec cette devise : *Loue*
» *soit Dieu. J'en suis revenu.* Avec les armes du Priarchat de Jeru-
» salem d'un coste et de l'aue du royaume de Jerusalem. 1525. »

Un exemplaire de ces ouvrage s'est vendu 105 fr. à la vente de M. *Regnauld-Bretel.*

M. *Bottin*, dans son Annuaire statistique du Département du Nord, année 1814, annonce ce livre comme le premier qui a été imprimé dans le Département, ce qui est prouvé, et il place le second en l'année 1556 ; cependant on trouve dans un catalogue des Jésuites de Louvain, au no. 1833. *Pet. du fay, de Pœnitentiâ disputationes theologicæ.* Douai 1526, in-4o. et une foule innombrable d'autres, pendant cet espace de plus de 30 ans.

Jusqu'à présent on ne connaît que le voyage de J. Le Saige sort des presses de Bonaventure Brassart ; cependant il est évident que cet imprimeur n'a pas monté une imprimerie à Cambrai pour y exécuter cet opuscule seulement ; les livres de dévotion et d'éducation à l'usage de la jeunesse, auront sans doute été imprimés chez lui ; espérons qu'un heureux hasard pareil à celui qui nous a fait connaître son coup d'essai, nous fera un jour découvrir d'autres fruits de ses travaux, qui viendront remplir, du moins en partie,

(*) Rue des Procureurs.

la lacune de 37 ans qui sépare ici les deux premières productions de l'art typographique à Cambrai.

FRANÇOIS BRASSART, 1561.

2. Parvus catechismus in gratiam puertiæ christianæ secundùm ordinem catechismi Cæs. Maj. digestus et in formam dialogi compositus. *Cameraci*, *Brassart*, 1561 in-4°.

3. Parvus catechismus in gratiam pueritiæ christianæ diœcesis Cameracensis, gratiâ et privilegio R. D. Maximiliani à Bergis, episc. Cameracensis editus. *Cameraci*, *Franciscus Brassart*, 1561, in-8°.

4. Isocratis Parœnesis ad Demonicum, latinè versa; cum quinto libro epigrammatum græcorum. *Cameraci*. *Franciscus Brassart*, 1561, in-4°.

Cet ouvrage est d'*Antoine de Meyer*, né à Vleteren, vers 1527; il fut sept ans professeur d'humanités à Cambrai, de 1552 à 1560, et laissa entr'autres ouvrages: *Cameracum, seu urbis et populi Cameracensis encomium*. Antuerpiæ, Ægid. Stelsius, 1556, in-12.

5. Manuale, sive officiarium curatorum ecclesiæ Cameracensis. *Cameraci*, *Brassart*, 1561, in-4°.

NICOLAS LOMBART, 1562.

6. Les deux sermons françois et latin à l'installation de l'université de Douai, par François Richardot. *Cambray*, *Nicolas Lombart*, 1562, in-4°.

(Cat. de D., page 528.) François Richardot, évêque d'Arras, mort le 7 août 1574, est connu comme auteur de plusieurs autres sermons et discours.

7. Manuale, sive officiarium curatorum insignis ec-

clesiæ Cameracensis, D. Maximiliani à Bergis, etc. *Cameraci*, 1562, in-4°.

Le catal. de Mutte n°. 331, le marque in-4°.; celui des Jésuites de Bruxelles de l'année 1780, l'indique in-8°.

8. Les ruses, finesses, impostures et cavillations des esprits malins, par Robert du Triez, de Lille en Flandres. *Cambray*, chez *Nicolas Lombart*, 1563, in-4°.

(V. 4261. F. 1000) vendu 2 fr à la vente de Favier, avec le titre mutilé.

9. Coustumes générales de la cité et duché de Cambray, et du pays et comté de Cambrésis, homologuées par messire Loys de Berlaymont, 4°. et 5°. édition. *Cambray* et *Douay*, 1574.

Ce livre s'imprimait à Douai, chez Dewinde, et le libraire de Cambrai y faisait mettre sa suscription, parce qu'il s'en vendait beaucoup dans sa ville.

10. Remonstrances faictes au roy de France par le parlement de Paris sur la publication de l'édict du mois de Janvier. *Cambray*, *Nicolas Lombart*.

(M. 2296.) Sans date.

VICTOR ROBAT, 1579.

11. La déclaration des fausses suppositions des sentences des sainctes escritures, par Jacques Bourgeois. *Cambray*, *Victor Robat*, 1579, in-8°.

(M. 1290.) Jacques Bourgeois, né à Arras, mit au jour plusieurs ouvrages ascétiques; il mourut à Douai, en 1600.

12. Déclaration et réfutation des fausses suppositions et perverses applications d'aucunes sentences des sainc-

tes écritures dont les ministres se servoient pour diviser la chrestienneté, par Mathieu Delannoy et Henri Parmentier, ministres convertis. *Cambray, Victor Robat*, 1579 in-8°.

Ces deux ministres sont inconnus à tous les bibliographes. *Mathieu Delannoy* fut le 2e. prédicateur de la religion réformée, qui prêcha à Valenciennes: il y fit beaucoup de prosélytes en 1562 et 1563; il alla ensuite à Tournay déclamer contre les magistrats de la ville, qui tenaient pour les catholiques; depuis il rentra dans le giron de l'église. *Henry Parmentier*, Hennuyer, est sans doute de la famille de *Philippe* et *Thomas Parmentier;* le premier, récollet et auteur des *Eloges de St. Joseph, déduits en cinq pièces, consacrées aux cinq personnes de la sainte famille.* Mons, Havart, 1698, in-8°. Le second, dominicain, qui a composé deux petits ouvrages ascétiques, imprimés à Bruxelles en 1643 et 1644.

13. Le voyage du Chevalier errant, esgarez dans la forest des vanitez mondaines, dont finablement il fut remis et redressez au droit chemin, qui meine au salut éternel. Par F. Jean de Cartheny, docteur en Théologie, de l'ordre des carmes. *Cambray*, 1587, in-12.

(Catalogue de Jorre, de Lille, no. 1758, page 156.) Ce voyage allégorique et pieux pourrait fournir un extrait amusant; il est dans le goût de celui de *Colombelle et Volontairette.* L'auteur a mis ces deux vers à la tête de son livre:

« Quand purement trois fois leu tu auras
« Ce présent livre, recréé tu seras. »

Il est terminé par les sept pseaumes de la pénitence, traduits en vers élégiaques. Cet ouvrage fut d'abord imprimé à Anvers en 1557, in-8°., puis en la même ville en 1594, in-12, et enfin à St.-Omer, Boscard 1620, in-12. *Jean de Cartheny*, son auteur, naquit à Valenciennes, au commencement du 16e. siècle, et mourut en 1578, à l'abbaye de St. Aubert de Cambrai; il a composé aussi les *quatre Novissimes*, ou fins dernières de l'homme, imprimées plusieurs fois, et un discours prononcé dans le synode de Cambrai, en 1565. Les Petites Affiches de Valenciennes, du 23 février 1822, ont donné une notice sur *Jean de Cartheny.*

14. Conceptions théologiques sur tous les dimanches

de l'année. Par Pierre de Besse, théologien. *Cambray*, 1609, 2 vol. in-8°.

Sans nom d'imprimeur, mais probablement par Jean de la Rivière qui les imprima une seconde fois en 1619.

Pierre de Besse naquit à Rosiers, en Limousin, au milieu du 16e. siècle, et mourut à Paris en 1639; il fut renommé pour ses sermons; à peine aujourd'hui pourrait-on en supporter la lecture.

JEAN DE LA RIVIÈRE, 1610.

15. Le Paradis de la gloire des saincts et triomphe d'iceux, escrit en espagnol par R. P. Diégo de la Véga, traduit en français par Gabriel Chappuis, *Cambray*, *Jean de la Rivière*, 1610, in-8°.

Gabriel Chappuis a traduit beaucoup d'ouvrages de l'espagnol et de l'italien; ils sont presque tous cités en bibliographie comme rares et difficiles à trouver.

A la fin du 16e. siècle, et dès le commencement du 17e. siècle, un *Guillaume de la Rivière* imprimait à Arras, à l'enseigne du bon Pasteur; il était sans doute père ou frère de Jean de la Rivière de Cambrai. On trouve dans la liste des libraires de Paris, *Guillaume de la Rivière*, en 1617.

Jean de la Rivière, de Cambrai, prit pour devise: *Madent à flumine valles.*

16. Sermons sur les fêtes de l'année, par Chappuis, *Cambray*, 2 vol. in-12. 1616.

(W. 1072.) Gabriel Chappuis, naquit à Amboise en 1546 et mourut à Paris, en 1611.

GUILLAUME ROBAT, 1610.

17. Le Panthéon Huguenot decouuert et ruiné contre l'aucteur de l'idolatrie-papistique, ministre de Vauuert, cy-devant d'Aigues-mortes; dédié au Roy trés-Chrestien de France et de Navarre. Henri IIII. Par Louis *Richeome*, prouuençal de la compagnie de Jésus. à *Cambray*, chez *Guillaume Robat*, 1610, in-8°.

Il renferme 328 pages de texte, une table des matières de douze

feuillets, et treize autres feuillets d'épitres, approbations, etc. Cet ouvrage enrichi d'un joli frontispice emblématique, gravé par *Martin Bas*, de Douay, porte aussi quelquefois la suscription de *Valenchiennes, chez Jean Veruliet*, 1610; ou *Arras, G. de la Rivière*, 1610; ces éditions me paraissent cependant être sorties des mêmes presses, et n'avoir subi d'autres changemens que celui du frontispice. Veruliet de Valenciennes, n'a imprimé qu'en 1614: tous les volumes qui portent son nom avant cette époque, furent imprimés chez G. de la Rivière, à Arras, d'après cela je pense que Guillaume Robat n'avait point de presses à Cambrai, qu'il avait simplement un fond de librairie qu'il tenait de Victor Robat, et qu'il faisait changer les titres pour les ouvrages qu'il prenait en nombre chez le véritable imprimeur.

Ce volume présente une autre singularité; le permis d'imprimer en date du 13 juillet 1610, est donné à Jean de la Rivière, par Toussaint Thomas, Recteur du collége des Jésuites à Cambrai.

Le P. *Louis Richeome*, auteur de cet ouvrage et d'un grand nombre d'autres sur la controverse, était né à Digne, et mourut à Bordeaux le 15 septembre 1625, à 87 ans. Ce même *Panthéon huguenot* fut imprimé à Bordeaux aussi en 1610, et à Rouen, même année, in-8°.

18. L'histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle, par Florimond de Rœmond. *Cambray, de la Rivière*, 1611 in-8°.

Ouvrage plein de recherches et d'érudition; Florimond de Raimond, né à Agen, et mort en 1602, n'en fut pas l'éditeur; son fils le mit au jour en y ajoutant le 6e. livre.

19. Sermons sur la parabole de l'enfant prodigue. *Cambray, Jean de la Rivière*, 1612, in-8°.

(M. 1505.) Ces sermons furent réimprimés à Paris, 1616, in-8°.

20. Introduction à la vie dévote par Saint François de Sales. *Cambray, Jean de la Rivière*, 1612, in-12.

(M. 1594.) St. François de Sales, évêque et prince de Genève, naquit au château de Sales, le 21 août 1567, d'une famille noble; il mourut d'apoplexie à Lyon, le 28 décembre 1622, et fut canonisé en 1665. On a recueilli ses ouvrages en 2 vol. in-4°. Son *introduction à la vie dévote* a eu une multitude d'éditions.

21. Pub. Ovidii Nasonis Métamorphoseon libri xv, ab Andreâ Naugeris castigati, et vict. Giselini scholiis illustrati. *Cameracy*, *Joannes Riverius*, 1612, in-8°.

Imprimé d'abord à Anvers, chez Pierre Bellere, en 1584, in-18. On trouve dans cette édition : une dédicace de *Giselin* à André Fabricius de Chemnitz, datée d'Anvers le 1er. août 1566 ; 2°. *transformationum Ovidii series compendio excerpta per Gul. Canterum*, *novarum lect. lib.* 1., *cap.* XX. ; 3°. Les métamorphoses avec les sommaires de Luctatius à chaque livre, et les scolies de Giselin aux marges ; ensuite après la table des matières : *Varietas lectionum in metamorphosim Ovidii ex aldinâ editione*, *an.* 1534 ; enfin *notationes quorumdam locorum in argumentis Luctatii grammatici*, *quæ in V. Giselini libris varii leguntur.*

Victor Giselin naquit près d'Ostende, le 23 mars 1543 ; il fut ami de Juste-Lipse, et mourut en 1591 à Bergues St-Winox ; il publia des commentaires sur Prudence, Sulpice Sévère, et autres auteurs latins.

22. L'anti-christ, par Florimond de Rœmond, conseiller du roy en sa cour de Parlement de Bordeaux, dernière édition, revue, corrigée et de beaucoup augmentée par l'autheur. A *Cambray*, de l'imprimerie de *Jean de la Rivière*, 1613, avec privilège, in-8°.

Il contient 672 pages, et 14 feuillets de tables, épitres, etc. Ce fort volume fut achevé d'être imprimé le 25 janvier 1613. Il a été réimprimé plusieurs fois.

23. L'anti-papesse, ou erreur populaire de la papesse Jeanne, par Florimond de Rœmond, conseiller du roy en sa cour de Parlement de Bordeaux. *Cambray*, de l'imprimerie de *Jean de la Rivière*, 1613, in-8°.

Ce volume renferme 304 pages, sans les tables, ni l'épitre aux magistrats de la cité et duché de Cambrai. On le trouve quelquefois sous le titre suivant : *Erreur populaire de la Papesse Jeanne*. Bordeaux, Millanges, 1587, in-4°., et Lyon, 1595 in-8° Il fut aussi imprimé à Paris avec *l'anti-christ*, en 1599, in-4°. ; puis en 1607, in-8°. même ville ; la traduction latine est ainsi intitulée : *Fabula*

Joannæ quæ Pontificis Romani sedem occupasse falsò credita est. Burdigalæ, 1606, in-8o. Ce livre a été réfuté par Alex. Cooke, en Anglais, traduit par J. de la Montagne, Sedan, 1633, in-8o.

Cet ouvrage a été attribué au Père *Louis Richeome*, jésuite, dont on croit que Florimond de Raimond n'était que l'écho et le prête-nom. C'est l'opinion de Bayle et de Moréri.

On lit à la fin du volume une *réponse de R. T. à l'autheur*, qui occupe les pages 296—304; ce traité est suivi de

24. De la couronne du soldat, traduict du latin de Q. Septim. Tertullian. Par Florimond de Ræmond, conseilller du Roy en sa cour du Parlement de Bordeaux. *Cambray*, *Jean de la Rivière*, 1613. avec privilège. In 8°.

Cet opuscule comprend 67 pages; les deux ouvrages réunis ont été achevés d'imprimer le 9 février 1613, et approuvés par *Gabriel Le Gay*, chanoine à Cambrai, qui prend le titre de *Visitateur* des livres. On trouve souvent le premier de ces deux ouvrages portant la suscription d'Arras, Gilles Bauduyn, 1613; mais c'est visiblement la même édition, il n'y a que le titre qui diffère; il existe une plus ancienne traduction du dernier, sous ce titre: *La couronne du soldat*, livre premièrement escrit par Tertullian, l'anviron l'an 200, et maintenant mis en françois par Audebert Macéré. Paris, Vascosan, 1563, in-8o.

25. L. Annæi senecæ utriusque, et philosophi et poetæ sententiæ in locos communes digestæ, Hubertum Sculteputœum, *Cameraci, Riverii*, 1613. In-18.

(M. 2472. Acheté par l'abbaye de Vaucelles.) Il existe à la bibliothèque publique de Lille.

Hubert Scuteput, chanoine de Louvain, donna la première édition de ce livre à Anvers, 1576, in-16.

JOSSE LAURENT, 1613.

26. Directorium Curatorum, o instruction de curas útil y provechoso para los que tienes cargo de animas.

D. F. Pedro martyr, como obispo de anillo. ***Cambray, Josse Laurentes*, 1613, in 16.**

(Traduction) *Directorium curatorum*, ou instruction des curés, utile et profitable pour ceux qui ont charge d'âmes, par Dom. F. Pedre Martyr, évêque *in partibus*.

GUILLAUME ROBAT, JOSSE LAURENT, 1614.

27. Decreta synodi diœcesanæ Cameracensis, per illustrissimum et reverendissimum Dominum D. Guilielmum de Berges, dei et apostolicæ sedis gratia archiepiscopum et ducem Cameracensem, sacri imperii principem, comitem cameracesii, etc. Celebratæ anno Domini 1604. Mense octobri. Venduntur *Cameraci*, Apud *Guilielmum Robat*, et *Judocum Laurent*, bibliopolas 1614, in 8°.

8 feuillets non chiffrés, 29 pages et un index de 2 pages. Ces décrétales furent publiées le 6 octobre 1604, par *Adolphe de Blyleven* et *Jacques Franco*, chanoines de la métropole. Le permis de réimpression, daté du 2 avril 1614, est signé *Camerarius*.

28. Synodus Diœcesana Cameracensis, celebrata anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo septimo, mense octobri. Præsidente R. P. Dn. Maximiliano à Bergis, Archiepiscopo ac duce Cameracensi, sacri Imperii Principe, Comite Cameracesii, accessit quoque titulorum etc, capitum Index ut lectoris commodo omni ex parte foret consultum. « *mandatum lucerna est, et lex lux.* » Proverb. 6. Venundantur *Cameraci*, Apud *Guilielmum Robat* et *Judocum* (sic) *Laurent*, bibliopolas 1614, in 8°.

36 pages, plus l'index de deux feuillets. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, ne me paraissent pas avoir été imprimés à Cambrai. Ce sont les mêmes caractères que le n°. 27, avec lequel ils ne forment souvent qu'un volume. Ils sont probablement sortis des presses de *Pierre Auroy* de Douai, le *Venundantur* indique seulement que le

16

fonds était à Cambrai chez les libraires *Guillaume Robat* et *Josse Laurent.*

29. Introduction à la vie dévote, par Mgr. François de Sales euesque de Geneue. Dernière édition : en laquelle le tout a été reveu, corrigé et augmenté. In-12, *Cambray* 1614, *Jean de la Rivière.*

535 pages, plus 16 feuillets de table, préface et approbation.

30. Advertissement aux confesseurs. Par François de Sales euesque de Geneue, à *Cambray*, de l'imprimerie de *Jean de la Rivière*, 1614, in-12.

32 pages.

31. Decreta Synodi Diœcesanæ Cameracensis, præsidente Reverendissimo in Christo Patre, ac illustrissimo principe Domino D. Roberto. de Croy, Episcopo et Duce Cameracensi, sacri Imperii Principe, Comite Cameracesii, etc. celebratæ anno redemptoris nostri Jesus-Christi 1550, mense octobri; item : antiqua statuta synodalia Cameracensis Diœcesis, ab eadem synodo recognita, adjectis moderationibus correctionibus et additionibus reformata. Venundantur *Cameraci* apud *Guilielmum Robat* et *Judocum Laurent*, bibliopolas 1614, in-8°.

126 pages, sans les index qui occupent 7 feuillets ; au dernier on lit : *Duaci*, *ex typographiâ petri Avray*, *sub pelicano aureo* 1614. Ce qui prouve comme je l'ai dit au n°. 17, que *Guillaume Robat*, n'était que libraire et n'imprimait pas.

Cet ouvrage a été imprimé à *Paris* en premier lieu, chez *Mathieu David*, 1551, in-4°. de 209 pages.

32. Echantillon de la doctrine prétendue réformée. *Cambray*, 1615. In-12.

(M. 1396, acheté pour l'abbaye de Vaucelles).

JOSSE LAURENT, 1615.

33. **Concilium Provinciale Cameracense in oppido Montis-Hannoniæ habitum anno Domini 1586. Præsidentibus illustrissimis et reverendissimis in Christo Patribus et Dominis Jo. Francisco Bonhomio Episcopo et Comite Vercellenci nuncioque apostolico cum potestate legati de latere, ac Ludovico de Berlaymont, archiepiscopo et duce Cameracensi, sacri Rom. Imp. Principe etc. Adjunctæ sunt aliquot constitutiones Pontificiæ, et edictum regium de hujus concilii decretio observandis. Additum est etiam concilium provinciale primum Cameracense, quòd in hoc illius frequens fiat mentio. *Cameracy* (sic), exstant venales, apud *Judocum Laurent*. 1615, in-8°.**

5 feuillets préliminaires non chiffrés et 118 pages numérotées. La dernière page de la *profession de foy en français* ainsi que les cinq dernières pages contenant la *profession de foy en flament* (sic.) et deux index n'ont point de chiffres. Ceci n'est qu'une réimpression; la première édition portant exactement ce long titre mot pour mot, fut imprimée chez Charles Michiel, à Mons en 1758, in-4°. (voyez n°. 28 de la liste Alphabétique).

34. **Canones et decreta sacri concilii provincialis Cameracensis. Præsidente R. P. Dn. Maximiliano à Bergis, archiepiscopo et duce Cameracensi, sacri imperii principe, comite Cameracesii, etc. *Cameraci*, ex officinâ *Judoci Laurent*, typographi jurati. 1615, in-8°.**

4 feuillets liminaires non chiffrés et 41 pages numérotées, à la dernière page qui est sans chiffre, on lit la suscription suivante: ***Ces présentes Synodes*, *se vendent à Cambray*, *par Josse Laurent, imprimeur et libraire jurées*** (sic) 1616. Ainsi que le n°. précédent, cet ouvrage fut d'abord imprimé à Mons, chez Charles Michiel, 1587, in-4°. (voyez n°. 16 de la liste Alphabétique). Dans cette édition ainsi que dans celle de Josse Laurent, on lit à la fin un certificat, en date du 25 juillet 1565 et signé par *Jean Leduc* et *Jean*

Merchiers, qui constate que ces écrits ont été collationnés sur les pièces originales.

JEAN DE LA RIVIÈRE, 1616.

35. Juli Clari Alexandrini jurisconsulti clarissimi Philippi II Hispaniarum Regis catholici in provinciâ Mediolanensi consiliarii supremi opera omnia. Accesserunt additiones et consilia Hieronymi Giacharii, *Cameraci*, *Joannes Riverius*, 1616, in-f°.

Il comprend 569 pages, plus deux index l'un de 23, l'autre de 54 pages.

Julius Clarus Alexandrinus, naquit en 1525 à Alexandrie de la Paille, ville du Milanais sur le Tanaro; selon l'usage du tems, Clarus prit le surnom de sa patrie: il était le 4e. jurisconsulte en ligne directe que sa famille avait produit. A peine eut-il pris le grade de docteur qu'il fut fait sénateur à Milan. Il avait déjà alors commencé son principal ouvrage, il employa cinq années entières à l'achever; dès 1559 il avait donné ou publié son livre *receptarum sententiarum*. Clarus mourut à Saragosse le 13 avril 1575. Ses œuvres furent imprimées à Francfort en 1613 et en 1636, à Lyon en 1661, à Génève en 1637, 1666 et la dernière en 1739 dans cette même ville, in fol. L'épître dédicatoire qui se trouve en tête de la superbe édition donnée par *Jean de la Rivière*. est une pièce d'une excellente latinité; elle est adressée à Vanderburch qui n'était pas encore venu prendre possession du siége de Cambrai; cet hommage de l'imprimeur à l'archevêque les honore tous les deux, et en le lisant on est bien-aise de voir un imprimeur posséder ainsi les connaissances de la bonne littérature.

La bibliothèque publique de Cambrai, renferme un exemplaire de cette belle édition, provenant de la bibliothèque de M. Dequersonnière de Douai; il a été acquis par M. Béthune-Houriez, Maire actuel, qui saisit toutes les occasions de faire le bien à Cambrai.

36. Illust. ac Rev. Dom. Francisci Buisseret Archiepiscopi et Ducis Cameracensis vita, et panegyris, Authore Nicolas de Guyse. *Cameraci*, *Joannis Riverii*, in-4°.

Ce petit ouvrage orné de lettres majuscules grossièrement gravées

sur bois, contient 8 pages pour préface, vers et approbation; 53 pages pour la vie de l'archevêque, et 24 pour son panégyrique.

Nicolas de Guyse était licencié en droit et chanoine de la Métropole de Cambrai : il fut en même-tems secrétaire de Buisseret, et connaissait parfaitement tous les replis du cœur de ce bon pasteur, qui mourut inopinément à Valenciennes le 2 mai 1615.

37. R. D. Roberti Bellarmini Cardin. conciones habitæ Lovanii ante annos circiter 40. *Cameraci*, *Joannes Riverius*, 1617, in 4°.

(M. 1482. acheté par M. Rousseau, secrétaire du chapître Métropolitain).

Le cardinal Bellarmin, naquit à Montepulciano en 1542 ; il prêcha et enseigna dans les Pays-bas, puis reçu le chapeau de Clément VIII en 1599 ; il mourut à Rome le 17 septembre 1621 à 79 ans.

38. Antolinus pietati et fortitudini sacrum. *Cameraci*, *Joannes Riverius*, 1617, in-4°.

39. Ordinata in Synodo Diœcesana Cameracensi anno 1617, ab Illmo Francisco Vanderburch Archiepiscopo et duce Cameracensi, *Cameraci*, *Rivierius*. 1617.

40. La pratique des bonnes intentions. *Cambray*, 1618, in-12.

(M. 1737. Acheté par M. Rousseau, secrétaire du chapître Métropolitain).

41. Histoire véritable des martyrs de quelques religieux de Sainct-Francoys, advenue à Gorcum l'an 1572, et ailleurs en Hollande l'an 1573, comprinse en 4 livres, traduite du latin de Guil. Estius, par M. D. L. B. *Cambray*, 1618, in-12.

(M. 4668.) (Y. 5545.)

Guillaume Estius né à Gorcum en 1541, était docteur en théologie à Douai ; il y fit paraître cet ouvrage en latin en 1603 in-8°. réim-

primé à Namur en 1655. M. D. L. B. le traduisit en français, et le publia d'abord à Douai, chez Balthazar Bellère en 1606, in-8°. *David Longhaye*, licencié en droit et Avocat à la Cour de Mons, fit imprimer en cette ville en 1618, cette histoire arrangée en vers français. Guillaume Van Spolberg de Bruxelles, en donna une édition en flamand, Anvers, 1604, Jean Mocrentorf, in-12, dédiée à Aubert le Mire. On trouve encore sur le même sujet : *Tableau réduit à dix-neuf traits de pinceau, qui représente le combat et le triomphe des dix-neuf martyrs dits de Gorcum*, par un P. récollet du couvent de Lille, Lille 1676, in-12.

42. Conceptions théologiques sur le carême, par Pierre de Besse, docteur. *Cambray, Jean de la Rivière*, 1618, in-8°.

43. Conceptions théologiques sur tous les dimanches de l'année, par Pierre de Besse, docteur. *Cambray, Jean de la Rivière*, 1619, in-8°.

Ces conceptions théologiques furent réimprimées à Douai, in-8°. en 1629.

44. Direction à l'oraison mentale, par Camus evesque et seigneur de Bellay. *Cambray*, chez *Jean de la Rivière*, 1619 in 8°.

(V C 1811.) *Jean-Pierre Camus*, naquit à Paris, et fut sacré évêque de Belley par St. François de Sales, en 1609. Il mourut à Paris aux incurables, le 26 avril 1652. On remarque dans ses ouvrages qu'il était ennemi des religieux mendians ; c'est pourquoi on fit paraitre *L'Anti-Camus*, ou censure des erreurs de M. Belley, touchant l'estat des religieux, où principalement est réfuté son livre de la désappropriation claustralle, et de la pauvreté évangélique. Douai, Guillaume Beaulieu, 1634, in-8°.

45. Premières homélies festives de Messire Jean Pierre Camus, evesque et seigneur de Bellay. *Cambrai, Jean de la Rivière*, 1619, in-8°.

46. **Premières homélies diverses de le Camus.** *Cambray*, 1620 in-8°.

(M. 1531.) Feu M. Dieudonné, dans sa Statistique du département du Nord, dit, par erreur, que c'est le premier livre imprimé à Cambrai.
Ces homelies avaient été imprimées à Paris en 1619. in-8°.

47. Premières homélies eucharistiques, par Messire Jean Pierre Camus evesque et seigneur de Bellay. *Cambray, Jean de la Rivière*, 1620, in 8°.

48. Premières homélies mariales, de Messsire Jean Pierre Camus, evesque et seigneur de Belley. *Cambray*, de l'imprimerie de *Jean de la Rivière*, en la ruë et enseigne de l'arbre d'or. 1620 in 8°.

Ce volume composé de 216 pages, sans l'épitre de Jean de la Rivière à l'abbé de Cambron, contient quatorze homélies sur la vierge *Marie*, voilà pourquoi elles sont appelées *Mariales*. L'approbation datée de Cambrai, 10 juin 1620 est signée par Maximilian de la Porte, licencié en théologie, doyen de chrétienté et pasteur de Ste. Marie Magdelaine.
Ces homélies avaient été imprimées à Paris en 1619, in-8°.

49. Métanéacarpie, ou des fruits de la pénitence qu sont, l'oraison, l'aumosne, et le jeusne. Homélies préchées à Paris en l'église St.-Jacques de la boucherie, advent de l'an 1618, par Messire Jean Pierre Camus, evesque et seigneur de Bellay, à *Cambray*, de l'imprimerie de *Jean de la Rivière*, en la ruë et enseigne de l'arbre d'or, 1620, in-8°.

Ce volume composé de 386 pages sans la table ni l'épitre dédicatoire de l'imprimeur à Dom Henri Beausire, abbé de Vaucelles, contient 22 homélies déjà imprimées à Paris auparavant.

50. **De Sacerdotum explicationibus**, *Cameraci*, 1620, in-8°.

(W. 393.)

51. La philosophie des contemplatifs, contenant toutes les leçons fondamentales de la vie active contemplative et sur-éminente, Par R. P. Sébastien de Senlis. *Cambray*, *Jean de la Rivière*, 1620, in-16.

52. Mons Hannoniæ metropolis, interjectâ comitum Hannoniæ chronologiâ brevi usque ad Philippum secundum, auctore Nicolao de Guyse. *Cameraci*, *Riverii*, 1621, in-4°.

Contient 121 pages, non compris les épitres, avis au lecteur, approbations, ni les poésies latines des chanoines de la Métropole, *Champlieu* et Louis d'*Oultreman*, qui comprennent 8 feuillets en tête de l'ouvrage. Cette chronique est dédiée aux magistrats de Mons par *Nicolas de Guyse*, son auteur qui mourut le 17 juillet de cette même année 1621 ; et fut enterré aux récollets à Cambrai.

53. Vita Francisci Xaverii. *Cameraci*, 1621, in-8°. (V. C. 2513).

54. Manuale parochorum ad usum ecclesiæ Cameracensis, illust. D. Francisci Vanderburch. *Cameraci*, *Joannes Riverius*, 1622, in-4°.

(M. 335. Acheté par Samuël Berthoud).

François Vanderburch naquit à Gand le 26 juillet 1567, fut créé archevêque de Cambrai en 1616, et mourut à Mons le 23 mars 1644 à 77 ans.

55. La oposicion y conjuncion de los dos grandes luminares de la tierra, obra apacibile y curiosa, en laqual se trata de la dichosa aliança de francia y Espâna, con la antipathia de Espanoles y Franceses.

L'opposition et conjonction des deux grands luminaires de la terre, œuvr. curieuse et aggréable (sic) en laquelle il est traicté de l'heureuse alliance de France et d'Espagne, et de l'antipathie des François

Compuesta en Castellano por el doctor Carlos Garcia, y traduzida en frances por R. D. B. s. d. l. c.

Dirigida al Capitan Don Juan Davalos y Zambrana, del consejo de guerra de su magestad en los estados de flandes y theniente de la villa y Castillo de Cambray, y pays de Cambresi, etc.

En *Cambray*, en la emprenta de *Juan de la Ribera*, 1622, in-12.

et des Espagnols. Composée en Espagnol par le docteur Charles-Garcia : et mis en françois par R. D. B. c. s. d. l. c.

Dédiée au très noble et très généreux capitaine dom Jean Davalos et Zambrana, du conseil de guerre de sa majesté en ces estats de Flandes (sic) lieutenant du gouverneur de la ville et citadelle de Cambray et pays de Cambresis.

A *Cambray*, de l'imprimerie de *Jean de la Rivière*, 1622, in-12.

Ce livre, qui porte le double titre copié ci-dessus, contient 7 feuillets liminaires et 514 pages dans lesquelles le français se trouve partout en regard de l'Espagnol. L'approbation Espagnole est signée par *Antoine Rodriguez*, curé et Chapelain en la cité de Cambrai, et la française par *Maximilien de la Porte*, pasteur de Ste. Magdelaine. Tout l'ouvrage est divisé en 20 chapitres ; le dernier traîte *du mariage de Louis* XIII *avec la sérénissime Infante d'Espagne*, *seule digne en toute la race d'Adam*, dit l'auteur, *de devenir la très chrestienne Reyne de France*. Ce volume me paraît curieux et a dû faire du bruit dans son temps ; il fut traduit en Italien sous ce titre : *Antipathia de francesi e spagnuoli*, *opera piacevole*, *e curiosa del dottor D. Carlo Garcia*, *tradotta di spagnuolo in Italiano Da Clodio Vilopoggio. In Venetia*, 1651 *petit in*-12 *de* 216 *pages*. Ces deux éditions se trouvent dans la précieuse bibliothèque de M. Leroy, avocat à Valenciennes, dans laquelle j'ai trouvé beaucoup de curieux renseignemens pour cette petite bibliographie. M. Pascal-Lacroix possède dans sa collection un ouvrage sur le même sujet, imprimé en 1688 ; mais ce n'est point une traduction du livre de Garcia. En 1809,

on a imprimé à 25 exemplaires seulement l'opuscule suivant qui sans doute est devenu très-rare : *De la contrariété d'humeur qui se trouve entre certaines nations, singulièrement entre les nations française et espagnole*, extrait des œuvres de Lamotte le Vayer, Paris, de Beausseaux, 1809, in-8°. sur grand papier vélin.

56. L'Ante-christ par Florimond de Rœmond, conseiller du roi en sa cour de parlement de Bordeaux. *Cambray*, *Rivière*, 1623, in-8°.

Quoique ce livre soit ainsi indiqué au n° 1102 du catalogue de Mutte, je suis porté à croire que c'est une erreur typographique et que cet ouvrage doit être le même que le n°. 22 sous le titre d'*Anti-Christ* à l'année 1613.

57. Règles de la congrégation de Marie. *Cambray*, 1623, in-12.

(M. 1742. Acheté par Dom Louis, Procureur de St. Sépulchre.)

58. Poësies de Calixte de Marloy, prémontré de l'abbaye de Vermand. *Cambrai*, 1623.

Cité par l'abbé Colliette, histoire du Vermandois. Tome 3, page 343, livre XX.

JOSSE LAURENT, 1628.

Il y a quelques années j'ai vu dans un catalogue le titre d'un livre imprimé par *Josse Laurent* en 1628, il m'a été impossible de le retrouver.

59. Le vrai moyen de conserver la vie et la santé, ensemble l'intégrité des sens en entendement et mémoire jusques à l'extrême vieillesse, composé en latin par le R. P. Léonard Lessius, avec le traité du sieur Louys Cornare, vénitien, servant à même fin, etc., etc., l'un et l'autre traduicts du latin en françois par un chanoine de l'église métropolitaine de N. D. de Cambrai, imprimé à *Cambray*, par *Josse Laurent*, imprimeur juré, 1633, avec grace et privilège, in-8°.

Je possède deux autres éditions de ce traité recherché; la première

sous le titre *de la sobriété et de ses avantages*, avec des notes par M. D. L. B. (de la Bonaudière) imprimé à Paris, chez Coignard, 1701 petit in-16, et la seconde sous le titre de *conseils pour vivre long-tems*. Paris, Bélin. 1783, aussi in-16.

Louis Cornaro d'une illustre maison de Venise, mourut à Padoue le 26 avril 1566 à plus de 100 ans; il pratiqua si bien les avis qu'il donne dans son livre qu'il fut sain de corps et d'esprit jusqu'à la fin de ses jours.

Léonard Leys ou *Lessius*, naquit dans les environs d'Anvers le 1er. octobre 1554, et mourut à Louvain le 15 janvier 1623. Il fit paraître son traité de la sobriété sous le titre de: *Hygiasticon sive de Tuendâ Valetudine*, Antv. Plantin. 1613 et 1614, in-8°.

60. Rettorica delle putane, composta conforme li precetti di Cipriano. Dedicata alla università delle cortegiane più celebri. In *Cambrai*, 1642, con licenza di superiori e privilegio. petit in-12.

138 pages. Cet ouvrage, dont le titre ne peut pas décemment être traduit dans notre langue, est imprimé sur un papier presque gris; la dédicace *Alle signore gentilissime*, porte la date suivante que sa singularité m'engage à rapporter: « *Da città buona per voi, adì* » 25 *agosto mese molto cattivo, poiche la carne puzza, l'anno* » 1642, *vostro cordialissimo quello ché ben sapete.* »

Ce livre, dont le contenu n'est pas aussi obscène que son titre pourrait le faire croire, est de la plus grande rareté, (et ce n'est pas un mal). Je ne connais qu'un exemplaire de cette édition dans la riche et curieuse bibliothèque de M. Pascal-Lacroix; ce bibliophile pense que malgré la suscription de ce volume, on ne doit pas l'attribuer aux presses de Cambrai; cependant cette supposition ne militerait pas en faveur des mœurs de cette époque des habitans de cette ville, puisque l'auteur la qualifie de *bonne* pour les courtisannes. Ce traité singulier a quelquefois été faussement attribué à l'Arétin; mais son véritable auteur est *Ferrante Pallavicino*, dont les Elzevirs ont donné en 1666 les œuvres choisies (opere scelte, Villa-franca, petit in-12 de 588 pages) mais ils n'y ont pas compris l'ouvrage qui nous occupe. L'édition de Hollande 1673, également in-12, sous la même inscription de *Villa-franca*, contient la *Rettorica delle Putane*. Ferrante Pallavicino, d'une famille illustre de Plaisance, était chanoine de Latran; il avait beaucoup d'esprit, mais l'ayant employé à composer des saty-

res virulentes contre le Pape *Urbain* VIII, le St.-Siège mit sa tête à prix : l'infortuné fut arrêté par la trahison d'un faux ami qui le conduisit sur les terres papales du comtat venaissin, et fut décapité à Avignon en 1664 à l'âge de 26 ans. Sa vie parfaitement écrite se trouve en Italien, en tête des œuvres choisies citées plus haut, et en français, devant la traduction du *divorce céleste*, (ouvrage qu'on lui attibue), imprimée à Amsterdam en 1696.

PIERRE LAURENT, 1646.

61. La doctrine chrestienne, par le S. J. Polman, théologal de Cambray. *Cambray*, *Pierre Laurent*, 1646, in-12.

Ce Jean *Polman*, né à *Tubise*, mourut en 1649 étant chanoine théologal de la Métropole de Cambrai; il a composé un livre recherché des curieux intitulé : *Le chancre, ou couvre-sein féminin; ensemble le voile, couvre-chef féminin*, Douay, 1635, petit in-8°. Ce volume assez rare, n'a rien de remarquable que la singularité de son titre.

62. Rettorica delle putane, etc. *Cambray*, 1648. in-12.

Placcius, de Anonymis, page 654, désigne cet ouvrage comme imprimé à Cambrai en 1648. Je crois qu'il se trompe, à moins que ce ne soit une réimpression du n° 60*.

63. Breviarium theologicum, incipientibus utilissimum continens definitiones, descriptiones, et explicationes terminorum theologicorum; autore Joanne Polmanno. *Cameraci*, 1655, in-12. Apud *Petrum Laurent*.

Cet ouvage parut d'abord à Louvain in-8°. puis à Lyon en 1681, in-8°., et en dernier lieu à Malines en 1729 avec une préface de Jerome *Stevart*, doyen de la Métropole.

64. Manuale Cameracense, illust. D. D. Gasparis Nemii. *Cameraci*, *Petri Laurent* 1659, in-4°.

(M. 336, acheté par Samuël Berthoud).

65. Manuale parochorum ecclesiæ Cameracensis,

illust. D. D. Gasparis Nemii. *Cameraci*, *Petri Laurent*, 1659 in-4.

(VC. 643) Quoique ce titre diffère légèrement de celui indiqué plus haut et copié dans le catalogue de Mutte, c'est sans doute le même volume.

66. Ordinata ab illmo. ac revmo. domino D. Gaspare Nemio, Archiepiscopo et duce Cameracensi, in congregatione decanorum christinitatis Cameraci, Kalendis octobris M. D C. LXI. *Cameraci*, ex officinâ *Petri Laurent* in-12, 1661.

(Brochure de 32 pages). *Gaspar Nemius* fut créé Archevêque de Cambrai en 1649, et mourut en 1667, au mois de novembre.

67. Concilium provinciale in oppido montis Hanno-niæ habitum, anno 1586 : adjunctæ aliquot constitutiones pontificiæ. *Cameraci*, *Petri Laurent* 1663, in-12.

68. Officia propria de beato Gaugerico, Cameracensium patrono. *Cameraci*, *Petrus Laurentius*, 1663, in-4°.

69. Raisons de droit contre les decrets de M. l'official de Cambray, portés mal-à-propos les 26 de février et 19 de mars dernier à la charge de M. l'abbé de Liessies. *Cambray* 1670, in-8°.

14 pages Signé Nic. Dubois théologien et jurisconsulte.

GASPAR MAIRESSE, 1675.

70. Funiculus triplex, quo necesssitas Angelici D. Thomæ, ad veram S. Augustini intelligentiam insolubiliter stringitur, adversùs Baïum, Molinam et Jansenium, per Carolum ab Assumptione, Carmelitam excalceatum, in collegio suo Duaceno nuper lectorem,

nunc et semper Germanum Philalethem Eupistinum. *Cameraci, Gaspar Mairesse*, 1675, in-4°.

Cet ouvrage est de *Charles de Brias*, (dit de l'assomption, prieur du couvent des Carmes déchaussés à Douai, né à St. Ghislain en 1625, mort le 23 février 1686). On peut le regarder comme la suite et l'apologie de celui intitulé: *Thomistarum Triumphus*, Duaci, Bellerus 1672–1694, 2 volumes in-4°. du même auteur.

71. Expunctio notarum quas in favorem monitoris anonymi alter anonymus inurere nititur cultui Beatæ Mariæ Virginis vindicato. *Cameraci, Gaspar Mairesse*, 1675, in-12.

Contient 125 pages. C'est le texte (avec des additions sur chaque chapitre) de l'ouvrage intitulé: *Cultus B. Virginis Mariæ vindicatus adversus monitorem anonymum*. Audomari, Joach. Carlier, 1674, in-12, par le même auteur.

Il se nomme Jérome *Henneguier*, né à St.-Omer en 1663 et envoyé à Cambrai en 1675 pour y ouvrir une école publique de Théologie. Il était Dominicain, et mourut à St.-Omer le 13 mars 1712.

72. Journal de ce qui s'est passé au siège et à la prise de la ville et citadelle de Cambray. *Cambray, Mairesse*, 1677, in-4°.

C'est le siège de Cambrai par Louis XIV qui prit la ville le 5 avril 1677, la citadelle le 17 du même mois, et fit son entrée le 19. Pendant que ce souverain assiégeait la ville, il signa, *au camp devant Cambrai le 22 mars* 1677, le privilège pour l'impression de l'office de la semaine sainte, de la traduction de l'infatigable abbé de Marolles. Cet office, de la plus grande rareté, est remarquable par la concordance de la liturgie romaine avec celle de Paris, et par une explication savante des mystères que représentent les cérémonies de la semaine sainte, donnée par le P. Daniel de Cigongné. Ce beau volume in-8°. de XIV et 752 pages, se trouve dans la bibliothèque de M. Pascal-Lacroix.

73. Traité et capitulation accordée par sa majesté très chrestienne aux prévost, doyen et chapitre de la

métropolitaine, prélats et autres chapitres et communautés, composant le clergé de la ville, cité et duché de Cambray, pays et comté de Cambresis, et aux prévost, échevins, manans et habitants de ladicte ville, à la réduction d'icelle à son obéissance. *Cambray, Gaspar Mairesse*, imprimeur juré, in-4°., 1677.

21 pages. La capitulation est datée du 5 avril. Le nom du Roi est écrit *Lovis*.

74. La passion de nostre Seigneur Jesus-Christ, en vers françois, dédiée aux amateurs de la croix, 2°. édition, à *Cambray*, chez *Gaspar Mairesse*, imprimeur juré, 1680, in-8°.

Ce petit poëme de 68 pages que l'auteur offre à ses compatriotes pour sanctifier le carême de 1680, est divisé en 13 chapitres, qui portent en marge le texte latin de l'écriture.

75. Défense de la pratique commune de l'église, présentée au Roi contre la nouveauté des Rigoristes sur l'usage de l'absolution, par le R. P. Charles de l'Assomp:ion, ex-Provincial et définiteur des carmes déchaussés, lecteur en la S. Théologie.

Ce livre est de très-grande utilité et consolation pour les pénitens et les confesseurs. *Cambray, Gaspar Mairesse*, 1684, in-4°.

Il a paru sur cet ouvrage un livre intitulé: *Apologie du R. P. Charles de l'Assomption*, *Carme déchaussé, contre les erreurs populaires sur les sentimens de son livre contre la nouveauté des Rigoristes sur l'usage de l'absolution*, par F. F. F. à Lille, 1 vol. in-4°.

Le même auteur a encore donné plusieurs ouvrages en latin, imprimés à Liège, auxquels on ajoute les suivans dans la liste de ses ouvrages. Je les donne ici parce qu'étant sans date, sans noms d'imprimeur ni de ville, il se pourrait qu'ils fussent imprimés à Cambrai, où l'auteur a séjourné long-tems :

1°. Pentalogus Diaphoricus, in-8o. mis à l'index le 3 avril 1685, et condamné au feu le 3 janvier 1679.

2o. La vérité opprimée, parlant à l'Illust[me]. et Rev[me]. seigneur évêque de Tournay, (Gilb. de Choiseul de Plessis Praslin), par la plume du P. Charles de l'Assomption. in-8o.

3o. Lettres d'un Théologien de Flandre, à Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Tournai. in-8o.

Ce sont dix lettres où il est traité du délai de l'absolution, de la confession informe, et de la fréquente communion.

76. Synopsis instituti Clericorum in commune viventium. *Cameraci*, 1694, in-18.

(M. 1163. Acheté par le P. Loci).

C'est peut-être l'abrégé du livre *de congregationibus clericorum in communi viventium, per Aubertum Miræum. Coloniæ.* 1632. in-12.

JACQUES MAIRESSE, 1703.

77. Traité et capitulation de S. M. T. C. aux prévost, doyen et chapitre de la métropolitaine, prélats et autres chapitres et communautés, composant le clergé de la ville, cité et duché de Cambray, pays et comté de Cambresis; et aux prévost, eschevins, manans et habitants de la dite ville, à la réduction d'icelle en son obéisance. *Cambray* chez *Jacques Mairesse*, imprimeur, 1703, in-4°.

La capitulation de Cambrai contient 21 pages, elle est suivie des *articles proposés au Roi par les Châtellenies de Lille, Douai, Orchies, et la ville de Tournai*, qui contiennent 28 pages.

C'est une réimpression de l'année 1677, il n'y a qu'un changement dans la date de la capitulation, qui ici est le 25 avril 1677.

Dès l'année 1634, un *Jacques Mairesse* imprimait à Douai les *Institutiones christianæ pietatis*, de Jean Bourgeois de Maubeuge.

NICOLAS-JOSEPH DOUILLIEZ, 1711.

78. Abrégé de la vie et des vertus de Monseigneur l'Illustrissime et révérendissime François Vanderburch, archevêque, duc de Cambray, Prince du Saint Empire, Comte de Cambresis, etc... divisé en deux parties.

Ecrit en latin par M. Louis Foulon, chanoine de la Métropole de Cambray, traduit en françois par un père de la compagnie de Jésus. *Cambray*, chez *Nicolas-Joseph Douilliez*, in-4°. 1711.

Louis Foulon fut pendant 40 ans attaché à Vanderburch, qui le fit chanoine de Cambrai : l'original de la traduction ci-dessus parut sous le titre de *Epitome vitæ et virtutum Illmi. ac Revmi. Dom. Francisci Vanderburch*, *Archiepiscopi ac ducis Cameracensis. Insulis, de Rache*, 1647, in-4°. La traduction parut aussi à Mons, Waudrée, 1712 in-4°.

79. L'Ange Conducteur dans la dévotionchr étienne. *Cambray*, in 12, 1713.

(W. 770.)

80. Abrégé de la vie et des miracles de Sainte Catherine de Boulogne en Italie, religieuse de l'ordre de Sainte Claire d'Assise, canonisée, le 11 juin de l'année 1712, par notre Saint père le Pape Clément XI. Recueilli par un père Récolet (sic) de la province de Saint Antoine de Pade, *Cambray, Nicolas-Joseph Douilliez*, 1713, pet. in-12.

104 pages, plus un feuillet liminaire.

Sainte Catherine de Boulogne mourut le 9 mars 1463, ayant été déclarée Sainte par une Bulle expresse du 9 juillet 1712 ; la solennité de cette canonisation eut lieu à Cambrai dans l'eglise des pauvres Clairisses le 16 mars 1713 ; son image y ayant été fort honorée, on conçut l'idée d'extraire cet abrégé de sa vie, moitié des chroniques de l'ordre de St. François, et moitié des *Acta sanctorum* commencés par *Bollandus*, et continués par *Henschenius* et *Papebrochius*.

81. Lettres patentes du Roy, qui admettent la renonciation du Roy d'Espagne à la couronne de France, et celles de Mgr. le Duc de Berry et de Mgr. le Duc d'Orléans à la couronne d'Espagne, et qui révoquent les

lettres patentes de Sa Majesté du mois de décembre 1700, données à Versailles au mois de mars 1713, etc. registrées en Parlement. A *Cambray*, chez *Nicolas-Joseph Douilliez*, imprimeur du Roy, 1713, in-4°.

56 pages. La renonciation du Roi d'Espagne à la couronne de France, qui occupe les pages 13–35, est imprimée sur deux colonnes, l'une en Espagnol, l'autre en Français.

82. Instruction pastorale de M. l'archevêque de Cambray, in-12, 1713.

(V. C. 1280) Imprimée aussi à Paris la même année. Cette instruction est de M. de Fénelon, qui naquit au château de Fénelon en Quercy le 6 août 1651, et fut nommé archevêque de Cambrai en 1695 (*).

83. Instruction pastorale de Monseigneur l'archevesque Duc de Cambray, au clergé et au peuple de son diocèse, en forme de dialogues, divisée en trois parties. Première partie qui développe le systême de Jan-

---

(*) On peut être étonné de voir seulement en 1713 le premier livre de M. de Fénelon imprimé à Cambrai, lui qui y résidait depuis la fin du siècle précédent, et qui était obligé de publier des réponses à ses adversaires, presque coup sur coup. Dans une lettre de cet illustre archevêque à l'abbé de Chanterac, datée du 15 janvier 1698, il se plaint que les bons Flamands qui exerçaient l'art de l'Imprimerie, ne savaient pas assez de latin, pour qu'on pût se fier à eux pour des ouvrages où la plus légère méprise pouvait tirer à conséquence, et dénaturer entièrement les idées et les sentimens d'un auteur. Il était obligé de les faire imprimer à Lyon dans le plus grand mystère, loin de ses regards et de sa surveillance, « sans avoir même la liberté de » revoir ses épreuves, dans un genre de controverse, où un simple » déplacement de points et de virgules pouvait être traduit en héré» sie. » Au commencement du 18e. siècle, Fénelon se servit de *Henri*, imprimeur à Valenciennes, qui travailla pour lui jusqu'au moment où *Nicolas-Joseph Douilliez* vint remonter les presses de Cambrai, ainsi qn'on va le voir par l'énumération de ses travaux.

sénius, sa conformité avec celui de Calvin sur la délectation, et son opposition à la doctrine de S. Augùstin; seconde partie, qui explique les principaux ouvrages de St. Augustin sur la grâce; l'abus que les jansénistes en font, et l'opposition de leur doctrine à celle des Thomistes; troisième partie, qui montre la nouveauté du systême de Jansénius, et les conséquences pernicieuses de cette doctrine contre les bonnes mœurs. *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 1714, in-12.

Donnée par M. de Fénelon le 1 janvier 1714. La première partie est composée d'une instruction préliminaire de XXXVI pages, puis de 6 lettres de M. de la R. C. à M. B. qui ont chacune leur pagination particulière.

84. Mandement et instruction pastorale de Monseigneur l'archevêque-duc de Cambray, au clergé et au peuple de son diocèse soumis à sa Majesté Impériale, pour la réception de la constitution *Unigenitus*. *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 1714, in-12.

Donné par M. de Fénelon le 29 juin 1714.

85. Mandement et instruction pastorale de Monseigneur l'archevêque-duc de Cambray, au clergé et au peuple de son diocèse de la domination du Roy, pour la réception de la constitution *Unigenitus*. *Cambray*, N. J. *Douilliez*, petit-in-12, 1714.

Ce mandement qui renferme 84 pages fut donné par M. de Fénélon le 29 juillet 1714.

86. Instruction pastorale de Monseigneur l'archevêque duc de Cambray, etc. *Cambray*, N. J *Douilliez*, in-12 1715.

Par M. de Fénelon, et comprend 564 pages divisées en trois parties réunies en un volume.

87. **Instruction de M. de Fénelon contre le Jansénisme.** *Cambray, Douilliez*, in-8°. 1715.

Je soupçonne que c'est la même chose que le prem. vol. du no. 83.

88. **Prières du matin et du soir, avec des réflexions saintes pour tous les jours du mois, de Monseigneur l'archevêque-duc de Cambray. Troisième édition, augmentée de quelques instructions sur les sacremens.** *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 1718, in-12.

Ces prières sont de M. de Fénélon ; cette édition fut faite après sa mort qui arriva à Cambrai le 7 janvier 1725. Les belles *réflexions pour tous les jours du mois* qu'on trouve dans ce précieux volume, avaient été très long-tems entre les mains du public sans nom d'auteur ; ce ne fut que dans la deuxième édition, en 1715, qu'elles parurent avec le nom de M. de Cambrai, qui, les avouant pour son ouvrage dans les derniers tems de sa vie, les fit joindre aux *Prières du matin et du soir* qu'on imprimait alors par son ordre, mais qu'il ne devait pas voir achever. Dans cette troisième édition de 1718, on trouve de plus : *un court traité de la prière ; l'explication des cérémonies de la Messe ; un précis des moyens pour arriver à la perfection, et des instructions abrégées pour tous les sacremens*, tirées pour la plupart du rituel qu'il avait fait pour l'usage de son diocèse et de ses autres ouvrages.

89. **Les coutumes et loix des villes et des châtellenies du Comté de Flandres, traduites en français; auxquelles les notes latines et flamandes de Laurens Van den Hane ci-devant avocat au conseil de Flandres, sont jointes ; avec des observations sur la traduction par Legrand, avocat aux parlements de Paris et de Flandres.** *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 1719, 3 vol. in-f°.

Cet ouvrage offre une pagination particulière pour chaque coutume. L'édition est soignée, et le titre orné d'une jolie gravure en taille-douce. Le texte flamand est en regard.

Van den Hane était de Gand, il fit d'abord paraître ces coûtumes en Flamand en 1664, grand in-fol. 2 parties.

90. **Bans politiques** *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 172., in-8°.

91. **Conférences d'un Anglais et d'un Allemand sur les lettres de Filtz-Moritz.** *Cambray* N. J. *Douilliez*, 1722 in-12.

(Y. 5736.) Les lettres de M. Filz-Moritz (l'abbé Margon) sur les affaires du temps, furent imprimées à Rotterdam (Rouen) en 1718 in-12, elles étaient traduites de l'Anglais par de Garnesay. L'auteur des conférences est l'abbé Brigaud, lyonnais.

92. **Coûtumes générales de la cité et comté de Cambray, et du pays et comté de Cambrésis, commentées par Me. Pinault Desjaunaux.** *Cambray, Douilliez*, 1725, in-8°.

La première édition de la coutume commentée par Pinault, est intitulée : *Coutumes générales de la ville et duché de Cambray, pays et comté de Cambrésis*, avec une explication succincte de ce qu'elles contiennent, fondée sur la théorie des loix, la pratique des coûtumes, les réglemens des ordonnances et la décision des arrêts, par M. M. Pinault, Sr des Jaunaux, docteur ès loix, etc. Douai, M. Mairesse, 1691, in-4°. de 523 pages, sans les tables ni les préfaces; on lit à la fin que ce livre est terminé sous le gouvernement du comte de Montbron, gouverneur de Cambrai et Cambrésis.

93. **La vie de l'Impératrice Eléonor (sic) mère de l'Empereur régnant**, à *Cambray*, 1725, pet.-in-12.

(*Vide catalogum Verdussen, paginâ* 88, *partis secundæ.*) On lit dans la préface de cet ouvrage, qu'il parut d'abord en latin, composé par un jésuite; Thomas de Ceva, de la même compagnie, et italien de nation, le traduisit dans sa langue et le fit imprimer à Parme, en 1712. Le traducteur français a gardé l'anonyme, dans les éditions de Liège, 1724, et Bruxelles, Fricx, même année. L'épître dédicatoire à l'Infante-Reine, est signée des initiales J. B.

94. **Coustumes générales de la cité et conté de Cambray, et du pays et conté de Cambrésis : émologuées**

et décrétées par Mgr. l'Ill^me^. et Rev^mo^. Messire Louys de Berlaymont, archevesque et duc de Cambray, Prince du S. Empire, conte du Cambrésis, etc. *Cambray*, N. J. *Douilliez*, imprimeur du Roi et de Mgr. l'archevêque, 1725 in-8°.

96 pages, non compris 18 pages de préliminaires, poésies, etc. et 18 pages de table et répertoire. Quelques exemplaires portent sur le titre, par transposition, *Camraby*, au lieu de *Cambray*; il y a aussi une erreur dans la pagination de la page 20—25.

Le titre est le même que celui qui a été donné le 28 avril 1574, par Louis de Berlaimont, archevêque. Il est réimprimé pour la 10°. fois sur l'édition de Douay, Loys de Winde, 1574, in-4°. Parmi les poésies en tête de ces coûtumes on remarque celles de Jean Sylvius ou Dubois, médecin, de Nicolas Ghoris, d'Avesnes, de Sebastien Probus et de Paul Dumont, de Douay.

95. Heures dédiées à la noblesse, *Cambray*, N. J. *Douilliez* 1725, in-12.

96. Les aventures de Lazarille de Tormes, écrites par lui-même. Traduction nouvelle sur le véritable original Espagnol. *Cambray*, N. J. *Douilliez*, imprimeur du Roi, 1731, in-12.

Deux parties en un volume. Cet ouvrage fort connu a été imprimé un grand nombre de fois; une traduction plus rare est celle intitulée: La vie de Lazarille de Tormes, ses fortunes et ses adversités, traduite en vers français par le sieur de L... Paris, 1653, in-4°. divisé en 8 chants.

97. Mémoire pour les prévost, eschevins et procureur du Roy de la ville de Cambray, contre Joseph Bruhier de la Neuville, Justice du marché, *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 1739, pet. in-f°.

30 pages; c'est au sujet de la juridiction de la Feuillie.

98. Addition de mémoire pour le Procureur du Roy, Syndic de la ville de Cambray, reçu partie interve-

nante, ... au procès d'entre les prévost et eschevins dudit Cambray, défendeurs, contre Joseph Bruhier de la Neuville, Justice du marché de la même ville, demandeur. *Cambray* N. J. *Douilliez*, 1739 pet. in-f°.

38 pages.

99. Seconde addition de mémoire pour le Procureur du Roy, Syndic de la ville de Cambray, intervenant défendeur contre Joseph Bruhier de la Neuville, Justice du marché de la même ville, demandeur, pardevant Messire Louis Charles de la Verdure d'Allennes, Conseiller du Roy en la Cour de Parlement, commissaire en cause. *Cambray*, N. J. *Douilliez*, 1741 pet. in-f°.

29 pages.

100. Abrégé des graces et indulgences octroyées par les Souverains Pontifes aux frères et sœurs de la confrérie de l'ordre de la Sante (sic) trinité et rédemption des captifs. Confirmées par Paul V. Clément X et de nouveau par Innocent XI, par sa bulle donnée le 11 février 1780. *Cambray*, *Douillicz*, 1745, pet. in-12.

96 pages.

101. Jubilé accordé par notre Saint Père le Pape Benoit XIV aux fidèles du Royaume de France et de ses provinces. *Cambray*, de l'imprimerie de N. J. *Douilliez*, 1745, in 4°.

Le titre est orné de deux médaillons gravés en bois; et la brochure, en y comprenant le mandement de l'archevêque, contient 15 pages.

102. Croesus, tragédie dédiée à nos-seigneurs, nosseigneurs les chef, gouverneur et députez ordinaires des états généraux de la ville, cité et duché de Cam-

bray, pays et Comté de Cambrésis, par la libéralité desquels les prix seront distribués, représentée par les écoliers du collége de la compagnie de Jésus à Cambray, le 28 août 1748, à une heure et demie précise pour les dames seulement, et le 29, à la même heure, pour les messieurs. *Cambray, Douilliez*, 1748, in-4°.

Ce programme de pièce contient 8 pages ; on trouve à la suite de cette analyse, celle d'une comédie intitulée : *Le naturel intraitable que vulgairement nous appelons Ratier.* Cette pièce est à 18 personnages qui tous portent des noms grecs qui font allusion de leur profession, ou à leur caractère ; en regard du nom de chaque personnage, on lit celui de l'écolier acteur.

On connaît aussi le programme d'une pastorale représentée par les écoliers des jésuites de Cambrai en 1736, elle est intitulée : *Daphnis*, pastorale présentée à S. A. Monseigneur l'archevêque de Cambrai. Douay, Willerval, in-4°. (Elle est divisée en 3 parties.)

103. Réflexions sur la contestation entre M. le marquis de Becelaer et M. le duc de Béthune, tuteur honoraire, et Jean Estienne Dat, tuteur onéraire de la demoiselle de Melun, au sujet de la vaisselle d'argent de feue mademoiselle de Risbourg. *Cambray, Douilliez*, rue des Lombards, 1749, in-f°.

23 pages. Le frontispice est orné des armoiries de la famille Becelaer. Trois ans après cette impression (en 1752) il parut un mémoire et consultation datée du 30 avril, signifiée le 18 juillet, en faveur du duc de Béthune. Ce mémoire de 97 pages in-f°., en fit naître un autre intitulé : Contredits pour le Marquis de Becelaer, défendeur, au mémoire et consultation du duc de Béthune, etc. in-4°. de 45 pages. Douai, Willerval.

104. Instruction pour le Jubilé de l'année sainte. *Cambray, Douilliez*, rue des Lombards, 1751, in-8°.

33 pages.

105. Ordre de la Procession solemnelle de la ville

de Cambray, le 15 août 1753, in-4°., *Cambray*, de l'imprimerie de *Douilliez*.

16 pages. On croit que ce fut à la célébration du jubilé de St. Géry, de 1100 ans, célébré en août 1694, que les chars et les phaétons parurent pour la première fois ; au moins n'a-t-on trouvé aucun document qui prouve qu'on les ait employés antérieurement. En cette année, 1753, le feu d'artifice avait déjà lieu ; il fut fait par un nommé Bertaut, de Valenciennes.

SAMUEL BERTHOUD, 1754.

106. Calendrier ecclésiastique de Cambray ; on y a joint l'estat du clergé séculier et régulier de la ville et du diocèse. *Cambray, Samuel Berthoud*, 1754, in-12.

Contient XXXVII et 84 pages, plus un supplément de XXIX, contenant le clergé régulier de la ville et du diocèse.

C'est Samuel Berthoud qui a fait cet almanach que je regarde comme le premier de ce genre, imprimé à Cambrai ; il s'excuse en tête de l'ouvrage, sur les fautes qu'il n'a pu éviter, et se plaint d'avoir été peu secondé par les notes qu'il avait demandées. Ce *Samuel Berthoud*, naquit à Neufchâtel, en Suisse ; il était graveur avant d'exercer l'art typographique.

107. Theses dogmaticæ et morales de sacramentis in genere et specie quas deo duce, auspice dei-parâ, auxiliantibus omnibus cœlitibus, præside sacræ theologiæ lectore propugnabunt in monasterio B. Mariæ de Valcellis ordinis cisterciensis, L. Lastremant, A Chevalier, G. Debotte, P, Depreux, R. Doutart, 26 7bris 1758. *Cameraci*, *Sam. Berthoud*, 1758, in-4°.

22 pages.

108. Officia propria sanctorum qua in Ecclesiâ collegiatâ sanctæ crucis Cameracensis celebrantur, ad formam breviarii Romani redacta, *Cameraci*, *Sam. Berthoud*, 1758, in-12.

(M. 485. acheté par Dom Louis, Procureur de St. Sépulchre.)

109. Jubilé universel afin d'implorer le secours divin au commencement du Pontificat pour le gouvernement salutaire de la sainte église catholique, à *Cambray*, chez *Samuel Berthoud*, imprimeur de Mgr. l'archevêque, 1759, pet. in-4°.

14 pages, contenant la bulle que Clément XIII publia pour la célébration du jubilé universel, en l'honneur de son élévation au pontificat ; elle est en latin, avec la traduction française en regard ; suit le mandement de l'archevêque-duc de Cambrai, (M. de Choiseul) portant les instructions nécessaires pour célébrer le jubilé.

110. Almanach historique, ecclésiastique, militaire et civil de Cambray et du Cambrésis pour l'année 1759, in-12.

Contient VIII.— 138 pages, 2 tableaux et une préface.

111. Almanach historique, ecclésiastique, militaire, et civil de Cambray et du Cambrésis pour l'année 1760 in-12.

171 pages, sans les corrections et additions.

112. Catéchisme de Cambrai ; *Cambray, Sam. Berthoud*, 1760.

113. Catalogues de livres d'assortiment. *Cambray*, chez *Samuel Berthoud*, 1760, in-8°.

114. Modus infirmis ministrandi sacramenta eucharistiæ et extremæ unctionis in Diœcesi Cameracensi, iis quibusdam actibus adjunctis ægroto ac præsertim moribundo suggerendis, *Cameraci*, *Sam. Berthoud*, 1760, in-8°.

136 pages ; les pages 109–136 renferment des extraits des ordonnances, édits et déclarations des Rois, concernant les matières ecclésiastiques.

115 Calendrier ecclésiastique de Cambray pour l'année 1761, on y a joint l'état du clergé séculier et régulier de la ville et du diocèse de Cambray, (avec des notes historiques.) *Cambray*, *Sam. Berthoud* 1761, in-12.

En 1754 il y eut une 1re. édition de cet état du clergé ; mais elle est moins exacte que celle-ci.

116. Almanach historique, ecclésiastique, militaire et civil de Cambray et du cambrésis pour l'année 1762, *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1762, in-12.

174 pages.

117. Almanach historique, ecclésiastique, militaire et civil de Cambray et du Cambrésis pour l'année 1763, *Cambray*, *Berthoud*, 1763, in-12.

125 pages, plus une deuxième pagination de 19 pages et XXIV.

118. Catéchisme de la première communion pour la petite jeunesse chrétienne, avec une adjonction de trois leçons pour les plus avancés ; par le R. P. Chiffletius de la comp. de Jésus. *Cambray*, *Sam. Berthoud*, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'archevêque, 1762, in-32.

72 pages. Laurent Chifflet de Besançon naquit en 1598, entra chez les jésuites de Bruxelles en 1617, et mourut le 6 juillet 1648 à Anvers, après avoir donné au public plusieurs ouvrages ascétiques.

119. Almanach historique, ecclésiastique, militaire et civil de Cambray et du Cambrésis pour l'année 1764, *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1764. in-12.

120. Almanach historique, ecclésiastique, militaire et civil de Cambray et du Cambrésis pour l'année 1765, in-12.

121. Réglement pour le collége de Cambray. *Cambray*, 1765. in-4°.

Sans nom d'imprimeur, (18 pages.)

122. Dissertation canonique pour M°. Louis-Marie Lebeau, prêtre, licentié ès-loix de la faculté de Paris, poursuivant l'enregistrement des bulles et lettres d'attaches par lui obtenues, avec la dispense de posséder deux bénéfices simples *sub eodem tecto*. A *Cambray*, chez *Sam. Berthoud*, imprimeur du Roi, in-4°.

24 pages; la dissertation est signée Lefebvre, avocat, et la résolution de la question datée de Paris, 1er. août 1765, signée Mey, Piales, Delachaume, Gillet, L'Herminier, Cochin, Picard.

123. Requête des notaires royaux de la province de Cambrésis, demeurant à Cambray présentée à Messieurs les prévost, doyen, chanoines et chapitre métropolitain de Cambray, contre le Sr. Caudron, notaire d'Artois, demeurant à Cambray, franc-servant dudit chapitre. *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1766, in-4°.

29 pages.

124. Mémoire pour François et Consors, cabaretiers en la ville de Cambray, jointe à eux et intervenant la communauté des brasseurs de la même ville, appelans de la sentence rendue par l'official de Cambray le 30 décembre 1763, Messieurs les Prévôt et Echevins de la dite ville aussi intervenans. Contre les abbé et religieux de l'abbaye de St. Sépulchre en la même ville, intimés. *Cambray*, *Sam. Berthoud*, imprimeur du Roi, 1766, in-4°.

62 pages. Ce mémoire est signé Maloteau, Conseiller-rapporteur; M°. Couvez, avocat; Thibaut, procureur; et plus bas: Dehault, avocat-consultant.

125. Mémoire pour M^e. François Joseph Caudron, notaire-royal d'Artois de la résidence de Cantimpré, à Cambray, appellant contre les notaires du Cambrésis, résidans audit Cambray. *Cambray, Sam. Berthoud*, 1766, in-4°.

24 pages.

126. Catalogue des livres de feu Monsieur de St. Albin, archevêque de Cambray; *Cambray, Sam. Berthoud*, 1766., in-8°.

Il contient 4317 articles, parmi lesquels on trouve un certain nombre d'ouvrages intéressans sur l'histoire du pays; cependant il ne peut, à cet égard, entrer aucunement en comparaison avec le catalogue de M. Mutte. La bibliothèque de M. de St. Albin ayant été placée chez les jésuites, *Jacques Lefebure*, auteur de *Bayle en petit*, en eut la direction.

M. de St. Albin, était fils naturel de Philippe d'Orléans, régent du royaume, pendant la minorité de Louis XV. Il fut évêque de Laon en 1722, et fut nommé l'année suivante pour remplacer le cardinal Dubois, à l'archevêché de Cambrai.

127. Almanach historique, ecclésiastique, militaire et civil de Cambrai et du Cambrésis, pour l'année 1767, *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1667, in-12.

128. Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis : comprenant la succession des évêques et les choses les plus remarquables arrivées dans ce pays. Par M. Dupont, gradué en théologie et chanoine Régulier de l'abbaye de St. Aubert. *Cambrai, Samuel Berthoud*, sept parties en 3 vol. in-12.

(Sans date.) Cette histoire a paru par parties dans l'almanach ecclésiastique, militaire et civil de Cambrai, années 1759, 1760, 1762 à 1765 et 1767. Les sept parties ont chacune leur pagination particulière; en imprimant des titres et quelques cartons pour les fins de parties, on en a fait trois volumes; la première *partie* seulement a

été réimprimée en entier ; l'édition jointe à l'almanach contient 138 pages et VIII ; et la seconde avec différens changemens, en contient 131. Toutes les parties sont encadrées.

On lit dans la bibliothèque historique de la France, une lettre des Magistrats de Cambrai, en date du 19 avril 1765, qui portent un jugement sévère sur ce livre, et se plaignent que l'auteur a écrit avec la plus grande partialité en faveur du clergé. Cependant cette petite histoire est assez recherchée, et on lit avec intérêt, à la fin de chaque partie, des pièces historiques extraites de différens manuscrits.

129. **Réflexions pour M. François-Joseph Caudron,... contre maitres Walier, Hallet, Cattes, Baret et Cardon, notaires royaux de Cambrai.** *Cambray, Samuel Berthoud*, 1767, in-4°.

Neuf pages.

130. **Mémoire au Roi par Philippe Pillain père.** *Cambray, Sam. Berthoud*, (1767) in-4°.

VIII. et 22 pages.

131. **Augustissimo ac Sapientissimo Christiano septimo, etc. Principi de Trawendhal Galliam adeunti, offerunt humillimi ac Reverendissimi Rhethores Cameracenses**, 1768.

Cette pièce d'environ 70 vers latins, contient les niaiseries adulatrices d'usage, et les Rhétoriciens de Cambrai ne l'ont sans doute présentés que pour obtenir quelques jours de congé.

132. **Histoire du vénérable serviteur de Dieu et bienheureux Garembert, chanoine régulier prémontré fondateur et premier abbé de l'Abbaye royale du Mont Saint Martin, au diocèse de Cambrai; par un religieux de la même maison.** *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1769, in 8°. figures et vignettes.

(131 pages.) L'auteur est *Charles-Louis de Villers.* La suite des abbés réguliers et commandataires ainsi que celle des prieurs de l'ab-

baye du Mont-St.-Martin, s'y trouve, pages 45-89. A la fin du volume on lit également les actes latins et les Hymnes de ce saint fondateur qui mourut le 31 décembre 1141.

L'ouvrage est dédié par l'auteur à *Paul-Albert de Luynes*, cardinal-prêtre, abbé de St.-Martin.

133. Mémoire en réponse à plusieurs difficultés opposées à Mgr. l'archevêque-duc de Cambrai, à l'occasion de la réintégrande portée par les lettres patentes du 24 juin 1769. *Cambrai, Sam. Berthoud*, in-4°. 1769.

(23 pages.)

134. Nouveau traité des œillets où l'on explique la meilleure méthode de les cultiver, (avec cette épigraphe) *Deus nobis hœc otia fecit.* Virg. ecl. I. *Cambray, Sam. Berthoud.*, 1769, in-12.

101 pages sans la table. Cette matière a été souvent traitée; on trouve. 1°. Le jardinage des œillets, Paris, Boulogne, 1647 in-8°. 2°. Nouveau traité des œillets, la façon la plus utile et facile de les cultiver, leurs noms, leurs couleurs et leur beauté, avec la liste des plus nouveaux; par L. C. B. M. Paris, in-12, 1676 et 1698. 3°. Beauté de la nature, ou fleurimanie raisonnée, concernant l'art de cultiver les œillets, etc. par le Sieur Robert-Xavier Mallet, Paris, Didot 1775 in-12. 4°. Traité des œillets, Avignon, Chaubeau 1762, in-12. (par le P. d'Ardenne de l'oratoire.) Malgré ces 4 traités, je crois que celui de Cambrai est original et par un auteur du pays; il parle souvent dans son ouvrage, de la culture des fleurs à Lille, à Valenciennes et environs.

135. Vente de livres, et catalogue de tableaux des plus grands maîtres. *Cambray*, 1770, in-8°.

136. Brevis elucidatio totius Missæ interrogationibus et responsionibus distincta, juxta exemplar montibus impressum; auctore Franc. Vanderburch. *Cameraci, Sam. Berthoud*, 1770, in-12.

232 pages. La 1re. édition de ce livre fut imprimée du vivant de l'auteur à Mons, François Waudrée, 1639, in-12.

137. Cause sommaire du Sieur Paul-Joseph Nicodême, négociant, demandeur par requête du 24 octobre 1770, contre le Sieur Marc Débaralle apprêteur de toilettes, défendeur, pardevant Messieurs les juge et consuls, établis par le Roi à Valenciennes. *Cambrai*, *Sam. Berthoud*, 1770, in 4°. 22 pages.

P. J. Nicodème a beaucoup écrit sur les matières commerciales; il est né à Cambrai le 17 mars 1733 sur la paroisse de St. Aubert, et mort à Valenciennes le 23 janvier 1805. Il avait été député à l'Assemblée constituante en 1789.

138. Sur le mariage de monseigneur le Dauphin, avec madame l'archiduchesse Antoinette, par M. Coupé, professeur de rhétorique au collége de Cambrai. A *Cambrai*, chez *Samuel Berthoud*, imprimeur du Roi et de monseigneur l'archevêque, 1770, pet. in-4°.

16 pages. Ce poëme contient des notes mythologiques, historiques et géographiques, en faveur des écoliers de l'auteur; pour donner une idée de la facture des vers de M. Coupé, je vais transcrire ici la dédicace de son poëme adressée aux membres des états de Cambrai et de Cambrésis.

« Pères d'une cité que vous rendez heureuse,
« A l'ombre d'une loi toujours *affectueuse*,
« Tandis que pour son prince en cet événement,
« Chacun fait éclater un noble attachement,
« Sous votre appui flatteur une Muse tranquille
« Ose élever sa voix au sein de votre ville;
« Exerçant dans l'étude et la réflexion,
« Le noble et *dur* emploi de l'éducation,
« Elle a cru devoir peindre aux yeux de la jeunesse
« Le sujet fortuné qui fait notre alégresse,
« Et, pour les mieux graver dans les tendres esprits,
« Mêler à ses leçons des noms doux et chéris.
« Agréez son effort: puisse sa flamme pure
« Mieux que ses faibles vers orner cette peinture. »

En appelant ces vers *faibles*, la *Muse tranquille* de M. Coupé peut être persuadée qu'elle ne sera jamais démentie.

139. Instructions en forme de catéchisme pour le jubilé universel. A *Cambray*, chez *Samuel Berthoud*, imprimeur de monseigneur l'archevêque, 1770, in-8°.

32 pages.

140. Mémoire au roi pour les abbé et religieux de Cantimpré. *Cambray*, *Sam. Berthoud* (1771) in-4°.

40 pages. Ce mémoire fut présenté à Louis XV pour l'engager à révoquer l'ordre donné le 11 novembre 1770, de ne plus recevoir de novices à Cantimpré, ni d'admettre à la profession religieuse ceux qui pourraient être dans l'abbaye.

141. Die XVIII septembris, in festo sancti Josephi à Cupertino confessoris. Duplex. *Cameraci*, *Sam. Berthoud*, in-12. 1771.

12 pages.

142. Ordonnances du 8 mai 1771. Réglement pour la régie de la ferme à la braie, par les députés des états de Cambrai et du Cambrésis. *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1771, in-12.

143. Appendices officiorum veterum et novarum ecclesiarum abbatialium Maricolensis atque Castelli. *Cameraci*, *Sam. Berthoud*, in-8°., 1771.

144. Mémoire en forme de consultation pour Me. Antoine Henricy..... contre Messieurs les abbé et religieux de St. Sépulchre, et consors, appellans. *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1771 in 4°.

44 pages.

145. Cause importante entre Me. Henricy (Antoine) avocat au Parlement et Bailly général de l'abbaye de

18

St. Sépulchre en Cambray, demandeur, et Messieurs les abbé, prieur et religieux de la même abbaye, défendeurs. *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1771, in-4°.

97 pages.

146. Mémoire pour les abbé et religieux de St. Sépulchre appellans de la sentence rendue par les grand-bailly et hommes de fief du palais archiépiscopal de Cambray, le 2 mars 1771..... contre Mr. Antoine Henricy, avocat en Parlement, pardevant nosseigneurs de la cour de parlement. *Cambray*, 1771, in-4°.

67 pages. On trouve à la fin un acte capitulaire pour conclure à la suppression du mémoire de Me. Henricy. (n°. précédent.)

147. Second mémoire pour les abbé et religieux de St. Sépulchre appellans.... contre Me. Henricy, Bailly de St. Sépulchre, intimé.... *Cambray*, 1771, in-4°.

53 pages.

148. Réflexions pour les abbé et religieux de St. Sépulchre appellans et demandeurs contre Me. Henricy..... *Cambray*, 1771, in-4°.

21 pages.

149. Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois, terminé par un pouillé des bénéfices du diocèse de Noyon; par M. Louis-Paul Colliette, doyen du doyenné de St. Quentin, curé de Gricourt dans la même chrétienneté, chapelain de l'église royale de St. Quentin. *Cambray*, *Samuel Berthoud*, 1771--1772, 3 volumes in-4°.

Cet ouvrage est divisé en XX livres; chacun d'eux est suivi de preuves historiques. La partie typographique est fort soignée et fait honneur anx presses de Samuël Berthoud. Il avait paru un prospectus dans lequel l'imprimeur s'engageait à donner 3 vol. in-4°. d'environ 800 pages, en 2 ans. A la tête de l'épitre dédicatoire, on voit un cul-de-lampe gravé en taille-douce par *Danchin* de Cambrai.

150. Rhetorica Gameracensis, 1772, in-8°. (Sans nom de ville ni d'imprimeur, mais *Berthoud, Cameraci*, 1772.)

11 pages. Cette petite brochure contient 6 pièces de vers latins. La 1er. est de M. *Charles Desenne ;* elle contient 125 vers ; c'est une traduction latine de la description du bouclier de Télémaque. J'ai entendu dire à M. Desenne qu'il avait mis presque tout le Télémaque en vers latins ; je crois qu'il n'y a eu que ce fragment qui ait été imprimé. Les autres morceaux sont signés J. J. *Lachapelle*, Benoît *Potdevin*, et J. B. *Lemaire* qui a composé la pièce sur la fontaine de N. D. près les murs de Cambrai.

M. Desenne a lu à la Société d'Emulation une pièce de vers latins, sur la mort de Patrocle et une notice sur M. Léopold Bouly né à Valenciennes, membre de la Société. Ce chanoine instruit, dont nous déplorons encore la perte, a laissé peu de productions littéraires; mais il a passé une partie de sa vie à former la jeunesse, et je tiens à honneur d'avoir été un de ses élèves. On lit une notice sur M. Desenne dans la *Védette Cambrésienne.*

151. Poetæ Cameracenses, illustri Domino D. d'Aigneville de Millancourt Amiclæ Episcopo, Collegii Cameracensis beneficentissimo moderatori, anno 1772. (*Cameraci*).

C'est un recueil intéressant de pièces de vers latins, parmi lesquelles s'en trouve une intitulée : *Pestis Cornigerûm in agro Cameracensi feliciter repressa;* elle est de M. Charles Legros, actuellement Juge du Tribunal de Cambrai et membre de la Société d'Émulation.

152. Précis pour Me. Antoine Henricy, avocat à la cour, et Bailly-général de la maison et abbaye de St. Sépulchre, intimé, contre Messieurs les abbé et religieux de la dite abbaye, et consors, appelans. *Cambray, Sam. Berthoud*, 1772. in-4°.

19 pages.

153. L'art d'apprendre à lire en fort peu de temps. *Cambray, Sam. Berthoud*, 1773, in-8°.

96 pages. (sans nom d'auteur.)

154. Antiphonarium et Hymnarium regalis ecclesiæ sancti Quintini martyris, propriâ de licentiâ Illustrisimi ac reverendissimi in Christo patris D. D. Caroli de Broglie, Episcopi Noviomensis, etc.... *Cameraci*, *Samuel Berthoud*, 1774, 2 vol. in-folio atlantique.

Cet ouvrage imprimé sur grand papier fort de Hollande, avec des caractères de Fournier, est fort soigné ; l'exécution des notes de plein-chant ne laisse rien à désirer. On peut regarder cet antiphonaire comme le chef-d'œuvre typographique du pays.

155. Apologie des eaux minérales de St.-Amand, par M. Trécourt, docteur en médecine.... ancien échevin de la ville de Rocroy... pensionné du Roi à Cambrai (avec cette épigraphe) :

Altissimus creavit de terrâ médicamenta, et vir prudens non ab horrebit illa. *In Eccles. cap.* 38. ℣. 4

Cambrai, Sam. Berthoud, imprimeur du Roi, 1775, in-12.

87 pages, sans l'épitre à M. Taboureau, intendant du Hainaut. L'auteur donne à la page 9 une nomenclature de 10 ouvrages faits sur les eaux de St.-Amand. M. Bottin, auteur des annuaires du département, a publié plus récemment un volume assez intéressant sur ces eaux minérales.

156. Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Mutte, doyen de l'église métropolitaine de Cambrai, qui se vendront dans la dite ville le lundi 2 octobre 1775 et jours suivans, sans interruption, depuis dix heures..... *Cambray*, *Sam. Berthoud*, 1775 in-12.

Contient VI et 440 pages ; il comprend 6192 articles, les nos. 5742-6062 sont tous manusc. la plupart très précieux pour l'histoire locale.

M. Mutte était très versé dans l'histoire de son pays ; les notes qu'il mettait sur ses livres, et les extraits de ses manusc. en font foi ; il a écrit une dissertation sur les Nerviens dont on lit l'analyse dans la bibliothèque historique de France.

157. Catalogue des livres de la bibliothèque de feu

Monseigneur Charles de Choiseul, Archevêque-duc de Cambrai, qui se vendront dans la dite ville de Cambrai au palais Archiépiscopal, le lundi 24 avril 1775 et jours suivans, deux heures de relevée. *Cambray, Sam. Berthoud*, 1775, in-12.

Contient V et 132 pages. Il renferme 983 numéros, par ordre de matières, mais assez mal rangés.

M. de Choiseul, Archevêque de Cambrai, était frère du célèbre ministre de Louis XV.

158. Catalogue des livres de feu M. Cotteau, chanoine théologal de l'église métropolitaine de Cambrai; dont la vente se fera en la maison mortuaire, rue des chanoines, le lundi 15 janvier 1776, et jours suivans, depuis deux heures et demi jusqu'au soir. *Cambray, Samuel Berthoud*, 1775, in-8°.

48 pages renfermant 589 articles.

159. La neuvaine au calvaire sanctifiée par la méditation des souffrances de Jésus-Christ. *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1776, in-8°.

30 pages.

160 Cérémonies des missions et retraites pour le jubilé de cette année. *Cambray, Sam. Berthoud*, 1776, in-12.

161. Coustumes générales de la cité et duché de Cambrai et du pays et comté de Cambrésis, émologuées et décretées par Monseigneur l'illustrissime et révérendissime messire Loys de Berlaymont, Archevesque duc de Cambray, Prince du Sainct Empire, Comte de Cambrésis, etc. Onzième édition. *Cambray, Sam. Berthoud*, 1776.

162. Catalogue des livres de M. Sculfort, *Cambray, Sam. Berthoud*, 1777, in-8°.

163. Catalogue des livres de M. Wattier. *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1778, in-8°.

164. Dissertation sur l'état et office de Prévôt de Cambrai. *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1778, in-4°.

63 pages.

165. Suite de la dissertation. *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1778, in 4°.

113 pages.

166. Observations sommaires. *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1779, in-4°.

37 pages.

167. Notes sur quelques points de difficultés relatifs à cette cause. *Cambrai, Sam. Berthoud*, in-4°.

7 pages.

168. Catalogue des livres de M. Rivard, curé, *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1780, in-8°.

169. Catalogus librorum Henrici de Rosset de Fleury, Archiepiscop. Cameracensis. *Cameraci, Sam. Berthoud*, 1781, in-8°.

170. Catalogue des livres de feu M. Boyez, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Croix, licencié ès-loix, principal du collège de Cambrai et promoteur général du diocèse, etc. *Cambrai, Berthoud*, 1781, in-8°.

55 pages, contenant 793 numéros. La vente eut lieu le 6 août 1781.

171. Catalogue des livres de M. l'abbé Billardon. *Cambrai, Berthoud*, 1781, in-8°.

172. Catalogue des livres de M. Maroniez, avocat, *Cambrai, Berthoud*, 1782, in-8°.

173. Explications ou notes courtes et faciles sur le catéchisme qui est en usage à Liège, Cambrai et Namur, etc. Par P. J. Henry, curé de Surice. 6me. édition. *Liège*, et *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1782, 2 vol. in-12.

Paraît avoir été imprimé à Liège ; Samuel Berthoud n'en avait qu'un dépôt. Le privilège est donné à Everard Kints pour 30 ans, et daté de Liège, 15 mars 1749.

174. Almanach ecclésiastique, militaire et civil de la ville de Cambrai, et de la province du Cambrésis, pour l'année bissextile 1784. *Cambrai, Sam. Berthoud*, imprimeur du Roi et de Mgr. l'archevêque, 1784, in-24.

118 pages, les trois dernières sont cotées par erreur, 317 et 318.

175. Éloge historique de François Vanderburk (sic), Archevêque-duc de Cambrai, Prince du St. Empire, Comte du Cambrésis. Par M. l'abbé Ouvray, 1785, in-12. *Cambrai, Sam. Berthoud.*

117 pages. Cet éloge fut prononcé à Cambrai, dans une occasion solennelle. M. Préfontaine en fit un qui se trouve consigné dans les mémoires de la Société d'Emulation de 1808.

L'abbé Ouvray était principal du collége de Cambrai.

176. Oraison funèbre de très-haute, et très-puissante dame, Madme. Bathilde de Ste. Aldegonde, abbesse de l'abbaye royale de l'honneur de Notre-Dame Lez-Flines, diocèse d'Arras, ordre de Citeaux ; prononcée dans l'église de l'abbaye régulière de Flines, le 1er. décembre 1784, par M. l'abbé Ouvray, 1785, (*Cambrai, Sam. Berthoud*) in-12.

64 pages.

177. Supplementum seu continuatio Chronici cameracensis Balderico adscripti, ab anno M. LIV. ad annum M. C. XCVI. *Cameraci*, apud *Samuelem Berthoud*, typographum, 1786, in-8o.

64 pages. Les bibliographes qui parlent de la chronique de Balderic

recommandent les exemplaires qui possèdent 3 tableaux gravés, et passent entièrement sous silence le supplément cité ci-dessus, qui ne doit pas être commun.

178. Essais sur les passions de l'homme, en vers, dédiés à Monseigneur François Joseph Gaston de Part de Presy, illustrissime et révérendissime abbé de Ham, évêque de Boulogne, conseiller du Roi en ses conseils, etc. etc. Par son très-humble et très-obéissant serviteur Duchateau, religieux-minime de la province de Paris.

« S'occuper c'est savoir jouir ;
» L'oisiveté pèse et tourmente ;
» L'âme est un feu qu'il faut nourrir,
» Et qui s'éteint s'il ne s'augmente. »
VOLTAIRE.

A *Cambrai*, 1786., in 8°.

Un feuillet contenant l'épître à Monseigneur, et 32 pages renfermant la description des sept péchés capitaux et principaux.

179. Catéchisme d'accouchement à l'usage des sages-femmes du Cambrésis, fait par ordre des états de cette province.

» Travailler sans utilité
» C'est une sotte vanité. »
PHEDRE.

A *Cambrai*, chez *Sam. Berthoud*, imprimeur du Roi, et de S. A. Mgr. l'archevêque, place-aux-bois, 1786. in-12.

Il contient IV et 196 pages ; cet ouvrage, disposé par demandes et par réponses, est de feu *François Bombled*, chirurgien-accoucheur ; son frère puiné qui exerce actuellement le même état, habite le village de Fontaine-Notre-Dame.

De tout tems l'instruction des sages-femmes du Cambrésis a été regardée comme un point essentiel, par les gouvernans de cette province ; jadis, les riches émolumens d'un canonicat étaient réservés et donnés à une sage-femme, qui, ayant été enseignée et formée par des médecins habiles, était ensuite examinée par des docteurs de la faculté de médecine de Paris. Après deux examens auxquels pou-

vaient assister tous les docteurs, si elle en était jugée capable, on lui délivrait un diplôme, et elle était mise en possession des revenus du canonicat. Deux fois l'illustre Fénelon désigna à la faculté de médecine de Paris la femme qui, par ses mœurs, son intelligence et son humanité, lui parut la plus digne de cet honorable et lucratif emploi. (*De la conservation des femmes*, par Alph. Leroy, Paris, 1811, in-8°., page 33.)

180. Abrégé de la grammaire française à l'usage des colléges. *Luxembourg* et *Cambrai*, *Samuel Berthoud*. 1787, in-12.

110 pages.

181. Etat ecclésiastique, militaire et civil de la ville de Cambrai et de la province du Cambrésis pour l'année 1787. *Cambrai*, *Samuel Berthoud*, 1787, in-24.

128 pages.

182. Etat ecclésiastique, militaire et civil de la ville de Cambrai et de la province du Cambrésis pour l'année 1788. *Cambrai*, *Berthoud*, 1788, in-24.

135 pages.

183. Etat ecclésiastique, militaire et civil de la ville de Cambrai, et de la province du Cambrésis pour l'année 1789. *Cambrai*, *Samuel Berthoud*, in-24, 1789.

139 pages.

184. La vie et les doléances d'un pauvre-diable, pour servir de ce qu'on voudra aux prochains états-généraux. « Enfin toute cette fricassée que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais de ma vie, » qui est pour l'interne santé, exemplaire assez. » Montaigne, liv. III. Seconde édition augmentée, 1789, in-8°.

140 pages; l'auteur de ce roman politique est un gentilhomme de Cambrai; il se déclare, dans son ouvrage, pour les idées nouvelles; mais en frondant les abus et en demandant des réformes

il recommande toujours cette modération, sans laquelle la force n'est qu'une impulsion aveugle, et cette austère vertu, sans laquelle la liberté ne peut pas exister. Son livre eut beaucoup de vogue : il en parut deux éditions en moins de deux mois ; elles sortent toutes deux des presses de Samuel Berthoud ; il paraît, d'après une note qui est à la fin de l'ouvrage, que plusieurs années avant la révolution, l'auteur avait publié une brochure allégorique, sous le titre de *Naru, fils de Chinki ;* cet opuscule a échappé à toutes les recherches de l'érudit M. Pascal-Lacroix qui possède le présent ouvrage (1).

185. Notions sur l'affaire du Prieuré d'Haspres. *Berthoud, Cambrai,* 1789, in-4°.

11 pages. A l'occasion d'un arrêt du Conseil du Roi qui ordonne le séquestre des biens du prieuré d'Haspres.

186. Essais sur les vertus de l'homme. Par Duchateau, minime ; *Cambrai, Sam. Berthoud,* 1789, in-8°.

En vers.

187. Officia festorum propriorum ecclesiæ primariæ collegiatæ Sancti Gaugerici Cameracensis. *Cameraci, Berthoud,* 1789, in-4°.

188. Réflexions diverses sur le commerce, manufactures et industrie nationale, avec des observations particulières pour la province du Cambrésis. *Cambray,* 1789. chez *Berthoud*, in-8°.

De 24 pages. Ce mémoire est daté du 27 octobre 1789 ; et signé Décamps, électeur.

Ce Décamps de Cambrai, qui était marchand de toilettes, a fait aussi un *mémoire sur les cartes*, daté du 20 juillet 1789.

---

(1) Il y a peu d'années, quelqu'un parlant de cet ouvrage anonyme à l'auteur lui-même, lui demanda : — Avez-vous jamais eu le courage de lire cela ? — *Hélas !* répondit le gentilhomme désabusé, *j'ai fait plus ; j'ai eu le courage de le faire !*

189. Doléances des curés de Cambrai, 1789, in-8o.

Sans nom d'imprimeur, mais imprimées chez *Berthoud*.

190. Mémoire historique et politique sur le Cambrésis. *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1789. in-8o.

Ce mémoire contient 37 pages. Il fut attribué dans le tems à M. Raparlier père, apothicaire; il est fort bien fait, et prouve par l'histoire que les frontières du Cambrésis doivent être reculées, et renfermer, d'après leurs anciennes limites, 176 bourgs et villages, et deux villes.

191. Aux bons citoyens. *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1789, in-4o.

7 pages; en tête de la première page se trouve une grande vignette représentant les armoiries de Cambrai. Cette courte brochure est une adresse du magistrat de Cambrai au sujet des moyens emloyés pour faire subsister le peuple pendant la disette de 1789.

192. Etat ecclésiastique, militaire et civil de la ville de Cambrai et de la province du Cambrésis, pour l'année 1790. *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1790, petit in-12.

139 pages.

DEFRÉMERY FRÈRES ET RAPARLIER, 1791.

193. Premier almanach du district de Cambrai, département du Nord, pour l'année 1791. *Cambrai, Defrémery frères* et *Raparlier*, rue St. Géry, no. 19, in-24, 1791.

84 pages. Les auteurs en promettent un plus complet pour l'année suivante.

194. Dissertation sur le divorce par un Vicaire épiscopal du département du Nord. A *Cambrai*, de l'imprimerie de *Defrémery frères* et *Raparlier*, rue St. Géry, no. 121.

Sans date, mais probablement en 1791, 8 pages. Cet opuscule

est correctement écrit ; mais son auteur montre un sentiment contraire à celui de l'église, sur la matière importante qu'il traite.

195. Discours prononcé à la tribune de la société des amis de la constitution de Douay, par M. Etienne Lejosne, membre de cette société. Réimprimé par ordre de la société des amis de la constitution séante à Cambrai, 1791, in-8°.

23 pages ; sans nom d'imprimeur, mais avec les mêmes caractères que ceux de la *dissertation sur le divorce.*

196. Mémorial, ou almanach du district de Saint-Quentin pour 1792. *Cambrai, Defrémery frères* et *Raparlier.* 1792, in-24.

117 pages.

197. Almanach du district de Cambrai, département du Nord, pour l'année 1792. *Cambrai, Defrémery frères* et *Raparlier.* 1792, in-24.

116 pages.

198. Almanach du district de Cambrai pour 1793. *Cambrai, Defrémery frères* et *Raparlier.* 1793, in-24.

76 pages.

199. Extrait du registre aux délibérations du Conseil général de la commune de Cambrai. *Cambrai*, an 2e. (1794) *Defrémery frères* et *Raparlier*, rue de la mitre renversée, in-4°.

17 pages, contenant tous les changemens des noms des rues de Cambrai, pendant la révolution.

200. Ordre et marche du cortège pour la fête civique qui sera célébrée décadi, 10 ventôse 2me. année républicaine (28 février 1794) 9 heures du matin, par la commune de Cambrai, en l'honneur des martyrs de la

liberté, et en mémoire de l'époque heureuse où la tête du dernier des Capets est tombée sous le glaive de la loi. *Cambrai*, in-4°. (1794).

4 pages. J'aurai désiré pouvoir passer sous silence cette brochure.

201. Liberté, égalité, fraternité, vérité, impartialité. La société populaire et révolutionnaire de Cambrai à tous les bons citoyens, aux vrais républicains. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, messidor, an 2 (juillet 1794) in-4°.

8 pages ; c'est une apologie de *Joseph Lebon* qui venait d'être dénoncé au sein de la Convention par *Leblond* et *Guffroi*. Les signataires de ce hideux opuscule sont des personnages obscurs, dont aucun n'habite plus aujourd'hui Cambrai. Quoique cette brochure ait été tirée à 1200 exemplaires, in-4o., et 600 placards sur papier de couleur, on croit qu'il n'en existe qu'un exemplaire unique à Cambrai. On remarque à la fin un cul de lampe avec ces mots : *mort aux tyrans*.

202. Discours prononcé à la séance de la société populaire de Cambrai le 28 floréal an 3e. (17 mai 1795) de la République, par le citoyen Duneveu, Secrétaire du représentant du peuple Delamarre, en mission dans les département du Nord et du Pas-de-Calais. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, (1795), in-8°.

7 pages.

203. Livre des principes de la langue française et de l'orthographe, revu, corrigé et augmenté. Il pourra être utile aux personnes avancées. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, 4me. année républicaine (1796), in-24.

72 pages.

204. Discours prononcé le 20 germinal an IV (9

avril 1796) en présence des autorités constituées et des citoyens de la commune de Cambrai, réunis à l'occasion de la *fête de la jeunesse*, par le citoyen Delhoye, président de l'administration municipale. *Cambrai, Sam. Berthoud*, 1796, in-8°.

8 pages.

205. Extrait du procès-verbal de la séance de l'administration municipale de la commune de Cambrai du 21 thermidor an 5°. (8 août 1797) *Cambrai, Defrémery* et *Raparlier*. 1797, in-8°.

9 pages.

206. Réponse de Defrémery - Déhollain, administrateur municipal de la commune de Cambrai, à la diatribe de M. Aubert Marchant, membre de la même administration, suspendu de ses fonctions, in-8°.

17 pages ; sans date ni nom d'imprimeur, mais sortie des presses de Defrémery et Raparlier, an VI, (1798).

207. Catalogue des livres de droit, de médecine, d'histoire et autres, dont la vente se fera en la maison du citoyen Sury, rue de Lucrèce (ci-devant Ste. Agnès) n°. 579 à Cambrai, le 5 vendémiaire an 7°. (27 septembre 1798). *Cambrai*, an 6°. (1798), *Defrémery* et *Raparlier* rue de la mitre renversée, in-8°.

15 pages, qui contiennent 380 articles.

208. Livre élémentaire pour l'instruction de la jeunesse. *Cambrai*, an 6 (1798).

Imprimé aux frais du bureau de bienfesance.

209. Alphabet national contenant les droits de l'homme, un catéchisme de la constitution, etc. *Cambrai, Flandrin-Berthoud*, an VII (1799) in-24.

76 pages.

210. Discours prononcé par le citoyen Prouveur, Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai, le 2 vendémiaire, an IX (24 septembre 1800) à la cérémonie de la distribution des prix aux élèves des écoles publiques, et de la remise aux administrateurs des hospices du buste et du portrait de Fénelon. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, an IX (1800) in 8°.

8 pages.

M. Prouveur, depuis Baron de Grouard, devint Préfet du département de l'Indre; il vit maintenant retiré dans ses terres d'Ecarmaing ou de Raismes près Valenciennes.

211. La vie de Ste. Agnès, Vierge et martyre, recueillie par le P. Pierre de Ribadeneira, prêtre de la compagnie de Jésus. *Cambrai*, chez *Deligne*, 1802, in-12.

(56 pages.) *Deligne* n'eut jamais de presses; cette brochure était imprimée pour son compte.

P. Ribadeneira, célèbre Jésuite, naquit à Tolède, et mourut à Madrid le 1er. octobre 1611, à 84 ans. Il travailla beaucoup sur l'histoire des Saints et des Saintes, et souvent il l'a remplit de fables et d'invraisemblances.

212. Heures à trois offices. *Cambrai*, *Samuel Berthoud*, an XI de la République (1803) in-32.

Ce livre de piété était connu depuis plus de 60 ans; on aurait pu le rajeunir un peu dans cette nouvelle édition.

213. Livre élémentaire à l'usage des écoles fondées à Cambrai, par Vanderburch et Quérénaing, seconde édition. *Adore Dieu, sois juste et chéris ta patrie. Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, an XI (1803) in-8°.

M. *Leroy*, auteur d'une notice nécrologique sur M. Defrémery (mém. de la Soc. d'Emul. 1818.), avance que cet imprimeur n'a mis au jour que ce seul ouvrage; la présente énumération prouve que M. Leroy s'est trompé.

214. Ordo divini officii dicendi, Missasque cele-

brandi, etc. *Cameraci*, *Defrémery* et *Raparlier*, an XI, (1803) grand in-8°.

215. Système décimal ou rapports réciproques des mesures décimales et de celles en usage à Cambrai, par Eugène Bouly. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, an X (1802) in 8°.

En tableaux, 16 pages.

216. Organisation du diocèse de Cambrai, *Cambrai*, imprimerie de *Defrémery* et *Raparlier*, an XI (1803) in-8°., se vend chez *Hurez*, libraire.

34 pages. La table alphabétique contient 604 curés et desservans du diocèse.

A cette époque M. Hurez n'était encore que libraire, il fesait imprimer chez Defrémery et Raparlier.

J. F. J. HUREZ, an XII. (1803-1804.)

217. Almanach de Cambrai et du 4me. arrondissement du département du Nord, dont cette ville est le chef-lieu, pour l'an XII de la République (1803-1804) *Cambrai*, *Hurez* (1803) in-24.

83 pages, et un tableau des communes de l'arrondissement; il n'y a en effectif que 73 pages, par une erreur de pagination où l'on a sauté 5 feuillets.

218. Almanach de Cambrai et du 4me. arrondissement du département du Nord, dont cette ville est le chef-lieu, pour l'an XIII de la République (1804-1805) *Cambrai*, *Hurez*, (1804), in-24.

219. Extrait de la séance extraordinaire du conseil d'administration des secours publics de la ville de Cambrai; suivi de l'éloge de Fénelon, par M. Dumolard, Sous-Préfet de l'arrondissement, *Cambrai*, de l'imprimerie d'*Hurez*, grand'place (Thermidor, an XII. Août, 1804) in-8°.

23 pages. L'éloge de Fénelon commence page 14 jusqu'à la fin.

220. Eloge de Fénelon (par M. Dumolard, Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai) *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier* (Thermidor an XII, août 1804) in-8°.

13 pages. C'est le même texte que celui inclus dans le n°. 219 ; on y a supprimé seulement une courte note sur Vanderburch.

221. Programme de la fête de Cambrai, an XII (1804) chez *Hurez*, imprimeur-libraire, grand-Place, in-8°.

21 pages. La fête du 28 Thermidor an XII (16 août 1804), pour la translation des cendres de l'immortel Fénelon, commence à la page 12 jusqu'à la fin. M. Farez père, ex-législateur est auteur de ce programme qui est bien fait. Cette édition in-8°. est une réimpression du n°. suivant. M. Hurez réimprime tous les ans le programme en format in-8°. ou in-12.

222. Programme de la fête de Cambrai en l'an XII (1804) et de la translation du tombeau de l'immortel Fénelon. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier* (1804) in-4°.

26 pages. Même texte, mais mieux exécuté que le n°. 221.

223. Fénelon, poëme, par M. F. Marchant, ci-devant des Académies d'Angers et des arcades de Rome. 2me. édition, à laquelle on a ajouté une notice historique sur la vie et les ouvrages du célèbre Archevêque de Cambrai, et quelques particularités sur la personne de l'auteur du poëme. *Cambrai*, chez *Hurez* an XII, (1804) in-8°.

42 pages. La première édition parut vers 1788.

Le poëme finit à la page 24. Les notices sont de *René Marchant* frère de l'auteur. *François Marchant*, mourut le 27 septembre 1793, jour anniversaire de sa naissance, il avait 32 ans seulement, et était déjà auteur de 18 pièces de théâtre, de la *jacobineïde*, des *sabbats jacobites*, *de la constitution* et la *république en vaudevilles*,

etc. On voit avec peine que les rédacteurs de la Biographie *universelle* aient si mal apprécié le noble caractère de ce jeune poète ; ce n'est ni le besoin ni la misère, comme on l'avance, qui jetèrent cet intéressant écrivain dans le parti de l'opposition ; une juste indignation contre les oppresseurs de sa patrie lui fit, *seule*, prendre le fouet de la satyre, et lui inspira ces vers piquans qui, dans ses ouvrages politiques, frappent de l'arme puissante du ridicule les hommes de cette pénible époque.

224. Discours prononcé par M. Dumolard, Sous-Préfet du 4e. arrondissement du Département du Nord, le 2 vendémiaire, an XIII (24 septembre 1804), après la distribution des prix aux élèves des écoles de bienfaisance de la ville de Cambrai. *Cambrai, Hurez* (1804) in-8o.

4 pages.

225. Essai sur les moyens de prévenir la cataracte chez les animaux, par Poincelot. *Cambrai, Berthoud*, 1805, in-8o.

56 pages.

226. Molière avec ses amis, ou la soirée d'Auteuil, comédie arrangée pour un divertissement de jeunes gens. Collége de Cambrai. *Cambrai, Hurez*, an XIII (1805), petit in-12.

32 pages. Cette pièce a été ainsi réduite par M. Alteyrac, professeur du Collége de Cambrai, sur la comédie d'Andrieux portant le même titre.

227. Les Plaideurs, comédie en trois actes d'après Racine, arrangée pour un divertissement de jeunes gens (par M. Alteyrac) Collége de Cambrai. *Cambrai, Hurez*, an XIII (1805), petit in-12.

52 pages.

228. Officia propria ecclesiæ cathedralis et diœcesis Cameracensis. *Cameraci*, apud *Hurez*, ex typographiâ *Defrémery* et *Raparlier*, 1805, in-12.

188 pages, plus LXXIX contenant *horæ parvæ*.

229. Rapport fait par M. Dumolard, sous préfet de Cambrai, à l'ouverture de la session du conseil de l'arrondissement, le 15 germinal an XIII (5 avril 1805), imprimé à la demande du conseil. A *Cambrai*, de l'imprimerie d'*Hurez*, imprimeur de la sous-préfecture, grande-Place, 1805, petit in 8°.

40 pages.

230. Discours de M. Dumolard, sous-préfet de Cambrai, prononcé le 30 thermidor an XIII (18 août 1805), après la proclamation des Rosières. Imprimé par ordre de l'administration des secours publics. A *Cambrai*, chez *Defrémery* et *Raparlier*, in-8°.

10 pages, y compris le titre du programme de la fête de Cambrai.

231. Bulle, mandement, instructions et prières pour l'indulgence plénière, en forme de jubilé, accordée par N. S. P. le Pape Pie VII; imprimés par ordre de Monsieur l'Evêque de Cambrai. *Cambrai*, de l'imprimerie de *Defrémery* et *Raparlier*; se vend chez *Hurez*, an XIII, (1805) in-12.

94 pages.

232. Le vieux Jérôme, histoire véritable, dédiée à M. le Marquis d'Armentières, Lieutenant Général, etc. 1805, an XIII. (*Cambrai, Defrémery* et *Raparlier*), petit in-8°.

16 pages. C'est un conte en vers, avec une épître dédicatoire : ce conte populaire et licencieux a été réfuté par un des fondateurs de la Société d'Emulation ; on lit cette réfutation dans les mémoires de cette Académie.

233. Cambrai. Police. Bans de mars. De l'imprimerie de *Defrémery* et *Raparlier*, an XIII (1805), in-8°.

40 pages.

234. Rapport de M. Farez, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation de la ville de Cambrai, sur les travaux de cette société, depuis son établissement jusqu'au 4 janvier 1806. *Cambrai*, *Hurez*, 1806, in-8°.

10 pages. Imprimé à 300 exemplaires.

Ce fut le 24 Vendémiaire an XIII (16 novembre 1805), que la Société d'Emulation de Cambrai fut fondée.

235. Oraison funèbre d'Henri-Eugène Richard-Frémicourt, président du conseil d'arrondissement, membre du conseil municipal et de la commission des secours publics, prononcé en la société maçonnique, le 12 février 1806, par M. Farez, législateur. *Cambrai*, 1806, de l'imprimerie de *Defrémery* et *Raparlier*, in-8°.

7 pages.

236. Tableaux de concordance des calendriers républicain et grégorien, pendant vingt ans, à compter du premier vendémiaire an 2 (22 septembre 1793), époque à laquelle a commencé l'usage du calendrier républicain, jusqu'au 22 septembre 1812; précédés du calendrier grégorien pour l'an 1806; et suivis d'une indication des signes qui distinguent trente sortes de *louis* de fabrique, d'avec les bons; ouvrage très-utile à tous les notaires, etc. A *Cambrai*, chez *Hurez*, imprimeur-libraire, 1806, in-8°. oblong.

20 pages.

237. Les Ruses, comédie en trois actes, d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes

gens, et adaptée au théâtre du Collége de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez*, 1806, in-12.

(86 pages.) M. *Alteyrac*, ancien professeur de Rhétorique du Collége de Cambrai, connu pour s'être occupé à réduire à sa plus simple expression, l'estimable commentaire de *Lacerda* sur l'Enéïde, est l'auteur de cet arrangement de comédie, dans laquelle il a supprimé les femmes, ainsi que dans les suivantes.

Les *Ruses* sont tirées *des fourberies de Scapin*.

238. Harpagon, comédie en trois actes, d'après Molière; arrangée pour un divertissement de jeunes gens, et adaptée au théâtre du Collége de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez*, 1806, in-12.

104 pages Il est superflu de dire que M. Alteyrac a tiré cette pièce de *l'Avare*.

239. Lycidas, ou la feinte maladie, comédie en trois actes, d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes gens et adaptée au théâtre du Collége de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez*, 1806, in-12.

123 pages. M. Alteyrac a tiré cette pièce du *Malade imaginaire*. Elle est suivie pages 107-118 d'un divertissement pour la réception de Géronte dans le corps des médecins.

240. Le Bourgeois Gentilhomme, comédie en trois actes, d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes gens et adaptée au théâtre du Collége de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez*, 1806, in-12.

(par M. Alteyrac.)

241. Etrennes Camberlottes pour l'année 1806, dédiées à la Société d'Emulation par l'un de ses membres. A *Cambrai*, de l'imprimerie de *Defrémery* et *Raparlier*, imprimeur de Monseigneur l'Evêque, rue de la mître renversée, et se vendent chez *Hurez*, impri

meur-libraire, Place d'armes, avec approbation de l'Evêque et privilège du Maire, 1806, in 8°.

(21 pages.) C'est un libelle infâme dirigé contre plusieurs habitans de Cambrai; toute cette fin du titre est supposée, car l'Evêque, le Maire. Hurez, Defrémery et Raparlier y sont horriblement maltraités. On n'a jamais connu bien positivement le nom de l'auteur de cette misérable production; il a bien fait de rester dans l'ombre. Quelques tems après, parut une autre brochure in-8°. de 23 pages, intitulée: *Ma dette, ou recueil d'Anecdotes et historiettes curieuses, mises en chanson par l'auteur des étrennes Camberlottes*, no. 1. (J'ignore s'il en a paru d'autres nos.) C'est dans cette dernière brochure qu'on trouve le *Frémeriana, ou le secret de la fortune*; il occupe les pages 4 à 8 inclusivement.

242. Discours prononcé à Cambrai, le 17 août 1806, à l'occasion de la fête des Rosières, par M. Demasur, sous-préfet de l'arrondissement. A *Cambrai*, de l'imprimerie de *Defrémery* et *Raparlier*, imprimeurs de Mgr. l'Evêque, in 8°.

7 pages.

243. Office divin. *Cambrai, Hurez*, Grande-Place, 1807, in-24.

244. Questions proposées par la Société d'Émulation de Cambrai. *Cambrai, Hurez*, 1807, in-8°.

16 pages. Signé de *Neuflieu*, Président, et *Farez*, Secrétaire perpétuel.

245. Prières pour servir l'amour dévotement. A Cythère, XIXe. siècle, *Cambrai, Hurez*, in-16.

20 pages en vers. Ce petit opuscule a été mis en ordre et imprimé chez Hurez par M. D.... alors employé dans les droits réunis; ce n'est que l'extrait d'un ouvrage plus étendu, publié plusieurs années auparavant à Paris sans nom d'auteur. Ces pièces ne blessent point les mœurs; l'ouvrage est galant, mais n'est point obscène; toute l'édition, tirée à très-petit nombre, fut distribuée aux dames de Cambrai dans un bal masqué.

246. Séance publique de la Société d'Émulation de la ville de Cambrai, du 12 mai 1808. *Cambrai*, 1808, *Defrémery* et *Raparlier*, in-8°.

98 pages, comprenant les travaux de cette société, depuis le 18 janvier 1806, jusqu'en mai 1808.

247. Office de l'église. *Cambray*, *Hurez*, 1808, in-18.

248. Exercices publics de l'école communale de Cambrai. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier* 1808, in-4°.

249. Bréviaire et missel à l'usage des laïques. *Cambrai*, 1808, in-18.

Tout en latin.

250. Programme de la fête de Cambrai, le 15 août 1808. *Cambrai*, 1808, in-4°.

Ce programme et les strophes sont de M. Farez.

251. Discours prononcé par M. le comte d'Harville, sénateur, général de division, grand aigle de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal de Wurtemberg, gouverneur du palais impérial des Thuileries et Louvre, président du collége électoral de l'arrondissement de Cambrai, à l'ouverture de la session. *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier* (1809) in-8°.

6 pages, contenant les discours d'ouverture et de cloture, par M. d'Harville, et celui que lui adresse M. *Frémicourt*, Maire de Cambrai, immédiatement après la session.

252. Beausire, ou les dangers de l'éducation à la mode; drame en 3 actes, par F. J. Alvin, *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, 1809, in-4°.

40 pages, sans la préface ni le certificat du conserv. de la bibliothèque impériale, signé Van Praet.

Ce drame est en vers; il fut représenté la première fois à Cam-

brai, le 2 juin 1796 ; la deuxième à Roterdam, en septembre 1798 ; la troisième, même ville, en 1800 ; la quatrième à Cambrai, en septembre 1803 ; la cinquième au collége de Valenciennes, en 1808.

François-Joseph Alvin a aussi composé, 1°. un dialogue en vers, sur le couronnement de l'Empereur ; 2°. des stances sur le renouvellement de la guerre par les Anglais ; 3°. le retour du printems et des lys, Paris, veuve Perronneau, 1814, in-8°. de 16 pages ; 4°. et enfin, Guillaume, tragédie en 5 actes et en vers, représentée à Bruxelles le 19 mars 1821. Bruxelles, Delemer, in-8°. 1821, de XIX et 62 pages. Cette pièce a obtenu un succès d'estime ; son auteur est présentement directeur du collége de Nivelles.

253. Almanach de Cambrai et du 4ᵉ. arrondissement du département du Nord, pour l'année 1809, *Cambrai*, *Hurez*, 1809, in-24.

123 pages et quelques tableaux.

254. Séance publique de la Société d'Emulation de la ville de Cambrai, tenue le 13 novembre 1809, sous la présidence de M. le baron Belmas, évêque du diocèse *Cambrai*, *Defrémery* et *Raparlier*, 1809, in-8°.

53 feuillets, ayant des paginations particulières à chaque matière différente.

255. Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire Français, publié, pour celles de son diocèse, par M. l'Evêque de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez* et *Vanackere*, 1809, in-12.

148 pages.

256. Almanach de Cambrai et du 4ᵉ. arrondissement du département du Nord, pour l'année 1810. *Cambrai*, *Hurez*, 1810, in-24.

140 pages.

257. Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire Français, publié pour celles de son diocèse

par M. l'Evêque de Cambrai. *Cambrai, Hurez*, 1810, in-12.

140 pages.

258. Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse; par Fénelon. Nouvelle édition, ornée de 24 figures en bois, et d'un portrait de Fénelon. *Cambrai*, *Hurez*, 1811, 2 vol. in 12.

De 532 pages. L'ouvrage a été tiré à 2500 exemplaires.

258.* Idem, 2 vol. in-18.

259. Réglement de la Société d'Emulation de la ville de Cambrai. *Cambrai Defrémery*, 1811, in-8°.

16 pages; on a joint au réglement qui a 14 articles, la liste des membres résidens et non résidens.

260. Abécédaire moral et instructif, mêlé de fables et d'historiettes, précédées de notions préliminaires sur la Grammaire Française et suivies de pensées morales. *Cambrai*, *Hurez*, 1811, in-12.

261. Journée du Chrétien. *Cambrai*, *Hurez*, 1811, in-32.

262. Almanach de Cambrai pour l'année 1811, *Cambrai*, *Hurez*, 1811, in-24.

148 pages. Il renferme une notice bien faite sur la ville du Câteau.

263. Ordo divini officii dicendi, pro anno domini bissextili 1812. *Cameraci*, *Defrémery* et *Raparlier*, 1812, in-12.

61 pages.

264. Almanach ecclésiastique du diocèse de Cambrai, pour l'an 1812, *Cambrai*, *Hurez*, 1812, in-16.

265. Almanach de Cambrai et de son arrondissement pour l'an 1812. *Cambrai*, *Hurez*, 1812, in-24.

135 pages.

266. Fables de Lafontaine, *Cambrai*, *Hurez*, 1812. 2 vol. in-18.

Quelques exemplaires ont été tirés sur papier vélin.

267. Ville de Cambrai. Programme des fêtes du 15 août 1813. *Cambrai*, *Defrémery-Dehollain*. 1813; in-4°.

19 pages. M. *Desenne*, chanoine, est, dit-on, l'auteur de ce programme.

268. Almanach de Cambrai et de son arrondissement pour l'année 1813. *Cambrai*, *Hurez*, in-24.

135 pages.

269. Ville de Cambrai, Programme de la fête communale du 15 août 1814. *Cambrai Defrémery-Dehollain*, 1814, in-4°.

15 pages. Grand papier vélin. Le titre est décoré d'une jolie vignette. Ce programme est attribué à M. *Desenne*, chanoine de la Cathédrale.

270. Catéchisme du diocèse de Cambrai, imprimé par ordonnance de Monseigneur Louis Belmas, Evêque de Cambrai, Baron, officier de la légion d'honneur. Pour être, ledit catéchisme, seul enseigné dans son diocèse. A *Cambrai*, chez J. F. J. *Hurez*, libraire, imprimeur de Monseigneur l'Evêque, 1814, in-18.

144 pages. Le catéchisme est précédé d'un mandement de M. Belmas sur cette publication.

271. Horatius, *Cambrai*, *Hurez*, 1814, in-18.

272. Almanach de Cambrai.... pour 1815. *Cambrai*, *Hurez*, 1815, in-24.

159 pages.

273. Elémens de la grammaire française de Lhomond. *Cambrai*, *Hurez*, 1815, in-12.

88 pages, sans l'abrégé de la versification française.

274. Précis historique de l'arrivée et du séjour de S. M. Louis XVIII à Cambrai en 1815, *Cambrai*, *Sam. Berthoud*, in-12.

18 pages; ce précis, que M. Le Glay a redigé à la demande de l'administration municipale, et qui était sorti des presses dès le 3 juillet 1815, se distribue chaque année aux fonctionnaires publics, le jour anniversaire de l'heureuse entrée du Roi à Cambrai. Il fut réimprimé, avec des additions et corrections, in-8°. en 1820. (Voyez n°. 320).

275. L'indicateur Cambrésien, ou exposé alphabétique des objets les plus dignes de fixer l'attention et de piquer la curiosité des étrangers à Cambrai et dans le Cambrésis. (Portant pour épigraphe : *Fénelon.*) *Cambrai*, *Sam. Berthoud*, 1815, in-12.

54 pages. Cet indicateur contient 51 articles.

M. Le Glay, auteur de cet opuscule, était déjà connu 10 ans avant cet ouvrage, par un essai sur les poètes lyriques. Depuis ce tems, la publication des mémoires de la Société d'Émulation, dont il est devenu secrétaire perpétuel, par la retraite volontaire de M. Farez, a mis au jour plusieurs rapports de lui.

276. Rapport sur l'état de la France fait au Roi dans son conseil, par M. le Vicomte de Chateaubriand, etc. *Cambrai*, *Sam. Berthoud*, 1815, in-12.

39 pages.

277. Précis historique du siège de Cambrai en 1815, etc. *Cambrai*, *Berthoud*, 1815, in-12.

12 pages.

278. Ville de Cambrai. Programme de la fête communale du 15 août 1815. *Cambrai, Defrémery-Déhollain*, 1815, in-4°.

15 pages. La rédaction du programme et les strophes sont de M. Le Glay.

279. Cantate pour la fête du 15 août 1815, à Cambrai, 1815, in-4°.

Par M. Lussiez, alors Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Douai, maintenant Procureur du Roi à Cambrai.

280. Les Royalistes de Cambrai à leurs concitoyens. (Portant cette épigraphe) « Concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur..... *Salust*.... » Par la concorde les petits Etats deviennent puissans; » par la discorde les plus grands Empires se détruisent. » *Cambrai, Sam. Berthoud*, janvier 1816; petit in-8°.

25 pages. Cet opuscule a pour auteur M. Boucher, alors professeur chez M. Maréchal, maître de pension à Cambrai.

281. Fête anniversaire de l'entrée du Roi à Cambrai, 26 juin 1816, *Cambrai, Defrémery*, 1816, in-4°.

282. Ville de Cambrai. Programme de la fête communale du 15 août 1816, *Cambrai, Defrémery*, 1816, in-4°.

Ce programme a été rédigé par M. *De Cordival*, alors professeur de rhétorique au collége de Cambrai; il a été trouvé un peu faible.

283. Office divin. *Cambrai, Hurez*, 1816, in 12.

284. Almanach de santé, par A. L., docteur en médecine.

« Il n'y a rien que les hommes aiment
» tant à conserver, et qu'ils ménagent
» moins que leur propre vie. »

LA BRUYÈRE.

Cambrai, Sam. Berthoud, 1618, in-12.

109 pages. L'auteur est M. *A. Le Glay*, docteur en médecine.

285. Almanach de Cambrai et du 4e. arrondissement du département du Nord, dont cette ville est le chef-lieu, pour l'année 1817. *Cambrai, Hurez*, 1817. in-24.

135 pages sans les tables.

286. The melodist ! ! dedicated to the lovers of harmony ! ! comprising an excellent collection of comic and serious songs ? ? Now in vogue and singing with universal approbation at the theatres royal ! and other places of fashionable amusement in London ! Selected et compiled by R. L. J. Printed by J. F. J. *Hurez*, bookseller and stationer 17, Grande-Place. *Cambrai*, 1817, pet. in-8°.

108 pages, divisées en deux parties. (Traduction.) *Le mélodiste, dédié aux amateurs de l'harmonie, contenant une excellente collection de chansons comiques et sérieuses, maintenant à la mode et chantées sur les théâtres royaux et dans les autres lieux d'amusemens de bon ton de la ville de Londres.* Rassemblées et compilées par R. L. J., imprimées par J. F. J. Hurez, relieur et papetier à Cambrai.

Les chansons dont ce recueil est composé, sont de *Dibdin*, *Th. Moore*, *Stevenson* et autres. Ce livre, le suivant, et le no. 301, sont des singuliers monumens du séjour des Anglais à Cambrai.

287. Questions and answers relative to the duties of the non-commissioned officers and men of the royal

sappers and miners, 1817, Printed by J. F. J. *Hurez*, 17, Grande-Place, *Cambrai*, in-8°.

38 pages. (Traduction.) *Demandes et réponses sur les devoirs des sous-officiers et soldats de sapeurs et mineurs royaux.* Cet ouvrage, supérieurement imprimé sur papier fort, est une instruction intéressante pour l'arme du génie : une traduction française pourrait être utile.

288. Société d'Émulation de la ville de Cambrai, séance publique du 15 septembre 1817, sous la présidence de M. Latour de Saint Igest. *Cambrai*, *Defrémery-Déhollain*, 1817, in-8°.

104 pages, plus 48 pages imprimées chez *Hurez*, comprenant différens morceaux que la Société a jugé convenables d'insérer dans son recueil. Le papier et l'exécution typographique de ces appendices, sont préférables à ceux du corps de l'ouvrage.

289. Réglement de la Société d'Émulation de la ville de Cambrai. *Cambrai*, *Defrémery-Déhollain*, 1817, in-8°.

7 pages. Il est composé de 22 articles, et signé par MM. *Servois*, Président, et *Le Glay*, secrétaire perpétuel.

290, Mémoire pour les Sieurs Soyez, Béthune-Deloffre et Boulanger-Cottiau...., défendeurs, contre le Sieur Béra, demandeur. *Cambrai*, *Hurez*, 1817, in-4°.

50 pages.

291. Epître sur l'avenir, par X. B. de Saintine. Paris, 1818. (*Cambrai*, *Hurez*), in-8°.

13 pages ; ce petit poëme n'est tiré qu'à 200 exemplaires sur papier vélin.

292, La clémence, par X. B. de Saintine. *Cambrai*, *Hurez*, 1818, in-8°.

8 pages ; tiré à 200 exemplaires sur papier vélin ; c'est le même poëme qui a remporté le prix de poésie en 1818.

293. Almanach ecclésiastique du diocèse de Cambrai, pour l'an 1818, contenant les noms de tous les membres du clergé de ce diocèse; le lieu et la date de leur naissance; l'année de leur nomination, ainsi que les noms des arrondissemens et des cantons; avec le tableau des décès survenus dans le cours de l'année. *Cambrai*, *Hurez*, 1818, in-16.

92 pages; cet almanach contient, pages 11-36, une dissertation assez savante sur les calendriers.

294. Almanach de Cambrai, pour 1818. *Cambrai*, *Hurez*, 1818, in-24.

138 pages.

295. Mandement de Mgr. l'Evêque de Cambrai, qui ordonne qu'il sera célébré le 21 janvier 1818, dans toutes les églises de son diocèse, un service solennel pour S. M. Louis XVI. *Cambrai*, *Defrémery Déhollain*, in-4°.

4 pages.

296. Manuel de la R.∴ □ de Thémis or.∴ de Cambrai, 5818. (*Hurez*. 1818) in-8°.

Cet ouvrage n'a été imprimé qu'à 300 exemplaires, dont un seul a été tiré sur papier bleu, rose et aurore, il est dans la bibliothèque particulière de l'imprimeur, M. Hurez.

A. F. HUREZ, 1818.

297. Essai moral sur l'homme dans son rapport avec Dieu, par J. Tétard, *Cambrai*, A. F. *Hurez*, 1818, in-8°.

37 pages, (en vers).
A. F. Hurez est le fils de J. F. J. Hurez.

298. Journée du Chrétien, *Cambrai*, *Hurez*, 1818, in-24.

299. Société d'Emulation de Cambrai, séance publique du 17 août 1818, sous la présidence de M. le Comte de Latour St. Igest. *Cambrai*, A. F. *Hurez*, 1818, in-8°.

217 pages. On lit, pages 155—194, un précis historique sur la ville de Cambrai, par M. Emile Dibos.

300. Sur le bonheur, par M. H. Hill. A. G. Général à l'armée Britannique, lu à la Société d'Emulation en septembre 1818, (portant cet épigraphe) « Le souverain bien est celui dont la jouissance plaît et nourrit sans cesse le désir de la jouissance. » *Cambrai*, *Hurez*, 1818 in-8°.

47 pages. M. *Hugues Hill* était en garnison à Cambrai pendant l'occupation étrangère, il a depuis exercé des fonctions supérieures au Canada. L'auteur développe, dans cette brochure, les divers moyens employés pour parvenir au bonheur.

301. Plans upon Antwerp, Bergen-op-zoom, Cambray, Peronne, Maubeuge, Landrecy, Marienbourg, Philippeville, and Rocroy, by the British and Prussian armes in the campaignis of 1814 and of 1815, With explanatory remarks, by Colonel Carmichael Smith, of the Royal engineers, etc. in-4°. *Cambrai*, *Hurez*, 1818.

(Traduction) « Plans des attaques sur Anvers, Berg-op-zoom, » Cambrai, Péronne, Maubeuge, Landrecy, Marienbourg, Philippeville et Rocroy, par les armées anglaises et prussiennes, pendant les campagnes de 1814 et 1815, avec des remarques explicatives; par le colonel du génie Carmichael Smith.

Cet ouvrage orné des plans des villes assiégées, a été imprimé à très-petit nombre pour le compte de l'auteur, et distribué par lui à ses amis. Un exemplaire, qui se trouve dans une bibliothèque de Cambrai, est peut-être le seul qui soit aujourd'hui en France; l'exécution fait honneur aux presses de M. Hurez. Peu après le retour de l'auteur dans son pays, il fut promu au grade de général, et au commandement du château de Douvres, où il réside actuellement.

302. Prospectus. Feuille de Cambrai, chef-lieu du 4e. arrondissement du département du Nord, ou journal d'affiches, annonces judiciaires et commerciales, avis divers, sciences et arts, politique, etc. in-8°. *Cambrai, Hurez*, 1818.

4 pages; M. Hurez, rédacteur et seul éditeur responsable de cette feuille, annonce dans ce propectus que la liberté de la presse venant de détruire les entraves que la censure opposait naguères à la liberté de la pensée, il va rendre sa feuille plus intéressante par des articles variés et piquans, il y déclare en outre, que l'esprit de parti ne présidera *jamais* au choix de ses nouvelles; c'est aux abonnés de M. Hurez à décider s'il a exactement rempli ses promesses.

3 3. L'imitation de J. C. Traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la messe, de l'abrégé de la méthode de l'oraison mentale, des litanies pour la bonne mort, etc. etc. etc. A *Cambrai*, chez *Hurez*, imprimeur libraire, Grand'Place. 1818, avec figures en bois, grand in-18.

Ce volume est remarquable parce qu'il est le premier sur lequel M. A. F. Hurez a placé la marque particulière qu'il a adoptée; c'est l'ancre aldine si célèbre dans le monde bibliographique; elle renferme de plus un médaillon contenant le chiffre de l'imprimeur; deux exemplaires seulement de cette édition ont été tirés sur papier vélin, il s'en trouve un dans la bibliothèque de M. Pascal-Lacroix, qui travaille depuis plusieurs années à une collection des traductions françaises de l'imitation.

Plusieurs savans bibliographes ont prouvé d'une manière incontestable que l'honneur de la traduction donnée sous le nom du P. de Gonnelieu, était dû à *J. B. Cusson*, imprimeur à Nancy, et que les pratiques et les prières qui sont à la fin de chaque chapitre sont le seul ouvrage du jésuite. Malgré tous les éclaircissemens donnés sur ce point littéraire, on continue d'imprimer sous le nom du P. *Gonnelieu*, l'ouvrage dont il n'est réellement pas le Père; il me semble qu'on ne devrait pas entretenir ainsi une erreur démontrée.

304. **Genera Plantarum juxta Linneanum systema in gratiam Botanices studiosorum in hoc codicillo disposuit A. L. G. M. D.** *Cameraci*, **typis** *Sam. Berthoud*, **typographi regii, 1818, in-12.**

22 pages. Les initiales signifient A. Le Glay, medicus doctor. (Voyez no. 275) M. Le Glay dédie cet opuscule à M. Béthune-Hourez, maire de Cambrai.

305. **Ciceronis in Catilinam orationes IV. -- Oratio pro Archiâ poetâ. -- id. pro Milone. -- id. pro Ligario. -- id. pro Lege Maniliâ. -- id. pro Marcello.** *Cameraci, Hurez*, **1818 in-12.**

Cinq exemplaires de ces discours qui sont tous séparés, ont été tirés sur papier vélin.

306. **Almanach de Cambrai....pour 1819,** *Cambrai, Hurez*, **(1819) in-24.**

144 pages.

307. **La Védette Cambrésienne.** « *Dieu et le Roi, la légitimité et la Charte.* » **Tome premier. Novembre 1819. (première livraison)** *Cambrai, Sam. Berthoud*, **1819 : in-8°.**

La védette cambrésienne paraissait par mois, par livraison de deux à trois feuilles d'impression ; elle fut d'abord imprimée chez Samuel Berthoud, puis à Douai ; les rédacteurs promettaient, dans le prospectus, de s'occuper de l'histoire de Cambrai et des hommes remarquables que cette ville a produits ; ils commençaient à tenir parole lorsque, par l'effet de la loi qui établissait la censure, ce recueil périodique cessa de paraître après six mois d'existence. On lit dans une des livraisons une notice historique sur les Nerviens, par M. Guilmot, bibliothécaire à Douai, qui présente beaucoup d'intérêt. Je ne citerai pas les noms des estimables rédacteurs de ce journal, puisqu'ils ont désiré garder l'anonyme.

308. **Grammaire Française de l'Homond,** *Cambrai, Hurez*, **1819, in-12.**

309. Précis historique sur Balagny, Gouverneur de Cambrai, et ses deux femmes. Par A. F. Hurez, Bachelier-ès-lettres, imprimeur-libraire à Cambrai. *Cambrai*, imprimerie de *Hurez*, grand'place, 1819, in-8°.

19 pages; l'auteur de ce précis obtint en 1817 une médaille d'or, à titre d'encouragement, qui lui fut décernée par la Société d'Emulation. Cette réimpression est sur papier vélin, et a été tirée à un petit nombre d'exemplaires.

310. La mission à Grenoble. A *Cambrai*, chez *Sam. Berthoud*, imprimeur du Roi, 1819.

23 pages; en tête de cette brochure se trouve une dédicace en vers adressée aux missionnaires.

311. Art d'aimer d'Ovide. Livre premier, vers 464, traduit par M. J. Tétard. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in-8°.

10 pages; ce fragment commençant au vers 464 du livre 1er., est la traduction de 106 vers latins, en 108 vers français; le texte se trouve en regard. M. Tétard, membre de la Société d'Emulation, a traduit en vers français une grande partie de l'art d'aimer, d'Ovide. Cet opuscule n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et quelques-uns sur papier vélin.

312. Ordo Divini officii dicendi, missasque celebrandi conformiter ad rubricas Breviarii ac Missalis Romani, in usum universi cleri Diœcesis Cameracensis, de mandato Reverendissimi D. D. Episcopi, Ludovici Belmas, baronis, necnon ex ordine Regali Legionis Honoris. Editus pro anno Domini M. D. CCCXIX. Pascha occurt. II aprilis. « Omnia honestè et secundum ordinem fraut. » 1. ad Cor. 14. *Cameraci*, apud. D. *Hurez*, bibliopolam; aliosque Diœcesis bibliopolas. Ex typographiâ *Sam. Berthoud*, 1819, in-12.

64 pages; on lit à la fin un nécrologe des curés, vicaires et autres ecclésiastiques du diocèse qui décédèrent depuis novembre 1817.

313 Almanach de Cambrai pour l'année 1820. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in-24.

144 pages.

314. Catéchisme du diocèse de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in-18 et in-12.

315. Abrégé d'extérieur, à l'usage des officiers et sous-officiers des dragons de la Manche, par Maxime Jacquemin, sous-lieutenant. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in-12.

M. *Jacquemin* a fait paraître à Châlons en 1821, un ouvrage qui a rapport à celui-ci, il est intitulé : *Précis anatomique du cheval, pour servir d'introduction au cours d'extérieur*, *à l'usage des officiers et sous-officiers de cavalerie.* In-12 de 48 pages. Châlons, chez Boniez-Lambert, 1821.

316. Procès-verbal de l'installation de M. Waternau, président du tribunal de première instance de Cambrai. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in 8°.

4 pages.

317. La vaccine, poëme, par Anthelme Peysson, médecin de l'hôpital militaire de Cambrai, etc., lu le 15 août 1820, à la séance publique de la Société d'Emulation. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in-8°.

23 pages. Ce poëme est inséré dans les mémoires de la Société d'Emulation ; l'auteur aura sans doute fait tirer des exemplaires à part avec une pagination particulière et un titre nouveau.

(Voyez mémoires de la Société en 1820 ; pages 112-133.)

318. Sermon pour le jeudi après les cendres, sur la vérité de la religion, par Massillon. *Cambrai*, *Hurez*, 1820, in-8°.

319. Ville de Cambrai. Programme de la fête com-

munale du 15 août 1820. *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1820, in-4°.

23 pages. Ce programme, dont M. *Le Glay* est auteur, renferme des notes historiques intéressantes. Les paroles de la cantate sont de M. F. Delcroix.

320. Précis historique de l'arrivée et du séjour de S. M. Louis XVIII à Cambrai en 1815. *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1820, in-8°.

22 pages. M. *Le Glay*, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation, passe pour être l'auteur de ce précis.

321. Mémoire de la Société d'Emulation de Cambrai, (Agriculture, sciences et arts) séance publique du 16 août 1820, sous la présidence de M. H. Leroy, avocat. *Cambrai*, décembre 1820, A. F. *Hurez*, in-8°.

268 pages et un tableau. Pour la première fois on trouve à la fin de ces mémoires une table des matières par ordre alphabétique, pages 260, à la fin.

322. Société d'Emulation de Cambrai. Indication des principales recherches à faire sur les antiquités et l'histoire de l'arrondissement de Cambrai, par A. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société. *Cambrai*, A. F. *Hurez*, 1820, in-8°.

12 pages. Ces indications se trouvent réimprimées avec quelques changemens à la fin des mémoires de la Société, pages 250–259.

323. Almanach Ecclésiastique du diocèse de Cambrai pour l'an 1821. *Cambrai, Hurez*, 1821, in-16.

82 pages.

324. Almanach de Cambrai et du 4me. arrondissement du Nord dont cette ville est le chef-lieu, pour l'année 1821. *Cambrai*, imprimerie d'*Hurez*, in-24. 1821.

151 pages.

325. Traité de Géographie historique et statistique des cinq parties du globe terrestre (prospectus) *Cambrai*, imprimerie d'*Hurez*, 1821, in-8°. chez Giard (Auguste).

4 pages. On y annonce que l'ouvrage formera 3 volumes in-12, et paraîtra en septembre 1821. Il a paru depuis un deuxième prospectus imprimé à Douai, qui annonce ces trois vol. pour le 1er. avril 1822. L'auteur est Madame Clément-Hémery, qui a déjà donné au public un *abrégé de géographie*, in-8o., imprimé à Valenciennes en 1817.

326. Histoire de l'image miraculeuse de Notre Dame de Liesse, suivie du cantique et du récit du pélérinage de la Duchesse de Berri. *Cambrai*, imprimerie d'*Hurez*. 1821. A Liesse, chez Elavel Delamour, in-16.

52 pages. Ce lieu saint a fourni le sujet de plusieurs ouvrages ; un des plus jolis et des mieux exécutés est intitulé : Histoire de l'image miraculeuse de N.-D. de Liesse, avec un discours sur la vérité de cette histoire et l'antiquité de la chapelle etc., par Villette, prêtre. Laon, 1769, in-8o. avec de jolies gravures.

327. Titi Lucretii Cari de rerum naturâ libri sex. *Cameraci*, A. F. *Hurez*, 1821, in-12.

264 pages. Le faux titre porte *latinorum poetarum collectio* ; la couverture imprimée : *Collection des poëtes latins anciens.* Cette collection composée de plus de 50 auteurs, ne dépassera pas 40 volumes ; il en paraîtra un volume par mois, deux au plus.

Si cette belle entreprise arrive à bonne fin, elle tiendra le premier rang parmi tout ce que l'art typographique a produit à Cambrai. Trente exemplaires des poëtes latins et ecclésiastiques sont tirés sur papier vélin ; un seul exemplaire est tiré sur peau de vélin.

328. Aurelii Prudentii Clementis V. C. opera omnia. *Cameraci*, A. F. *Hurez*, in-12. 1821.

400 pages. Le faux titre porte : *Poetæ ecclesiastici* ; la couverture imprimée, *poëtes ecclésiastiques latins.* Cette collection sera composée de 4 vol. in-12. Il sera publié un vol. par mois, deux au plus.

329. Ville de Cambrai. Programme de la fête communale du 15 août 1821. *Cambrai*, *Sam. Berthoud*, 1821, in-4°.

28 pages. On y trouve une foule de notes historiques intéressantes. M. *Le Glay*, passe pour être auteur du programme, et M. *Antonin de Sigoyer* celui de la cantate.

330. Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Dorémus, chanoine honoraire de la cathédrale de cette ville, dont la vente se fera le mardi 18 septembre 1821, deux heures de relevée, et jours suivans à la même heure, devant la porte de la maison qu'occupait le défunt, rue St-Georges, n°. 217. *Cambrai*, *Hurez*, 1821, in-8°.

4 feuillets liminaires et 48 pages. Ce catalogue de livres, dont la vente fut remise au 27 septembre, au lieu du 18, contient 571 articles; on lit avec intérêt une notice sur M. Dorémus, qui se trouve au commencement de la brochure. Elle est de M. le chevalier Pascal-Lacroix.

331. Ode sur la peste de la Catalogne et la mort du docteur Mazet, par Aimé Dupont, membre de plusieurs sociétés littéraires. *Paris*, *Ponthieu*, 1821, in-8°. Imprimerie de A. F. *Hurez*, à *Cambrai*.

8 pages.

332. Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. (Agriculture, sciences et arts) séance publique du 16 août 1821, sous la présidence de M. Béthune-Houriez, maire de Cambrai. *Cambrai*, *Auguste Giard*, 1821, in-8°.

248 pages. Ce volume n'a pas été imprimé à Cambrai, Auguste Giard n'a pas de presses, et n'est que libraire; l'imprimeur de ce volume est *Wagrez-Taffin*, à Douai. Ces mémoires renferment une notice sur *Franqueville*, sculpteur de Cambrai, pages 133–166.

333. Almanach ecclésiastique du diocèse de Cambrai, pour l'année 1822, contenant, etc. *Cambrai*, *Hurez*, 1822, in-16.

68 pages.

334. Almanach de Cambrai et du 4e. arrondissement du département du Nord dont cette ville est le chef-lieu, pour l'année 1822. *Cambrai*, *Hurez*, 1822, in-24.

151 pages, plus 2 tableaux imprimés.

335. Latinorum poetarum collectio. Catullus, Tibullus et Propertius. *Cameraci*, *Hurez*, 1822, in-12.

II et 360 pages. On lit à la fin du volume des fragmens de *Gallus* et de *Maximianus*. C'est le second volume de la collection.

336. Latinorum poetarum collectio. Publii Virgilii Maronis Bucolica, Georgica et Æneis. Tomus primus. *Cameraci*, *Hurez*, 1822, in-12.

276 pages; troisième volume de la collection.

337. Extrait du catalogue des livres de fonds de A. F, Hurez, imprimeur-libraire à Cambrai (Nord) avec les prix en feuilles ou brochés, par cent exemplaires. Imprimerie de *Hurez*, *Cambrai*, 1822, in-4°.

338. Fables de la Fontaine, 2 vol. in-12, ou 2 vol. in-18 avec gravure à chaque fable (prospectus et specimen). *Cambrai*, *Hurez*, 1822, in-12, fig.

4 pages.

339. Commune de Cambrai. Publicité 1°. du compte d'administration présentant les recettes et les dépenses municipales de 1820, 2°. du budget de 1821. *Cambrai*, *Samuel Berthoud* 1822. in-fol.

22 pages.

340. Contre Marie-Odile-Lucile-Josephe Parisis Ze-

vallos, demanderesse en séparation de corps et de biens; Jean Tétard, défendeur, à Messieurs les Président et Juges du Tribunal de Cambrai. *Cambrai*, A. F. *Hurez*, 1822, in-8°.

Ce mémoire contient 37 pages; de la page 21 à la fin, ce sont des pièces qui se rattachent au procès de séparation de corps et de biens des époux Tétard.

341. Latinorum poetarum collectio. Publii Virgilii Maronis Bucolica, Georgica et Æneis, tomus secundus. *Cameraci*, sumptibus et typis A. F. *Hurez*, 1822, in-12.

291 pages; ce volume forme le quatrième de la collection: on trouve, pages 213–234, *Maphœi vegii Æneidos supplementum*, regardé comme le treizième livre de l'Enéide; les pages 236–291 renferment les poésies diverses de Virgile.

342. Notices sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai depuis le 12°. siècle jusqu'à nos jours, par M. A. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation de Cambrai, membre de plusieurs sociétés savantes.

« *Ludis publicis..... popularem lœtitiam*
» *in cantu et fidibus et tibiis moderantor,*
» *eamque cum divum honore jungunto.*
Cic. de leg. II. 9.

Cambrai, *Samuel Berthoud*, 1822, in-4°.

23 pages. Cette brochure, tirée à part sous ce titre et sur grand papier, au nombre de 25 exemplaires seulement, sert d'introduction à l'ouvrage suivant du même auteur.

343. Programme de la fête communale de Cambrai, 15 août 1822, précédé d'une notice sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu en cette ville, depuis le 12°. siècle jusqu'à nos jours. *Cambrai*,

Samuel Berthoud, imprimeur du Roi et de Mgr. l'Evêque, 1822, in-4°.

38 pages ; le titre porte la même épigraphe que le n°. précédent ; le nom de l'auteur (M. Le Glay) ne s'y trouve point. Quelques exemplaires d'ami ont été tirés sur papier vélin. Ce programme est d'un genre tout-à-fait neuf ; l'auteur, quoique très-érudit, a eu le bon esprit de mettre toutes les devises des bannières et chars, en français, et de les choisir parmi les chefs-d'œuvre de nos plus grands poëtes ; elles auront du moins cette fois le mérite d'être comprises par cette portion utile de la population qui prend ordinairement le plus de part à cette solennité.

344. Ville de Cambrai. Fête communale du 15 août 1822. Réglement des jeux. *Cambrai, Berthoud*, in-8°.

14 pages. Ce réglement se réimprime chaque année avec de légers changemens. Il m'a paru inutile d'en citer plus d'un.

LISTE de quelques livres imprimés à Cambrai, mais qui, ne portant pas de date certaine, n'ont pu entrer dans l'ordre chronologique.

345. Histoires tragiques de nostre temps, par de Rosset. Cambray, in-8°.

(W. 2608.) Ce livre a été souvent réimprimé plus ou moins complet : 1°. *Histoires tragiques de notre tems, où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes* ; Lyon, 1621, in-8°., édition la plus complette. Brunet croit que la date doit être lue 1721 ; 2°. idem, Paris, 1619, in-8°. ; 3°. idem, Lyon, François Labottière, 1653 in-8°. ; 4°. *les histoires tragiques de notre tems*, par Rosset, Lyon, 1675, in-12 ; 5°. idem, édition augmentée des histoires des Dames de Ganges et de Boinvilliers, Rouen, Antoine Leprevost, 1700, in-18.

346. La loi Godefroy. M. CC. XXVII. *Cambray*, in-4°.

15 pages à deux colonnes, latin d'un côté et vieux français du pays de l'autre. *Godefroy de Fontaine* qui donna cette loi, était fils du Seigneur de Condé ; il fut appelé le *bon évêque*, et était le 49e. de Cambrai.

347. Constitution des filles de Sainte Agnès en la ville de Cambrai, in-12.

(M. 5718.)

348. Récit abrégé de l'affaire de Bouchain. *Cambrai, Samuel Berthoud*, in-4°.

22 pages. Ce sont des pièces historiques sur la famille des Carondelet ; ce récit se passe en 1633. L'impression de cet ouvrage est postérieure à l'année 1767, puisque dans les notes on cite l'histoire de Cambrai, par Dupont, terminée cette année.

349. Abrégé des principes de la grammaire française, dédié aux enfans de France, par M. Restaut, nouvelle édition, beaucoup plus correcte que les précédentes, et augmentée d'une table alphabétique des matières. A *Cambrai*, chez *Samuel Berthoud*, imprimeur-libraire, Place-aux-bois, in-12.

XII et 130 pages.

350. Catalogue des livres de M. Baralle. *Cambrai*, in-8°.

351. Cantiques spirituels, à l'usage des missions. *Cambrai*, *Berthoud*, avec approbation de Mgr. l'Archevêque, in-12.

28 pages. Tous ces cantiques sont en vers français de différentes mesures.

352. Rituale Ecclesiæ Cameracensis R. D. de la Motte Fénelon. *Cameraci*, *Samuel Berthoud*, in-4°.

353. Le petit paradis des ames chrétiennes, etc. *Cambrai*, *Hurez*, in-12.

Ce livre de piété contient 246 pages.

354. Histoire abrégée de la vie de Notre-Seigneur

Jésus-Christ, où sont contenues ses principales actions, à l'usage des écoles, nouvelle édition. *Cambrai*, *Hurez*, in-12.

191 pages.

355. Explication du catéchisme, pour la facilité des enfans qui se préparent à la communion, utile à tous les fidèles. *Cambrai*, chez *Hurez*, libraire, in-16.

96 pages.

356. Instruction de la jeunesse dans la piété chrétienne, par M. C. G., docteur de Sorbonne. *Cambrai*, *Hurez*, in-12.

96 pages. L'approbation y jointe est datée de 1688.

357. Comptes faits, par Barême. *Cambrai*, *Hurez*, in-24.

358. Stances sur la cérémonie funèbre de S. M. Louis XVI, Roi de France, célébrée annuellement le 21 janvier.

« *Nolite flere super me*, *sed super vos.* «
Luc. 23, ℣. 28.

par L. C. A. Waignez, natif de Serain, *Cambrai*, *Sam. Berthoud*, imprimeur du Roi.

5 pages.

359. La Cassandre des monts-de-piété belgiques;

« *Feriunt altos culmina montes* ».

par Jean de Lillers de Cambrai, 1626, in-4.

Dans un catalogue que j'ai lu, on a porté ce volume comme imprimé à Cambrai. C'est sans doute une erreur, et je ne l'ai pas admis dans ma liste, attendu que Jean de Lillers fut expulsé de

Cambrai et de son territoire par le Prévôt, le 20 février 1606 ; il est probable que vingt ans après il n'a pu y faire imprimer cet ouvrage dans lequel il attaque l'institution des monts-de-piété, et traite durement Wenceslas Coberghem, leur auteur. *J. Boucher*, de Tournay, composa une réfutation de la Cassandre, en 1628, imprimée la même année à Tournay, chez Adrien Quinquè, in-4°.

J. de Lillers a aussi composé le *Panthéon.*

360 et dernier. Nouvelle méthode à l'usage des collèges, par M. Tricot, imprimé par *Aumont*, au *Câteau-Cambrésis*, 1766, in-12.

Seul volume imprimé au *Câteau*, dont j'aie pu me procurer le titre ; il prouve que cette seconde ville du Cambrésis a possédé une presse dans le siècle dernier ; probablement que des recherches faites sur les lieux mêmes procureraient des indications d'autres opuscules exécutés dans cette cité.

ADDITIONS

104 *. Avis du Baron d'Orival au Comte de Varack sur ses mémoires. *Cambray*, aux dépens du public, 1751, in-12.

Cette brochure de 15 pages est de l'abbé *Saas ;* il y répond à des mémoires sur le congrès de Cambrai qui parurent en 1733. *Jean Saas*, savant bibliographe, naquit le 3 février 1703, reçut la prêtrise en 1728 et mourut d'une attaque d'apoplexie le 10 avril 1774, en laissant une bibliothèque nombreuse et parfaitement choisie.

171 *. Statuta synodalia ecclesiæ Cameracensis in duas partes divisas, quarum prima synodos diœcesanas, secunda provinciales complectitur. *Cameraci*, ex typis *Samuelis Berthoud.* In-4°.

La première partie contient 314 pages, et la seconde 357. Cette édition est très-soignée ; le titre est décoré des armoiries de M. de Rohan, gravées en taille douce ; au haut de la première page est une

autre vignette représentant l'église métropolitaine vue sur l'une de ses faces, et Notre-Dame de grâce appuyée sur des insignes épiscopales et enlevée dans une auréole de nuages.

198 *. Nobles, prêtres et imbécilles, in-8°. (Sans nom d'imprimeur).

14 pages. Ce chef-d'œuvre de sottise, de cynisme et de grossièreté est signé *J. Games*; c'est la seconde édition d'un autre ouvrage sous le même titre, où l'on avait laissé subsister toutes les fautes d'orthographe et les locutions vicieuses propres à l'auteur; elle finissait par ce distique,

« Lecteurs, goutez mes vers, et s'ils ne sont pas bons,
« C'est que je ne suis pas véreux de profession. »

La seconde édition est fort rare; quant à la première elle est aujourd'hui introuvable, par les soins qu'ont mis à la faire disparaître, ceux qui avaient aidé à sa publication.

Les deux éditions sortent des presses de M. Defrémery.

198 **. Nouveau calendrier de la République française, conforme au décret de la convention nationale, seconde édition. *Cambray*, *Samuel Berthoud*, an II°. de la République, in-16.

20 pages, y compris la préface intitulée: *A mes concitoyens*, et signée *Gracchus Babeuf*. Ce calendrier a cela de particulier que les trois mois d'hiver y sont écrits sans *e* final, *nivos*, *pluvios*, *ventos*; que le 9e. mois de l'année républicaine y est nommé *preréal* au lieu de *prairial*; et que le onzième est désigné par l'expression de *fervidor* au lieu de *thermidor*.

212 *. Questiones philosophicæ. Has theses Deo duce et auspice Dei-parâ defendere conabitur D. Andreas Le Glay, Arlodiensis.... die decimâ quartâ fructidoris, anno undecimo reipublicæ (1802), ex typis *Samuelis Berthoud*. In-4°.

8 pages.

273 *. Journal universel. Jeudi, 29 juin 1815. *Cam-*

brai, Samuel Berthoud. (Format et justification du moniteur).

Uue demi-feuille. Ce numéro du *moniteur royal* n'a pas été mis en circulation à cause du prompt départ du Roi; il n'en a été tiré que des épreuves. Il contient, sur la rentrée de S. M., un long article qui fut imprimé sur le manuscrit de M. le Vicomte de Chateaubriant.

305*. Vers présentés à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême visitant la ville de Cambrai, par un élève de rhétorique du collége. (*Cambrai; Samuel Berthoud*), décembre 1818. Petit in-8°.

5 pages, signé, X. A. *Doudan* de Douai.

322*. Société d'Émulation de Cambrai (séance publique du 16 août 1820), fragment d'un poème imité du Tasse. *Cambrai, A. F. Hurez*, 1820. In-8°.

7 pages; ce fragment, dont M. F. *Delcroix* est auteur, est extrait des Mémoires de la Société ainsi que le n°. suivant.

322**. Société d'Émulation de Cambrai. (séance publique du 16 août 1820). Rapport sur les concours d'éloquence et de poésie, suivi des motifs qui ont déterminé la Société dans le choix des sujets de prix proposés pour l'année 1821. Par M. F. Delcroix, membre de la Société, correspondant de la Société philotechnique, des Sociétés académiques de Bruxelles, Metz, etc. *Cambrai, A. F. Hurez*, octobre 1820. In-8°.

39 pages.

334*. Commune de Valenciennes. Publicité 1°. du compte d'administration présentant les recettes et les dépenses municipales de 1820; 2°. du budget de 1821. (Sans date, noms de ville ou d'imprimeur, mais *Cambrai, A. F. Hurez*, 1822.) in-folio.

22 pages. Ce travail avait été confié par la Mairie de Valenciennes à M. J. B. *Henry* imprimeur de cette ville, qui, on ne sait trop pourquoi, l'a fait faire à Cambrai par son confrère M. A. F. *Hurez*.

344*. Juvenalis, Persii, Sulpitiæ satyræ et Lucilii fragmenta. *Cameraci*, sumptibus et typis *A. F. Hurez*, 1822. In-12.

III et 290 pages. Le faux-titre porte : *Latinorum poetarum collectio* ; c'est le tome 5 de la collection : outre les ouvrages annoncés sur le titre, il contient *Centones aliquot Luciliani concinnati à J. Douzâ Nordovice.*

344**. Programme de la translation solennelle des restes des archevêques et évêques, exhumés des ruines de l'ancienne église métropolitaine de Cambrai, 29 octobre 1822. « *Virorum bonorum ne post obitum quidem obliviscamur.* » Suidas. CXLII. *Cambrai, Samuel Berthoud.* In-4°.

6 pages. Signé *Béthune-Houriez.* M. *Le Glay* a été invité par l'autorité à rédiger un mémoire sur les sépultures de la métropole, et en particulier sur les dernières fouilles; probablement que cet intéressant travail sera rendu public.

344***. La profession des vrais principes sur les matières les plus importantes de la religion et de la morale; ou le mentor indispensable sur la mer orageuse de ce bas monde; par M. E. B***., prêtre. *Cambrai, A. F. Hurez*, 1822. In-18.

108 pages.

344****. Notice des principaux ouvrages du fonds de A. F. Hurez, imprimeur-libraire à Cambrai (nord). *Cambrai, Hurez*, décembre 1822. In-8°.

10 pages imprimées sur papier fort.

344*****. Almanach ecclésiastique du diocèse de Cambrai, pour l'an 1823, contenant etc. *Cambrai, A. F. Hurez*, 1823. In-16.

68 pages.

LISTE ALPHABÉTIQUE

Des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de Cambrai et du Cambrésis.

A.

1. **Abbrégé de la vie et miracles du glorieux Saint Géry, par le P. Romain Choquez, prédicateur et confesseur recolletz.** *Tournay*, veuve *Adrien Quinqué*, 1662, in-4°., fig.

Vendu 5 fr. à la vente de Favier, à Lille en 1765. Cet ouvrage est presque toujours réuni au n°. 26, avec lequel alors il ne forme qu'un seul volume.

2. Acta et decreta synodi diœcesis Cameracensis celebratæ, anno 1550. Item antiqua statuta synodalia Cameracensis diœcesis, Parisiis, impensis Roberti de Croy episcopi et ducis Cameracensis, 1551, in-4°.

Cette édition des statuts synodaux est devenue rare par son ancienneté.

3. Les amusemens historiques. *Amsterdam* 1735, 2 vol. in-12.

Ils contiennent une nouvelle historique, intitulée : *Madame de Balagny* ; elle est assez bien faite.

4. Anacephalaissin, seu recapitulationem quamdam texturus de successione Episcoporum Cameracensium. MSS.

L'ouvrage est anonyme ; il commence la suite des évêques par *Diogène*, et finit à François *Buisseret*, mort en 1615 ; l'auteur écrivait en 1625.

5. Andreæ Mocenici, patricii Veneti, libri sex belli Cameracensis, quod Veneti cum quatuor Regibus, cum Helvetiis et totâ Italiâ gesserunt, ab anno 1505 ad annum 1508. *Venetiis*, de vitalibus, 1525, in-8°.

6. Annales du Cambrésis, par Coquelet, ancien chanoine de St.-Géry et curé de Béthune. MSS.

Ce Mss. ou une de ses copies doit se trouver dans les archives de la Société d'Emulation. L'abbé Coquelet est né au village de Vicq, près Valenciennes.

7. Arthesium. MSS. in-fol.

343 feuillets, écriture très-lisible du 15e. siècle; longues lignes, de 30 à 34 pour chaque page pleine; belles marges.

En avant du texte, se trouve une table de 44 noms de villages ou seigneuries presque toutes des environs de Cambrai, quoiqu'il soit question du territoire de l'Artois. Le premier nom est *Agniès*, et le dernier *Wancquetin*. Le texte est tantôt en vieux français, tantôt en latin. Il renferme des chartes et différentes pièces du tems, toutes exactement datées. L'article le plus long est celui de *Fontaine Notre-Dame*, qui occupe 39 feuillets à lui seul. J'ai eu le bonheur de sauver ce MSS. d'une destruction certaine; il fait en ce moment partie de ma bibliothèque.

8. Au Roi et à Nosseigneurs de son Conseil, très-humbles et très-respectueuses représentations des négocians et marchands de Cambray et du Câteau, pour qu'il plaise à S. M. réunir le comté de Cambrésis à la jurisdiction consulaire de Valenciennes. *Valenciennes*, 1768, in-4°.

M. Paul Joseph Nicodême est auteur de ce mémoire, qui eut dans la suite son plein et entier effet.

B.

9. Belgica christiana Arnoldi Raissii Duaceni. *Duaci*, 1634, in-4°.

Le livre II contient la série des évêques de Cambrai.

10. Breve chronicon Cameracense, auctore Christiano Massæo Cameracenate. MSS.

On le voyait jadis à l'abbaye de St.-Sépulcre.

C.

11. Calendarium insignis ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis variis annotationibus illustratum, operâ Juliani Deligne, capellani ejusdem ecclesiæ, 1605, in-fol. MSS.

12. Calendrier général du gouvernement de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, contenant la description et les particularités les plus remarquables de toutes les villes de ces provinces, les noms des personnes qui composent l'état militaire, civil et ecclésiastique, etc. *Lille*, J. B. *Panckoucke* (et plus tard chez *Henry*) in-18.

Ce calendrier a paru tous les ans jusqu'à la révolution, le plus ancien que je possède, remonte à l'année 1759; je ne le crois pas le premier.

13. Cambray délivré du siége par les faveurs de la très-sainte Vierge Notre-Dame de Grâce, et par les armes de son altesse impérialle l'archiduc Léopold Guillaume, le 3 juillet 1649, petit in-4°., 1650.

42 pages. L'épître à S. A. I. est signée Lalloux, prêtre; mais il donne cette relation « comme à lui dictée par le colonel de Brouk, à qui il sert de chapelain et de secrétaire. » Ce colonel commandait le secours qui entra dans Cambrai.

13. * Cameracum, et Alpes versibus descripta, Simone Ogerio autore, *Duaci, Joan. Bogardus*, 1597. In 8°.

Simon Ogier, docteur *in utroque*, naquit à St.-Omer dans le 16e. siècle.

14. Cameracum obsidione liberatum, carmine epico, auctore Othone Zylio è societate Jesu. *Antwerpiæ*, 1650, in-4°.

Idem. *Antwerpiæ* 1656.

Idem. *Francofurti.*

L'auteur qu'on appelait ordinairement Van Zyll, était né à Utrecht, le 30 août 1588, et mourut en 1656. Il dédia son poëme à Léopold-Guillaume, qui secourut Cambrai le 3 juillet 1649.

15. Cameracum, seu urbis et populi Cameracensis encomium. Auctore Antonio de Meyer. *Antuerpiæ, Ægedius Stelsius*, 1556, in-12.

Ant. de Meyer était né Vleteren, vers 1527; il mourut de la peste à Arras, à l'âge de 71 ans.

Cet opuscule se trouve aussi avec l'*Epitome rerum flandricarum*, du même auteur.

16. La campagne du Roy très-chrétien en 1677, avec les particularités du siège de Valenciennes, de St.-Omer et de Cambray, et de la bataille du Mont-Cassel. *Paris, Michallot*, 1678, in-12.

Idem. *London*, 1679, in-12 (en anglais).

Idem. *Parigi*, 1677, in-12 (en italien) 137 pages. C'est l'édition originale.

L'auteur est le Signor Primi Visconti, comte de San Majole.

17. Canones, decreta et acta concilii Provincialis Cameracensis, præsidente Max. à Bergis archiepiscopo et Duce Cameracensi, accedunt acta, seu ordinem rei gestæ ac ceremonias et orationes quæ in illo habitæ fuerunt, item catalogus patrum qui in eodem comparuerunt. *Antwerpiæ*, 1566, 2 tomes en 1 vol. in-4°.

Ancienne édition peu commune. *Jean de Cartheny*, carme de Valenciennes, mort à Cambrai, prononça un discours à ce Concile, qui eut lieu en 1565. Il en fut imprimée une relation plus abrégée en 1587, in-4°., à Mons, chez Charles Michiel.

18. Catalogue des saincts et sainctes du diocèse de Cambray, avec annotations des ans, mois et jours aux-

quels ils sont tréspassés, et où reposent leurs corps, etc. MSS.

Du XVIe. siècle, vendu à la vente de Melle. d'Yve à Bruxelles en 1820, sous le no. 3312.

19. Copia statutorum ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis, a D. Simone Marion exarata. MSS. in-folio.

M. 5743.

20. J. Chiffletius, de sacris inscriptionibus beatæ Virginis Cameracensis. *Antverpiæ*, 1649, in-4°.

21. Choses très intéressantes sur les églises de Cambray et du diocèse, par Julien De Ligne, MSS. in-folio.

Julien de Ligne ou de Lingne, né à Cambrai avant le milieu du 16e. siècle, fut grand-vicaire de l'église métropolitaine sous Louis de Berlaymont. Il sortit de Cambrai en 1581 à cause des troubles et s'adonna aux lettres; Plusieurs de ses ouvrages sont imprimés chez Bogard à Douai, où il passa quelque tems.

22. Chronicon Cameracense et Atrebatense, sive historia utriusque ecclesiæ, III libris ab hinc D C. ferè annis conscripta à Balderico Noviomensi et Tornacensi Episcopo, nunc primùm in lucem edita, et notis illustrata per Georgium Colvenerium, S. Theologiæ Doctorem, etc. *Duaci, Joannis Bogardi*, 1615, in-8°.

Il y a trois tableaux gravés qui manquent à beaucoup d'exemplaires de ce livre qui est devenu assez rare.

G. Colvénere, qui a donné cette édition, y a renfermé une vie de Balderic qui naquit à Cambrai vers l'an 1015; Colvénere y suit l'erreur commune en le confondant avec l'évêque de Noyon. Cette chronique commence à Clovis Ier. et finit en 1070. Cet ouvrage regarde principalement l'histoire ecclésiastique. Les notes de Colvénere sont presqu'aussi amples que le texte. *Gilles Bouchier*, jésuite d'Arras, avait promis une nouvelle édition de cette histoire qu'il devait enrichir de notes.

23. Chronicorum multiplicis historiæ utriusque tes-

tamenti libri XX, auctore Massæo Cameracenate. *Antverpiæ, Joannes Crinitus*, 1540, in-folio.

Cette chronique, qui est estimée, renferme des détails sur les évêques de Cambrai; elle commence à la création du monde et finit en 1540. L'auteur mit 50 ans pour la composer.

24. Chroniques de Cambray, par Adam Gelicq. MSS.

On la voyait à l'Abbaye de St-André du Câteau. Adam Gelic écrivit vers 1500. M. Le Glay en possède une copie écrite en 1578.

25. Chronique de l'abbaye de St. Aubert, par Antoine de Pouvillon, abbé de cette maison. MSS.

Pouvillon était de Béthune; il succéda à *Michel Laccaert* en 1596; et fut remplacé par *Jérôme Milot* à l'Abbaye de St-Aubert.

26. Chronique raccourcie des évesques de Cambray, avec un pareil narré d'aucuns de leurs faits; et des choses plus notables arrivées de leur temps, tirées en partie de Balderic, jadis évesque de Noyon et de Tournay, en partie des anciennes tables de l'église de Cambray, et manuscrits d'aucuns autheurs particuliers. Par F. Romain Choquez, prédicateur et confesseur récolletz. *Tournay*, Ve. *Adrien Quinqué*, 1662, petit in-4°.

27. Collectanea D. Jacobi Moart, canonici et præcentoris Ecclesiæ Metropolitanæ, nec-non officialis Cameracensis, ad res Cameracenses spectantia. MSS. 5 vol. in-folio.

Reposant à la bibliothèque de Cambrai. *Jacques Moart*, chanoine de la métropole et député de son chapitre aux Etats du Cambrésis, vivait déjà en 1615, et n'était pas encore mort en 1690, sans qu'on puisse deviner exactement la date de son entrée et de sa sortie de ce monde. Ses mémoires touchent plus particulièrement l'histoire ecclésiastique que l'histoire civile de Cambrai.

28. Les commentaires de M. Pierre Prudhomme, sur les évesques de Cambray. MSS ; un fort vol. in-4°.

C'est à Henry de Berghes qui mourut en 1502, que Prudhomme termine ses commentaires dans lesquels il a fait usage de quantité de chartes et de diplômes anecdotes. Il était exact et intelligent ; il mourut en 1628, après 53 ans de canonicat ; il fut longtems secrétaire de Louis de Berlaymont, second Archevêque de Cambrai.

Pierre Prudhomme et Nicolas le Thélier son neveu, ont aussi laissé des notes sur les coutumes du Cambrésis.

29. Concilium provinciale Cameracense, habitum anno 1586, adjunctæ sunt aliquot constitutiones pontificiæ et edictum regium de hujus concilii decretis observandis, addictum est etiam concilium primum cameracense ; auctore Francisco Bonhomio. *Montibus*, 1587. In-4°., apud *Carolum Michaëlem*.

Idem. 1602, in 8°.

Idem. 1636.

Idem. 1686, 8 parties en 1 vol., in-8°.

30. Consultation au sujet du terrage prétendu par le chapitre métropolitain de Cambrai sur les terres de l'hôtel-dieu de Valenciennes, situés au village de Maresches. *Lille*, *Léonard Danel*, in-4°.

148 pages. Délibéré à Valenciennes le 28 novembre 1788. Signé *Bertin*

31. Consultationes et deliberationes regiæ in Hispaniâ habitæ super negotio restitutionis ecclesiæ Cameracensis ; agente illic R. D. Henrico de Broide, canonico Cameracensi, post-modùm archidiacono. Imprimé en 1623 et 1624, in-folio.

En latin et en espagnol. 38 pages.

D.

32. Déduction succincte de ce qui s'est passé dans

le comté de Cambrésis, depuis l'an 1007 jusqu'en 1666, touchant les prétentions de l'archevêque et de l'église métropolitaine de Cambray. 1667, in-folio.

33. De Episcopis Cameracensibus adversaria D. Hadriani Mazile, decani ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis, ipsius manu exarata. MSS. 1 vol., in-folio.

34. De episcopis cameracensibus, de monasteriis sancti sepulchri, valcellensi, cantipratensi, de premiaco, etc., auctore Francisco de Bar, priore monasterii Aquicinctini. MSS. In-folio, 2 vol.

Ce sont deux des seize volumes que ce cénobite laissa à l'abbaye d'Anchin dont il fut 32 ans prieur. Il était né à Seisencourt près St-Quentin, et mourut le 25 mars 1606 à l'âge de 68 ans. Tous ses ouvrages sont à la bibliothèque de Douai.

35. De origine fundationis monasterii sancti sepulchri, ordinis sancti Benedicti in civitate Cameracensi, ab anno circiter 1047. MSS. Petit in 4°., avec figures peintes ou dessinées à la plume.

Reposant à la bibliothèque de Douai.

36. De rebus Cameracensibus collectanea et adversaria, Nicolai Pierreson, Cameratis, canonici ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis. MSS. In-folio.

(M. 5834.)

37. De vitâ et miraculis Sancti Auberti, episcopi Cameracensis, liber Fulberti. MSS.

Se voyait jadis à l'abbaye de St-Aubert. *Fulbert*, qui vivait sous les évêques Gérard et Erluin, a écrit cette vie par l'ordre de l'évêque Gérard.

38. Dictionnaire géographique des Pays-Bas, du Cambrésis et de Liège. *Amsterdam*, 1695, in-8°.

39. Dilucida, brevis et succincta narratio originis difficultatum quæ in provisionibus reverendissimorum archiepiscoporum ad cathedram Cameracensem occurrunt, et his annis 1645 et 1646 occurrêre. In-folio.

6 pages L. 8549.

40. Discours au vrai de la défaite de la garnison de Cambray, par le chevalier du Peschier, étant en garnison à Guyse. *Paris, Demontrail*, 1597, in-8°.

41. Discours contenant les choses mémorables advenues au siège des ville et citadelle de Cambray, rendues au mois d'octobre au très-illustre comte de Fuentes, l'an 1595 avec une comparaison de Regnacarus et de Jan de Mont-Luc dict Baligny. *Arras, Guillaume de la Rivière* et *Gilles Baudouin*, 1595, petit in-4°.

23 pages.

42. Discours de l'état ancien et moderne de Cambray et du Cambrésis. MSS. In-folio.

Se voyait à la bibliothèque des missions étrangères à Paris.

43. Discours sur l'état des Pays-Bas, auquel sont déduites les causes de ses troubles et calamités et leurs remèdes, par Maximilian de Wignacourt; *Arras*, 1593, in-12.

44. Discours véritable de la reddition de la ville et du Château de Cambray entre les mains du roi d'espagne, par le Comte de Fuentes. *Bruxelles*, 1595, in-12.

(F. 5154.)

45. Eloge de Sainct Christofle martyr un des plus anciens et illustres patrons contre la peste, la gresle,

la tempeste et le tonnerre, dont une dent est exposée à la vénération et consolation du peuple en l'église d'Inchy ; partagé en histoire, reflexions morales et poésie, par M. Pierre Ignace Terrache, pasteur dudit Inchy, *Douai*, chez la vefve *Jacques Mairesse*, 1669, in-12.

Dédié au Prevost, Doyen et Chapitre de la Métropolitaine de Cambray.

E.

46. L'entrée du Roi à Cambrai, le 26 juin 1815, poéme par Albert Hulot, *Douai*, *Carpentier*, 1816, in-8°. Brochure.

Albert Hulot est né à Cambrai; il a fait imprimer à Douai quelques petites brochures, entr'autres un tableau des prix des denrées à Cambrai depuis plusieurs siècles.

47. Epitomen vitæ et virtutum Ill^{mi}. ac Rev^{mi}. Dom. Francisci Vanderburch, Archiep. et Ducis Cameracensis. *Insulis*, *de Rache*, 1647, in-4°.

Ce livre est de Louis Foulon, chanoine de la Métropole, longtems attaché à Vanderburch, qui mourut en 1644.

48. Essai historique sur la rentrée des biens tant à l'église qu'à la nation, avec des réflexions sur la nature de ces biens. 1789, in-8°.

Livre plein de recherches où l'on trouve des détails curieux sur les biens qui appartenaient aux moines du Cambrésis.

49. Etats de Cambrai, *Paris*, veuve *Hérissant*, 1783, in-4°.

107 pages et un tableau. Ce mémoire, signé par l'abbé de Carondelet, premier député des Etats du Cambrésis, forme la réponse de celui adressé au Roi par la Noblesse.

50. Examen sommaire des pièces que produit le

chapitre métropolitain de Cambray à l'appui d'un droit de terrage qu'il prétend en sa terre de Villerspol à raison de huit gerbes par cent. *Valenciennes*, veuve *J. B. Henry*, 1769, in-f°.

14 pages. Les pièces sont au nombre de 45.

51. Extrait des mémoriaux de Robert d'Esclaibes, seigneur de Clermont en Cambrésis intitulé : brève réchit d'aucunes actions comise par le seigneur de Clermont estant au service de sa majesté et du souvenir de ce qu'il a veu et recogneu. Mss. in-4°.

(Entre les mains de M. Frémin à Cambrai.) Robert d'Esclaibes, d'une famille noble du Cambrésis, dont il reste encore des rejettons, servait dans l'armée Espagnole ; ses écrits, outre les guerres de Cambrai, traitent aussi de celles des Pays-Bas et de la Hollande.

F.

52. Fondations des chapelles de la métropole de Cambrai. Mss. écrit en 1634.

G.

53. La Guerra di Cambrai, tradotta del latino per Andrea Arrivabene, in Venetia, 1544, in-8°.
id. 1560.

Mocénigo s'est caché sous ce nom en traduisant son propre ouvrage.

54. Las Guerras de los estados-baxos, desde el âno 1588, hasta el de 1599. *Anvers, Pierre Bellere* 1625, in-4°.

id. *Barcelona*, 1627.

Cette chronique divisée en 12 livres, est de Charles Colôma, noble Espagnol, qui fut Gouverneur de Cambrai, et qui mourut à Madrid le 23 octobre 1657. On ne trouve imprimé nulle part des

détails plus circonstanciés sur les troubles de Cambrai, et particulierement sur son siège de 1595 qui occupe le troisième livre presqu'en entier.

H.

55. Henri IV à St. Quentin, drame en prose et en 2 actes avec des notes historiques, par M. Klairwal; réprésenté à St. Quentin le 5 novembre 1779, *Saint Quentin*, *Hautoy*, 1779, in-8°.

L'auteur a choisi pour sujet le siège de St-Quentin par Balagny, Prince de Cambrai. Les notes historiques qui accompagnent ce drame paraissent exactes.

56. Hierogazophylacium Belgicum, seu thesaurus sacrarum reliquiarum Belgii, authore Arnoldo Rayssio, Belga-Duaceno. *Duaci. Pinchon*, 1628, in-8°.

On y trouve toutes les fondations pieuses du Cambrésis.

57. L'histoire de Cambray, en vers, par Julien de Lingne (ou de Ligne) *Arras*, 1602.

De Ligne de Cambrai mourut le 14 mars 1615.

58. Histoire de la Ligue faite à Cambray, *Paris*, 1728. 2 vol, in-12.

59. Histoire de la ligue de Cambray, faite l'an 1508, contre la république de Vénise, (par J. B. Dubos.) *Paris*, *Delaulne*, 1729, 2 vol. in-12.

Cette ligue de Cambrai se fit entre Jules II, Pape, Maximilien Ier. Empereur, Louis XII, Roi de France, et Ferdinand d'Arragon.

60. Histoire de la ville de Bouchain, capitale du comté d'Ostrevant, fondée l'an 690, par Pépin de Herstal IV, Prince et Duc de Brabant, recueilliée par le R. P. Philippe Petit, etc. *Douay*, *Marc-Wyon*, 1659, in-8°.

61. Histoire des difficultés que Pierre d'Ailly, essuya pour sa prise de possession de l'Evêché de Cambray, et pour ses ordonnances concernant les monnaies. MSS.

Ce MSS. reposait parmi les archives du Chapitre de Cambrai. Il est écrit sur vélin par une main du 15e. siècle.

62. Histoire des Evêques de Cambray, de la ville du Câteau, et des abbés de St. André en la même ville; par Don André Po ier, prieur de ce monastère. MSS.

Cette histoire, écrite en latin, est divisée en deux livres; le premier contient jusqu'à Gérard II, et le second jusqu'en l'année 1148. (L. 854.)

63. Histoire du B. Jean Seigneur de Montmirel et d'Oisy, chatelain de Cambray, Vicomte de Meaux, etc. Puis religieux en l'abbaye de Long-Pont, de l'ordre de Cisteaux, diocèse de Soissons, par le R. P. Jean-Baptiste de Machault, Rgx. de la Compie. de Jésus. *Paris, Cramoisy*, 1641, in-8°, figures.

64. L'histoire Ecclésiastique des Pays-Bas, contenant l'ordre et suite de tous les évêques, etc. Par feu Guillaume Gazet, chanoine à Aire et pasteur à Arras. *Valenciennes, Vérvliet*, 1614, in-4°.

Malgré cette suscription, cet ouvrage fut imprimé en 1613 chez Guillaume de la Rivière à Arras. — Les pages 1 à 109 appartiennent exclusivement à l'histoire ecclésiastique de Cambrai.

65. Histoire généalogique des Pays-Bas, ou histoire de Cambray et du Cambrésis, contenant ce qui s'est passé sous les Empereurs et Rois de France et d'Espagne; enrichie des généalogies, éloges et armes, etc. Divisée en 4 parties, par Jean le Carpentier. *Leyde*, chez l'auteur, 2 vol. in-4°. 1664.

Il y a des exemplaires qui portent la date de 1668; ils sont de la

même édition, seulement on y a ajouté par addition à la troisième partie les pages 1097–1110, suivies d'une grande planche et de plusieurs feuilles d'armoiries, qui quelquefois sont coloriées ; ces derniers exemplaires sont recherchés. — Jean le Carpentier mourut en Hollande en 1670, plongé dans la misère.

66. Historia Cameracensis Ecclesiæ. MSS. 6 vol. in-f°.

, M. 5742.

67. Historia Cameracensium Principum et Episcoporum; auctore Philippo Vielan (seu Wielandt) MSS.

Ce MSS. fut communiqué à *Dénis Hardouin* par le savant *Gui Laurin*. Philippe *Vielant*, d'une noble famille, naquit à Gand vers 1440 et mourut à Malines le 2 mars 1520, après avoir occupé des places importantes, et laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence et d'histoire.

68. Historiæ et antiquitatum urbis Cameracensis summa capita. *Bruxellis*, 1608, in-4°.

Idem. *Antverpiæ*, 1608, in-8°.

Cet opuscule de Jean-Baptiste Gramaye d'Anvers, se trouve aussi réuni à d'autres concernant les Pays-Bas, et forment ainsi un volume in-fol. intitulé : *Antiquitates Belgicæ*. Louvain et Bruxelles, 1708, fol.

69. Historia Episcoporum Cameracensium et rerum gestarum ab anno 1108 usquè ad annum 1170; authore Lamberto Waterlosio, canonico regulari cænobii sancti Auberti, in urbe Cameracensi. MSS.

Waterlos vivait en 1160. Il entra à St-Aubert en 1168. *Michel Leleu*, religieux de St-Aubert en 1631, fit des extraits de ces chroniques.

70. Historia rerum gestarum a pontificibus qui ecclesiam Cameracensem simul et Atrebatensem rexerunt. MSS.

Ce manuscrit forme le n°. 1370 de la bibliothèque de Mont-Faucon, qui l'a vu dans la bibliothèque de M. de Coislin.

I.

71. **Institut des hermites du diocèse de Cambray, associez en congrégation, etc.** *Mons*, 1714, in-12.

(V. B. 2696.)

72. **Journal du Haynaut et du Cambrésis, par M. le chevalier de Limoges.** *Valenciennes, Jean-Baptiste Henry*, 1788--1789, 2 vol. in-8°.

La partie historique fut rédigée par M. Debavay, mort Conseiller à la Cour royale de Douai le 24 octobre 1822.

J.

73. **Julii Chiffletii, Canonici Bisuntinensis, de sacris inscriptionibus quibus tabella divæ virginis Cameracensis illustratur, lucubratiuncula.** *Antverpiæ*, 1649, in-4°.

Le P. Niceron, t. XXV, page 270, attribue ce joli petit ouvrage à Jean Chifflet, avocat à Besançon, et frère de Jules.

K.

74. **Kalendrier historial par Julien de Lingne. MSS. (en français.)**

(L. 39038.)

L.

75. **Legatus ecclesiasticus pro ecclesiâ cameracensi ad Regem catholicum ecclesiæ Cameracensis protectorem.** (1646), in-folio.

Ce mémoire attribué à Joseph de Bergaigne, archevêque, mort en 1647, fut fait pour représenter à la Cour de Madrid les anciens droits temporels de l'Eglise de Cambrai.

76. Lettre de M. l'Archevêque de Cambrai, aux curés, vicaires et autres ecclésiastiques de la partie française de son diocèse, qui n'ont pas prêté le serment ordonné par l'assemblée nationale. *Mons, Monjot*, in-8°. (1791.)

30 pages. Signé ✝ Ferdinand, à l'Abbaye de St-Ghislain, le 25 avril 1791.

77. Lettre de M. Liénard fils, à M***., sur les événemens passés à Cambrai, en juin 1815, et la prise de cette ville par les Anglais. MSS. In-4°.

Ce Liénard fils est auteur de quelques comédies MSS.

78. Lettre du Roy Louis XIV, écrite à M. le Duc de Montbazon, sur le sujet du siège de la ville de Cambray. *Paris*, imprimerie royale, in-4°. (1649.)

(6 pages.)
Ecrite d'Amiens le 28 juin 1649.

79. Lettres de Chartre de la protection de Cambray, données par le Roi Henry IV à St-Germain-en-Laye, au mois d'avril 1594, et autres actes y relatifs, 1595, in-4°.

66 pages.

80. Lettres envoyées et présentées au Roy de la part du Comte de Chasteau-Villain (Sieur d'Acquarise-Atrye) de Cambray, le 7 juillet 1624. *Douay*, 1624, in-8°.

30 pages.

81. Liste des Evêques de Cambray, avec leurs vies en abrégé, par Antoine de Pouvillon, 32°. Abbé de St-Aubert, MSS.

Ecrit vers 1600.

M.

82. Mandement et instruction pastorale de Mgr. l'Archevêque Duc de Cambrai. Paris 1739, in-4°.

Par Mgr. de Saint-Albin.

83. Mémoire au Roi pour la noblesse du Cambrésis, 1783, in-4°.

Contient des notes virulentes contre le Clergé de Cambrai.

84. Mémoire historique sur l'érection de la citadelle de Cambray. MSS.

On le voyait jadis à l'Abbaye de St-André au Câteau-Cambrésis

85. Mémoire pour l'Archevêque de Cambray (Léopold-Charles de Choiseul), contre les Prévôt et Echevins de cette ville. *Paris*, *Hérissant*, 1772, in 4°.

50 pages. Ce mémoire de l'Archevêque avait pour but d'enlever à Cambrai la franchise de sa commune. Cette même année 1772, *Dron*, célèbre avocat de Cambrai, mort en 1783, composa une réplique vigoureuse de 230 pages in-4°. contre le présent mémoire.

86. Mémoire pour les Abbés et Religieux de l'Abbaye de St-Sépulchre à Cambray, contre les Mayeur, Echevins, Habitans et Communauté du village d'Ewars, demandeurs. *Douay*. *Derbaix*, in-4°.

33 pages.

87. Mémoire pour les Prévôt, Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Cambray, appellans de la sentence rendue par les Officiers du Baillage royal du Quesnoy, le 26 mars 1763, contre les Abbés et Religieux de Vicoigne, intimés. *Douai*, *Derbaix*, in-4°,

81 pages.

88. Mémoire pour les prévôt, Doyen et Chapitre de

St-Géry à Valenciennes, défendeurs et signifiés, contre les Prévôt, Doyen et Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Cambray, et les Abbés et Religieux de Saint-Aubert en la même ville, demandeurs par requête du 2 décembre 1766, in-4°.

89. Mémoire pour Messieurs les Maîtres des Requêtes, renfermant des mémoires sur les Intendances de la Flandre française, de la Flandre flamingante de Hainaut, d'Artois et de Champagne, MSS. in fol.

Ecrit à la fin du 17e. siècle; Cambrai et le Cambrésis y occupent une place importante : ce mémoire est un de ceux rédigés par ordre de S. M. Louis XIV, sur la demande du Duc de Bourgogne, élève de M. de Fénelon. (Voyez le catalogue de Mirabeau, page 361, art. 2397.) M. le chev. Pascal-Lacroix possède ce mémoire MSS. La partie qui traite du Cambrésis et qui en forme une espèce de statistique a été imprimée dans la 4e. livraison de la *Védette Cambrésienne*.

90. Mémoire sur ce qui se passa lors de la séparation de l'Evêché d'Arras d'avec celui de Cambray, après la mort de Gérard, et depuis l'érection de Lambert jusqu'à sa consécration, lu dans la Société Littéraire d'Arras en 1771, par M. l'abbé de Lys.

Conservé dans les mémoires de cette Société. (Voyez mercure de 1761, septembre, page 146.)

91. Mémoires des lieux et rencontres où le Sr. de Maulde du conseil de guerre du Roi, Gouverneur des villes de Bouchain, s'est trouvé, qu'il at faict pour satisfaire aux desirs de ses amys (Par Paul II de Carondelet)

Imprimés dans les mémoires généalogiques pour servir à l'histoire des familles des Pays-Bas, par le Comte *de St-Génois*, tome 2, pages 349-394. Ils commencent à l'année 1567 et finissent à la reddition de la citadelle de Cambrai en octobre 1595.

92. Mémoires du Comte de Varack, contenant ce qui s'est passé au congrès de Cambrai. *Amsterdam*, 1733. in-12.

93. Mémoires pour servir à l'histoire du congrès de Cambray, 1723, in-4°.

(F. 5208. M. 5007,)

94. Mémoires sur les Evesques de Cambray et Arras, écrits vers l'an de N. S. 1600, par Claude Desprets, avocat au conseil d'Artois à Arras, et Seigneur de Quéant.

MSS. (L. L. 8533.)

95. Mémoriaux de Jean le Robert et de Philippe Bloquel, abbés de St. Aubert de Cambray. MSS. in-f°.

Pour *Jean le Robert*, Voyez le discours préliminaire. *Philippe Bloquel* mourut vers 1504.

96. Mémoriaux de Nicolas Brassart, abbé de Saint Aubert. MSS.

N. Brassart fut fait Abbé de St-Aubert en 1359 : il écrivait jour par jour les faits mémorables de son tems et de son pays ; cet usage fut suivi par Jean le Robert, Ph. Bloquel et autres abbés de cette maison.

97. Mémoriaux et pièces pour la restitution des droits temporels de l'église de Cambray, présentés au Roy d'Espagne au mois de janvier 1662, in-f°, (166)

Imprimé en espagnol.

N.

98. Les noms des Evesques et Ducqs de Cambray, Comtes de Cambresis et Princes du Sainct-Empire

commenchant à Diogène 1er. Evesque, jusques à Robert de Croy exclusivement. MSS. in-4°. du 16e. siècle.

170 pages, plus quelques notes de mains plus récentes. Ce MSS. peu lisible paraît avoir été écrit par *Jehan de la Pierre ;* il fut possédé par *Antoine de Mons* jusqu'en 1642 ; puis par *Jean Paul*, *Henry Paul*, ensuite par l'Abbaye de St-Amand, et enfin par la Bibliothèque de Valenciennes, où on le voit maintenant.

O.

99. L'ordre et suite des Evesques et Archevesques de Cambray et d'Arras. *Arras.* 1597, petit in-12.

Se trouve quelquefois réuni à l'histoire de la sainte chandelle et de la sainte manne.

100. L'ordre et suite des Evesques et Archevesques de Cambray et d'Arras, avec une briève histoire de leurs faicts plus illustres; par Guillaume Gazet. *Arras*, 1598, in-8°.

Idem. 1604, in-8°.

P.

101. La paix faicte à Cambray entre l'Empereur et le très-Chrestien Roy de France avec leurs alliez, etc. in 4°. gothique ; sans date.

Il est ici question de la paix de 1529 conclue entre François Ier. et Charles-Quint, par l'entremise de Louise de Savoie et de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, ce qui lui fit donner le nom de *Paix des Dames.* Ces deux princesses en avaient rédigé les articles à Cambrai ; les alliés y furent presque comptés pour rien, ce qui fit dire à *André Gritti*, Doge de Venise : « La ville de *Cambrai* « est le purgatoire des Vénitiens, où les Empereurs et les Rois de « France leur font expier les fautes qu'ils ont faites, en s'alliant à eux. »

102. Pièces qui prouvent que la Seigneurie de la

ville de Cambray et de son territoire appartient aux Archevêques. *Paris, Veuve Hérissant*, 1772, in-4°.

386 pages. Ces pièces tiennent au n°. 85.

103. Placard de sa majesté sur l'exécution des décrets de la synode provinciale de Cambray, tenue en la ville de Mons au mois d'octobre 1582. *Mons*, 1588, in-12.

F. 5154.

104. Points et articles de la réduction de Cambray en l'obéissance de Sa Majesté Catholicque (en 1595). *Douay*, sans date, in-8°.

(Y. 4977.)

105. Pouillés anciens de l'Evesché de Cambray. MSS.

Ils se trouvaient jadis aux archives de l'Archevéché et dans le cabinet de M. Mutte. Ces pouillés peuvent servir à la correction de plusieurs noms de lieux défigurés dans les éditions de *Monstrelet* et *Froissart*.

106. Projet et motifs de cahier de doléances, plaintes, remontrances et offres à présenter aux assemblées provinciales d'Artois, de Flandres, de Hainaut et de Cambrésis, par les abbayes, prévôtés, prieurés et autres corps réguliers desdites provinces. 1789, in-8°., 44 pages (sans nom de ville ni d'imprimeur.)

107. Protestation de Messire Charles-Maurice le Thellier, Archevêque Duc de Rheims, etc. contre la prétendue érection de l'église de Cambray en métropole, avec la signification de ladite protestation, du 14 février 1678. *Paris, Léonard*, 1678, in-folio.

Le Roi de France, Louis XIV ayant conquis Cambrai, l'Archevêque de Rheims crut devoir renouveler les protestations de ses prédécesseurs.

R.

108. Rapport sur la cathédrale de Cambrai, par M. Alexandre Lenoir, administrateur du musée des monumens français, lu à l'académie celtique dans la séance du 29 septembre 1806. (Mémoires de l'académie celtique, in-8°. *Paris*, 1809, pages 412--420.)

109. Recueil d'épitaphes de Cambrai, Arras et Valenciennes, par M. Pitepan de Mautauban, prévôt de Valenciennes. MSS. 3 vol. in-folio.

(M. 5906.) Pitepan de Montauban vivait vers 1600.

110. Recherches sur les évêques de Cambray et sur ceux de Liège, par Gilles Vander-Hecken, chanoine régulier de Bois-Seigneur-Isaac. MSS.

L. 8540.

111. Recueil de mandemens, de Messire François de Salignac de la Motte Fénelon, archevêque-duc de Cambray. *Paris*, 1713, in 12.

112. Recueil des synodes de Cambrai, publié par Mgr. de St. Albin, archevêque-duc de Cambrai. *Paris*, *Marc Bordelet*, 1739, in-4°.

113. Recueil historique, chronologique et topographique de tous les archevêchez, évêchez, abbayes et quelques prieurez de France, tant d'hommes que de filles, dénomination ou collation royale; par Beaunier, Bénédictin. *Paris*, 1726, 2 vol. in-4°.

L'Archevêché de Cambrai occupe les pages 315–364 du premier volume. Il s'y trouve en tête une carte particulière de l'Archevêché.

114. Registre et journal, situation du diocèse, etc.

tenu par Messire François de Vanderburch, archevêque duc de Cambray. MSS. 3 vol. in-folio.

Ils étaient conservés au grand-vicariat.

115. Relation particulière de tout ce qui s'est passé au siège de Cambray, depuis le 24 juin (1649) jusqu'au 4 juillet, auquel les Français ont été contraints de se retirer, pour le secours que son Altesse Impérialle l'Archiduc Léopold, y a fait entrer, 1649, in-4°.

4 pages. (L. 39050.)

S.

116. Sacra Belgii chronologia in duas partes distributa, etc. Studio Joan. Bapt. Lud. de Castillion. *Gandavi*, 1719, in-8°. fig.

Outre différents articles sur le Cambrésis, on y lit pages 309–361 une série des Evêques de Cambrai.

117. Le Siége de Cambray et sa levée de l'an 1649; par Messire Alphonse de Villers-au-tertre, prévôt de la ville de Cambray, Seigneur de Lihove. MSS.

118. Sommaire des troubles et guerres advenues à la ville et duché de Cambray, depuis l'an 1575, jusqu'à la réduction d'icelle qui fut l'an 1595, recoeillies par Jean Doudelet, clerc de Notre Dame de la Cauchie en Valenciennes, in-4°. MSS.

L'original de la main de *Doudelet*, terminé en 1605, se trouve dans la curieuse bibliothèque de Me. Leroy, avocat et savant bibliophile de Valenciennes. Doudelet raconte tous les événemens dont il fut témoin, circonstance qui doit faire estimer ses mémoires : Simon Leboucq, historien de Valenciennes, en a laissé une copie que possède en ce moment M. Frémin, de Cambrai.

119. Statistiqué du Département du Nord, par Dieudonné. 3 vol. in-8°. *Douay*, 1804.

L'arrondissement de Cambrai y tient une place distinguée.

120. Statuta curiarum Ecclesiasticarum provinciæ Cameracensis, *Tornaci*, 1659, in 8°.

121. Successio Episcoporum Cameracensium exarata à Roberto Mortecrette, Ecclesiæ cameracensis Capellano. MSS. 1 vol. in-fol.

122. Synodus Diæcesana Cameracensis, celebrata anno 1567. *Bruxellis*, in-4°.

T.

123. Tableaux sacrez de la Gaule Belgique, et la bibliothèque des auteurs anciens et modernes de ces pays, par Guillaume Gazet, chanoine d'Aire et pasteur de Ste. Magdelaine à Arras. *Arras, Guillaume de la Rivière*, 1610, in-8°.

124. Tabula Præbendarum Ecclesiæ Cameracensis a D. Marion concinnata. MSS. 1 vol. in-folio.

125. Le temps passé. Rapprochémens curieux à faire avec le siècle actuel. Propriété de l'auteur et éditeur.

« La moitié de nos champs alors étaient en friche,
« On avait moins d'écus, et l'on était plus riche ».

Lille, 1817, in-8°.

Extrait d'un livre MSS. intitulé : Fondation des chapelles de la Métropole de Cambrai, et écrit en 1634. Cette légère brochure, terminée par une *boutade contre l'argent*, en vers, est du Sr. *Albert Hulot*, mort en 1820.

126. Titres de Bourgogne, Flandres, Artois, Cam-

bray, Bezançon, depuis 1197, jusqu'en 1600. MSS. in-fol.

Ces titres étaient conservés parmi les MSS. de M. Dupuy, au n°. 231.

127. Traduction de l'abrégé du Chronicon et du continuateur de Cambray, faite dans le XIII°. siècle sous Enguerran de Crequy. MSS.

En vieux français sur vélin; il se voyait dans la bibliothèque de la cathédrale.

128. Traité de paix à Château-Cambrésis l'an 1559, le 3 avril, etc. *Paris*, 1637, in-4°.

V.

129. Vie de Fénelon, d'après les manuscrits originaux, par M. de Bausset. *Paris*, 1809, 3 vol. in-8°.

On trouve parmi les preuves toutes les pièces relatives à la translation des cendres de cet immortel Prélat.

130. Vie du bienheureux Jean de Cantimpré, instituteur et premier abbé de N. D. de Cantimpré, abbaye de chanoines réguliers de St-Victor à Cambray, par Thomas de Cantimpré. MSS.

Jadis à la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris. C'est la vie d'un grand prédicateur, qui mourut en 1208. Thomas de Cantimpré, qui est connu par une foule d'ouvrages mystiques, fut 15 ans chanoine à Cantimpré.

131. De vitâ D. J. Saraceni abbatis Vedastini, etc., nuper electi in archiepiscopum Cameracensem. *Atrebat.* 1596, in-4°.

Jean VIII Sarazin mourut Archevêque de Cambrai en 1598.

132. Vita S, Beggæ ducissæ Brabantiæ Antenensium,

Begginarum et Beggardorum fundatricis : vetus, hactenùs non edita et commentario illustrata. Adjuncta est historia Begginasiorum Belgii. Auctore Josepho Geldolpho A. Ryckel ab Oorbeck, abbate S. Geltrudis Lovaniensis. *Lovanii*, typis *Corn. Coestenii*, 1631, in-8°.

Les pages 624-634 contiennent des notions intéressantes sur les Béguines de Cambrai ; ces renseignemens furent fournis à l'auteur par Louis Foulon, notaire apostolique, chanoine et prêtre de l'Eglise métropolitaine de Cambrai.

133. Vita Lietberti episcopi Cameracensis. MSS.

Par *Raoul* ou *Radulphe*, moine-bénédictin de St-Sépulchre, qui fut presque contemporain de St. Liébert, fondateur de cette Abbaye en 1064.

134. Vita S. Vindiciani episcopi Cameracensis et Atrebatensis. MSS.

Cette vie fut composée par François Doresmieux d'Arras, 35. abbé du Mont-St-Eloi, le 6 août 1625. Les Bollandistes se sont serv de son MSS. tom. 2, pages 76-84, en en retranchant les hors-d'œuvres.

135. Vrai discours sur la deffaicte des duc d'Aumalle et Sr. de Ballagny, par le duc de Longueville. Suivant la copie imprimée à *Tours*, 1589. In-8°.

NOTA. *Je n'ai pas cru devoir mettre dans cette série les nombreuses vies des Saints du Cambrésis, que l'on trouve éparses et réduites dans le recueil des Bollandistes, ou dans les vies de Baillet, etc., non plus que les ouvrages qui, traitant de l'histoire générale, donnent cependant des relations de différens événemens du Cambrésis ; par exemple : j'ai omis volontairement les* Lettres de Pélisson, *quoique cet auteur y donne des détails circonstanciés sur le siège de Cambrai de* 1677, *et ainsi des autres. Je n'ai admis quelques-uns de ces ouvrages d'histoire générale que lorsque les noms de* Cambrai *ou* Cambrésis *étaient relatés dans le titre.*

TABLE

ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

page.

I.

J.

L.

M.

Q.

R.

S.

T.

page.

U.

V.



